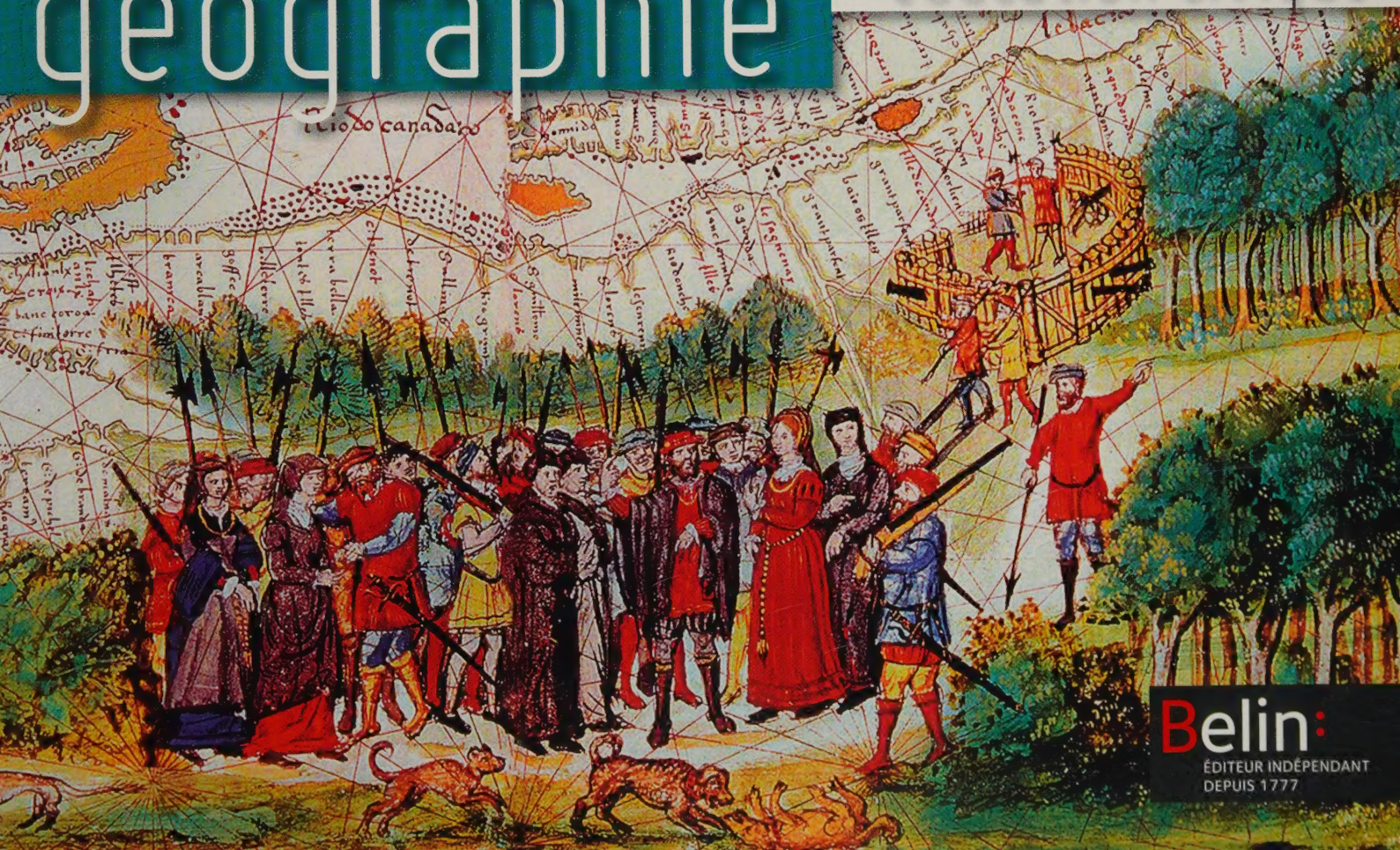




histoire 2^e BAC PRO

éducation civique

géographie



Belin:
ÉDITEUR INDÉPENDANT
DEPUIS 1777

Histoire



Les Européens et le monde (xvi^e-xviii^e siècle)

Le programme insiste sur un certain nombre de grands changements culturels, économiques, politiques à l'époque moderne et leurs effets sur les sociétés en Europe et dans le monde.

On étudie trois sujets d'étude choisis parmi les quatre suivants. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots clés
1. Humanisme et Renaissance Chapitre 1 p. 6	– Érasme et l'Europe – Vinci et la représentation du corps – La controverse de Valladolid	On présente la Renaissance comme un mouvement d'innovations dans tous les domaines de la culture, arts et savoirs, revendiquant des héritages de l'Antiquité. On en présente les grandes figures que sont l'artiste et l' humaniste et on en montre la diffusion notamment par l'imprimerie.
2. Voyages et découvertes, xvi^e-xviii^e siècle Chapitre 2 p. 28	– Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique – Le tour du monde de Bougainville – James Cook et l'exploration du Pacifique	On montre que les découvertes , outre à des motifs économiques et géopolitiques, répondent, surtout au xviii ^e siècle, à une nouvelle soif de connaissances des Européens, notamment pour les terres, les hommes, la faune et la flore des nouveaux mondes.
3. Le premier empire colonial français, xvi^e-xviii^e siècle Chapitre 3 p. 50	– La compagnie des Indes orientales – Nantes ou Bordeaux et le commerce triangulaire – Une plantation	À l'aide de cartes, on décrit le premier empire colonial français, du Canada aux Indes. On montre le développement du commerce fondé sur l' exclusif . On présente l'économie de plantation , la traite et l' esclavage et leur remise en question au temps des Lumières et de la Révolution française.
4. Les Lumières, la Révolution française et l'Europe : les Droits de l'homme Chapitre 4 p. 72	– Diderot à la cour de Russie – Protestants et Juifs en France à la fin du xviii^e siècle – La nuit du 4 Août	On présente les idées des Lumières développées par les philosophes face à l'absolutisme – liberté de conscience , égalité des droits – et leur rayonnement en Europe. On insiste sur le rôle de la Révolution française qui, en proclamant les Droits de l'homme et en les mettant en œuvre, a contribué à rendre ces principes universels .

histoire 2^e BAC PRO géographie éducation civique

Sous la direction de Brigitte Allain Chevallier

Brigitte Allain Chevallier

Professeure agrégée d'histoire-géographie
Lycée Condorcet, Paris

Éric Favard

PRAG histoire-géographie
Responsable des formations 2^e degré
Université Montpellier II

David Lamoureux

Professeur de lycée professionnel
Lycée Auguste-Escoffier, Cagnes-sur-Mer

Roselyne Schneider

Professeur de lycée professionnel
Lycée Les Menuts, Bordeaux

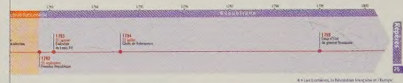
Corinne Walter Glaymann

IEN histoire-géographie
Académie de Créteil

1 Pour entrer dans le chapitre

- Trois documents questionnés
- Des cartes et une frise pour se repérer dans l'espace et dans le temps

Repères



4 Les Lumières, la Révolution française et l'Europe

1 Voltaire en exil à Londres (1726-1728). Voltaire, 1728. Musée de la Ville de Paris.

2 La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789). Musée de la Ville de Paris.

3 La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789). Musée de la Ville de Paris.

2 Un dossier pour chaque situation

- Une problématique d'ensemble
- Des documents variés : photographies, textes cités, graphiques, cartes, schémas
- Des questions pour guider l'analyse

Situation 1 Érasme et l'Europe

Comment Érasme renouveau 4 la vision politique de l'Europe au 16e siècle ?

1 Érasme de Rotterdam (1496-1536). Musée de la Ville de Paris.

2 L'Europe au 16e siècle. Musée de la Ville de Paris.

3 La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789). Musée de la Ville de Paris.

3 Un traitement complet du sujet d'étude

- Un ensemble documentaire qui permet une approche synthétique du sujet d'étude

- Deux doubles pages de cours et de documents pour maîtriser le sujet d'étude

Dossier du sujet d'étude

Le développement durable

1 Le monde en développement durable. Musée de la Ville de Paris.

2 La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789). Musée de la Ville de Paris.

3 La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789). Musée de la Ville de Paris.

L'essentiel en image

1 Une manifestation pour le développement durable. Musée de la Ville de Paris.

Retenir autrement

2 La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789). Musée de la Ville de Paris.

Table des matières

Histoire

Les Européens et le monde (xvi^e-xviii^e siècle)

1 ► Humanisme et Renaissance 6

■ Repères		8
■ Situation 1	Érasme et l'Europe	10
■ Situation 2	Léonard de Vinci et la représentation du corps.....	12
■ Situation 3	La controverse de Valladolid	14
■ Dossier du sujet d'étude		16
■ L'essentiel		18
■ Compétences	Méthode : Étudier des personnages	22
■ Compétences	Évaluation.....	24
■ Grand Angle	Quand le livre fait sa révolution... ..	26

2 ► Voyages et découvertes du xvi^e au xviii^e siècle 28

■ Repères		30
■ Situation 1	Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique (1492-1504)	32
■ Situation 2	Le tour du monde de Bougainville (1766-1769)	34
■ Situation 3	James Cook et l'exploration du Pacifique (1768-1779)	36
■ Dossier du sujet d'étude		38
■ L'essentiel		40
■ Compétences	Méthode : Étudier les cartes anciennes	44
■ Compétences	Évaluation.....	46
■ Grand Angle	Les Grandes Découvertes... alimentaires	48

3 ► Le premier empire colonial français, xvi^e- xviii^e siècle 50

■ Repères		52
■ Situation 1	La Compagnie française des Indes orientales (1664-1794)	54
■ Situation 2	Nantes et le commerce triangulaire.....	56
■ Situation 3	Une plantation à Saint-Domingue au xviii ^e siècle	58
■ Dossier du sujet d'étude		60
■ L'essentiel		62
■ Compétences	Méthode : Étudier une image	66
■ Compétences	Évaluation.....	68
■ Grand Angle	Sur les traces des Noirs marrons... ..	70

4 ► Les Lumières, la Révolution française et l'Europe 72

■ Repères		74
■ Situation 1	Diderot à la cour de Russie	76
■ Situation 2	Protestants et juifs en France au xviii ^e siècle	78
■ Situation 3	La nuit du 4 Août.....	80
■ Dossier du sujet d'étude		82
■ L'essentiel		84
■ Compétences	Méthode : Étudier un événement historique	88
■ Compétences	Évaluation.....	90
■ Grand Angle	La Fayette, « héros des deux mondes » ..	92

Géographie

Sociétés et développement durable

5 ► Nourrir les hommes 94

■ Repères		96
■ Situation 1	L'Inde : plus d'un milliard d'hommes à nourrir.....	98
■ Situation 2	La sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.....	100
■ Situation 3	L'agro-business aux États-Unis	102
■ Dossier du sujet d'étude		104
■ L'essentiel		106
■ Compétences	Méthode : Décrire une situation alimentaire	110
■ Compétences	Évaluation.....	112
■ Grand Angle	Manger ou conduire : faut-il choisir ?... 114	

6 ► L'enjeu énergétique 116

■ Repères		118
■ Situation 1	Énergie et développement durable en Chine	120
■ Situation 2	L'or noir du Moyen-Orient.....	122
■ Situation 3	L'énergie en Russie, un enjeu majeur ..	124
■ Dossier du sujet d'étude		126
■ L'essentiel		128
■ Compétences	Méthode : Lire une carte de flux	132
■ Compétences	Évaluation.....	134
■ Grand Angle	Quand la banque attise les convoitises.....	136

7 ▶ Le développement inégal 138

■ Repères		140
■ Situation 1	Territoires et développement en Europe	142
■ Situation 2	Fractures territoriales en Afrique du Sud	144
■ Situation 3	Istanbul, une agglomération fragmentée.	146
■ Dossier du sujet d'étude		148
■ L'essentiel		150
■ Compétences	Méthode : Confronter des cartes	154
■ Compétences	Évaluation	156
■ Grand Angle	La ville sous surveillance... ..	158

8 ▶ Les sociétés face aux risques 160

■ Repères		162
■ Situation 1	Les risques naturels dans l'île de La Réunion	164
■ Situation 2	Le couloir de la chimie, au Sud de Lyon ..	166
■ Situation 3	Le Bangladesh, un delta à hauts risques ..	168
■ Dossier du sujet d'étude		170
■ L'essentiel		172
■ Compétences	Méthode : Lire un document de prévention	176
■ Compétences	Évaluation	178
■ Grand Angle	Le paludisme, une maladie de la pauvreté... ..	180

Sommaire des méthodes

Étudier des personnages	22
Étudier les cartes anciennes	44
Étudier une image	66
Étudier un événement historique	88
Décrire une situation alimentaire	110
Lire une carte de flux	132
Confronter des cartes	154
Lire un document de prévention	176

Éducation civique

Vivre en citoyen

THÈME OBLIGATOIRE

■ Droits et devoirs des membres de la communauté éducative

■ Dossier 1	Les instances de la vie lycéenne	182
■ Dossier 2	Le lycée, un atelier de démocratie	184
■ Dossier 3	Le règlement intérieur	186

THÈMES AU CHOIX

■ Engagements individuels et collectifs

■ Égalité, différences, discriminations

■ Le citoyen et les médias

■ Dossier 4	Contre l'esclavage, le combat continue... ..	188
■ Dossier 5	Les campements roms en question	190
■ Dossier 6	Agir pour la planète	192
■ Dossier 7	L'égalité favorisée... par l'inégalité ? ...	194
■ Dossier 8	La liberté d'expression en images	196
■ Mémento 1	Droits et devoirs des membres de la communauté éducative	198
■ Mémento 2	Engagements individuels et collectifs ..	199
■ Mémento 3	Égalité, différences, discriminations ...	200
■ Mémento 4	Le citoyen et les médias	201

Biographies	202
Index	204
Table des cartes	206
Table des sigles	207

Sommaire des exercices avec les TICE

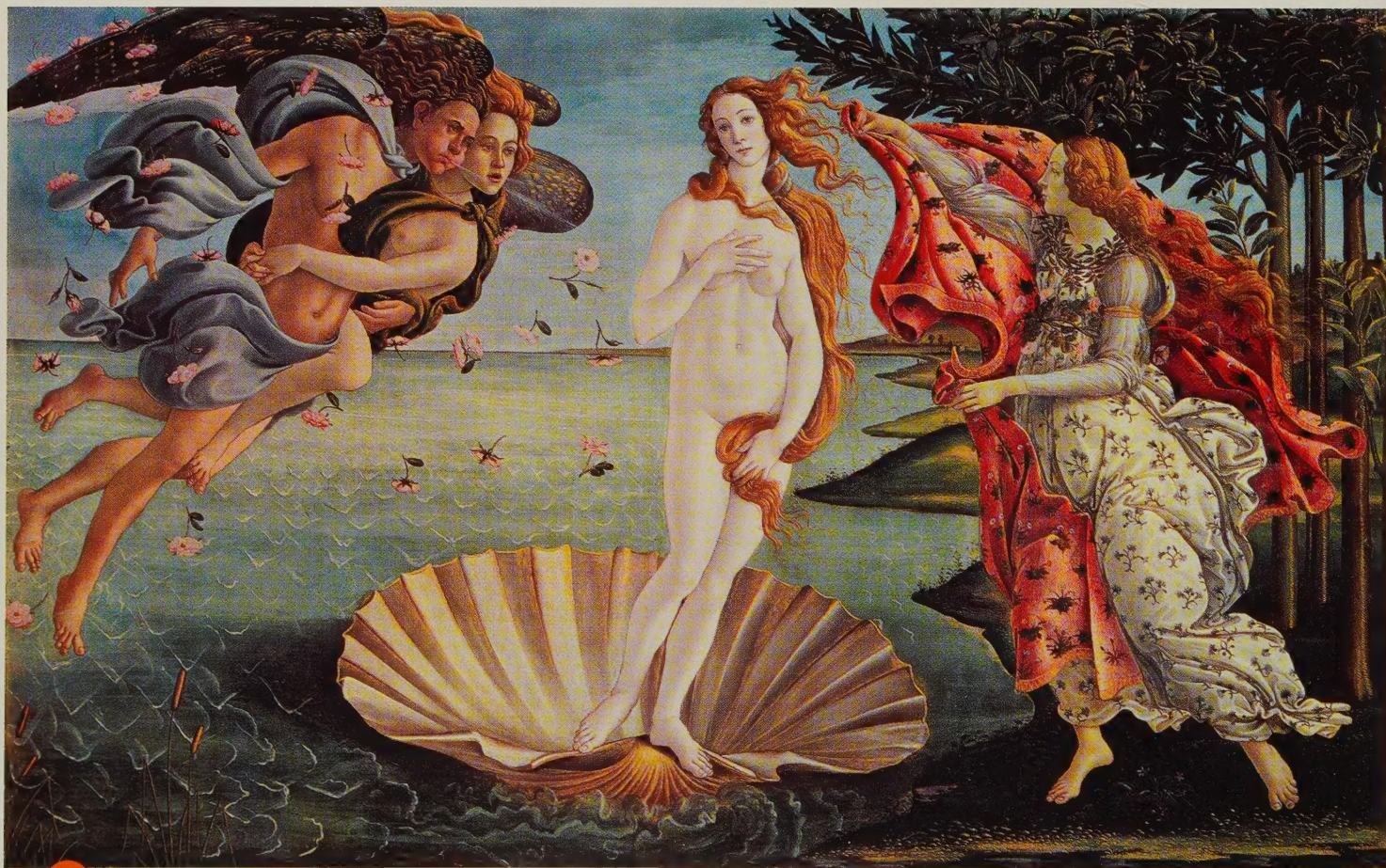
<i>La Joconde</i> , un tableau de la Renaissance détourné... ..	25
« L'âge d'or des cartes marines »	47
Histoire de l'esclavage	69
Les femmes dans la Révolution	91
Comparer des situations alimentaires	113
Pour ou contre l'exploitation des gaz de schiste ? ...	135
Étudier mon territoire proche à différentes échelles ..	157
Étudier le risque à l'échelle locale	179



1 Le château d'Écouen (Val d'Oise), construit entre 1538 et 1555, actuel musée national de la Renaissance.

À la fin du Moyen Âge, l'Europe connaît une nouvelle vitalité intellectuelle et artistique. Savants, artistes et écrivains rompent avec le modèle médiéval et s'intéressent aux œuvres de l'Antiquité grecque et romaine. Plus encore, une immense soif de savoir les stimule pour connaître l'homme et le monde qui l'entoure.

▶ Quels sont les grands domaines concernés par l'Humanisme et la Renaissance ? [1 à 3]



2 La Naissance de Vénus, Sandro Botticelli, vers 1485. Galerie des Offices, Florence.



3 *Saint Jérôme dans son cabinet de travail*, 1440-1442,
Jan van Eyck et atelier. Institute of Arts, Détroit (États-Unis).

1 La France et l'Europe au temps de François I^{er}



2 chronologie

XV^e siècle

1500

LETTRES ET ARTS	Vers 1478 Botticelli, <i>Le Printemps</i>	1496-1498 Dürer, <i>L'Apocalypse</i>	1503-1505 Vinci, <i>La Joconde</i>	1504 Raphaël, <i>Le Mariage de la Vierge</i>	1508-1511 Michel-Ange Fresques de Chapelle sixtine
SCIENCES ET TECHNIQUES	Vers 1450 Première Bible imprimée par Gutenberg			1504-1508 Montre portable par Peter Henlein	
RELIGION					

2



1550



Situation 1 Érasme et l'Europe

Comment Érasme renouvelle-t-il la vision politique de l'Europe au XVI^e siècle ?

1 **Érasme**, Hans Holbein le Jeune, 1523. National Gallery, Londres.



2 Érasme et l'Europe de la Paix

« La sanglante discorde qui divise les nations, les haines qui opposent Anglais, Allemands et Français lui semblent une absurdité : "Pourquoi ces noms stupides nous séparent-ils, puisque le nom de chrétien nous unit ?". Toutes ces dissidences au sein de l'Europe ne sont pour l'humaniste que des malentendus causés par une compréhension étroite et une culture insuffisante. [...] La mission de l'Européen est au contraire de toujours insister sur ce qui lie et ce qui unit les peuples, d'affirmer la prépondérance de l'européen sur le national, de l'humanité sur la patrie. [...] Chez Érasme, s'ébauche le postulat, non encore réalisé aujourd'hui, des États-Unis d'Europe groupés sous le signe d'une culture et d'une civilisation communes. Bien entendu Érasme sait que l'abolition de la violence et en particulier de la guerre "ce naufrage de toute bonne chose" est la condition préliminaire pour la réalisation des idées de concorde dont il est le champion. »

Stefan Zweig, *Érasme, Grandeur et décadence d'une idée*, Grasset, 1935.

3 Les voyages d'Érasme



4 Érasme et le prince idéal

« Le tyran administre son État par la violence, par la ruse et les moyens les plus perfides : il n'a en vue que son intérêt particulier. Le vrai roi s'inspire de la sagesse, de la raison, de la bienfaisance, il ne pense qu'au bien de l'État. [...] Le bon roi pense que la richesse des citoyens est la seule de nature à assurer sa propre richesse. [...] Un bon prince n'accepte jamais aucune guerre, excepté quand, après avoir tout tenté, il ne peut l'éviter par aucun moyen. [...] Que le Prince vraiment chrétien réfléchisse à la différence entre l'homme, né pour la paix et l'amour, et les bêtes sauvages, nées pour la rapine¹ et la guerre. »

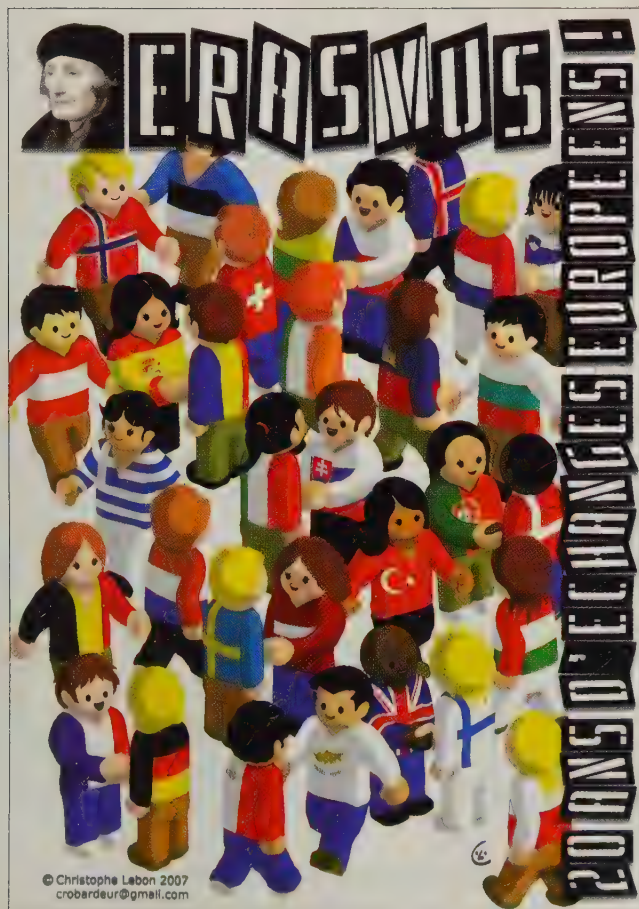
Érasme, *L'institution du prince chrétien*, 1516.

1. Le vol.



5 *Enfance de Charles Quint, une lecture d'Érasme en 1511*, E. Hamman, 1863. Musée d'Orsay, Paris.

6 Affiche des 20 ans du programme Erasmus, programme d'échanges pour les étudiants.



7 Lettre d'Érasme à un ami théologien

« Te voilà au fait du dévouement du personnage envers la patrie et le prince. Écoute maintenant avec quel dévouement il se consacre à ses enfants. [...] Dès leur prime adolescence, ils quittent la maison paternelle pour l'Italie ou la France: ainsi ils s'habituent aux langues et aux coutumes étrangères. C'est là comme une greffe intellectuelle qui les adoucit et les dépouille de leur naturel sauvage, s'ils en ont un. Car rien n'est plus quinteux¹ que ceux qui ont passé leur vie dans leur patrie: ils haïssent l'étranger et condamnent tout ce qui diffère de leurs rites indigènes. »

Érasme, *Lettre à Juan Vergara* (théologien), Fribourg, 13 décembre 1533.

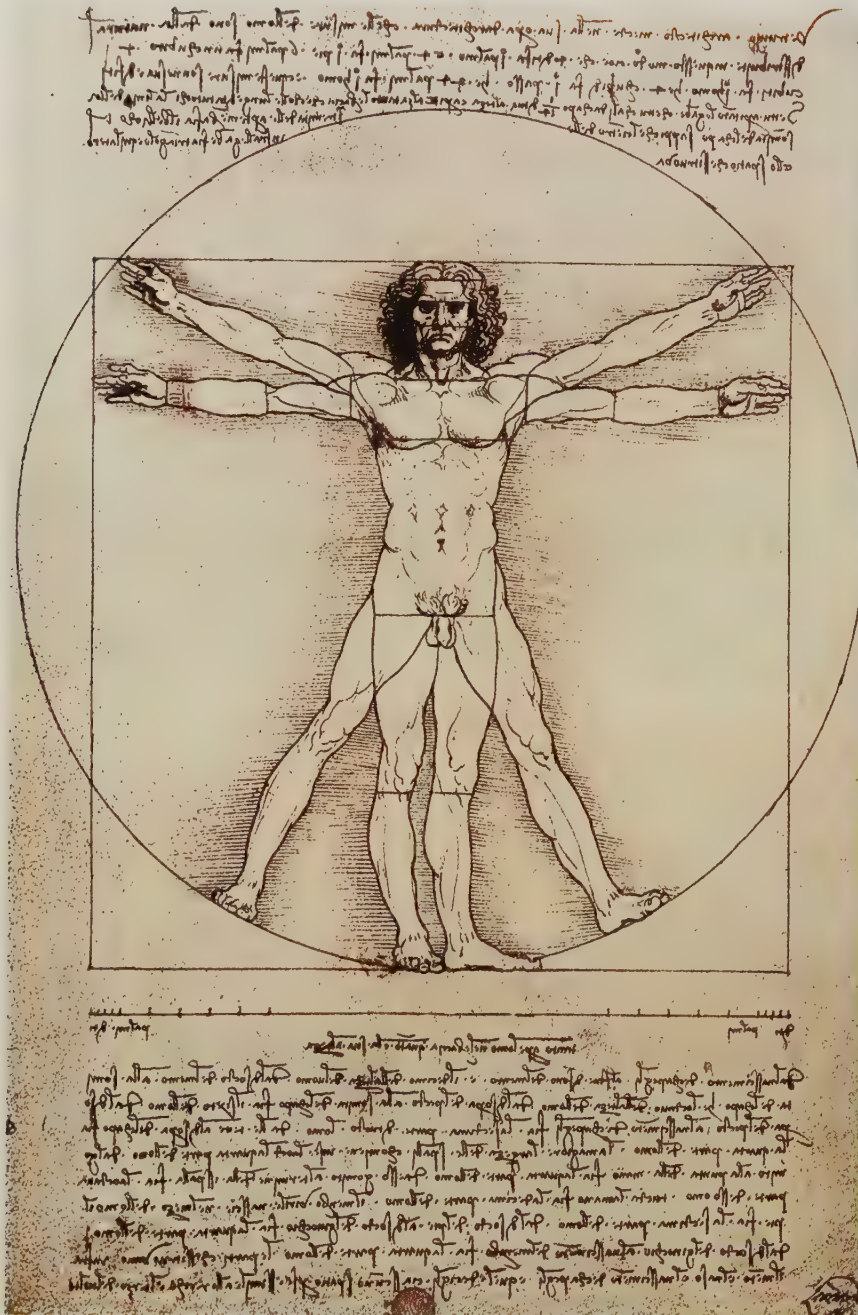
1. Acariâtre, revêche.

QUESTIONS

1. Pourquoi peut-on dire qu'Érasme est un humaniste européen ? **1, 2, 3, 5**
2. Quels reproches Érasme fait-il aux souverains européens ? Quelles solutions leur propose-t-il ? **2, 4**
3. En quoi Érasme est-il le promoteur d'un pacifisme en Europe ? **2, 4**
4. Pourquoi la filiation avec le programme Erasmus est-elle pertinente ? **1 à 6**
5. Pourquoi Érasme peut-il être un symbole pour la construction européenne ? **1 à 6**

Léonard de Vinci et la représentation du corps

■ En quoi la connaissance de l'homme prend-elle une place particulière dans l'œuvre de Léonard de Vinci ?



1

L'Homme de Vitruve,

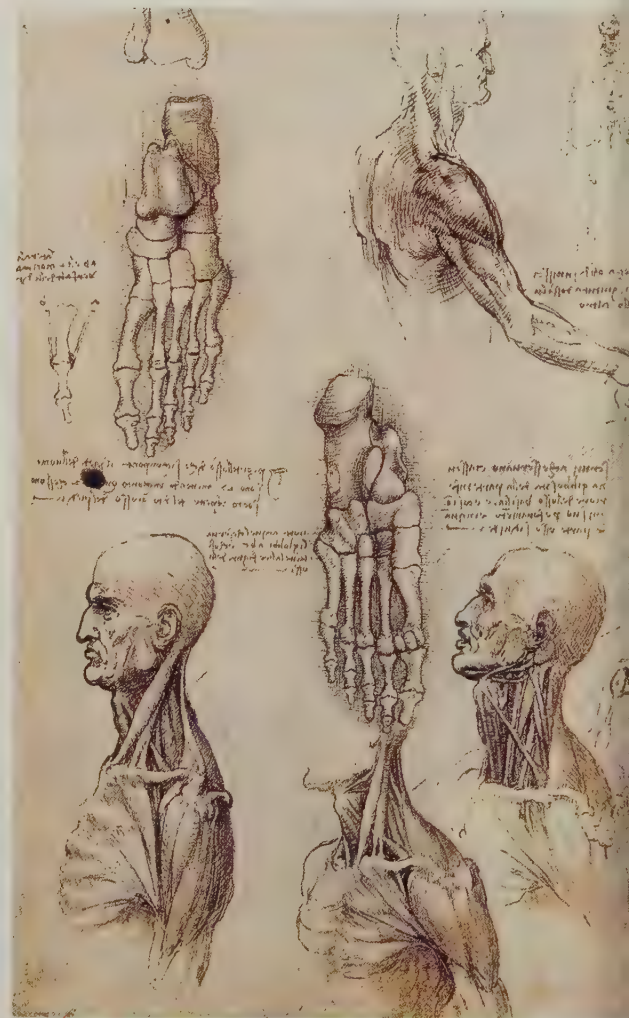
Léonard de Vinci, 1490. Galerie de l'Académie, Venise.

2

Léonard de Vinci analyse son œuvre

« J'ai voulu dompter le monde. Mais j'ai voulu aussi passionnément connaître et comprendre la nature humaine, savoir ce qu'il y avait à l'intérieur de nos corps. Pour cela, des nuits entières, j'ai disséqué des cadavres en bravant ainsi l'interdiction du pape. Rien ne me rebutait. Tout, pour moi, était sujet d'étude. La lumière, par exemple, pour le peintre que j'étais [...], que de recherches passionnantes ! [...] Ce que j'ai cherché finalement, à travers tous mes travaux, et particulièrement à travers ma peinture, ce que j'ai cherché toute ma vie, c'est à comprendre le mystère de la nature humaine. »

Léonard de Vinci, *Carnets*, XVI^e siècle.



3

Étude de l'épaule et du cou, Léonard de Vinci, 1509-1510. Collection royale, Windsor (Royaume-Uni).

4 Anatomie et peinture

« Il est nécessaire, pour rendre parfaitement les membres des nus dans les attitudes et les gestes qu'ils peuvent exécuter, que le peintre connaisse l'anatomie des nerfs, os, muscles et tendons, afin de savoir, pour chaque effort ou mouvement, quels tendons ou muscles l'ont causé, et ne faire paraître et grossir que ceux-là, et non tous à la fois, comme font ceux qui, pour paraître plus grands dessinateurs, composent des nus ligneux, sans grâce, semblables à des sacs de noix plutôt qu'à des formes humaines, ou encore à un faisceau de raves et non à un nu musclé. [...] »

Pour en acquérir une connaissance juste et complète, j'ai disséqué plus de dix cadavres, en détruisant tous les autres éléments, en enlevant jusqu'aux plus petites particules de la chair qui entourait ces veines, sans autre saignement que celui, tout imperceptible, des veines capillaires. Un seul cadavre ne durait pas assez longtemps; il fallait procéder avec plusieurs, par degrés, pour arriver à une connaissance complète. Ce que j'ai fait deux fois, pour vérifier les différences. »

Léonard de Vinci, *Traité de la peinture*, 1490-1517.



6 Étude de bras et de mains, Léonard de Vinci, 1500. Pinacothèque Ambrosiana, Milan.



5 La Dame à l'hermine, Léonard de Vinci, 1485.
Musée Czartoryski, Cracovie.

QUESTIONS

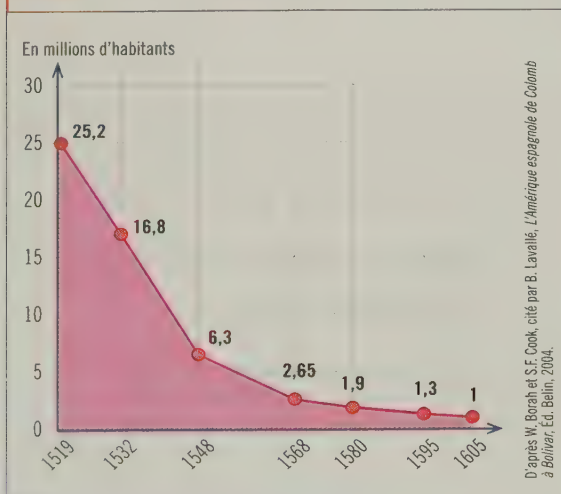
1. Comment Vinci fait-il pour mieux connaître l'anatomie humaine? 2, 4
2. Quel intérêt les études anatomiques présentent-elles pour le peintre? En quoi ses recherches peuvent-elles paraître scientifiques? 2, 3, 5, 6
3. En quoi la connaissance du corps humain dépasse-t-elle le seul domaine de la peinture? 1 à 6

■ Comment la confrontation entre l'Europe et le Nouveau Monde conduit-elle à s'interroger sur l'humanité en général ?



1 La conquête de l'Amérique par les Espagnols, gravure de Théodore de Bry extraite de *Tyrannies et cruautés des Espagnols*, 1598.

2 La population du Mexique central au XVI^e siècle



3 Le point de vue de Sepúlveda

« Les Indiens demandent, de par leur nature et dans leur propre intérêt, à être placés sous l'autorité des princes ou d'États civilisés et vertueux dont la puissance, la sagesse et les institutions leur apprendront une morale plus haute et un mode de vie plus digne. Comparez ces bienfaits dont jouissent les Espagnols – prudence, invention, magnanimité, tempérance, humanité et religion – avec ceux de ces hommes si médiocrement humains, dépourvus de toute science et de tout art, sans monument du passé autre que certaines peintures aux évocations imprécises. Ils n'ont pas de lois écrites, mais seulement des coutumes, des traditions barbares. Ils ignorent même le droit de propriété. [...] Comment douter que des peuples si peu civilisés, aussi barbares, souillés de tant d'impuretés, aient été justement conquis par un souverain aussi excellent, pieux et juste que l'était Ferdinand le Catholique et que l'est l'Empereur Charles, et par une nation aussi humaine, aussi riche de toutes sortes de vertus ? »

Juan Gines de Sepúlveda, *Des Causes d'une juste guerre contre les Indiens*, Séville, 1541 (réutilisé lors de la controverse en 1551).



Le point de vue de Las Casas

« Vous êtes en état de péché mortel. De quel droit avez-vous engagé une guerre atroce contre des gens qui vivaient pacifiquement dans leur pays ? Pourquoi les laissez-vous dans un tel état d'épuisement sans les nourrir suffisamment ? Car le travail excessif que vous exigez deux les accable et les tue. Ne sont-ils pas des hommes ? N'ont-ils pas une raison, une âme ? »

Toutes les nations du monde sont composées d'hommes : tous ont leur intellect, leur volonté et leur libre-arbitre, puisqu'ils sont faits à l'image de Dieu.

[...] La cause pour laquelle les chrétiens ont détruit une telle quantité d'âmes a été seulement qu'ils ont tenu pour leur dernière fin et but l'or, et de s'enrichir en peu de temps, et monter d'un saut à des états très grands, nullement convenables à leurs personnes. Et pour tout dire en un mot la cause de tout cela a été l'avarice et l'ambition qui les ont saisies, les pires qu'on puisse imaginer, face à ces terres si heureuses et si riches, à ces gens si humbles, si patients et faciles à subjuguer. »

Bartolomé de Las Casas,

Très brève relation de la destruction des Indes, 1542.



5

Bartolomé de Las Casas, fresque de Constantino Brumidi, 1876.
Musée du Capitole, Washington.

7

La controverse de Valladolid, une nouvelle façon de penser le monde

« Par-delà leurs différences, Las Casas comme Sepúlveda prétendent penser le monde et le statut des autres cultures. C'est sans doute là, dans ce prodigieux élargissement des horizons, l'une des retombées intellectuelles les plus décisives des découvertes. Elle surgit de la rencontre de la pensée médiévale universaliste et de la réalité concrète du globe et de ses peuples qui cessent dorénavant d'appartenir au monde de la fable, des romans et des chimères, fût-ce pour peupler charniers et cimetières. »

C. Bernand et S. Gruzinski, *Histoire du Nouveau Monde*, Fayard, 1991.

QUESTIONS

1. Comment la population indienne évolue-t-elle ? Comment l'expliquez-vous ? **1 à 3**
2. Quelle vision Sepúlveda a-t-il des Indiens ? Quel est le point de vue de Las Casas ? **3 à 7**
3. En quoi la controverse de Valladolid dépasse-t-elle la question des Indiens ? **6, 7**

BIBLIOTECA DEL NIÑO MEXICANO
FRAY BARTOLOME DE LAS CASAS
O LA PROTECCION DE LOS INDIOS



MAUCCI H. OS MÉXICO

6

Couverture d'un livre pour la jeunesse,
Mexique, 1900.

Comment se manifeste le foisonnement intellectuel, artistique et scientifique aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles ?

1 La grandeur des princes

« Que les princes fassent preuve de discernement, et que ce discernement soit au service du peuple, pas au leur : qu'ils comprennent vraiment que leur prestige propre, leur bonheur, leur richesse, leurs éclats se mesurent aux actes qui les rendent véritablement grands et supérieurs. Qu'ils aient envers leur nation, les sentiments d'un père pour sa famille. Qu'un roi mesure sa grandeur personnelle à la qualité de son administration, son bonheur aux bonheurs des siens, sa grandeur à la liberté de ses sujets, son opulence à l'opulence du peuple, sa prospérité à la prospérité qu'une paix perpétuelle assurera aux cités. »

Érasme, *Plaidoyer pour la paix* (1516), trad. Du latin par Ch. Labre, Arléa, 2005.

2 Les Indiens, des « barbares » ?

« À ceux qui prétendent que les Indiens sont des barbares, nous répondrons que ces gens ont des villages, des bourgs, des cités, des rois, des seigneurs et un ordre politique qui, en certains royaumes, est meilleur que le nôtre. [...] Ces peuples égalaient ou même surpassaient beaucoup de nations du monde réputées pour policées et raisonnables, et n'étaient pas inférieurs à aucune. Ainsi, ils égalaient les Grecs et les Romains, et même, en certaines de leurs coutumes, ils les dépassaient. Ils dépassaient aussi l'Angleterre, la France et certaines de nos régions d'Espagne. [...] Car la plupart de ces nations du monde, sinon toutes, furent bien plus perverses, irrationnelles, et dépravées, et firent montre de beaucoup moins de prudence et de sagacité dans leur façon de se gouverner et d'exercer les vertus morales. Nous-mêmes, nous fûmes pires, du temps de nos ancêtres et sur toute l'étendue de notre Espagne, par la barbarie de notre mode de vie et la dépravation de nos coutumes. »

Bartolomé de Las Casas, *Très brève relation de la destruction des Indes*, 1552.

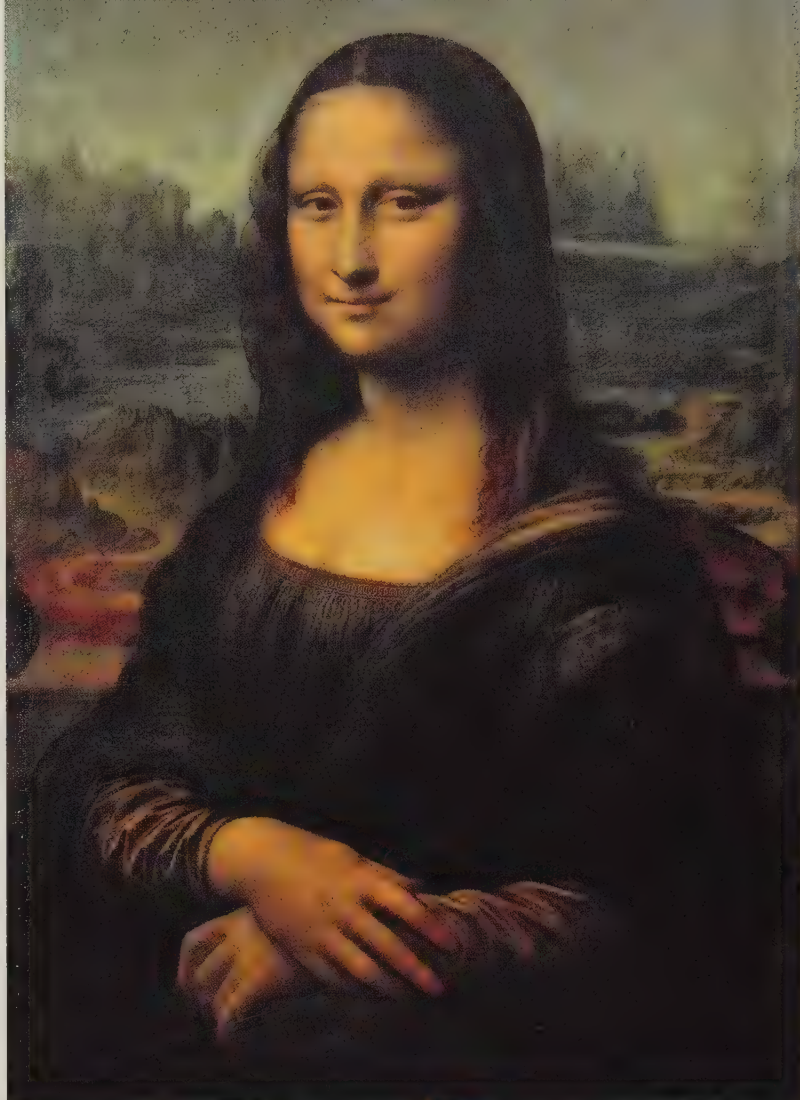


3 Frontispice (première page) d'un livre de chirurgie, Allemagne, 1559.

4 Exposition « La France 1500 », Paris (octobre 2010- janvier 2011)

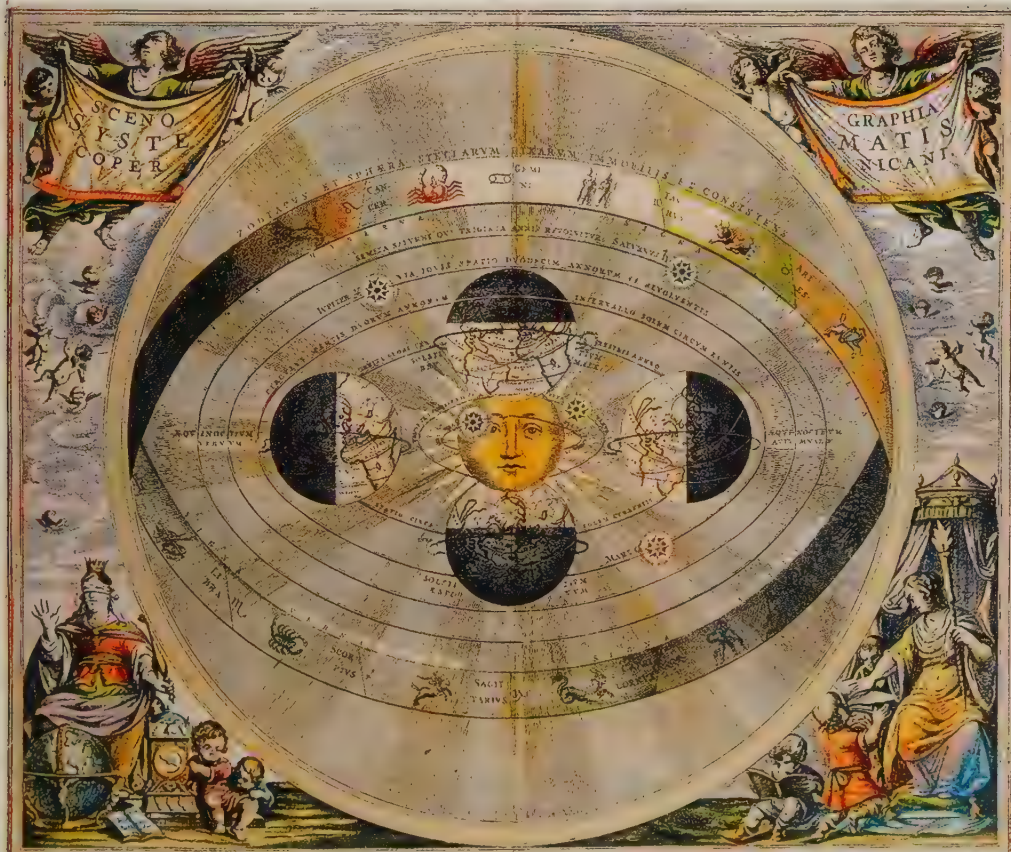
« La France de 1500 est-elle encore partie prenante du Moyen Âge ou a-t-elle déjà basculé dans la Renaissance ? C'est aux pièges de cette question trop simple que l'exposition "France 1500", présentée au Grand Palais à Paris, a voulu échapper. "Nous voulons dépasser les visions caricaturales d'un Moyen Âge qui céderait d'un coup la place à la Renaissance, explique Thierry Crépin-Leblond, l'un des commissaires de l'exposition. Montrer qu'entre les années 1480 et 1520, la France est un pays qui bouge, un immense carrefour sous influences multiples, flamandes comme italiennes." C'est [...] une France en transition, mais non en jachère, où l'on aime juxtaposer les styles. On y rencontre aussi bien du gothique flamboyant que des influences déjà "Renaissance" : marbres venus d'Italie, décors à colonnes, réemplois de motifs et thèmes antiques, comme celui du triomphe romain décliné selon les codes de la dévotion chrétienne. [...] L'une des principales réussites de l'exposition est en revanche de donner à voir la diversité des formes d'art que les artistes investissent : peinture et sculpture, bien sûr, mais aussi art du vitrail, qui connaît alors un apogée, orfèvrerie, mobilier. »

Élodie Maurot, *La Croix.com*, 27 octobre 2010.



5 Le système de Copernic : l'héliocentrisme.

Atlas céleste d'Andreas Cellarius, 1660. BnF, Paris.



6 La Joconde, portrait de Lisa Gherardini, épouse de Francesco del Giocondo dite « Mona Lisa la Gioconda », Léonard de Vinci, env. 1503-1506. Musée du Louvre, Paris.

QUESTIONS

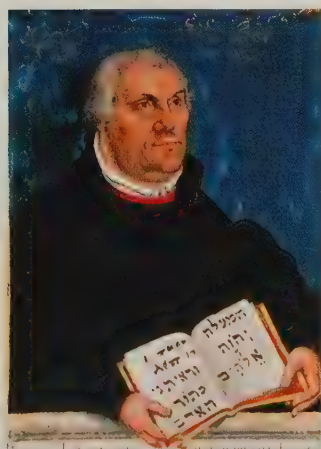
1. Sur quoi s'interrogent Érasme et Las Casas ? Quelles réponses apportent-ils ? **1, 2**
2. Quels sont les autres centres d'intérêt des humanistes ? **3, 5**
3. Quels sont les domaines touchés par la Renaissance ? **4, 6**
4. Pourquoi peut-on dire que l'Humanisme et la Renaissance sont des mouvements européens ? **1 à 6 et 2 p. 9**



1 • Portrait de Gutenberg, ^{xv}^e siècle. BnF, Paris.



2 • L'étude de l'anatomie, André Vésale, *Tabulae Anatomicae*, 1538. Bibliothèque de l'ancienne faculté de Médecine, Paris.



3 • Portrait de Luther avec sa Bible en hébreu, Cranach le Jeune, 1561. Bibliothèque de Bavière, Munich.

1 Les humanistes fondent la République des Lettres

► Les intellectuels et les savants renouent avec les grands textes de l'Antiquité qu'ils étudient très précisément. Ils voyagent dans toute l'Europe où ils sont accueillis par certains princes, qui sont aussi leurs **mécènes**. Ils explorent leurs collections et leurs bibliothèques et constituent un savoir **érudit**. Ils cultivent l'amitié entre gens **lettrés** dans tout l'Occident grâce à une abondante correspondance par lettres : un vaste réseau de relation entre **humanistes** se développe alors. Il naît ainsi une véritable **République des Lettres** dont **Érasme**, le « prince des humanistes », est un des plus célèbres représentants.

► Érasme affirme : « On ne naît pas homme, on le devient ». Pour lui comme pour d'autres humanistes, c'est grâce à l'éducation que l'homme peut développer ses capacités. De multiples écoles et collèges humanistes ouvrent alors leurs portes. Rejetant l'enseignement traditionnel, ces établissements, qui proposent des études centrées sur l'apprentissage des langues et l'expérimentation, permettent la diffusion des idées humanistes.

► La propagation de ces idées est facilitée par le développement de l'**imprimerie**. Cette invention gagne toute l'Europe, à partir de 1455, date de la première Bible imprimée par **Gutenberg**. Très rapidement, des ateliers s'installent dans de nombreuses villes. On estime à 20 millions le nombre d'exemplaires imprimés au ^{xv}^e siècle et à 200 millions au ^{xvi}^e siècle.

2 Des progrès scientifiques et des réformes religieuses

► Le ^{xvi}^e siècle est aussi marqué par de nombreux progrès scientifiques, qui résultent des observations et des expériences des humanistes. Grâce à André Vésale, une connaissance plus élaborée du corps humain permet d'améliorer la médecine. En 1543, **Nicolas Copernic** reprend la théorie du Grec Ptolémée et démontre que la Terre tourne autour du Soleil : c'est l'**héliocentrisme**. Luca Pacioli redécouvre les travaux des mathématiciens de l'Antiquité, et jette les bases de nouvelles avancées. On invente des instruments de navigation et on améliore la cartographie.

► Ces découvertes entretiennent une vision optimiste de l'homme, résumée par ces mots d'un humaniste italien : « Quel miracle que l'homme ! ». Pourtant, les Espagnols réduisent les Indiens d'Amérique en esclavage malgré toutes les lois prises depuis 1512 par **Charles Quint** pour les protéger. L'empereur décide alors d'organiser un débat où s'affrontent les idées du dominicain **Las Casas** et du jésuite **Sepúlveda** mais cette controverse dite « de Valladolid » (1550-1551) s'achève sans légitimer l'égalité ni refuser l'infériorité des sociétés indigènes.

► Les humanistes s'intéressent également aux idées religieuses. Certains se passionnent pour la **Réforme**, issue des idées de Luther et Calvin, qui fonde la religion **protestante**. D'autres prennent parti pour la religion catholique qui conçoit une **Contre-Réforme**. Dès lors, une profonde division religieuse s'installe en l'Europe à la fin du ^{xvi}^e siècle. Certains humanistes essaient de promouvoir la paix, l'égalité et la tolérance, alors que les puissants se déchirent pour contrôler l'Europe. Charles Quint, par exemple, règne sans partage sur une partie importante de l'Europe et le développement d'une **diplomatie** moderne ne permet pas toujours d'apaiser les tensions.



La Vision de saint Augustin, Vittore Carpaccio, 1502-1507.
Scuola San Giorgio, Venise.

Quelles connaissances du chapitre retrouvez-vous dans ce document ?

Mots-clés

Artiste pluridisciplinaire : personne qui a des compétences dans plusieurs domaines artistiques (peinture, sculpture, architecture. ...).

Contre-Réforme : réponse catholique à la Réforme protestante ; elle consiste dans une rénovation de l'Église (notamment par une amélioration du clergé) dont elle réaffirme les valeurs fondamentales.

Diplomatie : négociation entre personnes, groupes ou nations permettant de régler un problème sans violence.

Érudit : personne qui détient un savoir approfondi dans un grand nombre de domaines.

Héliocentrisme : théorie selon laquelle la Terre tourne autour du Soleil.

Humanisme : mouvement intellectuel des ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles qui rompt avec le Moyen Âge ; il s'inspire de l'Antiquité, tout en se montrant critique à son égard, et se consacre à l'étude de l'homme et de la nature.

Imprimerie : technique de reproduction des textes utilisant les caractères mobiles.

Lettrés : personnes qui ont des lettres, de la culture, du savoir.

Mécène : individu qui soutient financièrement les artistes, les savants et les écrivains.

Peinture à l'huile : technique qui consiste à broyer des poudres minérales de couleur et à les mélanger avec de l'huile de lin afin d'apporter plus d'éclat aux couleurs.

Perspective : technique qui consiste à créer l'illusion de la profondeur sur une surface plane.

Protestant : personne qui appartient à l'une des églises réformées.

Réforme : mouvement religieux qui répond à la volonté d'améliorer l'Église et aboutit à la division de la chrétienté entre catholiques et protestants (réformés).

Renaissance : mouvement artistique des ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles, fondé sur la redécouverte de l'Antiquité, tout en utilisant des techniques nouvelles pour créer des œuvres.

République des Lettres : expression qui désigne les réseaux de correspondances ou de rencontres (collèges, universités. ...) entre les lettrés.



4 • *David*, sculpture de Michel-Ange, marbre (h. 4,34 m), 1501-1504. Académie du dessin, Florence.



5 • *Autoportrait de Léonard de Vinci*, 1513. Bibliothèque royale, Turin.

3 La Renaissance : de l'Italie à l'Europe entière

► La **Renaissance** puise ses racines en Italie. Des conditions économiques favorables ont permis aux villes italiennes de s'enrichir. Les commandes d'œuvres d'art se multiplient, émanant des princes et des notables. C'est d'abord à Florence que la Renaissance s'épanouit, grâce au mécénat de la famille de Médicis, puis à Rome, au Vatican, à Milan et dans toute la Péninsule italienne.

► De même que le mouvement humaniste, elle se diffuse dans l'Europe entière grâce aux mécènes et aux artistes qui voyagent beaucoup. Un second foyer culturel apparaît en Europe du Nord où des artistes comme Jan Van Eyck ou Pieter Bruegel l'Ancien réalisent une synthèse entre la Renaissance italienne et les sensibilités flamandes. La Renaissance touche également les pays de l'Est. En revanche, le peintre Albrecht Dürer fait figure d'exception en terres germaniques où le modèle médiéval reste dominant.

► En France, le roi François 1^{er} importe la Renaissance à son retour des guerres d'Italie, au début du XVI^e siècle. Il lance un grand programme d'agrandissements ou de constructions de châteaux, en Île-de-France et dans le val de Loire, comme à Blois, Chenonceau ou Chambord. Il fait appel aux services de **Léonard de Vinci** (1452-1519), qui s'installe au château du Clos Lucé, à Amboise. Ces édifices font la synthèse des éléments décoratifs de l'Italie et des édifices hérités de la période médiévale. Une école dite « de Fontainebleau », encouragée par la Cour, accueille des artistes italiens et influence les artistes français.

4 Un modèle antique repensé avec des techniques nouvelles

► Partout en Europe, les artistes de la Renaissance rejettent le modèle du Moyen Âge pour redécouvrir l'Antiquité aux travers des ruines, des sculptures ou des bâtiments anciens. Plus que l'imitation, ils cherchent à mieux connaître les œuvres du passé pour les dépasser en y appliquant des techniques nouvelles - comme la **peinture à l'huile** ou la **perspective** - et les préoccupations humanistes qui s'interrogent sur l'homme et sa place dans le monde.

► La peinture est un des grands domaines concernés par la Renaissance, comme le montrent les œuvres de **Botticelli**, Léonard de Vinci ou Raphaël. Certains thèmes reviennent souvent : l'Antiquité (*L'École d'Athènes* de Raphaël, 1509-1511), le personnage de Vénus (*La Vénus d'Urbino* de Titien, 1538) ou la religion (*La Vierge, l'Enfant Jésus et sainte Anne* de Léonard de Vinci, 1508-1510). L'art du portrait, avec Van Eyck (*Les Époux Arnolfini*, 1434) et l'art des paysages minutieux et lumineux, avec Bruegel l'Ancien (*Les Chasseurs dans la neige*, 1565) prennent leur essor, surtout en Europe du Nord. C'est une profonde rupture avec le style et les sujets de la peinture religieuse du siècle précédent.

► Au-delà de la peinture, tous les arts sont touchés par la Renaissance. Michel-Ange (1475-1564) maîtrise aussi bien la peinture lorsqu'il réalise les plafonds de la chapelle Sixtine (1508-1512) que la sculpture avec la statue de David (1501-1504) ou l'architecture avec le plan de la place du Capitole à Rome. Il symbolise ainsi l'**artiste pluridisciplinaire** de cette période. Léonard de Vinci, lui, peut être qualifié de « génie universel » car il ajoute à cette maîtrise artistique des connaissances scientifiques et techniques dans de nombreux domaines.



L'École d'Athènes, fresque de Raphaël, 1509. Chambre de la Signature, musées du Vatican.

Quelles connaissances du chapitre retrouvez-vous dans ce document ?

Retenir autrement

HUMANISME

MOUVEMENT CULTUREL ET SAVANT

DOMAINES

- Lettres
- Philosophie
- Sciences

IDÉES

- Redécouverte des textes antiques
- L'homme au centre des préoccupations

REPRÉSENTANTS

- Léonard de Vinci
- Érasme
- Nicolas Copernic
- François Rabelais

RENAISSANCE

MOUVEMENT ARTISTIQUE

DOMAINES

- Peinture
- Sculpture
- Architecture...

IDÉES

- Inspiration des œuvres de l'Antiquité
- Amélioration des techniques

REPRÉSENTANTS

- Jan Van Eyck
- Léonard de Vinci
- Michel-Ange

RÉFORME

MOUVEMENT RELIGIEUX

DOMAINES

- Religion

IDÉES

- Apparition du protestantisme
- Retour aux écritures saintes

REPRÉSENTANTS

- Martin Luther
- Jean Calvin

■ CAPACITÉ Étudier des personnages

1 • MÉTHODE

① Présenter le document

Nature (affiche, photographie, dessin) ; références (date, origine, destinataire) ; type de scène représentée (autoportrait, portrait, scène intérieure...).

② Décrire les personnages

Nombre, sexe, taille, vêtements, accessoires, gestes.

③ Interpréter leur représentation

Contexte de la création (œuvre de commande, projet artistique personnel), position dans l'œuvre (présence avantagée ou non), message transmis par l'artiste.

2 • DOCUMENT COMMENTÉ



Les Ambassadeurs,
Hans Holbein le Jeune,
1533. National Gallery,
Londres.

3 • ÉTUDE RÉDIGÉE

■ Présentation

Ce tableau, réalisé par Hans Holbein le Jeune en 1533, représente deux ambassadeurs de François 1^{er} en Angleterre, Jean de Dinteville et Georges de Selve. C'est une scène privée d'intérieur.

■ Description

Coiffé d'un béret piqué d'une broche et richement vêtu d'un manteau à col de fourrure, Jean de Dinteville, porte une épée au côté gauche et, dans sa main droite, une dague dans un fourreau. Coiffé d'un bonnet carré noir, portant le col blanc de l'ecclésiastique et tenant dans sa main droite une paire de gants, Georges de Selve paraît plus sobrement vêtu mais son long manteau sombre est richement doublé de fourrure. Les deux hommes posent de part et d'autre d'une étagère double devant un rideau vert. L'étagère contient des objets qui font référence au quadrivium de l'éducation humaniste : arithmétique, géométrie et astronomie, musique. Le globe céleste représente les découvertes astronomiques de la période ; le torquetum est un instrument de mesure qui sert à déterminer la position des corps célestes. Les différents cadrans sont utilisés pour calculer l'heure. Le globe terrestre évoque les Grandes Découvertes. Le luth posé à côté des flûtes et des étuis représente la musique ; ouvert sur un hymne en allemand traduit par Luther, le livre de musique à côté du luth représente la tolérance religieuse de Georges de Selve, favorable à une réforme de l'Église.

■ Interprétation

Le peintre met en valeur dans ce tableau tous les aspects de l'érudition humaniste du xvi^e siècle et les grandes interrogations scientifiques, philosophiques, politiques ou religieuses qui traversent le siècle. Au premier plan, l'anamorphose du crâne rappelle la fragilité de l'homme et son interrogation face à la mort.

4 • APPLICATION



1 Présentez le document

Qui sont les deux personnages représentés ? De quel type de scène s'agit-il ?

2 Décrivez les personnages

Comment sont-ils habillés ? Que fait le personnage au premier plan ? Qu'utilise-t-il pour le faire ? Que fait celui de droite ?

3 Interprétez leur représentation

Quelle position occupent les personnages dans l'œuvre ? L'un a-t-il une place plus importante que l'autre ? Quel domaine scientifique est mis en avant ? Comment le peintre présente-t-il les humanistes ?

Le mathématicien Fra Luca Pacioli,
Jacopo de Barbari, 1495. Musée de Capodimonte,
Naples.

1 • TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1 Connaître les acteurs

- 1 Qui n'est pas un peintre de la Renaissance ?
(A) Botticelli (B) Michel-Ange (C) Picasso (D) Raphaël
- 2 Qui n'est pas un humaniste de la Renaissance ?
(A) Copernic (B) Érasme (C) Rabelais (D) Voltaire
- 3 Qui n'est pas impliqué dans la controverse de Valladolid ?
(A) Érasme (B) Las Casas (C) Sepúlveda
- 4 Quel roi règne en France à partir de 1515 ?
(A) Clovis (B) François I^{er} (C) Louis XIV (D) Napoléon

2 Connaître le vocabulaire

- Associez chaque mot à sa définition.
- | | |
|--|-----------------|
| Détenteur d'un savoir approfondi dans un grand nombre de domaines. ① | (A) Humanisme |
| Mouvement intellectuel des xv ^e et xvi ^e siècles qui rompt avec le Moyen Âge. ② | (B) Mécène |
| Mouvement artistique des xv ^e et xvi ^e siècles fondé sur la redécouverte de l'Antiquité. ③ | (C) Renaissance |
| Soutien financier des artistes, savants et écrivains. ④ | (D) Érudit |

3 Exercer sa mémoire

- Associez chaque auteur à son œuvre.

Botticelli ①	(A) <i>Très Brève Relation de la destruction des Indes</i>
Érasme ②	(B) <i>La Naissance de Vénus</i>
Hans Holbein le Jeune ③	(C) <i>Les Ambassadeurs</i>
Las Casas ④	(D) <i>L'Éloge de la Folie</i>
Léonard de Vinci ⑤	(E) <i>L'Homme de Vitruve</i>

4 Exercer un jugement

- Dites si ces affirmations sont vraies ou fausses :

- ① L'Humanisme touche toute l'Europe.
- ② La Renaissance débute en Italie.
- ③ Les artistes de la Renaissance rejettent le modèle antique.
- ④ Il y a peu de progrès scientifiques lors de la Renaissance.
- ⑤ Les rois et les reines sont souvent des mécènes.
- ⑥ Érasme refuse de parcourir l'Europe.
- ⑦ Les Espagnols protègent les Indiens d'Amérique.
- ⑧ Léonard de Vinci connaît mal l'anatomie humaine.

2 • EXERCEZ-VOUS



Étudier un personnage

- 1 À quel domaine scientifique s'intéresse le personnage représenté ?
- 2 Quels objets symbolisent ce domaine ?
- 3 En quoi cette œuvre représente-t-elle le travail et les savoirs acquis par les humanistes au xvi^e siècle ?

Nicolas Kratzer l'Astronome,
Hans Holbein le Jeune, 1528. Musée du Louvre, Paris.

- 1 Quel personnage est représenté sur cette affiche ? De quelle image du chapitre s'inspire-t-elle ?
- 2 À quelle occasion cette affiche a-t-elle été créée ? Pourquoi ce personnage a-t-il été choisi ?
- 3 Dans quels domaines ce personnage s'est-il illustré ? Comment ces domaines sont-ils représentés sur l'affiche ?



Affiche pour l'exposition
« Léonard de Vinci, projets,
carnets, machines »
à la Cité des Sciences, 2012.

EXERCEZ-VOUS AVEC LES TICE

La Joconde, un tableau de la Renaissance détourné

- 1 Trouvez, à l'aide de votre moteur de recherche sur Internet, des détournements de *La Joconde*, le tableau de Léonard de Vinci.
- 2 Notez les références précises des sites intéressants dans un fichier de traitement de texte.
- 3 Enregistrez et renommez les images (pour identifier chacune) dans un dossier dédié.
- 4 Utilisez un logiciel permettant de réaliser un diaporama. Créez pour chaque image une diapositive où vous écrirez, dans une zone de texte, le nom de l'artiste et la date de l'œuvre.
- 5 Commentez les images détournées (intérêt, originalité, message).



Quand le livre fait sa révolution...

Comment l'imprimerie a-t-elle permis la diffusion de nouvelles idées en Europe ?



1 Un moine copiste, manuscrit du XIV^e siècle.

2 L'invention du caractère mobile par Gutenberg

« Le coup de génie de Gutenberg résidait assurément dans l'invention des caractères mobiles, c'est-à-dire dans l'idée que lui-même ou quelque proche put avoir de décomposer la page en autant de petits parallélépipèdes de hauteur et d'épaisseur identiques que celle-ci comptait de signes typographiques et d'espaces blancs. Restait alors à réaliser ces séries de caractères. »

L'Histoire n° 247, octobre 2000.

3 Un atelier d'imprimerie au XVI^e siècle.

Musée des Beaux-Arts, Dôle.

- 1.** Livraison de feuilles blanches
- 2.** Assemblage de caractères mobiles en métal et composition des formes par les typographes
- 3.** Encre des caractères sur les formes à l'aide de tampons encreurs
- 4.** Pressage de chaque plaque sur une feuille de papier à l'aide d'une presse à vis
- 5.** Séchage des feuilles imprimées
- 6.** Relecture des pages
- 7.** Mise en paquet des feuilles imprimées pour livraison





- 4** La bibliothèque humaniste de Sélestat, inscrite au registre « Mémoire du monde » de l'Unesco en 2011. Peu avant sa mort en 1547, l'humaniste Beatus Rhenanus a légué sa bibliothèque personnelle à sa ville natale. Elle se composait alors de 423 volumes contenant 1 287 œuvres imprimées, ainsi que 41 manuscrits.

5 Les foyers de diffusion de l'imprimerie en Europe



6 Le livre, outil de transmission des idées humanistes

« L'humaniste est d'abord un curieux, du monde, de la nature, de lui-même et de ce qu'il peut inventer, construire, créer. Grâce à l'imprimerie qui substitue le livre aux manuscrits lentement copiés, il se produit une inflation de choses à lire, à voir, à connaître. Quand paraît à Mayence en 1455 la célèbre Bible à 42 lignes, la difficulté technique posée par l'usage des caractères mobiles disparaît et l'Occident, disposant désormais de ce qu'il appelle un "art divin", peut se nourrir de millions de livres imprimés, de reproductions d'œuvres d'art, de canards (feuilles volantes racontant surtout les faits divers), de libelles¹, de placards (affiches). Entre 1450 et 1500, on évalue à plus de 30 000 titres les publications sorties des presses européennes, et à plus de 15 millions le nombre d'exemplaires. Quant aux imprimeurs, ce sont souvent des humanistes et leurs ateliers sont des lieux de réflexion et de travail. C'est le cas d'Alde Manuce à Venise ou Josse Bade et Robert Estienne en France. Ce dernier rédige et publie d'ailleurs le premier dictionnaire latin-français de qualité. Si le livre fut le véhicule le plus important des idées de l'humanisme, c'est qu'il permit aussi des relations permanentes entre les hommes. »

S. Houdard, *Textes et Documents pour la Classe* n° 730
février 1997

1. Court texte à caractère satirique ou diffamatoire.

Questions

- Comment les livres sont-ils reproduits avant Gutenberg ? **1**
- Quels changements Gutenberg apporte-t-il dans la reproduction des livres ? **2, 3, et 1** p. 18
- Quelles conséquences ces changements ont-ils sur la diffusion des écrits en Europe ? **4 à 6, et 2** p. 9
- Pourquoi l'imprimerie participe-t-elle à l'expansion des idées humanistes ? **5 et 6**



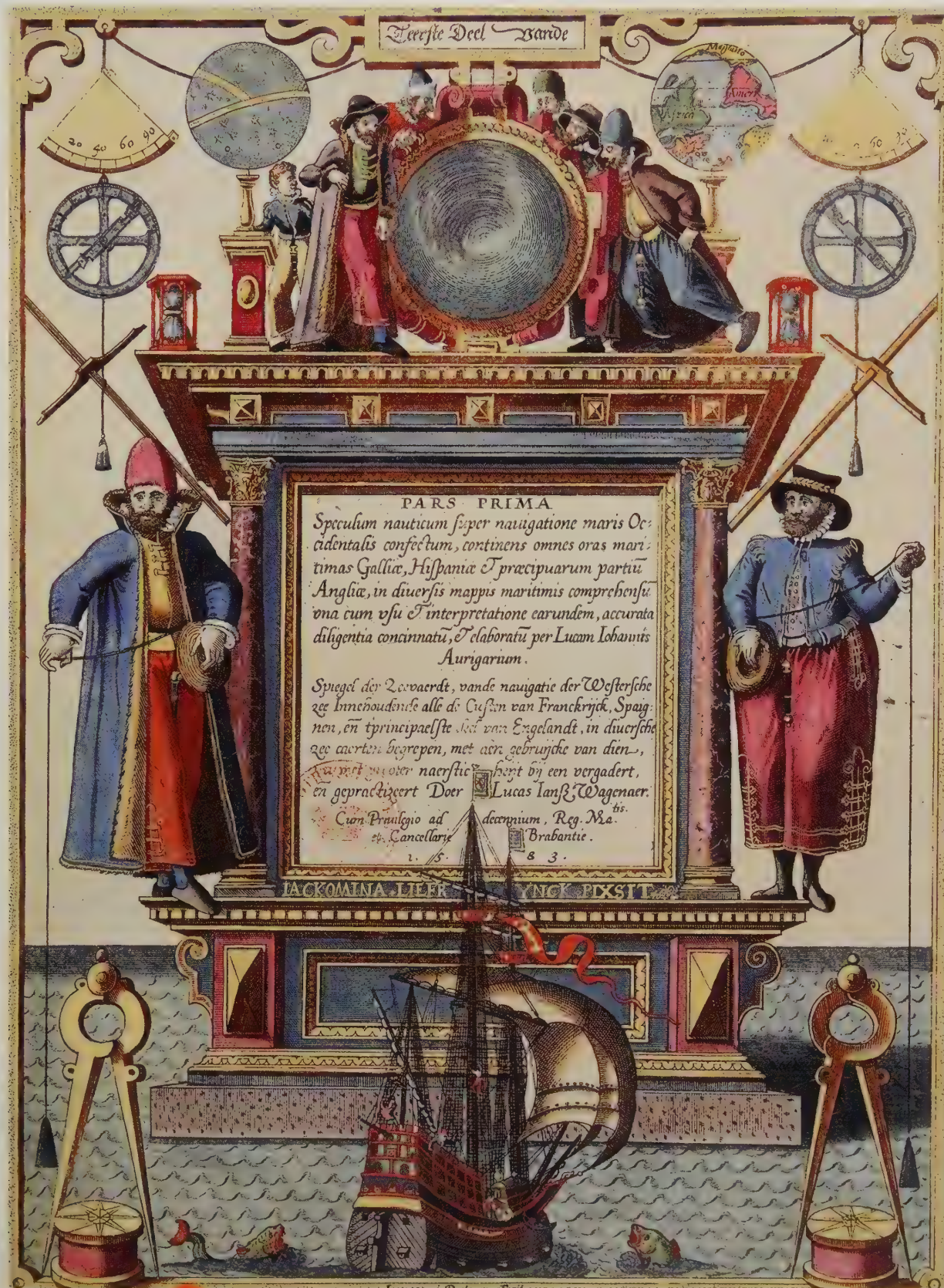
1 Mappemonde à projection conique illustrant la *Cosmographie* du géographe Ptolémée (90-168). Édition en latin de J. d'Angelo, Florence, vers 1465-1470. BnF, Paris.

Du ^{xv}e au ^{xviii}e siècle, les Européens entreprennent des aventures maritimes au long cours. Exploration des côtes africaines et de l'océan Indien, traversée de l'Atlantique, recherche du continent austral et exploration du Pacifique sont autant d'aventures individuelles et collectives qui permettent la découverte de nouveaux territoires et la mise en relation de sociétés diverses.

Quelles sont les découvertes techniques et géographiques des Européens aux ^{xv}e et ^{xvi}e siècles ? [1 à 3]



2 Planisphère-portulan peint sur parchemin par le Normand Pierre Desceliers pour Henri II, roi de France, en 1550. British Library, Londres.



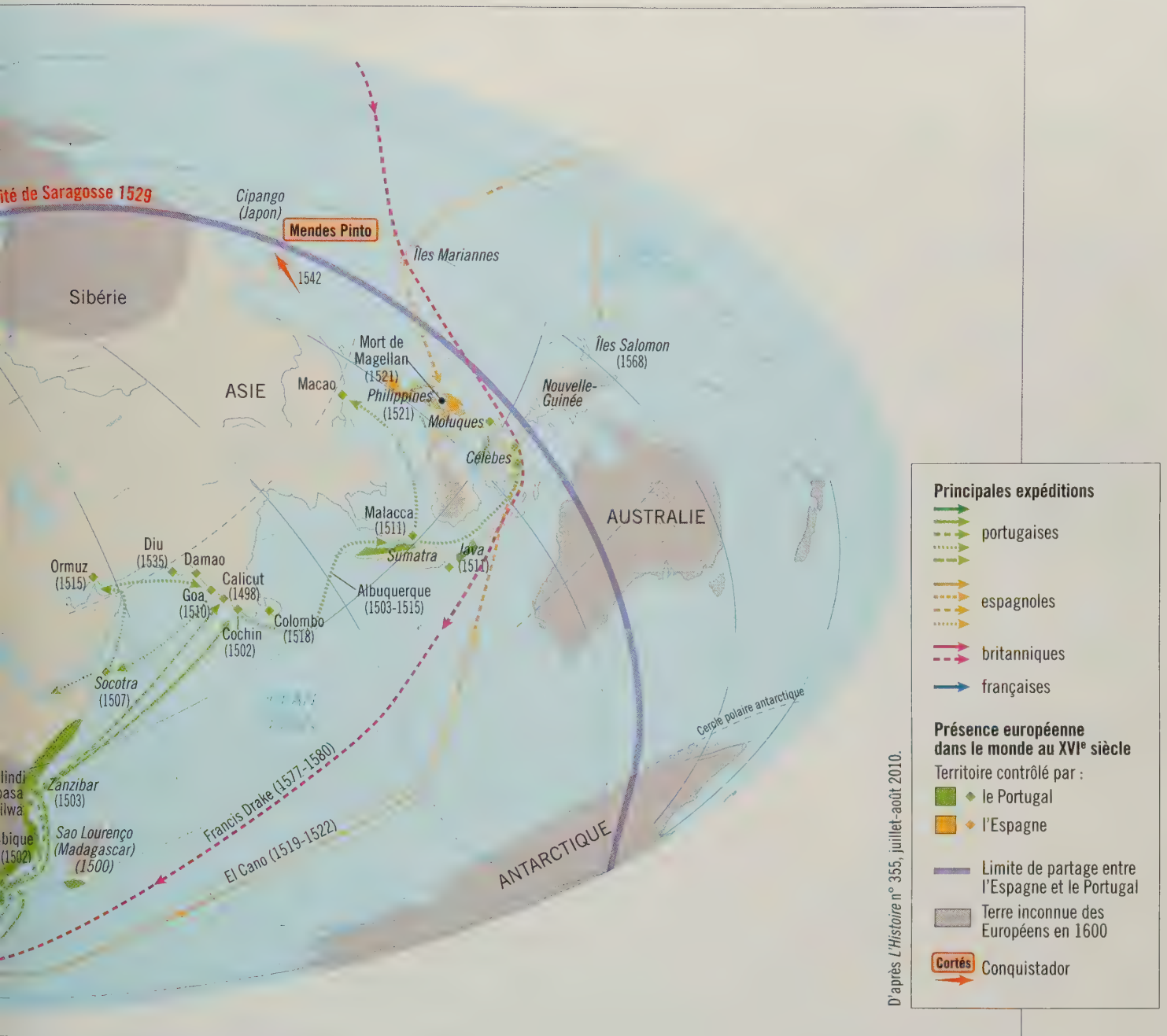
3 Frontispice (page d'ouverture) de l'*Atlas nautique* de L. J. Waghenar, Leyde, 1586. La gravure, de J. Liefrynck, montre les principaux instruments de navigation en usage sur les navires hollandais. BnF, Paris.

1 Les Européens à la découverte du monde (xv^e et xvi^e siècles)



2 chronologie





XVII^e siècle 1700 XVIII^e siècle 1800

1642-1644
Tasman découvre la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande

1766-1768
Tour du monde de Bougainville

1785-1788
Expédition de La Pérouse dans le Pacifique

1768-1779
Cook explore le Pacifique

Portugais Espagnols Néerlandais Britanniques Français

Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique (1492-1504)

■ Pourquoi la découverte de l'Amérique constitue-t-elle une étape importante de l'expansion européenne ?



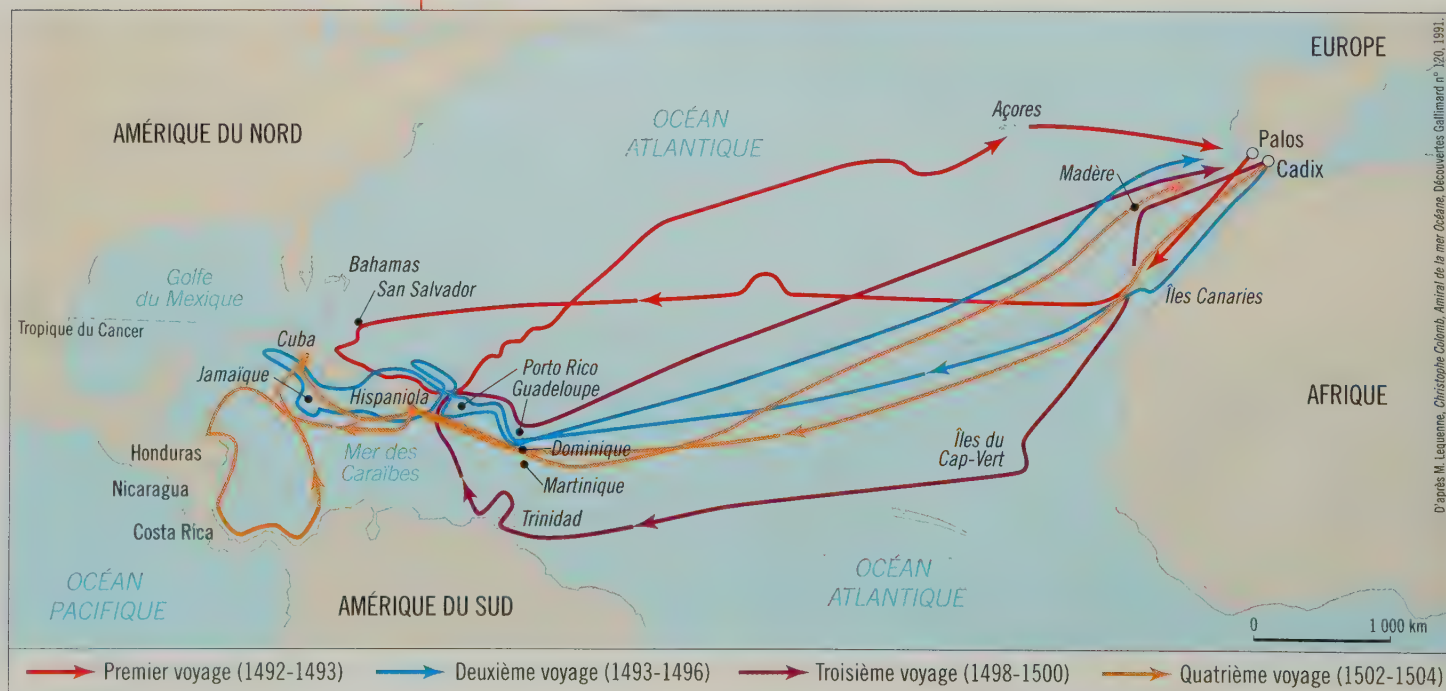
1 L'adieu de Christophe Colomb aux souverains espagnols Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, gravure de Théodore de Bry, *Grands Voyages, America Pars Quarta*, Francfort, 1594. BnF, Paris.

2 Lettre de Christophe Colomb à Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille

« Très Chrétiens, Très Hauts, Très Excellents et Très Puissants Princes, Roi et Reine des Espagnes et des îles de la mer, Nos Seigneurs, en la présente année 1492, comme j'avais informé Vos Altesses des pays de l'Inde et d'un prince qui est appelé Grand Khan, et vous avais dit comment, maintes fois, lui et ses prédécesseurs avaient fait demander à Rome des docteurs en notre sainte foi, afin qu'ils la leur enseignassent, et comment jamais le Saint-Père ne leur en avait fourni [...] ; lors Vos Altesses, en chrétiens catholiques et princes qui chérissent la sainte foi chrétienne, désireux de son accroissement et ennemis de la secte de Mahomet et de toutes les idolâtries et hérésies, pensèrent m'envoyer, moi, Christóbal Colón, en les susdites contrées de l'Inde afin de voir lesdits princes, leurs peuples, leurs pays et la disposition de chacun et de l'ensemble, ainsi que la manière dont on pourrait user pour leur conversion à notre sainte foi, et ordonnèrent que j'allasse vers l'orient non pas par terre, par où l'on a coutume de se diriger, mais en suivant le chemin de l'occident, par lequel, à ce jour, nous ne savons pas de façon certaine que quiconque ait passé. Pour cela elles me firent de grandes faveurs et m'anoblirent, afin que dorénavant je m'appelasse Don et fusse Grand Amiral de la mer océane, et Vice-Roi, et Gouverneur perpétuel de toutes les îles et de la terre ferme que je pourrais découvrir et conquérir. »

Christophe Colomb, *Journal du premier voyage*, (1492-1493).

3 Les quatre voyages de Christophe Colomb (1492-1504)





4

Christophe Colomb « découvre » l'Amérique,

gravure de Théodore de Bry, *Grands Voyages*,
America Pars Quarta, Francfort, 1594. BnF, Paris.

5 Lettre de Christophe Colomb aux Rois catholiques, plaine de Managua [Hispaniola¹], 15 octobre 1495

« Par Antonio de Torres j'ai écrit à Vos Altesses que j'espérais, au nom de Notre-Seigneur tout puissant, passer tout cet été à voir la plus grande partie des terres de ces îles, particulièrement la province de Cibao, à cause de ses mines d'or. [...] Sur ce sujet de la recherche de l'or, les Indiens me mirent tous les obstacles qu'ils purent. Je leur dis que je cesserais de creuser les mines s'ils voulaient bien me donner au nom de Vos Altesses, toutes les quatre pleines lunes, la moitié d'un grelot rempli d'or par personne. [...] Il est certain que pour obtenir que ces gens paient quelque chose en tribut, comme ils ont déjà commencé à le faire, il faudrait dans chaque province une maison forte, et des gens à nous pour trois ou quatre années au moins, si jamais on ne voulait pas faire de dépenses pour une plus longue durée, jusqu'à ce qu'ils aient bien pris l'habitude de payer; et je crois que plus le temps passera, plus la rente s'accroîtra, et ils planteront du coton et du poivre, car ces deux choses poussent et produisent très vite, et ne sont pas peu précieuses. »

Christophe Colomb, *Relation du deuxième voyage*, (1494-1496).

1. Actuellement Haïti et Saint-Domingue.

QUESTIONS

1. Pour quelles raisons Colomb entreprend-il un voyage vers l'Ouest? **2, 4, 5**
2. Quel rôle les souverains espagnols jouent-ils dans cette aventure? Quels bénéfices en attendent-ils? **1, 2, 4, 5**
3. Quelles terres sont découvertes? Quelles difficultés les voyages et la conquête des terres présentent-ils? **3 à 5**
4. Quelles sont, pour les Indiens, les conséquences de l'arrivée des Européens? **2 à 5**, et **3** p. 40 et image p. 41.

Le tour du monde de Bougainville (1766-1769)

■ Comment le voyage autour du monde de Bougainville illustre-t-il l'esprit des Lumières ?



1 Le tour du monde de Bougainville (1766-1769).

2 Instructions de Louis xv et de Choiseul à Bougainville, 26 octobre 1766

« En traversant pour se rendre en Chine, [le sieur Bougainville] reconnaîtra, dans l'océan Pacifique, autant et du mieux qu'il sera possible, les côtes gisantes entre les Indes et la côte occidentale de l'Amérique. Sa majesté s'en remet à cet égard au zèle déjà éprouvé du sieur Bougainville pour prendre toutes les connaissances possibles. C'est dans ces climats que l'on trouve les métaux riches et les épices. Le sieur Bougainville en examinera les terres, les arbres et les principales productions; il rapportera des échantillons et les dessins de tout ce qu'il jugera pouvoir mériter l'attention. Il remarquera autant qu'il lui sera possible tous les endroits qui pourraient servir de relâche aux vaisseaux et tout ce qui peut intéresser la navigation. [...] Aussitôt que le sieur de Bougainville aura atterri dans ces lieux inconnus, il aura soin de faire planter en différents endroits des poteaux aux armes de France et d'en dresser des actes de prise de possession au nom de Sa Majesté. »

3 Bougainville sur le rocher du détroit de Magellan, janvier 1768. Gravure parue dans Moore, *Voyages and Travels*, XVIII^e siècle.



La découverte de Tahiti, avril 1768

« L'île, à laquelle on avait d'abord donné le nom de Nouvelle-Cythère, reçoit de ses habitants celui de Tahiti. Sa latitude de dix-sept degrés trente-cinq minutes trois secondes à notre camp a été conclue de plusieurs hauteurs méridiennes du soleil observées à terre avec un quart de cercle. Sa longitude de cent cinquante degrés quarante minutes dix-sept secondes à l'ouest de Paris a été déterminée par onze observations de la Lune, selon la méthode des angles horaires. M. Verron¹ en avait fait beaucoup d'autres à terre pendant quatre jours et quatre nuits, pour déterminer cette même longitude. [...] Les principales productions de l'île sont le coco, la banane, le fruit à pain, l'igname, le curassol, le giraumon et plusieurs autres racines et fruits particuliers au pays, beaucoup de cannes à sucre qu'on ne cultive point, une espèce d'indigo sauvage, une très belle teinture rouge et une jaune ; j'ignore d'où on les tire. En général M. de Commerçon² y a trouvé la botanique des Indes. [...] Le peuple de Tahiti est composé de deux races d'hommes. [...] Le caractère de la nation nous a paru être doux et bienfaisant. Il ne semble pas qu'il y ait dans l'île aucune guerre civile, aucune haine particulière. »

L. A. de Bougainville, *Voyage autour du monde par la frégate du roi La Boudeuse et la flûte l'Étoile*, 1771.

1. Astronome chargé de mettre au point une nouvelle méthode de calcul de la longitude.

2. Naturaliste chargé d'étudier la faune et la flore.

Escale aux Moluques

Après avoir longé les côtes désertes de Nouvelle Guinée, les navires arrivent aux îles Moluques en septembre 1768.

« Ce ne fut pas sans excessifs mouvements de joie que nous découvrimus à la pointe du jour l'entrée du golfe de Cajeli. C'est où les Hollandais ont leur établissement ; c'est le terme où devaient finir nos plus grandes misères. Le scorbut avait fait parmi nous de cruels ravages depuis notre départ du port de Praslin ; personne ne pouvait s'en dire entièrement exempt, et la moitié de nos équipages était hors d'état de faire aucun travail. Huit jours de plus passés à la mer auraient coûté la vie à un grand nombre et la santé à presque tous. Les vivres qui nous restaient étaient si pourris et d'une odeur si cadavéreuse, que les moments les plus durs de nos tristes journées étaient ceux où la cloche avertissait de prendre ces aliments dégoûtants et malsains. [...] À peine avions-nous jeté l'ancre que deux soldats hollandais sans armes, dont l'un parlait français, vinrent à bord me demander, de la part du résident du comptoir, quels motifs nous attiraient dans ce port, lorsque nous ne devons pas ignorer que l'entrée n'en était permise qu'aux seuls vaisseaux de la Compagnie hollandaise. Je renvoyai avec eux un officier déclarer au résident que la nécessité de prendre des vivres nous forçait à entrer dans le premier port que nous avions rencontré. »

L. A. de Bougainville, *Voyage autour du monde par la frégate du roi La Boudeuse et la flûte l'Étoile*, 1771.



Bougainville reçoit des fruits en échange de clous, d'outils et de verroterie en avril 1768 à Tahiti, dessin, XVIII^e siècle.

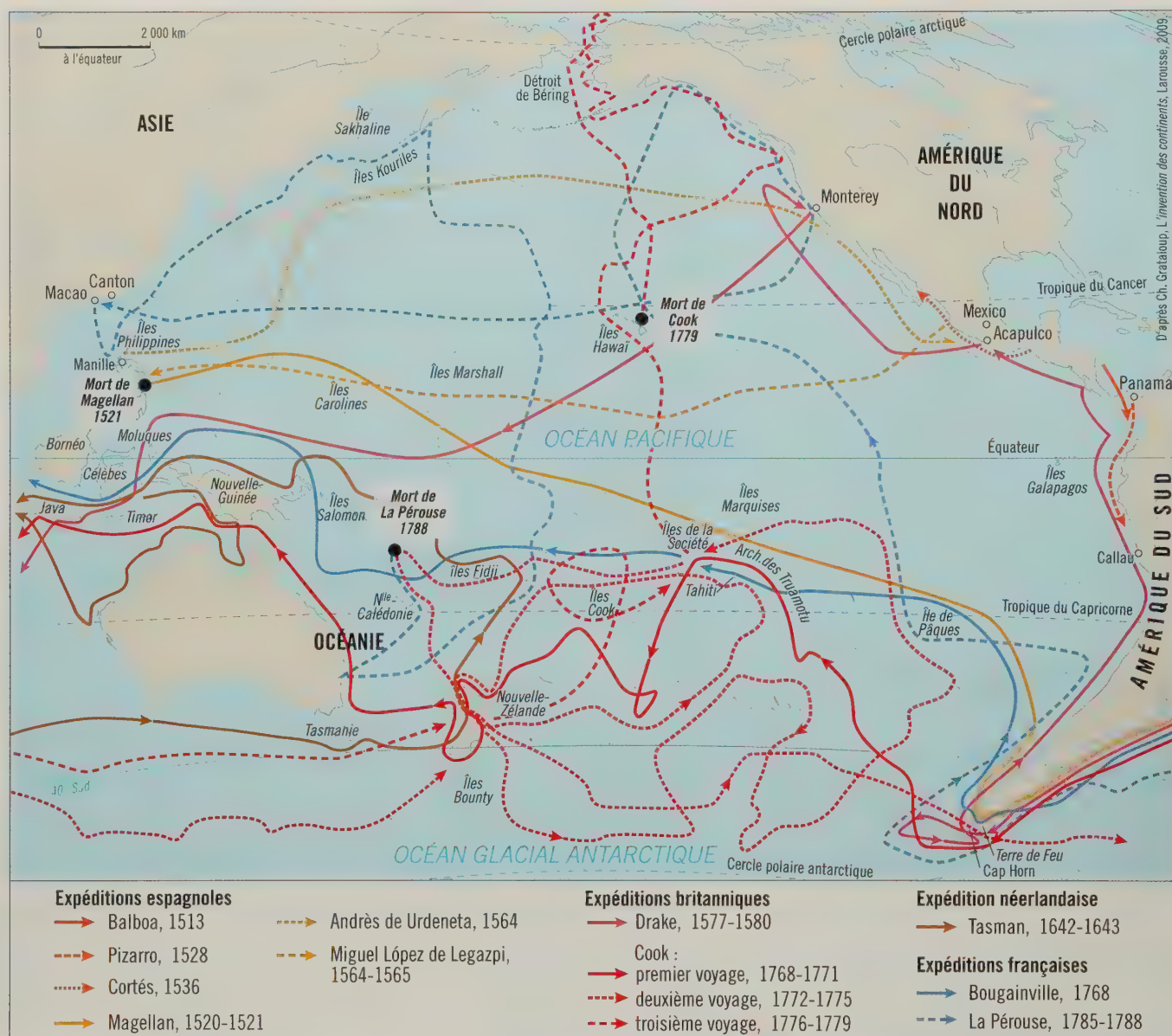
Bibliothèque nationale d'Australie, Canberra.

QUESTIONS

1. Pour le compte de qui Bougainville agit-il ? Quels sont les objectifs de son voyage ? **2 à 5**
2. Quelles sont les principales étapes de ce voyage ? Quelle est leur durée ? Quelles difficultés l'équipage doit-il surmonter ? **1, 5, 6**
3. Quelles impressions Bougainville rapporte-t-il de Tahiti ? **4, 5**
4. Quel bilan peut-on tirer de ce voyage ? Quelles nouvelles connaissances permet-il ? **1 à 6**

James Cook et l'exploration du Pacifique (1768-1779)

■ Comment les voyages de James Cook font-ils progresser les connaissances scientifiques ?



1 La découverte du Pacifique par les Européens du XVI^e au XVIII^e siècle.

2 Le premier voyage de Cook (1768-1771)

Navire	<i>Endeavour</i> (charbonnier des mers du Nord), navire maniable et spacieux voyageant en eaux peu profondes.
Mission	Observer le passage de Venus devant le Soleil le 3 juin 1769 et découvrir un éventuel continent austral.
Commanditaire	Royal Society, société savante anglaise et Royal Navy, marine anglaise.
Équipage	94 hommes (dont 71 marins, 11 scientifiques et 12 soldats). 38 morts pendant l'expédition.
Passager de marque	J. Banks, jeune homme passionné de sciences qui finance en partie l'expédition.
Astronome	Ch. Green (Observatoire royal de Greenwich).
Naturalistes	D. Solander (disciple de Linné) du British Museum, assisté d'H. Spöring.
Peintres	S. Parkinson pour dessiner les animaux et les plantes et A. Buchan pour restituer les personnages et les paysages.

3 À la recherche du continent austral

« 27 janvier 1775. — Il est vrai néanmoins que la plus grande partie de ce continent austral (à supposer qu'il y en ait un) doit être à l'intérieur du cercle polaire, où la mer est tellement infestée de glace que la terre est de ce fait inaccessible. Le risque que l'on court à explorer une côte dans ces mers glaciales inconnues est assez grand pour que j'avance hardiment ma conviction qu'aucun homme ne s'aventurera jamais plus loin que je n'ai fait et que les terres qui peuvent se trouver au sud ne seront jamais explorées¹. »

James Cook, *Voyage dans l'hémisphère austral et autour du monde*, 1778.

1. L'Antarctique sera aperçu pour la première fois en 1820.



5 La mort de James Cook à Hawaï, dans la baie de Kealahakua, le 14 février 1779. Gravure colorée de J. Cleveley, XVIII^e siècle. National Maritime Museum, Greenwich (Royaume-Uni).

4 Les îles de glace, vues le 9 janvier 1773 lors de la descente vers le pôle Sud. D'après un dessin de Hodges, gravure illustrant le *Voyage dans l'hémisphère austral et autour du monde*, de J. Cook, 1778.



6 Hommage de La Pérouse à Cook lors de son arrivée à Hawaï en mai 1786

« Plein d'admiration et de respect pour la mémoire de ce grand homme [Cook], il sera toujours à mes yeux le premier des navigateurs ; et celui qui a déterminé la position précise de ces îles, qui en a exploré les côtes, qui en a fait connaître les mœurs, les usages, la religion des habitants, et qui a payé de son sang toutes les lumières que nous avons aujourd'hui sur ces peuples, celui-là, dis-je, est le vrai Christophe Colomb de cette contrée, de la côte d'Alaska et de presque toutes les îles des mers du Sud. Le hasard fait découvrir des îles aux plus ignorants ; mais il n'appartient qu'aux grands hommes comme lui de ne rien laisser à désirer sur les pays qu'ils ont vus. Les marins, les philosophes, les physiciens, chacun trouve dans ses voyages ce qui fait l'objet de son occupation ; tous les hommes peut-être, du moins tous les navigateurs, doivent un tribut d'éloges à sa mémoire. »

Jean-François de La Pérouse, *Voyage autour du monde sur l'Astrolabe et la Boussole*, 1797.

QUESTIONS

1. Quelles sont les régions explorées par Cook ? En quoi son itinéraire se distingue-t-il de celui de Bougainville ? **1, 3 à 5, et 1 p. 34**
2. Quels éléments témoignent des qualités de marin de Cook ? Quelles difficultés doit-il surmonter ? **1, 3 à 6, et 4 p. 42**
3. Dans quels domaines scientifiques sont conduites les observations réalisées ? **1 à 6, et 3 p. 39, et image p. 43**
4. Comment les expéditions de Cook ont-elles fait progresser les connaissances scientifiques ? **1 à 6, et 3 p. 39, image p. 43**

- Comment les découvertes vont-elles modifier les connaissances et le rapport des Européens au reste du monde ?



- 1. Carte-portulan
- 2. Globe céleste
- 3. Quadrant
- 4. Équerre
- 5. Sablier
- 6. Boussole
- 7. Compas
- 8. Globe terrestre

1 Cosmographe (Géographe) dans son cabinet de travail, dessin du flamand Stadan pour une série de dix-neuf planches illustrant les nouvelles découvertes, *Nova Reperta*, Anvers, 1584. BnF, Paris.

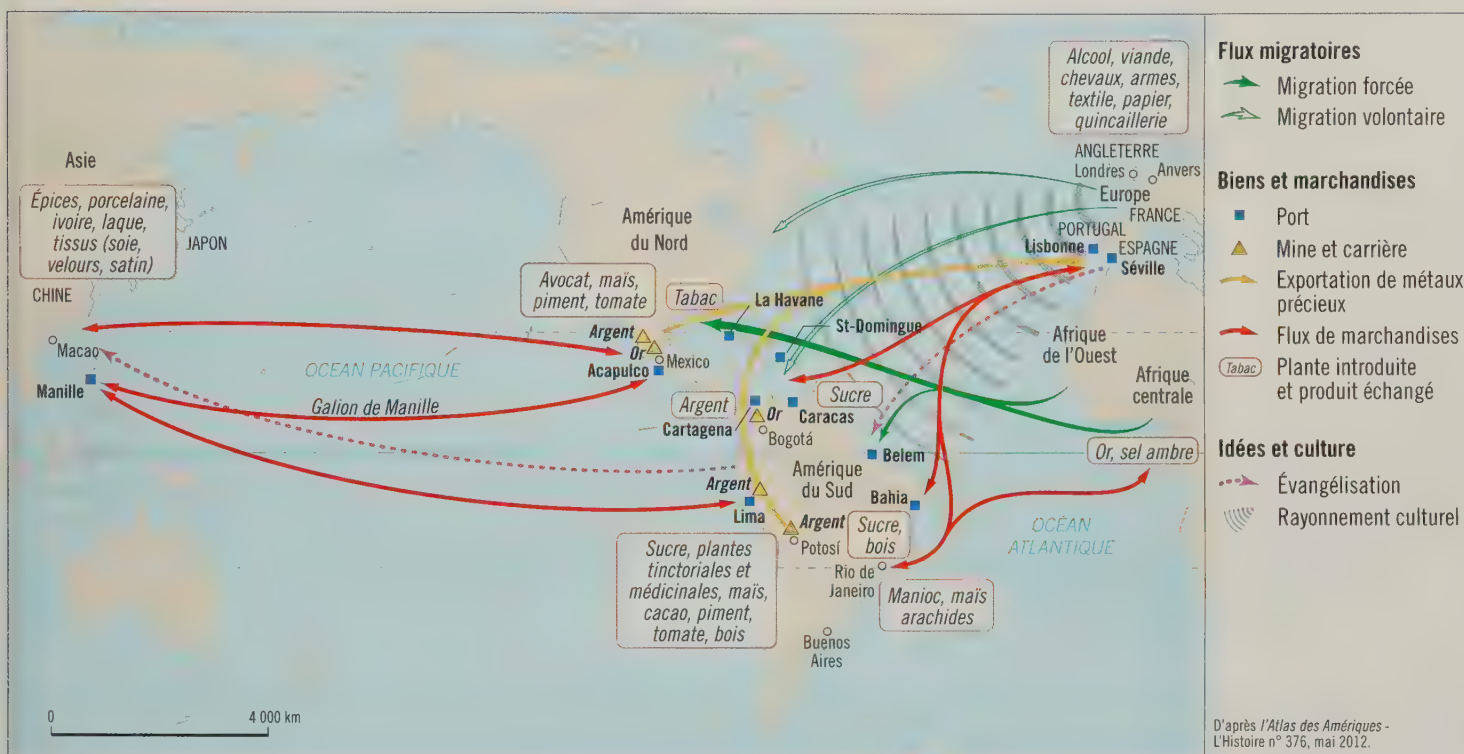
2 Le port de Lisbonne au ^{xvi}^e siècle, point de départ des navigations africaines, *Atlas des villes du monde*, t.1 (*Civitates orbis terrarum*), Braun et Hogenberg, Cologne, 1572. BnF, Paris.





3

« Les Sauvages de la mer Pacifique », papier peint de la manufacture Dufour (Mâcon) édité en 1804, d'après les dessins des voyages de Cook. Musée des Beaux-Arts, Lyon.



5

La maîtrise de la haute mer

« Tout un ensemble de techniques de canonnières associées à la maniabilité des bateaux permet aux vaisseaux européens d'être invulnérables, tout du moins en mer et sauf face à d'autres navires européens. Des progrès considérables séparent la *Santa Maria* de Colomb de la *Boudeuse* de Bougainville. Les bateaux de haute mer européens sont sans doute les machines les plus compliquées que les hommes aient produites avant la Révolution industrielle. Cela supposait tout un complexe de cultures techniques, celles des marins, des ingénieurs et des ouvriers des arsenaux, mais également des cartographes et des astronomes et, au-delà, des forestiers... Le problème fort difficile de la mesure de la longitude est résolu grâce aux progrès de l'horlogerie. La médecine, surtout par l'intermédiaire de l'hygiène et de la diététique, joue un rôle essentiel également puisque ce qui tuait le plus en mer n'était ni les tempêtes, ni même les concurrents européens mais les carences découlant de la difficulté à conserver l'eau potable et des aliments sains. Cette histoire technique est au cœur de la mondialisation, puisque le Monde nouveau qui ne s'affirme vraiment qu'au XIX^e siècle est maritime. »

D'après Christian Grataloup, *Géohistoire de la mondialisation*, A. Colin, 2007.

4

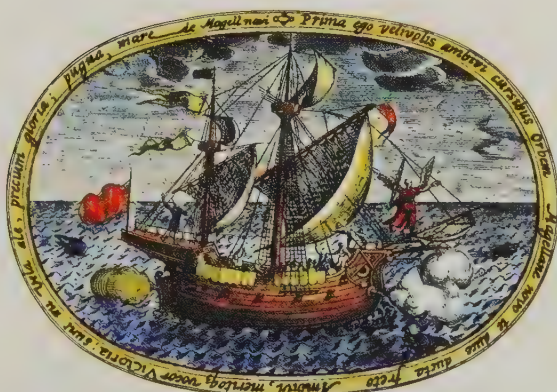
Une première mondialisation (XVI^e - XVIII^e siècle).

QUESTIONS

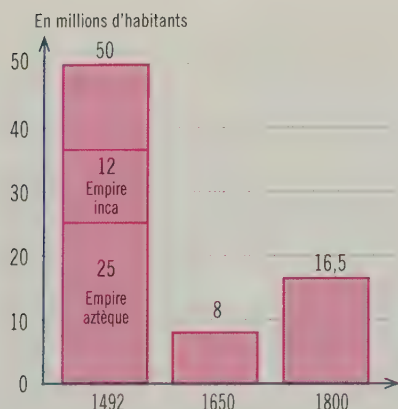
- Quels progrès techniques et scientifiques favorisent les voyages à la fin du XVI^e siècle ? Comment se diffusent-ils ? **1, 5, et 3 p. 29**
- Quelles puissances européennes se lancent dans les aventures maritimes au XVI^e siècle ? Quels bénéfices en tirent-elles ? **2, 4, et 2 p. 30-31**
- Quels produits les Européens prélèvent-ils en Amérique ? Pourquoi ce continent se retrouve-t-il au centre des échanges mondiaux ? **4**
- Montrez que ces voyages et découvertes font, à leur tour, progresser les connaissances des Européens du XVI^e au XVIII^e siècle. **3 à 5, 5 et 6 p. 42, p. 44-45**



1 • **Rose des vents**, sur les cartes et les boussoles, elle indique les aires des vents et les points cardinaux (fleur de lys pour le nord). Détail du planisphère de Desceliers, 1550.



2 • **La caravelle**, navire des Grandes Découvertes. Gravure sur cuivre colorée, *La Victoria*, navire de Magellan, 1550.



3 • **Évolution de la population d'Amérique centrale et du Sud.**

1 Les Européens et les Grandes Découvertes

► Poussée par l'essor démographique et le dynamisme économique, l'Europe chrétienne s'ouvre au monde dès le xii^e siècle. Les contacts avec des peuples d'Afrique ou d'Asie s'effectuent à travers les croisades, le commerce de la soie et des **épices**, la navigation en Méditerranée. Renouvelée par l'Humanisme, la connaissance du monde s'appuie sur la Bible, les cartes, les géographes grecs antiques (Strabon, Ptolémée) et les récits de voyage (Marco Polo) dont l'imprimerie favorise la diffusion. À la représentation d'un monde formé d'un disque plat entouré d'eau dont Jérusalem serait le centre, se substitue celle d'un globe avec trois continents séparés par des océans. Les Européens commencent à prendre conscience de l'immensité du monde.

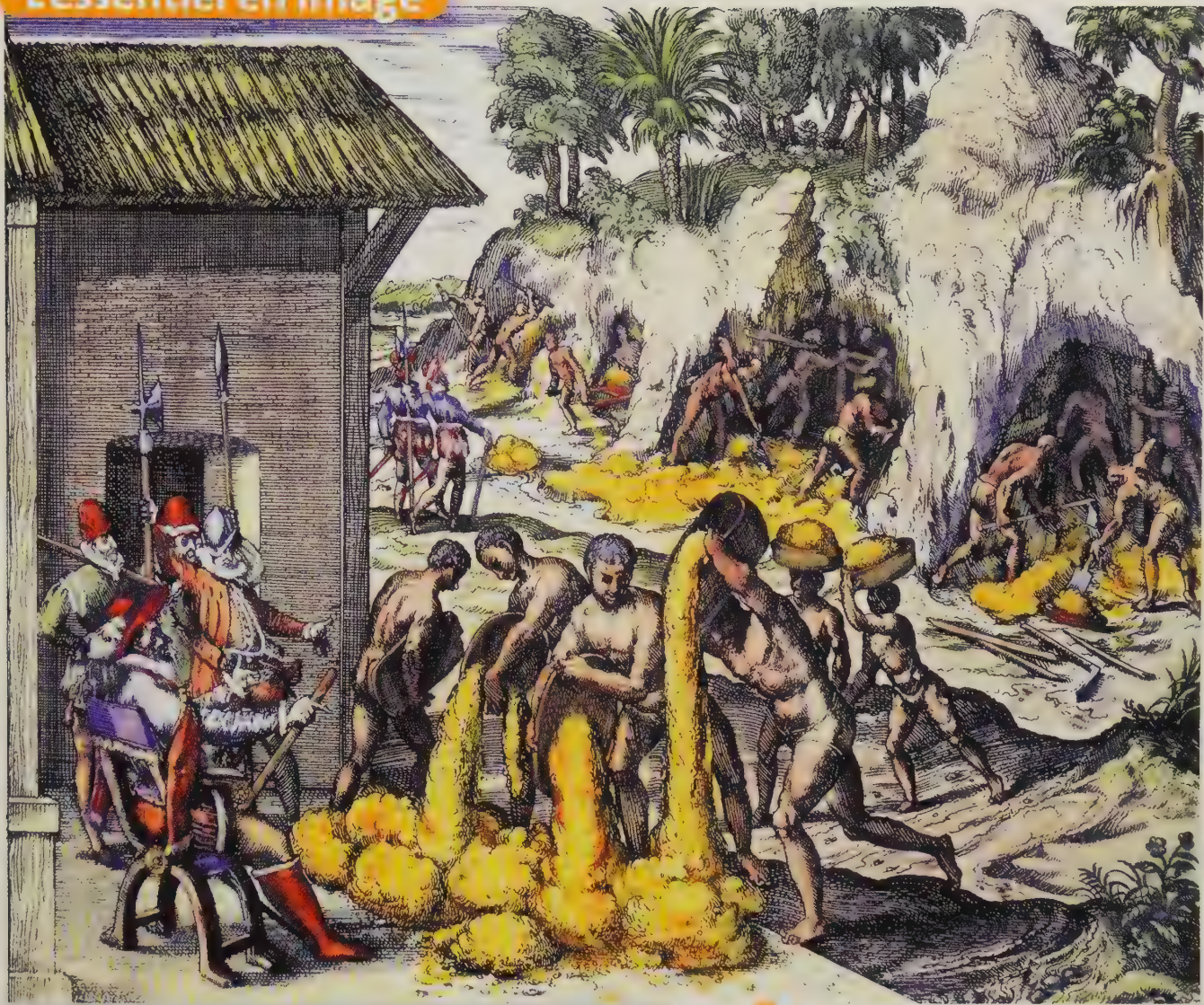
► Les voyages maritimes des **Grandes Découvertes** s'inscrivent dans la continuité des échanges développés dans l'**Ancien Monde** à la fin du Moyen Âge. Toujours nourris par la soif d'or et d'épices, ils bénéficient des innovations qui autorisent la **navigation hauturière**. La **caravelle**, navire rapide et maniable, raccourcit les temps de parcours. La technique de cartographie progresse, les **portulans** offrent des repères plus précis. De nouveaux instruments de mesure et de navigation apparaissent : la **boussole** et le compas pour s'orienter, l'**astrolabe** pour déterminer la **latitude**, le sablier pour mesurer le temps.

2 La découverte de l'Amérique

► Pour éviter le passage par la Méditerranée contrôlé par les Ottomans depuis la prise de Constantinople en 1453, les Portugais cherchent, par le contournement de l'Afrique, une nouvelle route vers l'Est et ses richesses. Ils progressent par **cabotage** le long des côtes, s'établissent aux Canaries, aux Açores et au Cap-Vert, améliorant la connaissance des vents et des courants de l'Atlantique. Bartolomeu Dias franchit le cap de Bonne-Espérance en 1488 et Vasco de Gama atteint les Indes en 1498.

► Marin expérimenté mais sous-estimant l'étendue Est-Ouest de l'océan Atlantique, **Christophe Colomb** cherche à atteindre l'Asie par la route de l'Ouest. Agissant au nom des souverains espagnols, pour lesquels il s'est engagé à rapporter de l'or et à répandre le catholicisme, il accoste aux Bahamas après deux mois de traversée. Trois autres voyages lui permettent d'explorer Saint-Domingue, Cuba et la Jamaïque, le littoral d'Amérique centrale, du Nicaragua à Panama, et l'embouchure de l'Orénoque. Cependant, jusqu'à sa mort en 1506, il demeure persuadé d'avoir atteint l'Asie. D'autres explorateurs poursuivent l'aventure : Cabral prend possession du Brésil pour le Portugal en 1500 ; Amerigo Vespucci montre que l'Amérique, baptisée d'après son prénom en 1507, est un continent ; **Magellan** réalise, de 1519 à 1521, le premier tour du monde ; **Jacques Cartier** explore le Canada à partir de 1534.

► En 1494, le traité de Tordesillas partage le monde entre l'Espagne et le Portugal. Les conquêtes succèdent aux découvertes. Les **conquistadors** soumettent les **indigènes** pour s'appropriier des territoires. Leur efficacité militaire est renforcée par une diplomatie qui joue des rivalités locales et par le désarroi des populations ravagées par les épidémies. Le pillage des richesses des sociétés amérindiennes, le recours à la **traite** pour exploiter les mines d'or et d'argent ainsi que les plantations de canne à sucre, vont permettre à l'Europe de bénéficier d'un transfert de richesses sans précédent depuis le **Nouveau Monde**.



Esclaves dans une mine d'or d'Hispaniola (Haïti et Saint-Domingue), gravure de Théodore de Bry, *Grands voyages, America Pars Quarta*, Francfort, 1594. Bnf, Paris.

Quelles connaissances du chapitre retrouvez-vous dans ce document ?

Mots-clés

Ancien Monde : ensemble du monde connu des Européens avant leur découverte de l'Amérique et du Pacifique.

Astrolabe : instrument inventé en 1501 pour mesurer la latitude d'un lieu grâce à l'angle entre l'horizon et un astre (étoile ou soleil).

Boussole : instrument de navigation qui indique le Nord magnétique.

Cabotage : navigation marchande qui effectue des courts trajets sans s'éloigner des côtes.

Caravelle : navire robuste d'origine portugaise muni de trois mâts, de voiles triangulaires et carrées et d'un gouvernail arrière. Il bénéficie d'une capacité de charge accrue pour un faible coût à la construction et à l'armement.

Comptoir : voir p. 63

Conquistador : nom donné aux conquérants espagnols des colonies d'Amérique centrale et du Sud.

Découvertes (Grandes) : voyages d'exploration entrepris par les Européens aux ^{xv}e et ^{xvi}e siècles. Ils mettent en contact l'Ancien et le Nouveau Monde.

Épices : produits végétaux, souvent originaires d'Asie, utilisés pour conserver les aliments et relever le goût (poivre, cannelle, clou de girofle, muscade, sucre, etc.).

Horloge astronomique : horloge qui permet de calculer la longitude d'un lieu par la différence de temps entre l'heure locale et l'heure au méridien d'origine.

Indigène : personne originaire du lieu dont on parle et qui y habite.

Latitude : distance, exprimée en degrés Nord ou Sud, qui sépare un lieu de l'équateur.

Longitude : distance, exprimée en degrés Est ou Ouest,

qui sépare un lieu du méridien d'origine de Greenwich.

Lumières : voir p. 85

Navigation hauturière : navigation en haute mer, loin des côtes.

Nouveau Monde : nom donné en 1503 à l'Amérique par le voyageur florentin Amerigo Vespucci dans sa lettre *Mundus Novus* adressée à Laurent de Médicis.

Passage du Nord-Ouest : passage supposé relier le Pacifique à l'Atlantique par le Nord de l'Amérique.

Portulan : carte nautique des ^{xv}e et ^{xvi}e siècles indiquant le détail des côtes, l'emplacement des ports et les lignes de vents (de l'italien *portolano* : « pilote »).

Scorbut : maladie liée à un manque de vitamine C. Elle ravage les équipages des navires dont l'alimentation est pauvre en végétaux frais.

Traite : voir p. 63

Océan Atlantique	• 106 millions de km² • Entre 3 000 et 5 000 km de large
Océan Pacifique	• 180 millions de km² • Plus de 20 000 km de large • 40 % de la surface du globe • 57 % de la surface des mers

4 • Les océans en chiffres



5 • **Le roi de Tahiti**, gravure, *Encyclopédie des voyages* de Grasset Saint-Sauveur, 1796.



6 • **Le cacao**, apporté en Espagne sous forme de tablettes dès 1520. Aquarelle de 1688. BnF, Paris.

3 L'exploration de l'océan Pacifique

► Dès le ^{xvi}^e siècle, la recherche d'un continent austral (*Terra incognita*) qui équilibrerait le globe au Sud, suscite de nombreux voyages. Depuis le Pérou, les Espagnols colonisent les Philippines. Le pirate anglais Francis Drake sillonne le Pacifique. Les Hollandais s'établissent aux Moluques et à Java. Ils négocient le monopole des épices et ils contrôlent, grâce à leurs **comptoirs**, les routes d'accès au Pacifique. Les Européens franchissent le cap Horn et découvrent des lieux qu'ils situent mal, faute d'instruments fiables : îles Marquises et Salomon, côtes de Nouvelle-Guinée, des Nouvelles-Hébrides et de Nouvelle-Zélande.

► Au ^{xviii}^e siècle, sous l'influence de sociétés savantes, la France et la Grande-Bretagne rivalisent dans l'organisation d'expéditions scientifiques. Les navigateurs sont accompagnés de savants (astronomes, botanistes, géographes, illustrateurs) qui observent les ressources des nouveaux territoires. L'**horloge astronomique** calcule la **longitude** et fixe avec précision la position des terres découvertes. Les navires sont rapides et solides mais l'immensité de l'océan Pacifique pousse à leurs limites les questions de l'approvisionnement en eau et en nourriture. Le **scorbut** décime les équipages. Parti de Nantes en 1766, **Bougainville** réalise en 2 ans et 4 mois un tour du monde qui fixe l'attention de la France sur Tahiti. De 1768 à 1779, les voyages de **Cook** font progresser la connaissance du Pacifique : il en dresse une carte précise et prouve l'inexistence d'un grand continent austral et du **passage du Nord-Ouest**.

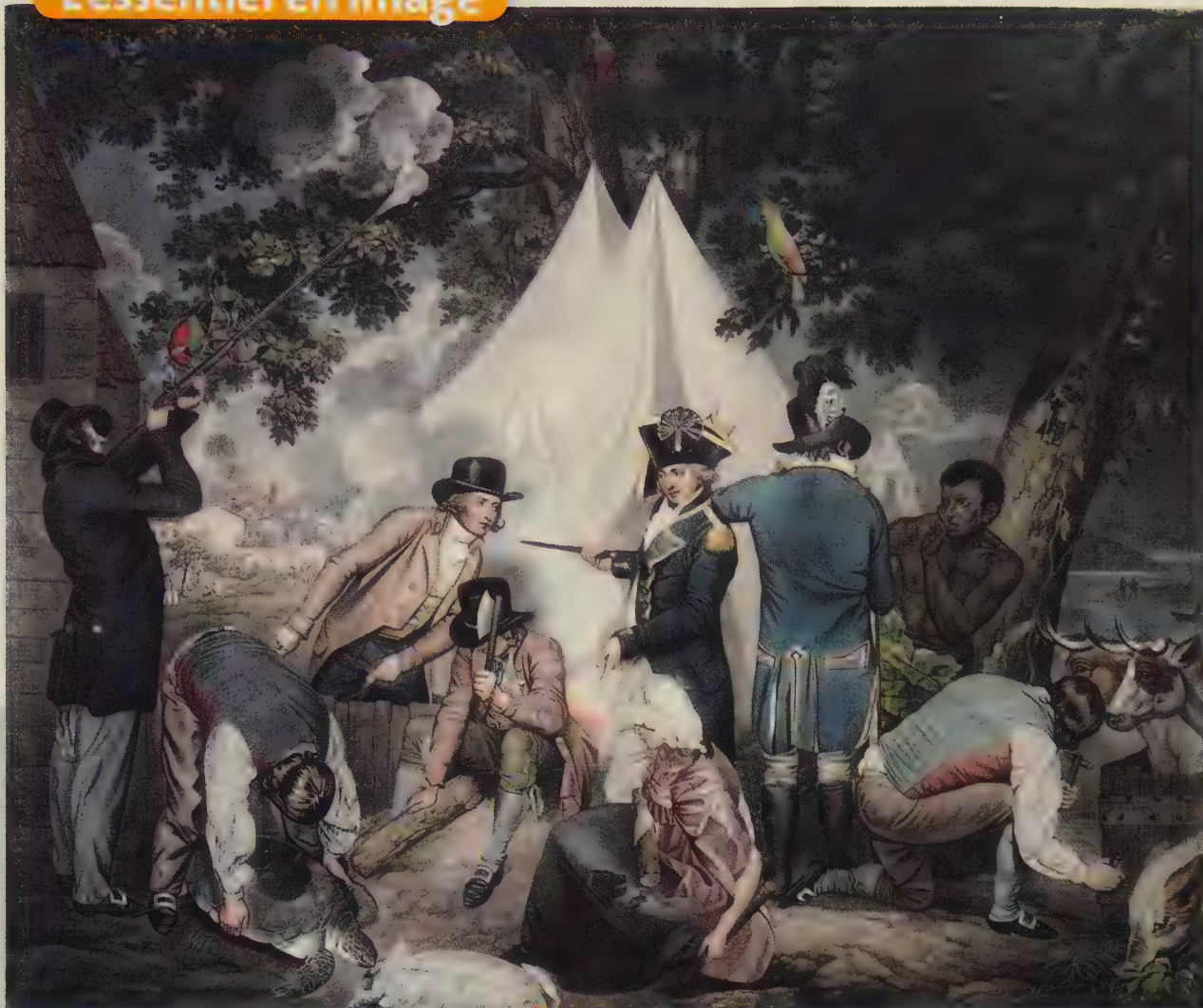
► Les récits des voyageurs rencontrent un vif succès. Les naturalistes rapportent plants et animaux qui enrichissent des collections comme celles du jardin des Plantes à Paris. Le mode de vie des Polynésiens passionne les Européens qui croient y voir l'état de nature décrit par les philosophes des **Lumières**. Mais les contacts entre les peuples sont parfois difficiles : les vols des insulaires friands de métaux déconcertent les marins et la méconnaissance des coutumes indigènes conduit les navigateurs à des erreurs fatales : la violation d'un tabou provoque la mort de Cook en 1779.

4 Les Européens et l'inventaire du monde

► Fruit d'une volonté politique d'appropriation de nouveaux territoires, les voyages de découvertes ont permis aux Européens de dépasser les références bibliques (trois continents peuplés par chacun des trois fils de Noé après le Déluge) pour penser et nommer les parties du monde. L'*Encyclopédie* officialise le découpage en quatre continents auxquels s'ajoute l'Océanie en 1814. Le travail de collecte des naturalistes du ^{xviii}^e siècle favorise l'élaboration de la théorie de l'évolution de Darwin.

► En Amérique comme en Océanie, la rencontre avec les autres peuples se caractérise par l'inégalité et le rapport de force. Les Européens sont curieux des pratiques des indigènes qu'ils observent mais ils se sentent supérieurs, porteurs d'une mission civilisatrice et d'un message évangélisateur qu'ils veulent imposer à ceux qu'ils nomment des « sauvages ».

► Par les voyages de découvertes, les Européens relient des univers qui s'ignoraient et s'emparent de terres et de sociétés qu'ils intègrent, à leur profit, aux échanges mondiaux. La découverte des produits tropicaux (sucre, café, thé ou cacao) modifie les habitudes alimentaires européennes. À l'aube du ^{xix}^e siècle, l'exploitation des périphéries donne à l'Europe un avantage colossal.



Cook et les naturalistes Banks et Solander débarquant à Botany Bay en avril-mai 1770, aquarelle de T. Gosse, 1770. National Maritime Museum, Greenwich (Royaume-Uni).

Quelles connaissances du chapitre retrouvez-vous dans ce document ?

Retenir autrement

XV^e-XVI^e siècles

PÉRIODE

CONTEXTE

Humanisme et Renaissance

ÉVÉNEMENTS

- Découverte de l'Amérique
- Traité de Tordesillas
- 1^{er} tour du monde
- Conquête des empires amérindiens

ACTEURS

PAYS CONCURRENTS

Portugal et Espagne

NAVIGATEURS

- Dias
- De Gama
- Colomb
- Magellan

PEUPLES RENCONTRÉS

- Caraïbes
- Aztèques

ESPACES

Océan Atlantique

- Atlantique

TERRES DÉCOUVERTES

- Afrique (côtes)
- Antilles
- Amérique (côtes Est)

INNOVATIONS

- Caravelle
- Boussole
- Astrolabe
- Portulan
- Imprimerie

MOTIVATIONS

- Recherche des épices
- Besoin d'or
- Évangélisation

XVII^e siècle

PÉRIODE

CONTEXTE

Les Lumières

ÉVÉNEMENTS

- Découverte de Tahiti
- Voyage de Bougainville
- Voyages de Cook
- Encyclopédie

ACTEURS

PAYS CONCURRENTS

France et Grande-Bretagne

NAVIGATEURS

- Bougainville
- Cook

PEUPLES RENCONTRÉS

- Polynésiens
- Maoris

ESPACES

Océan Pacifique

- Pacifique

TERRES DÉCOUVERTES

- Polynésie
- Nouvelle-Guinée
- Australie

INNOVATIONS

- Vaisseau, frégate
- Horloge astronomique (calcul de la longitude)
- Cartes
- Sociétés savantes

MOTIVATIONS

- Recherche des épices
- Diffusion de la civilisation
- Sciences et inventaire du monde

■ CAPACITÉ Étudier des cartes anciennes

1 • MÉTHODE

❶ Présenter la carte

Espace représenté; période; auteur; destinataire; enjeu de communication (décrire, guider, raconter, délimiter le territoire, honorer la gloire d'un personnage ou d'une puissance...).

❷ Identifier et classer les éléments représentés

Contours des terres et océans; fleuves et reliefs; orientation et repères; personnages; emblèmes et figurines; textes et légendes...

❸ Expliquer la carte

État des connaissances et représentation du monde reflétés par la carte; message transmis; choix esthétiques...

2 • DOCUMENT COMMENTÉ



Planisphère de Martin Waldseemüller, imprimé en 1507 à Saint-Dié-des-Vosges. Il illustre *L'introduction à la Cosmographie* du géographe Ptolémée (90-168) qui comprend aussi le récit de voyage *Mundus novus* publié en 1503 par Amerigo Vespucci (1454-1512). British Library, Londres.

1. Madagascar, île découverte par Dias en 1500.
2. Blason de l'Espagne (rouge/jaune) et inscription latine : « Toutes ces provinces découvertes appartiennent au roi de Castille ».
3. « America ».
4. Inscription latine : « Terres très inconnues ».
5. Cartouche avec le nom de Colomb.
6. Blason du Portugal (rouge/bleu).

3 • ÉTUDE RÉDIGÉE

■ Présentation

Au ^{xv}^e siècle, les Européens redécouvrent l'œuvre du géographe grec Ptolémée (II^e siècle). Lors d'une impression de sa *Cosmographie* (géographie) à Saint-Dié-des-Vosges en 1507, M. Waldseemüller intègre dans une carte les nouvelles découvertes rapportées en 1503 par Amerigo Vespucci (*Mundus Novus*).

Le planisphère est réalisé selon une projection en forme de cœur inspirée de Ptolémée.

■ Identification et classement

Terres, océans	Fleuves, reliefs	Orientation, repères	Personnages, emblèmes, figurines	Textes, légendes
• 4 continents • Europe au centre • Océan Pacifique en médaillon • Absence du pôle Sud	• Montagnes (Andes et Rocheuses) • Lacs • Fleuves tracés depuis les côtes, plus nombreux en Asie, Europe ou Afrique	• Nord en haut • Parallèles et méridiens incurvés • Équateur, tropiques et cercle polaire (N) • Vents dominants (cadre)	• Ptolémée (quadrant) • Vespucci (le compas) • Caravelle • Habitants • Animaux (perroquet, éléphant) • Blasons des royaumes • Vagues (mer dangereuse)	• Texte en latin • Nom des continents • Noms des ports perpendiculaires à la côte (portulan) • Mention des terres conquises ou mal connues

■ Explication

La carte reflète l'état des connaissances géographiques des Européens au début du ^{xvi}^e siècle : le Pacifique et l'Antarctique sont mal connus. Pour la première fois, le Nouveau Monde est présenté comme un continent séparé de l'Asie, nommé « America » en référence au voyageur Amerigo Vespucci dont les écrits confirment l'existence. À l'époque de l'Humanisme, une nouvelle représentation du monde s'élabore et, grâce à l'imprimerie, se diffuse en Europe.

4 • APPLICATION

1 Présentez la carte

De quand date le document ? Que montre-t-il ? Comment est-il diffusé ?

2 Identifiez et classez les éléments

Quels sont les espaces représentés ? Comment sont-ils nommés et localisés ?

Qui sont les quatre personnages ? Quels voyages et découvertes ont-ils réalisés ? Repérez les différentes figurines. Comment illustrent-elles les voyages de découverte ?

3 Expliquez la carte

Que nous apprend cette carte sur la manière dont les Européens se représentent le monde à la fin du ^{xvi}^e siècle ?

« L'Amérique ou Nouveau Monde et la partie inférieure pour les Européens du globe terrestre, 1596 », gravure extraite des *Grands Voyages, America Pars Sexta*, Francfort, 1596. BnF, Paris.

1 • TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1 Situer dans le temps

1 Dites si les événements suivants se situent aux xv^e et xvi^e siècles ou aux $xvii^e$ et $xviii^e$ siècles.

- ① Tour du monde de Magellan.
- ② Maîtrise du calcul de la longitude.
- ③ Découverte de Tahiti.
- ④ Conquête du Pérou par les conquistadors.
- ⑤ Implantation de la canne à sucre aux Antilles.
- ⑥ Création de la Compagnie hollandaise des Indes.
- ⑦ Découverte du cacao.
- ⑧ Découverte du Pacifique.
- ⑨ Traduction latine de la *Géographie* de Ptolémée.
- ⑩ Tour du monde de Bougainville.
- ⑪ Navigation de la caravelle.

2 Mettez en relation chaque puissance européenne avec le siècle de ses principales explorations terrestres et maritimes.

- | | |
|--------------|-----------------------------|
| Hollande ① | Ⓐ xvi ^e siècle |
| Angleterre ② | |
| Portugal ③ | Ⓑ xvii ^e siècle |
| France ④ | |
| Espagne ⑤ | Ⓒ xviii ^e siècle |

2 Connaître les acteurs

1 Dites si les faits suivants concernent le Portugal ou l'Espagne :

- ① Colonisation du Brésil.
- ② Colonisation de Cuba.
- ③ Colonisation des Philippines.
- ④ Recherche des épices par la route de l'Est.
- ⑤ Recherche des épices par la route de l'Ouest.

⑥ Voyage de Christophe Colomb.

⑦ Voyage de Vasco de Gama.

⑧ Voyage de Magellan.

2 Associez chaque personnage à sa découverte.

- | | |
|---------------------|--------------------------|
| Christophe Colomb ① | Ⓐ Hawaï |
| Vasco de Gama ② | Ⓑ Haïti |
| James Cook ③ | Ⓒ Canada |
| Fernando Magellan ④ | Ⓓ Brésil |
| Alvarez Cabral ⑤ | Ⓔ Terre de feu |
| Jacques Cartier ⑥ | Ⓕ Cap de Bonne-Espérance |
| Bartolomeu Dias ⑦ | Ⓖ Inde |

3 Présenter une situation

1 Donnez trois raisons qui poussent les Européens sur les mers au ^{xvi}^e siècle.

2 Quelles innovations favorisent les voyages maritimes à la fin du xv^e siècle ?

3 Quelles sont les difficultés de la navigation en haute mer ?

4 Citez trois conséquences de la découverte de l'Amérique.

5 Quelles motivations poussent les Européens à la découverte du Pacifique au XVIII^e siècle ?

6 Citez les principales possessions de l'Empire espagnol au ^{xvi}^e siècle.

7 Expliquez ce qui distingue une colonie d'un comptoir.

8 Expliquez pourquoi les Grandes Découvertes sont des aventures à la fois individuelles et collectives.

4 Exercer un jugement

☀ Observez le document ci-dessous et relevez des erreurs faites par Bartolomé Colomb. Expliquez pourquoi Christophe Colomb était persuadé d'avoir réalisé son projet et atteint les Indes.

Carte des îles des Indes occidentales tracée en 1506 par Bartolomé, frère cartographe de Christophe Colomb, après le 4^e voyage (1502-1504).



2 • EXERCEZ-VOUS

Identifier et expliquer un changement

1500



1775



Les échanges commerciaux de l'Europe.

- 1 Décrivez l'organisation des échanges commerciaux de l'Europe en 1500 et en 1775.
- 2 Donnez quelques éléments qui peuvent expliquer le changement.
- 3 Quelles sont les conséquences de ce changement pour l'Europe ?

EXERCEZ-VOUS AVEC LES TICE

« L'âge d'or des cartes marines »

Consultez le site de la Bibliothèque nationale de France www.expositions.bnf.fr.

Dans la « galerie des cartes et globes », visitez l'exposition virtuelle « l'âge d'or des cartes marines ». Dans la rubrique « en images », ouvrez la « visite guidée » et sélectionnez « explorez les œuvres commentées » puis lancez « l'album ».

Choisissez une carte parmi les numéros suivants : 3, 9, 10, 11, 14, 16, 17, 19, 20 ou 22. Lisez et analysez la carte en utilisant la méthode donnée page 44. Pour vous aider, vous pouvez zoomer sur les détails de l'image, consulter le texte qui accompagne la carte ou écouter le commentaire. Pour plus d'informations, vous pouvez ensuite choisir « lancer la vidéo ».



www.expositions.bnf.fr/marine/

F. Quellier, « Le goût de l'inconnu », *L'Histoire* n° 355, juillet-août 2010.

« Le maïs est une nourriture très précieuse ; il fait un épi et des grains et des grains gros comme des fèves ; c'est une épice et certain frère droguiste de Séville le connaissait bien. Il donne son fruit en quatre mois, de même que le mani [cacahuète], qui est un fruit qui pousse sous terre et qui est ici une importante nourriture, qu'ils sèment et qui mûrit toute l'année, comme toutes les autres choses, car il y a toujours pour tout un constant mûrissement. »

Christophe Colomb, *Relation du deuxième voyage*, 1494-1496.

2 Le piment, importé en Occident par Christophe Colomb ; il remplace rapidement le poivre. Gravure de J.W. Weinmann, Ratisbonne, 1737-1745.



a. *Solanum tuberosum* glutentum seu *Papas*, *Tartoffel*, *Grübling*, b. *Solanum* (prison) seu *Piper Indicum*, *Poirer* *Inde*, *Indischer Pfeffer*, c. *Solanum* mordens fructu propendente oblongo, *Türschischer Pfeffer*, d. *Solanum* mordens fructu oblongo recurvis, e. *Solanum* mordens medium.

4 Une faim de produits tropicaux

« Dès la deuxième expédition de Colomb, en 1493-1496, les caravelles transportent des plants de canne à sucre afin de vérifier si l'« or vert » peut prendre racine sur les terres découvertes. Le résultat positif n'est pas pour rien dans l'intérêt pour l'Amérique. Coïncidant avec la quête de métaux précieux, la recherche de lieux où peuvent être pratiquées des cultures impossibles dans l'Europe au climat trop tempéré constitue une motivation très forte des aventures maritimes. [...] Les nouvelles plantes découvertes en Amérique, le cacao entre autres, s'ajoutent petit à petit à d'autres consommations comme le café, plus tard le thé, qui deviendront à terme indispensables au mode de vie européen, en particulier par l'invention d'un repas d'un genre nouveau, le petit-déjeuner, au XVIII^e siècle. Cette faim de produits tropicaux, vite appelés coloniaux, engendre une nouvelle géographie. [...] L'économie de plantation, une structure vouée à la consommation européenne, commence à s'étendre aux espaces sans hiver de l'Amérique tropicale que les Européens peuvent atteindre et contrôler à des coûts raisonnables. »

Christian Grataloup, « Dessine-moi la figure de la Terre... »,
L'Histoire n° 355, juillet-août 2010.

6 La diffusion de la canne à sucre



5 **Le Déjeuner**, huile sur toile
de F. Boucher, 1739. Musée du Louvre,
Paris.



Questions

- 1 Pourquoi les Européens sont-ils impressionnés par la végétation du Nouveau Monde ? Quelles plantes rapportent-ils vers l'Europe ? 1 à 3
- 2 Quelle plante les Européens exportent-ils vers l'Ouest ? Quelles sont les étapes de sa diffusion ? Pourquoi la culture de cette plante renforce-t-elle la puissance et la domination des Européens sur le reste du monde ? 4, 6
- 3 Quel nouveau type de repas se diffuse alors en Europe ? D'où viennent les produits qui le composent ? 4 à 6
- 4 Pourquoi peut-on parler d'un bouleversement des habitudes alimentaires ? 1 à 6



1 Jacques Cartier, découvreur de la Nouvelle-France, carte portulan, 1547.

Découvreurs du Nouveau Monde, les Européens en deviennent les conquérants : alors que les Espagnols et les Portugais ont déjà fondé de vastes empires sur le continent américain, la France et la Grande-Bretagne, devenues des puissances coloniales à leur tour, rivalisent du Canada à l'océan Indien en passant par les Caraïbes.

Quels aspects de l'empire colonial français (dates, lieux, hommes, moyens mis en œuvre, activités, etc.) découvre-t-on ici ? [1 à 3]



2 La culture du café à l'île Bourbon, J.-J. Patu de Rosemont, début du XIX^e siècle. Musée du Quai Branly, Paris.

colonial français, xvi^e-xviii^e siècle

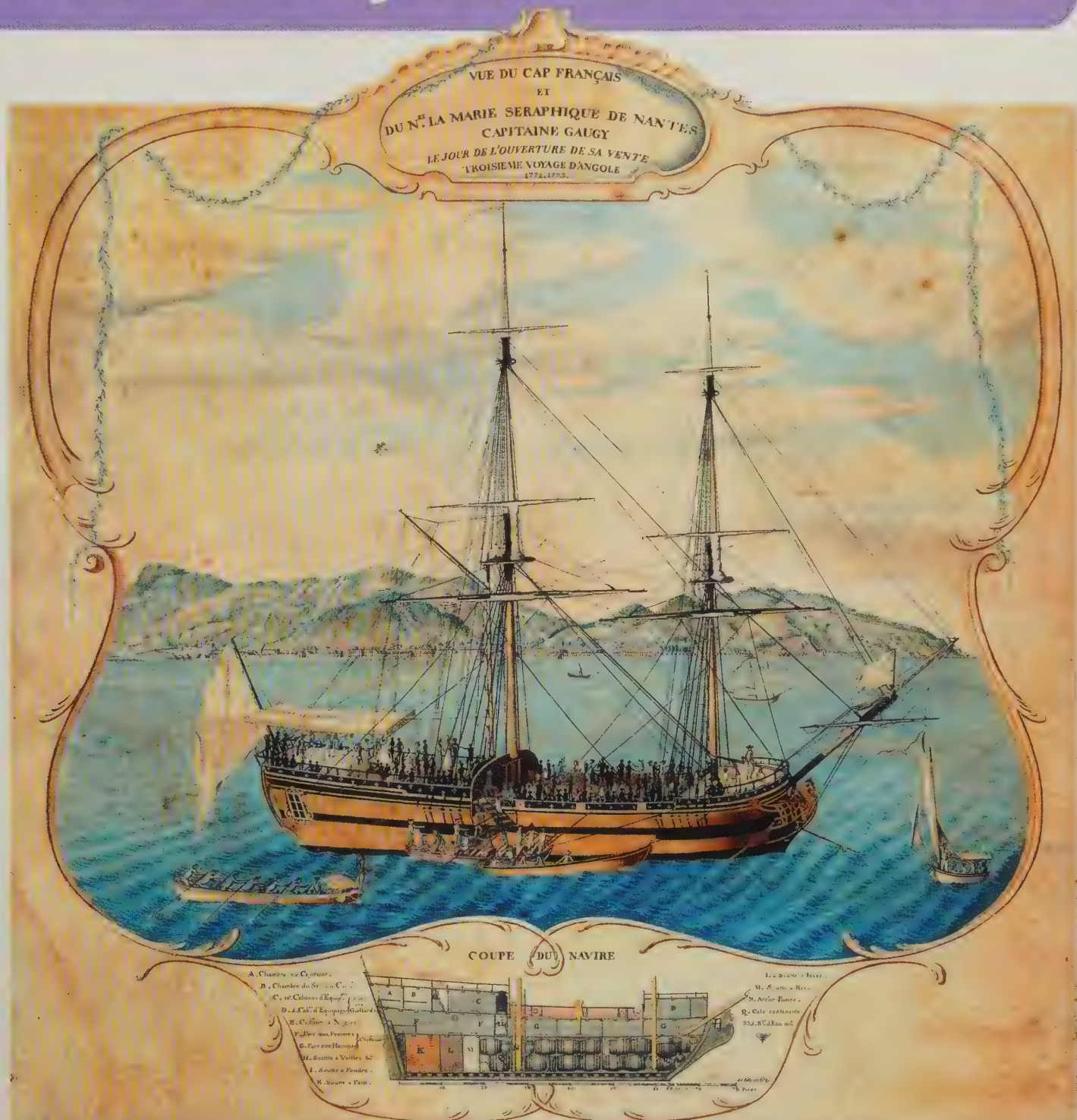
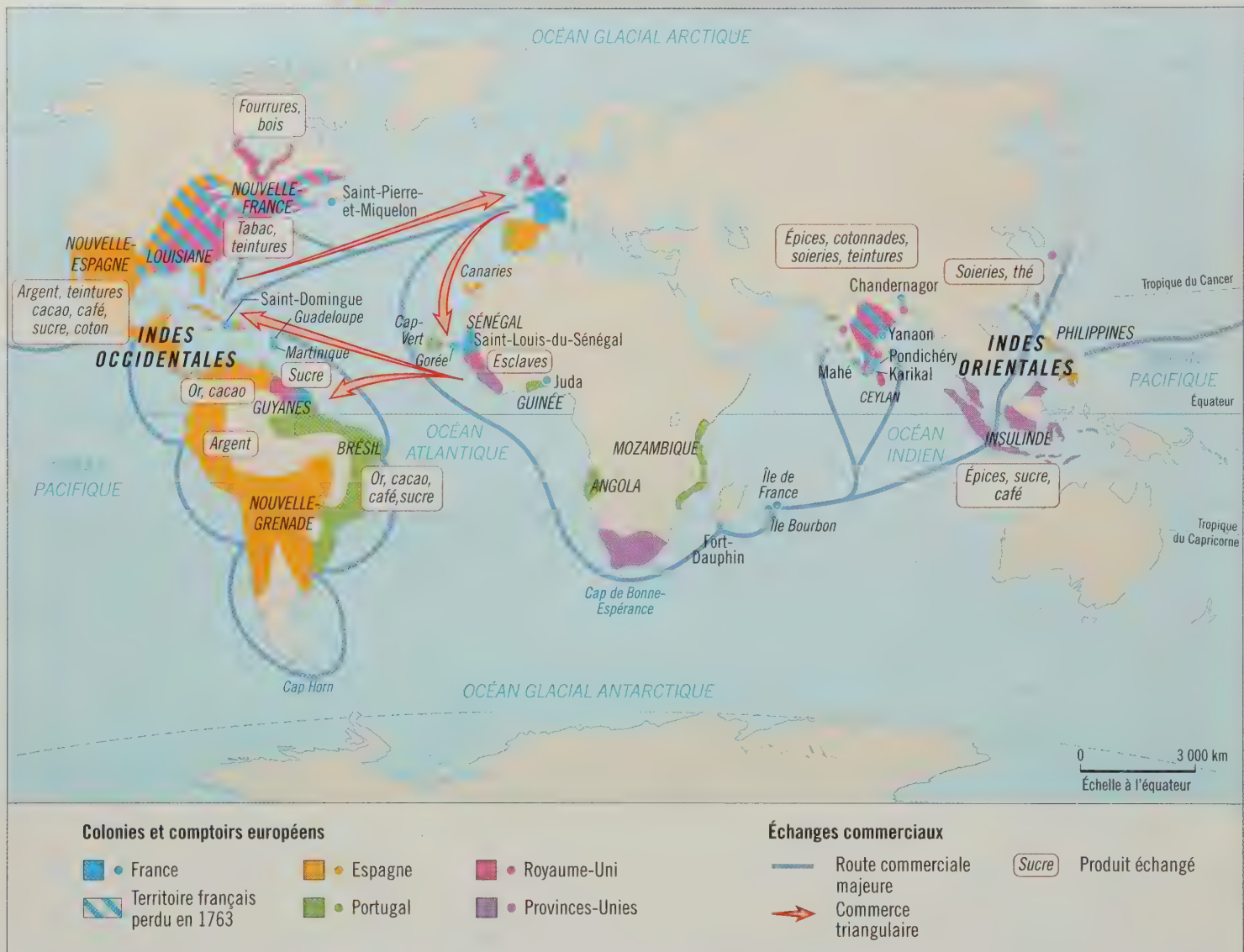
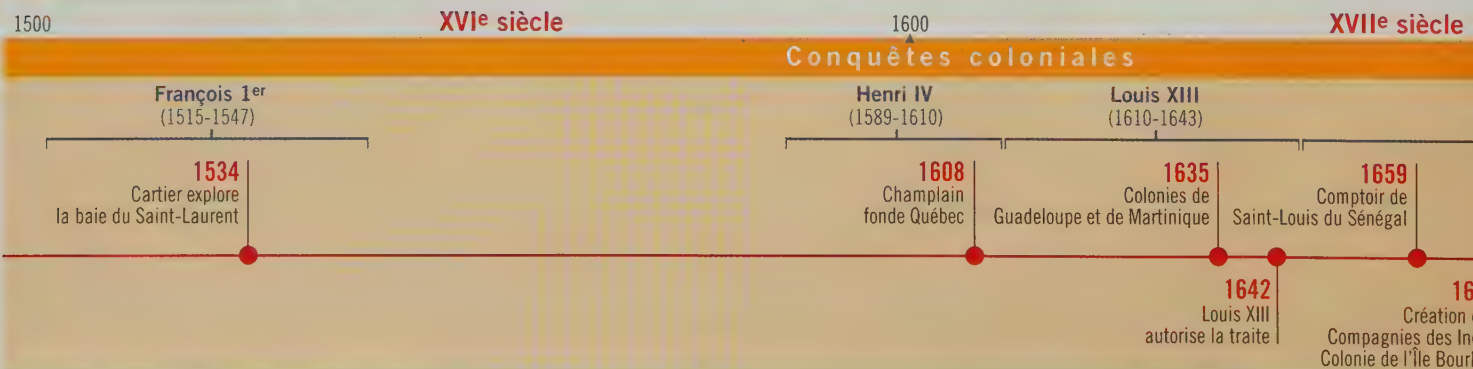


TABLEAU GÉNÉRAL DE LA TRAITE COMMENCÉE A KINAMINA LE 16 JUIN 1772. A L'ANGUË LE 19 AOÛT. ET FINIE LE 14. 9. 77.															MISE DEHORS	PRODUIT A LA COTE		VENTE AU CAP		RÉSULTAT DES OPERATIONS.	
															ANCIEN DEVIANT						
TRAITE GÉNÉRALE																POUR LES M ^{tes} CY CONTRE		COMPTANT A 1. MOIS		CHARGES SUR PEN LETTRES DE CHANGE	
COURRIERS ET PRÉSENTS																PORTS-TERMS AVANT LES		9/8/M		23,500	
COUTURES ET PRÉSENT AU ROY																ORDRES DE L'ARMATEUR		4/8/M		SUCRE, CAFÉ, ET PASTES	
FRANSES TROUVÉES ET TRAITE																		6/8/M		COMMISSIONS	
CONSOMMATIONS																		8/8/M		FRAIS	
TOTAL DE LA TRAITE																RESTE P ^{te} M ^{te} DE LA CARGAISON		10/8/M		TOTAL DES RETOURS	
MONTE P ^{te} P ^{te} CARGAISON																MORTS EN TRAVERSÉE S E		12/8/M		VENTE GÉNÉRALE	
																PENDANT LA VENTE		14/8/M			
																VENDUS AU CAP		16/8/M		RESTE A RECOURIR	
																		TOTAL			

1 La présence européenne dans le monde au cours du XVIII^e siècle

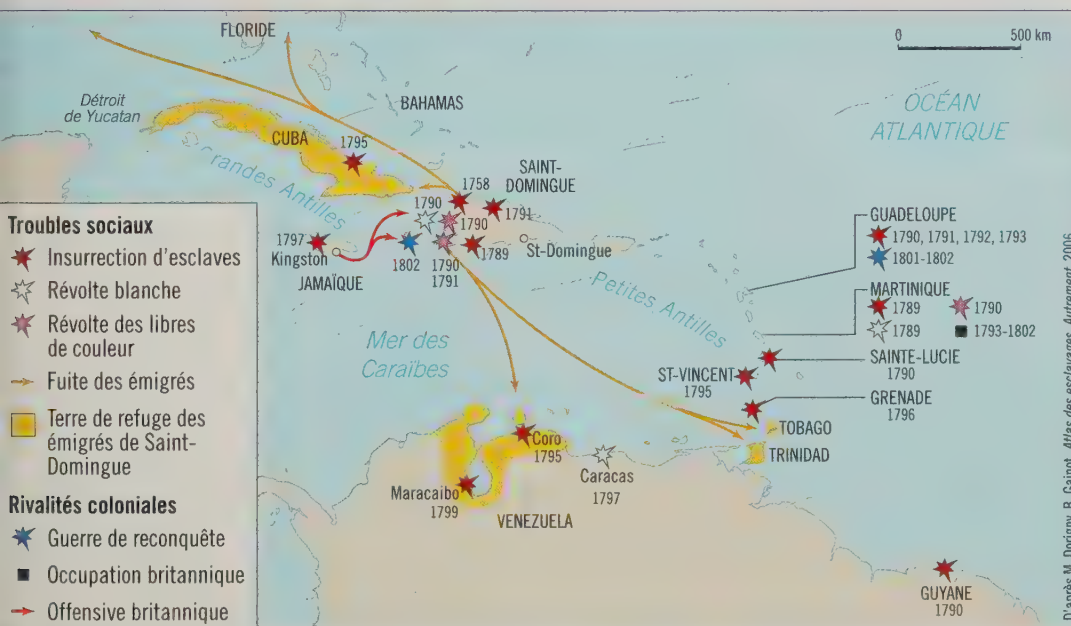


4 chronologie

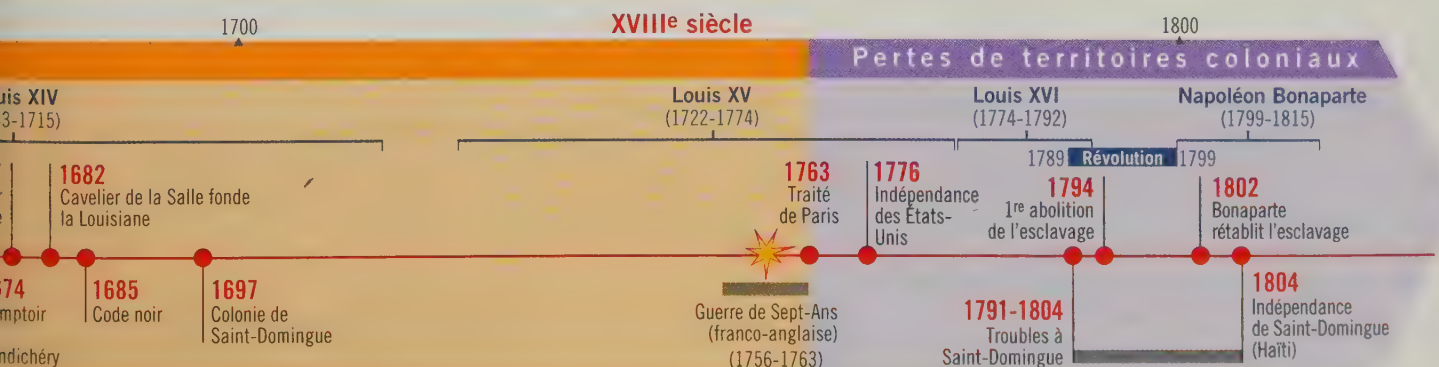




2 La Nouvelle-France, du XVI^e au XVIII^e siècle



3 Les révoltes dans les Antilles françaises à la fin du XVIII^e siècle



La Compagnie française des Indes orientales (1664-1794)

■ Comment s'organisent les échanges entre la métropole et ses colonies ?



1 Vue des magasins de la Compagnie des Indes à Pondichéry, de l'amirauté et de la maison du gouverneur, au XVIII^e siècle.
Musée de la Compagnie des Indes, Port-Louis.

3 Édit de 1666 qui officialise la création de la Compagnie des Indes orientales en 1664.

2 « Réponse à ceux qui proposaient la destruction de la Compagnie des Indes »

« En ne regardant ce commerce que par rapport à l'argent qu'il fait sortir, & à la quantité des étoffes qu'il peut introduire, il serait constamment nuisible à l'État. Mais ce ne sera plus la même chose, si on le considère par rapport aux Épiceries, aux drogues! [...] que ce Commerce nous procure, que nos Provinces ne produisent pas, dont nous ne pouvons nous passer, & que nous serions absolument obligés de tirer de nos voisins. [...] Si au contraire nous cessons d'aller chercher nous-mêmes ces Marchandises, nous serons dans la nécessité de les recevoir des Hollandais ou des autres Nations Étrangères qui nous les apporteront, & auxquels il faudra payer non seulement le prix du premier achat de ces Marchandises dans les Indes, mais encore tous les frais qu'ils auront faits pour aller les chercher, & le profit qu'ils doivent faire sur la revente; ce qui revient à 7 à 8 fois plus que le prix du premier achat. [...] Donc, bien loin que ce Commerce nous soit à charge, nous ne saurions trop le protéger & l'augmenter, afin que les Étrangers ne nous apportent plus rien de ces pays-là, & qu'au contraire nous leur en portions.

À l'égard des Toiles peintes & des étoffes, que nous apportons des Indes, ce n'est pas un inconvénient puisque nous en défendons l'usage en France, & qu'on oblige la Compagnie de les revendre en Pays étranger. Le prix de la revente de ces marchandises, qui excède de beaucoup celui de leur achat dans les Indes, revient dans le Royaume en argent. »

N. Dutot², *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*. Tome II, 1738.

132

DECLARATION DU ROY,

Pour l'établissement de la Compagnie des Indes Orientales au Port-Louis, & au Feauidik.

Juin 1666.

L OUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous présents & à venir: SALUT. Nous aurions par notre Déclaration du mois d'Août 1664 formé une Compagnie puissante de nos Sujets de toute condition pour faire le commerce des Indes Orientales, à laquelle nous avons donné, concédé & octroyé en toute propriété, Justice & Seigneurie, l'Isle Dauphine, ci-devant de saint Laurent, & auparavant de Madagascar, les Isles circonvoisines, Forts & habitations qui peuvent y avoir été construites, avec pouvoir de naviger & négotier à l'exclusion de tous nos autres Sujets, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusques dans toutes les Indes & mers Orientales, & depuis le détroit de Magellan & le Maire dans toutes les mers du Sud; & défenses à tous autres de faire ladite navigation & commerce sur les peines y contenues, nous aurions aussi exempté ladite Compagnie de nous payer beaucoup de droits qui nous sont dus sur les marchandises & Vaisseaux qu'elle fera entrer & sortir de notre Royaume, & accordé quantité d'autres privilèges; & pour la conduite des affaires de ladite Compagnie, nous aurions ordonné qu'il seroit établi une Chambre en notre bonne ville de Paris, composée de nombre de Directeurs, gens notables, de probité & capacité, tant des Officiers de notre Cour, de notre Conseil & de nos Compagnies Souveraines, de nos Finances

1. Plantes à boisson.

2. Économiste français du XVIII^e siècle, sous-trésorier de la Banque royale fusionnée en 1720 avec la Compagnie des Indes.



4 Vue du port de Lorient prise des anciennes cales de Caudan (détail), Jean-François Hue, 1792. Musée du Luxembourg, Paris.

5 Affichette de mise en vente, Nantes, le 22 septembre 1727. SHD, Lorient.

COMPAGNIE DES INDES

LA COMPAGNIE DES INDES vendra argent comptant dans la Ville de Nantes le 22. Septembre 1727. & jours suivans, au plus offrant & dernier enchérisseur, sous les conditions ci-après, les Marchandises apportées par les Vaisseaux l'Hercule, le Jazon, la Vierge de Grace, le Triton & l'Argonaute, avec celles restées invendus de la vente de 1726.

SÇA VOIR :

347000. Livres Café de Moka.	4610. Pièces Organdies divers.	1400. Pièces ditto de Tranquar.
16000. Livres ditto de l'Inde de Bourbon.	13821. Pièces Cailles divers.	8750. Pièces ditto de Maifalpatam.
16000. Livres Thé divers.	315. Pièces Nonouques.	1000. Pièces ditto de Pondichery.
170000. Livres Poivre.	1219. Pièces Tanjehs divers.	11480. Pièces Salampouris bleus.
877. Livres Poudre.	11016. Pièces Mallenollis divers.	4910. Pièces Guinees bleues.
431. Livres Aloë Socotrin.	160. Pièces Serbaia.	1180. Pièces Limangas.
149. Livres Gomme Tacamach.	4610. Pièces Terindannes & Terindins.	900. Pièces Baïxas bleus.
11000. Livres Safran.	4406. Pièces Toques.	100. Pièces Sanas bleus.
12650. Livres Liqueur en bois.	7310. Pièces Dotes divers.	1151. Pièces Forces.
11850. Livres ditto paille, ou en faillies.	195. Pièces Jambelle.	793. Pièces Fontamora.
11000. Livres Cagis.	149. Pièces Nenouques brodées.	1360. Pièces Haliballs.
83000. Livres Bois rouge.	718. Pièces Tanghe brodés.	2110. Pièces Tapie.
12160. Livres Saie Tany.	217. Pièces Mallenollis brodés.	960. Pièces Guineas de Pondichery.
900. Livres Soie de Nankin.	667. Pièces Terindannes brodées.	1140. Pièces ditto de Madras.
680. Paquet de Rodins.	480. Pièces Dotes brodés.	681. Pièces ditto de Bengale.
14110. Pièces Salampouris blancs.	1158. Sainqueres brodés.	181. Pièces Lins.
12911. Pièces Guinees blanches.	615. Cravattes brodés.	66. Pièces Damas pour meubler.
160. Pièces Percelles.	35. Pièces Sainqueres de Dorcas.	71. Pièces de Gram.
750. Pièces Socotons.	1015. Pièces Baïn blanc.	49611. Pièces Porcelaines divers.
4810. Pièces Cais blancs.	400. Pièces ditto de Maifalpatam.	40. Comptes de Veris de la Chine.
8100. Pièces Baïxas blancs.	440. Pièces Cravattes fil Tainatanne.	9. Paravans Idem.
1170. Pièces Sanas blancs.	1120. Pièces ditto fil de Beillo.	8. Bureaux Idem.
3868. Pièces Hamans.	480. Pièces ditto fil d'Organdis.	1. Cailles d'Anco de la Chine.
4100. Pièces Chavonis.	1815. Pièces ditto de Bengale.	14. Cailles diverses Veris de la
1060. Pièces Tarnarannes.	296. Pièces ditto de Daka.	
9010. Pièces Beïllas divers.	11217. Pièces Mouchoirs de Bengale.	

LA COMPAGNIE DES INDES aiant en arvis que son Vaisseau la Danaé, chargé de Marchandises assorties, est parti en Janvier dernier de Bengale & de Pondichery, déclare que s'il arrive à tems, elle fera la vente desdites Marchandises avec celles ci-dessus spécifiées, & qu'elle donnera la Liste de la Cargaison dudit Vaisseau, aussitôt son arrivée.

LES Adjudicataires ne pourront avoir la livraison de leurs Marchandises, qu'après qu'ils auront payé au Cassier de la Compagnie à Nantes, le montant de leur Adjudication en argent comptant, ou Lettres de change bien & dûment acceptées, de toute satisfaction.

Elle vendra ses Cafes payables en Lettres à deux usances à compter du premier Octobre, sans autre escompte pour ceux qui voudront payer avant ledit terme, que sur le pied de demi pour cent par mois.

6 Droits accordés à la Compagnie des Indes

« Article 18. Appartiendront à ladite Compagnie à perpétuité en toute propriété, Justice et Seigneurie, toutes les terres, Places et Isles qu'elle pourra conquérir sur nos ennemis, ou qu'elle pourra occuper [...] avec tous droits de Seigneuries sur les mines, minières d'or et d'argent, cuivre et plomb, et tous autres minéraux, même le droit d'esclavage et autres droits utiles [...].

Art. 26. Pourra ladite Compagnie équiper et armer tel nombre de vaisseaux qu'elle verra bon être, soit de guerre ou de commerce, arborer sur l'arrière d'iceux le pavillon blanc avec les armes de France, établir des garnisons [...]

Art. 40. Nous promettons à la dite Compagnie de la protéger et défendre envers et contre tous, et d'employer la force de nos armes en toutes occasions pour la maintenir dans la liberté entière de son commerce et navigation [...] de faire escorter ses envois et retours à nos frais et dépens par tel nombre de vaisseaux de guerre que la Compagnie aura besoin, non seulement par toutes les côtes de l'Europe et de l'Afrique, mais même jusques dans les Indes. »

Déclaration du roi portant établissement d'une Compagnie pour le commerce des Indes orientales, Vincennes, août 1664.

QUESTIONS

1. Quelles raisons justifient la création de la Compagnie des Indes ? 2, 3
2. De quels avantages dispose-t-elle ? 3, 6
3. Repérez et situez les lieux évoqués : quel rôle joue chacun d'eux ? 1 à 6
4. Quels types de produits sont échangés ? D'où viennent-ils ? Qu'ont en commun beaucoup d'entre eux ? 2, 5, et 1 p. 52

■ Comment le port de Nantes s'insère-t-il dans la traite atlantique ?



2 Armement d'un navire négrier au départ de la métropole au XVIII^e siècle

Équipage ¹	Cargaison
• État-major : un capitaine, un second, deux lieutenants, deux enseignes, deux chirurgiens. • Officiers marins et non marins : maître d'équipage, matelots, novices, mousses ; charpentier, tonnelier, voilier, armurier, cuisinier-boulangier.	• Avitaillement ou alimentation pour l'équipage (biscuits de mer, salaisons de porc et de bœuf, jambons, fromages, morues sèches ou vertes, légumes secs, lentilles, céréales, riz) et pour les captifs (riz, fèves, gruau, biscuits) ainsi que barriques de vin et d'eau (des dizaines voire des centaines). • Cargaison d'échange ou de traite : textiles dont les « indiennes »² (50 % de la valeur de la cargaison), armes à feu, poudre et munitions, armes blanches, alcools, eaux-de-vie, liqueurs, métaux bruts ou travaillés (fer, cuivre, étain), cauris, tabac ; ciseaux, cadenas, miroirs (moins de 10 % en valeur et en volume).

D'après E. Saugera, *La traite des Noirs en 30 questions*, Geste Éditions, 1998.

1. homme pour 10 captifs environ, le double d'un navire en « droiture ».

2. À Nantes, pendant les années 1780, une dizaine de fabriques d'indiennes (tissus imprimés) employaient 4 500 ouvriers et produisaient 150 000 pièces par an.

1 Le trafic des ports négriers européens (1500-1815).

3 L'apport de la traite à la cité nantaise

« Le trafic de denrées coloniales constitue désormais, au XVIII^e siècle, le grand commerce d'importation de la place nantaise, animant son activité commerciale (et sa Bourse), attirant les commissionnaires étrangers de toute l'Europe du Nord, nourrissant son commerce de redistribution vers la Hollande, Hambourg ou la Baltique. Les négriers eux-mêmes ramenaient une partie de ces denrées au terme de leur circuit, mais le produit de la vente des esclaves aux îles, converti en sucre et café, exigeait que d'autres navires viennent "en droiture" depuis Nantes pour en charger le surplus. C'est la traite qui stimulait ainsi l'essor du commerce "en droiture" entre Nantes et les îles, portant sur des effectifs encore plus importants (pour 34 négriers armés par an en 1752-1754, partaient 80 navires "en droiture").

Il est certain que les négriers en ont directement tiré profit.

La rentabilité de la traite semble bien s'être fortement dégradée dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, sous l'effet de la montée de la concurrence des autres ports français, de Bordeaux à Marseille, et de la raréfaction des ressources du "gisement d'hommes" africain surexploité, obligeant les négriers à aller chercher toujours plus loin le précieux "bois d'ébène", jusqu'en Angola et au Mozambique.

La bourgeoisie nantaise avait lié son sort à un "Ancien Régime colonial" menacé, et devait ressentir de plein fouet le choc de son explosion en 1791, lorsque se révolteront en masse les esclaves de Saint-Domingue, la "perle des Antilles". »

www.outremer44.org/esclavagenantes.html



N. Ozanne del.

J. le Gouaz sculp.

LE PORT Vu du Chantier de

DE NANTES Construction de la Fosse

Réduit de la Collection des Ports de
Par le S^r Ozanne Ingénieur de la



France dessinés pour le Roi en 1776.
Marine Pensionnaire de Sa Majesté.

A Paris chez le Gouaz Graveur rue S^t Hyacinthe la 1^{re} Porte cochère à gauche par la Place S^t Michel.

15.

4 Le port de Nantes gravure de Nicolas Ozanne, 1776.

PLAN, PROFIL, ET DISTRIBUTION DU NAVIRE LA MARIE SERAPHIQUE

DE NANTES, ARMÉ PAR M^r GRUEL POUR ANGOLE, SOUS LE COMMANDEMENT DE GAUGY, QUI A TRAITÉ A LOANGUE, DONT LA VOIE EST DENSORS, LA QUANTITÉ DE 305 CAPTIFS DIVERS, EN 5 MOIS-10 JOURS, PARTI LE 18 DECEMBRE 1769, AVANT EN CALLE, SUR LE PORT, ET DANS LA CHALLOUP, 101 BARRIQUE, D'EAU SURANT LES PLANS CI DESSOUS.

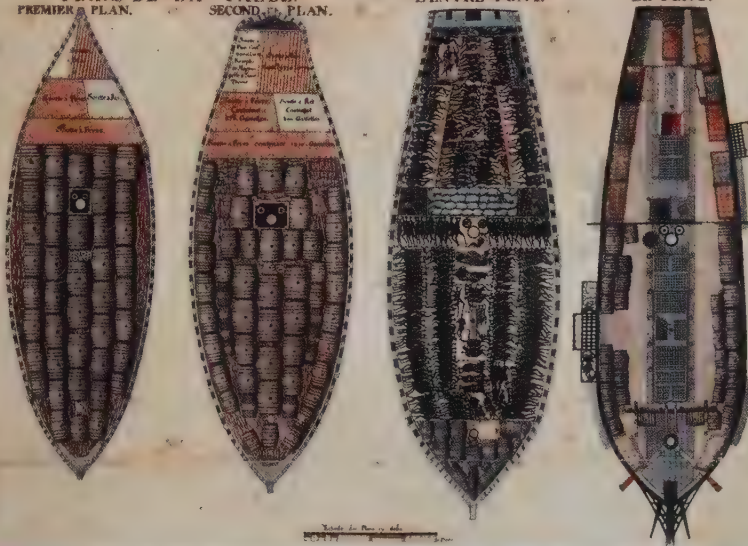
PLANS DE LA CALLE.

PREMIER PLAN.

SECOND PLAN.

L'ENTRE-PONTE.

LE PONT.



6 La Marie Séraphique, négrier nantais, années 1770.

Musée d'histoire de Nantes.

QUESTIONS

- Pourquoi parle-t-on de commerce « triangulaire » ? 3, 5, et 1 p. 52
- Quelles sont les particularités d'une campagne de traite : durée, équipage, marchandises ? 2, 5, 6

5 Le voyage d'un navire négrier, Le Maréchal de Luxembourg

« Le 21 juin 1769 a comparu J. E. Tanquerel, capitaine du navire *Le Maréchal de Luxembourg*, du port de Nantes, de 25 tonneaux, armé de 12 canons et équipé de 60 hommes par Deseigne, Drouin et Dulac, négociants à Nantes, bourgeois et armateurs. Il a déclaré être parti le 1^{er} février 1768 pour aller à la Côte-d'Or chargé de marchandises propres à la traite des Noirs. Il y serait arrivé le 28 mars. Il y aurait traité 691 Noirs de tous sexes et âges. Il serait reparti le 30 octobre pour Saint-Domingue. Le 17 novembre, il aurait relâché à l'île du Prince pour rafraîchir les Noirs et son équipage et y faire des vivres. Il en serait parti le 19 décembre pour suivre sa destination. Il serait arrivé à Saint-Domingue le 20 février 1769 et aurait fait la vente de ses Noirs, à l'exception de 50 qui sont morts¹ dans la traversée. La vente finie, il aurait chargé 270 tonneaux de sucre brut, 67 tonneaux et 125 sacs de café, 132 ballots de coton, 12 tonneaux d'indigo. Son chargement fini, il serait parti le 15 mai dernier pour venir à Nantes et serait arrivé le 19 de ce mois [juin]. »

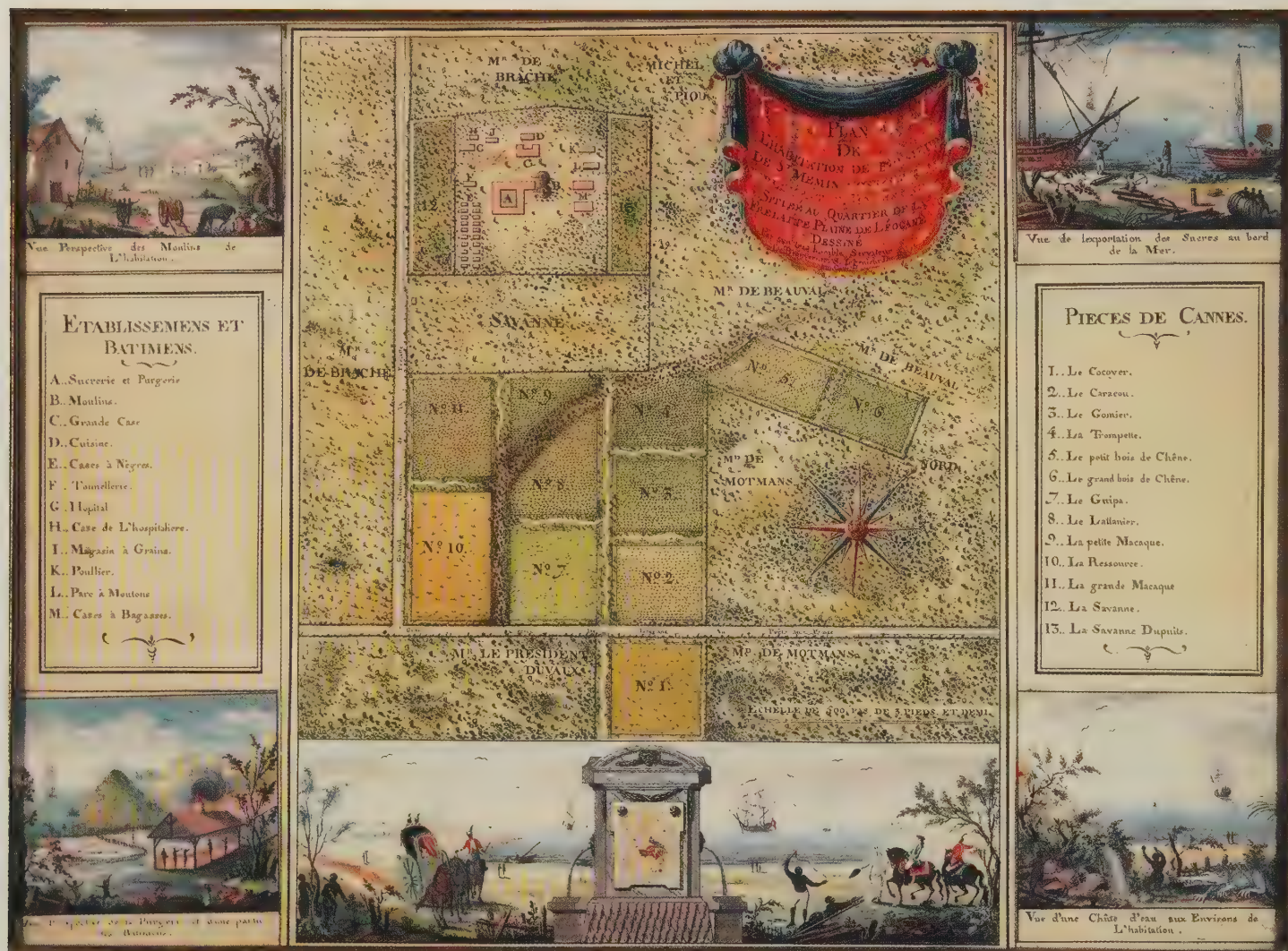
D'après le *Registre d'entrée de long cours* de l'Amirauté de Nantes, 1769.

1. Moyenne des pertes pendant les campagnes de traite des Nantais : 13,9 % des captifs ; 17,8 % des marins.

- Pourquoi utilise-t-on aussi les expressions : « infâme trafic », « noir passage » à propos de la traite atlantique ? 3, 5, 6
- Quelle place occupe Nantes dans la traite atlantique ? Quelle est l'importance de la traite pour la ville ? 1, 3, 4

Une plantation à Saint-Domingue au XVIII^e siècle

■ Comment fonctionnent les plantations des « îles à sucre » ?



1 Plan de l'habitation de Févret de Saint-Mémin à Saint-Domingue, S. de Beauvernet, fin du XVIII^e siècle.

2 Production sucrière à Saint-Domingue

Date	Production (en tonnes)
1714	7 000
1720	20 000
1743	43 000
1767	63 000 (77 000)*
1789	86 000 (125 000)*

* (Total Antilles)

D'après J. Meyer, *Histoire de la France coloniale des origines à 1914*, Armand Colin, 1991.

3 Évolution de la population de Saint-Domingue (1681-1789)

Date	Total	Blancs	Libres de couleur	Esclaves
1714	6 648	4 336	210	2 102
1720	13 656	4 074	500	9 082
1743	57 027	7 926	1 573	47 528
1767	227 000	16 000	5 500	206 000
1789	523 803	30 826	27 548	465 429

D'après J. Meyer, *Histoire de la France coloniale des origines à 1914*, Armand Colin, 1991.



Révolte générale des Nègres. Massacre des Blancs¹.



Incendie du Cap, Saint-Domingue, août 1791, Coll. part.

5 Lettre des gérants des plantations Mauger de Saint-Domingue à leur propriétaire

« 6 février 1776.

Il vous est absolument essentiel de mettre dans le courant de cette année sur votre habitation des Vérettes 12 Nègres, 12 mulets et 12 bœufs à cabrouet¹, sans quoi il ne vous sera pas possible de soutenir les revenus de cette habitation autant que nous le désirerions de 300 milliers de sucre. [...] Il convient aussi d'acheter deux jeunes Nègres pour remplacer la Nègresse Rosalie, lesquels sont destinés à faire des indigotiers² pour l'habitation du Vieux-Bac.

15 septembre 1777.

Vous me marquez, Madame, que vous perdez plus de Nègres que sur l'habitation d'en bas [l'indigoterie]. Je conviens que cette habitation enterre plus de Nègres. Les travaux des sucreries sont plus pénibles que ceux des indigoteries. Les veillées seulement contribuent à écraser les Nègres. La fouille d'une pièce de cannes est un travail très dur. Les anciens forts Nègres que j'ai connus ici très vaillants sont aujourd'hui fatras³ par la continuation du travail. Il n'y a pas de comparaison des travaux d'une sucrerie à ceux d'une indigoterie. Ce qui fait encore paraître que les Nègres d'ici ne se soutiennent pas, c'est que l'habitation ne fournit pas d'enfants. Il n'y a eu cette année que deux Nègresses qui ont produit deux enfants, morts après des couches très laborieuses. »

G. Debien, *Sur les plantations Mauger, enquêtes et documents*, tome VI, Université de Nantes, 1981.

1. Charrette destinée à transporter les cannes à sucre.
2. Plante dont on extrait une teinture bleu foncé (indigo).
3. Déchet, en créole.

6 Le Code noir de 1685

« Article 28.

Déclarons les esclaves ne pouvoir rien avoir qui ne soit à leurs maîtres [...].

Art. 38.

L'esclave fugitif [dit "marron"] qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule; s'il récidive [...], il aura le jarret coupé et il sera marqué d'une autre fleur de lys sur l'autre épaule; et la troisième fois, il sera puni de mort. [...]

Art. 42.

Pourront seulement les maîtres, lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner, et les faire battre de verges ou cordes. »

SAINT-DOMINGUE, OU HISTOIRE DE SES RÉVOLUTIONS;

CONTENANT

Le récit effroyable des divisions, des troubles, des ravages, des meurtres, des incendies, des dévastations et des massacres qui eurent lieu dans cette île, depuis 1789 jusqu'à la perte de la colonie.



A PARIS,

Chez TIGER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue du Petit-Pont St-Jacques, n. 10.
Au Pilier littéraire.

LE CODE NOIR OU EDIT DU ROY,

SERVANT DE REGLEMENT

POUR le Gouvernement & l'Administration de Justice & la Police des Îles Françaises de l'Amérique, & pour la Discipline & le Commerce des Nègres & Esclaves dans ledit Pays.

Donné à Versailles au mois de Mars 1685.

A V E C ,

L'EDIT du mois d'Août 1685, portant établissement d'un Conseil Souverain & de quatre Sieges Royaux dans la Côte de l'Île de S. Domingue.



A PARIS.

Chez la Veuve SAUVAGIN, à l'entrée du Quay de Gèvres, du côté du Pont au Change, au Paradis.

M. DCCXVIII.

Le Code noir, édition de 1718.

QUESTIONS

1. En quoi Saint-Domingue est-elle une « île à sucre » ? 2
2. Comment évoluent les différents groupes de population ? Comment l'expliquez-vous ? 2, 3
3. Comment sont organisées les plantations ? Dans quelles conditions s'y effectue le travail ? 1, 5, 6
4. À quels événements cette scène fait-elle allusion (doc. 4) ? Cherchez-en les causes et les conséquences. 1 à 6, et 3, 4 p. 52-53

Comment la France a-t-elle organisé, sur mer et sur terre, l'exploitation du Nouveau Monde ? Comment cet empire colonial a-t-il évolué ?



JOSEPH-FRANÇOIS, MARQUIS DUPLEX,
Commandeur de l'Ordre Royal et Milit. de St Louis,
Commandant Général des Etablissmens françois dans
l'Inde, Gouver. pour le Roy des Ville. et Port de Pondichery,
né à Landreux en 1697 ; mort à Paris le 11 9^{bre} 1763.

1 Duplex, gouverneur de la Compagnie des Indes et artisan de l'extension de l'aire d'influence française dans le Deccan (Inde), de 1742 à 1754.

3 Le système de l'Exclusif ou Pacte colonial'

« Les colonies n'étant établies que pour l'utilité de la Métropole, il s'ensuit :

1. Qu'elles doivent être sous sa dépendance immédiate et sous sa protection.
2. Que le commerce doit être exclusif aux fondateurs.

Les colonies ne seraient plus utiles si elles pouvaient se passer de la Métropole : ainsi c'est une loi prise dans la nature de la chose que l'on doit restreindre les arts et la culture dans une colonie à tels ou tels objets, suivant les convenances du pays de la domination. Si la colonie entretient un commerce avec les étrangers ou si l'on y consomme les marchandises étrangères, le montant de ce commerce est vol fait à la métropole. »

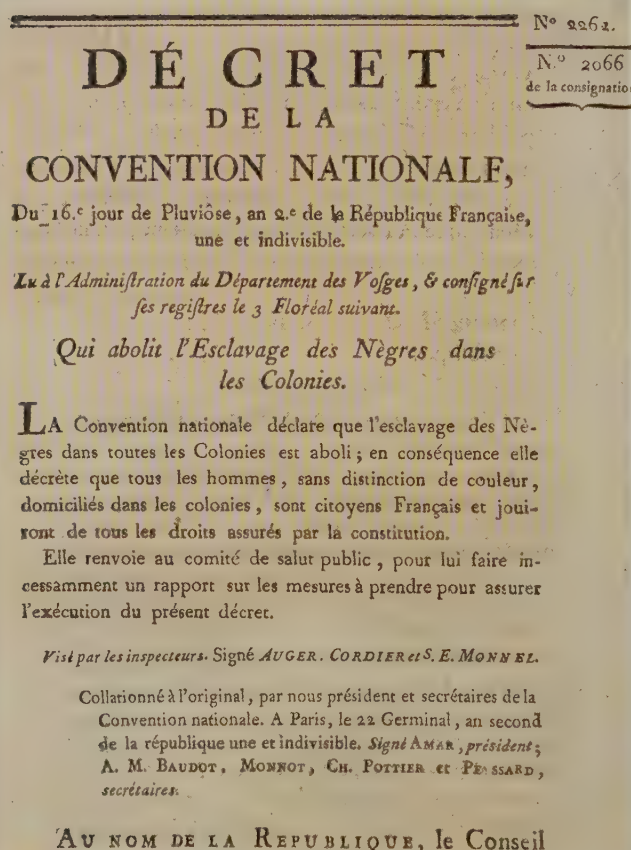
L'Encyclopédie, Tome VIII, article « Colonie », XVIII^e siècle.

1. Créé par Colbert en 1664, abandonné en 1861.

2 Introduction de la culture du café à l'Île Bourbon, 1717

« Les habitants de l'Île de Bourbon près de celle de Madagascar ayant vu par un navire français qui revenait de Moka en Arabie des branches de caféier ordinaire chargées de feuilles et de fruits, ils reconnurent aussitôt qu'ils avaient dans leurs montagnes des arbres tout pareils, et en allèrent chercher des branches, dont la comparaison convainquit nos gens. Seulement le café de l'Île de Bourbon est plus long, plus menu, plus vert que celui d'Arabie, et l'on dit qu'étant torréfié ou brûlé il a plus d'amertume. M. de Jussieu tenait cette relation de M. Gaudron Maître Apothicaire de Saint-Malo. Ce serait un avantage pour le Royaume d'avoir une colonie, d'où il pût tirer ce fruit qui a une vogue si prodigieuse. La différence du café de l'Isle Bourbon à celui d'Yemen serait peut-être à l'avantage du premier, quand elle serait bien connue, sinon on pourrait trouver le moyen de la corriger. »

D'après l'*Histoire de l'Académie royale des Sciences*, 1716.



Du 16^e jour de Pluviôse, an 2^e de la République Française, une et indivisible.

Lu à l'Administration du Département des Vosges, & enregistré sur ses registres le 3 Floréal suivant.

Qui abolit l'Esclavage des Nègres dans les Colonies.

LA Convention nationale déclare que l'esclavage des Nègres dans toutes les Colonies est aboli ; en conséquence elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies, sont citoyens Français et jouiront de tous les droits assurés par la constitution.

Elle renvoie au comité de salut public, pour lui faire incessamment un rapport sur les mesures à prendre pour assurer l'exécution du présent décret.

Vist par les inspecteurs. Signé AUGER. CORDIER et S. E. MONNEL.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 22 Germinal, an second de la république une et indivisible. Signé AMAR, président ; A. M. BAUDOT, MONNOT, CH. POTTIER et PESSARD, secrétaires.

AU NOM DE LA REPUBLIQUE, le Conseil

1 Décret du 16 pluviôse An II (4 février 1794).



6 Le traité de Paris, 10 février 1763

« Article 4.

Sa Majesté Très Chrétienne garantit à Sa dite Majesté Britannique, en toute Propriété, le Canada avec toutes ses Dépendances.

Art. 5.

Les Sujets de la France auront la Liberté de la Pêche, & de la Sècherie, sur une Partie des Côtes de l'Isle de Terre-Neuve.

Art. 6.

Le Roy de la Grande Bretagne cède les Isles de St Pierre & de Miquelon, en toute Propriété, à Sa Majesté Très Chrétienne.

Art. 7.

Le Roy Très Chrétien [...] cède tout le Côté gauche du fleuve Mississipi [Louisiane].

Art. 9.

Le Roy Très Chrétien cède & garantit à Sa Majesté Britannique, en toute Propriété, les Isles de la Grenade & des Grenadines; celles de St Vincent, la Dominique, & Tobago, resteront à la Grande Bretagne, & celle de Ste Lucie sera remise à la France.

Art. 10.

Sa Majesté Britannique restituera à la France l'Isle de Gorée; Et Sa Majesté Très Chrétienne cède, en toute Propriété, et garantit au Roy de la Grande-Bretagne la Rivière de Sénégal, avec les Forts & Comptoirs de St Louis, de Podor, & de Galam.

Art. 11.

Dans les Indes Orientales La Grande Bretagne restituera à la France, dans l'État où ils sont aujourd'hui, les différents Comptoirs, que cette Couronne possédait tant sur la Côte de Choromandel & d'Orixa, que sur celle de Malabar, ainsi que dans le Bengale. »

Traité de paix conclu à Paris entre la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne (extraits), le 10 février 1763.

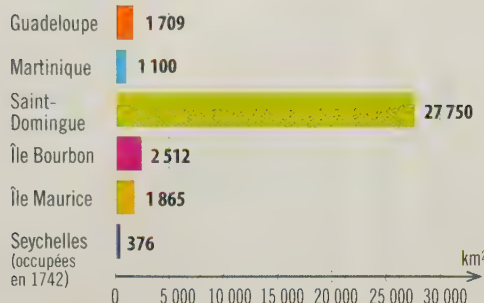
5 L'Intérieur du port de Marseille, vu du pavillon de l'Horloge du Parc, (détail), J.-C. Vernet, 1754.

Peinture commandée pour le roi de France en 1753 par le marquis de Marigny, Intendant des Bâtiments du roi. Musée de la Marine, Paris.

« Comme c'est dans ce Port que se fait le plus grand commerce du Levant et de l'Italie, l'Auteur a enrichi ce tableau de Figures des différentes Nations des Échelles du Levant, de Barbarie, d'Afrique et autres. Il y a réuni ce qui peut caractériser un Port marchand, et qui a un commerce très étendu », Livret du Salon de 1755.

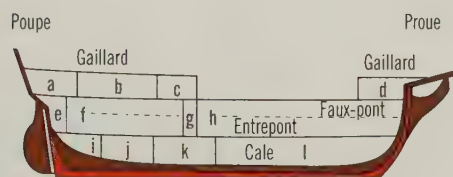
QUESTIONS

1. En quoi le traité de Paris marque-t-il un tournant pour le premier empire colonial français ? **6**, et **1, 2, 4** p. 52-53
2. Quels sont les acteurs essentiels de sa mise en valeur ? **1** à **6**, et **3, 4** p. 52-53
3. À qui profite le Pacte colonial ? **1** à **3**
4. Repérez tous les éléments qui peuvent « caractériser un Port marchand et qui a un commerce très étendu ». **5**
5. Sur quoi porte le décret (doc. 4) ? En quoi est-il décisif pour les colonies ? **4**, et **1, 3, 4** p. 51-52



D'après J. Meyer, *Histoire de la France coloniale des origines à 1914*, Armand Colin, 1991.

1 • Surfaces des composantes de l'Empire colonial français en 1763 (en km²)



- | | |
|-------------------------|-------------------|
| a Chambre du capitaine | g Soute à voiles |
| b Chambre d'officiers | h Parc des hommes |
| c Place pour l'équipage | i Soute à pains |
| d Place pour l'équipage | j Soute à fèves |
| e Sainte-Barbe | k Soute à riz |
| f Parc des femmes | l Barriques d'eau |

2 • Coupe schématique d'un négrier



3 • Blason de la Compagnie des Indes à sa création.

1 De la découverte de nouvelles terres à leur conquête

► Découvreurs de nouveaux mondes, les Européens tentent vite de s'y installer pour en exploiter les richesses, sur les littoraux d'abord car leurs moyens matériels et humains ne leur permettent pas de conquérir de plus vastes territoires. Du XVI^e au XVII^e siècle se développent les premiers **empires coloniaux**, portugais et espagnol d'abord, puis anglais, français et néerlandais : **colonies** en Amérique, du Nord au Sud ; **comptoirs** sur les côtes d'Afrique et d'Asie.

► Le premier empire colonial français naît au XVII^e siècle en Amérique du Nord avec la fondation de la Nouvelle-France, découverte grâce aux voyages de **Jacques Cartier** (1534-1541) ; les Français y pratiquent le commerce des fourrures et la pêche à la morue. Plus au Sud, la Louisiane et les îles des Antilles (Guadeloupe, Martinique, Saint-Domingue) ainsi que la Guyane procurent aux Français des produits tropicaux nouveaux pour eux comme le sucre et le café. La France crée aussi des comptoirs en Afrique (Saint-Louis du Sénégal, Gorée) et dans l'océan Indien à Madagascar, Pondichéry, Chandernagor... sur la route des épices. Ces possessions sont placées sous l'autorité directe de la **métropole**.

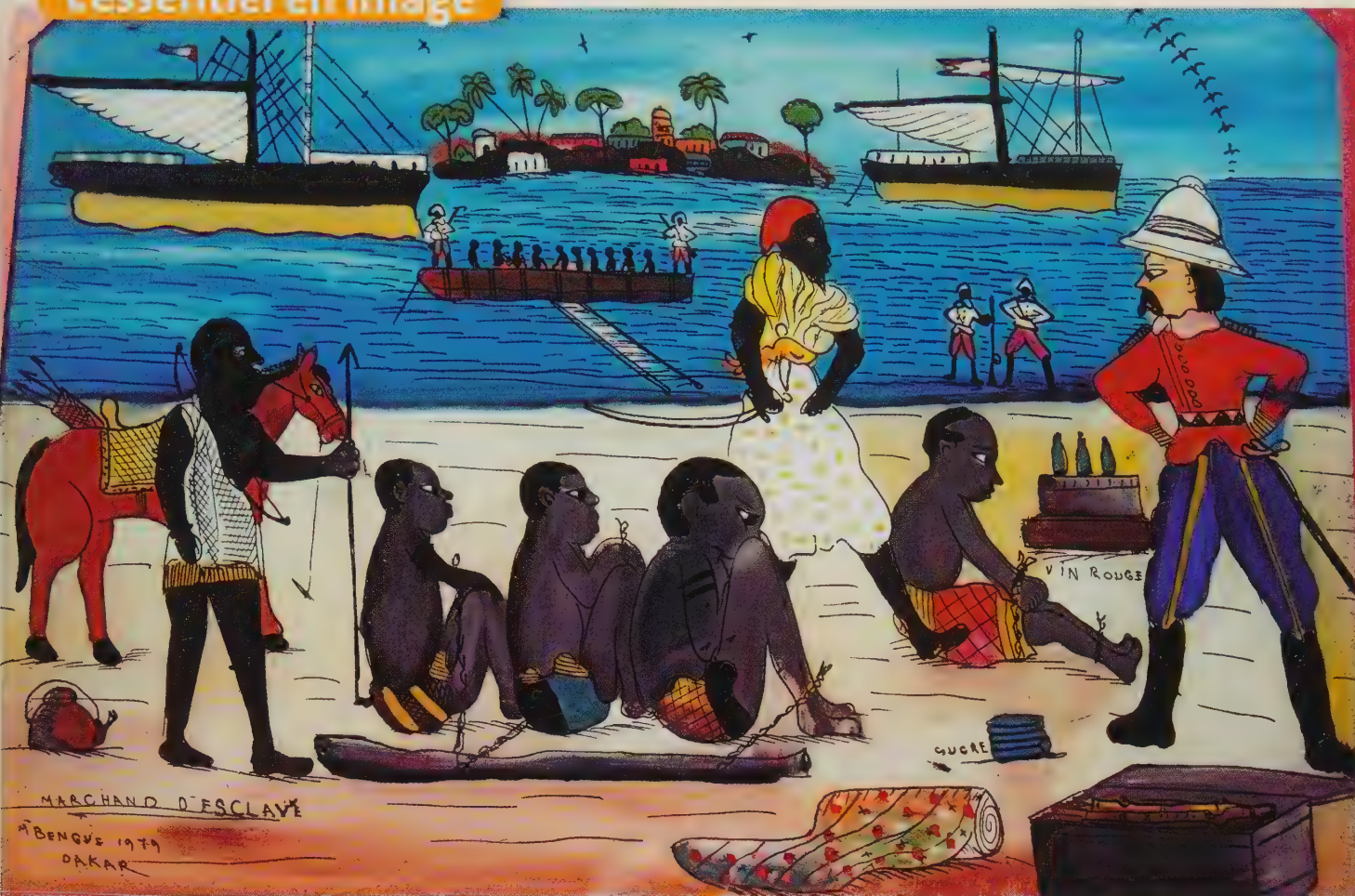
► Mais les États européens rivalisent pour la domination des mers et la conquête de ces territoires : Français et Britanniques s'affrontent lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763). Le traité de Paris (1763) ne laissera à la France vaincue que ses comptoirs indiens et africains, des îles (île Bourbon, île de France, Saint-Pierre-et-Miquelon, Guadeloupe, Martinique, Saint-Domingue) ainsi que la Guyane.

2 L'expansion du commerce maritime : armateurs, négociants, négriers

► Le commerce est au cœur de la concurrence entre les États européens. C'est l'époque du **mercantilisme** et de la création des grandes **compagnies**, notamment des Compagnies des Indes néerlandaises, britanniques ou françaises. En France, le pouvoir royal fixe les règles du commerce : **Exclusif ou Pacte colonial** à partir de 1664, monopole du commerce avec les colonies donné à des compagnies (qui en assurent le ravitaillement et la défense) ou des ports, aides et primes aux **armateurs** et aux **négociants**.

► Les grands ports français sont alors situés sur la façade atlantique : Bordeaux, Nantes, La Rochelle, Lorient (site des Compagnies françaises des Indes créées par **Colbert** en 1664, sous le règne de Louis XIV). De là s'effectue le **commerce en droiture** avec les colonies antillaises ou les comptoirs indiens ; là débarquent les produits exotiques : **indiennes**, épices, sucre, café, bois et métaux précieux... Ce commerce maritime assure plus la fortune des familles d'armateurs et de négociants que l'essor industriel des régions portuaires.

► Dès 1688, le port de Nantes se livre au **commerce triangulaire** : c'est le premier port négrier de France. Du XVI^e au XIX^e siècle, les nations négrières d'Europe ont fait environ 11 millions de captifs le long des côtes africaines (circuit de cueillette) dont seuls 9 millions ont survécu à la traversée de l'Atlantique (passage du milieu). Le coût de la **mise hors** pour ce trafic est le triple du trafic en droiture à cause de la durée du voyage, de la valeur élevée des marchandises de **traite** dont la **pacotille** formait une faible part.



La traite des Noirs, Gora M'Bengue, Dakar, 1979.

Quelles connaissances du sujet d'étude retrouvez-vous dans ce document ?

Mots-clés

Abolition (de l'esclavage) : suppression (1^{re} abolition : 1794 ; 2^e abolition : 1848).

Ancien Régime : organisation politique (monarchie absolue, société d'ordres hiérarchisée) supprimée par la Révolution française de 1789.

Armateur : personne ou société mettant un bateau en état de circuler.

Code noir : voir page 59.

Colonie : pays placé sous la dépendance d'un État occupant qui en tire profit.

Commerce en droiture : circulation de marchandises en ligne directe entre le port de départ et le port d'arrivée (par exemple des Antilles vers l'Europe et inversement).

Commerce triangulaire ou « circuïteux » : échange maritime de marchandises en trois trajets consécutifs (marchandises de traite d'Europe en Afrique ; captifs d'Afrique en Amérique ; produits coloniaux d'Amérique en Europe).

Compagnie : association de négociants ayant reçu d'un souverain le monopole du commerce entre l'Europe et une région déterminée du monde.

Comptoir : installation commerciale à l'étranger liée à une escale maritime.

Empire colonial : ensemble des colonies d'un État.

Esclave, esclavage, esclavagiste : être humain appartenant à un maître qui use de lui comme d'un meuble ; fait d'être esclave ; partisan de l'esclavage.

Exclusif ou Pacte colonial : système interdisant aux colonies d'avoir un autre partenaire commercial que leur métropole et de transformer leurs ressources en produits manufacturés.

Indiennes : étoffes, peintes ou imprimées, fleuries et colorées originaires des Indes.

Marronnage : fuite d'un esclave hors de la plantation de son maître.

Mercantilisme : doctrine économique de l'Ancien Régime faisant dépendre la richesse de l'État de son commerce extérieur.

Métropole : État dominateur par rapport à ses colonies.

Mise hors : équipement nécessaire à la circulation d'un navire (équipage, ravitaillement, matériel, marchandises à vendre ou à troquer. . .).

Négociant : qui pratique le commerce en gros.

Pacotille : lot de marchandises que chaque membre d'équipage avait le droit de vendre pour lui lors des campagnes de traite ; par déformation, objets de faible valeur.

Plantation : grande exploitation agricole (appelée « habitation » dans les Antilles, les planteurs étant les « habitants »).

Traite (négrière) : à l'origine commerce et transport de marchandises, ensuite commerce et transport d'êtres humains (esclaves noirs) ; traite atlantique ou occidentale (voir commerce triangulaire).

Portugal	Grande-Bretagne	Espagne	France
4 650	2 600	1 600	1 250

D'après H. Thomas, *The Slave Trade : the History of the Atlantic Slave Trade*, 1440-1870, Simon and Shuster, New York, 1997.

4 • Premières nations négrières d'Europe (en milliers de captifs).



5 • Saladier aux esclaves. Musée du Nouveau Monde, La Rochelle.



6 • Cachet de la Société des Amis des Noirs, 1788. Médiathèque Jean-Jaurès, Nevers.

3 L'exploitation des colonies : la naissance des plantations

► La traite négrière existait déjà en Afrique mais les Européens en firent une déportation de masse pour répondre aux besoins en main-d'œuvre des **plantations** des « îles à sucre » en plein essor : 60 % de la traite européenne a eu lieu au ^{xviii}^e siècle. Repliée sur ses colonies tropicales à partir de 1763, la France participe activement à ce trafic d'**esclaves** pour remplacer les « engagés » venus d'Europe qui ne renouvellent pas leur contrat.

► Presque nulle en France au ^{xvi}^e siècle, la consommation de sucre passe à 4 kg par personne et par an à la fin du ^{xviii}^e siècle : dans les colonies antillaises, 20 % des esclaves travaillent dans les plantations de café mais plus de 50 % dans les champs de canne à sucre. Dispersées, les exploitations ont toutes la même organisation de l'espace : la maison de maître sur une hauteur, les « cases à nègres » regroupées près des champs, des moulins à sucre, des séchoirs à café, des indigoteries...

► Les populations des plantations **esclavagistes** sont très hiérarchisées. À leur tête se trouve le planteur lui-même - ou son régisseur - qui règne en maître absolu, appliquant au mieux de ses intérêts le **Code noir** et ses pires châtiments. Un esclave, le commandeur, fait exécuter les ordres du maître par les esclaves, répartis entre esclaves de jardins (travaux des champs), esclaves à talents (travaux d'artisans) et domestiques. Épuisés, maltraités, certains se livrent au **marronnage**.

4 Révoltes et Révolution : vers la fin du système esclavagiste

► Qu'elles éclatent à bord des négriers ou dans les colonies, les révoltes sont violemment réprimées. Les esclaves sont les premiers à se rebeller contre l'ordre esclavagiste et à le saper peu à peu. Des hommes libres de couleur comme **Toussaint Louverture** ou **Jean-Baptiste Belley** – deux esclaves affranchis – s'engagent militairement dans la lutte pour l'**abolition** de l'esclavage lors de l'insurrection de Saint-Domingue en 1791.

► Malgré la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui met fin à l'**Ancien Régime** en 1789, la traite et l'esclavage ne sont abolis dans les colonies qu'en 1794 avant d'être rétablis par Bonaparte en 1802. Si les idées anti-esclavagistes progressent en métropole, elles demeurent le fait de personnalités isolées : philosophes comme **Voltaire** ou **Montesquieu**, membres du clergé, comme l'abbé **Raynal** ou l'abbé **Grégoire**, ou de la Société des Amis des Noirs... Planteurs, armateurs, négociants imposent leur point de vue : pas de colonies rentables sans esclaves.

► Les guerres franco-anglaises pèsent sur la situation aux Antilles et dans l'océan Indien, les colons prenant le parti des Britanniques pour éviter l'abolition décrétée par les députés français. Appliqué à Saint-Domingue, en Guadeloupe et en Guyane jusqu'en 1802, le décret de 1794 ne l'a jamais été en Martinique, occupée par les Anglais, ni dans les îles de l'océan Indien contrôlées par les colons. Mais Saint-Domingue conquiert son indépendance en 1804 ; Britanniques et Américains abolissent définitivement la traite en 1807, le reste de l'Europe, dont la France, en 1815. La France abolit définitivement l'esclavage en 1848.



La raison Caractérisée par une femme Ayant Sur-Sabote Le feu Sacré
De L'amour De La patrie, met De niveau L'homme blanc et L'homme
De couleur Derrière Lui est une Corne D'abondance un bananier
Et Des Campagnes fertiles il s'appuie Sur Les Trois De L'homme Et
Lent De L'autre Main Le Drapeau Sous Mai Concernant Les gens
De Couleur La raison est poussée par La Nature qui est Courtoise

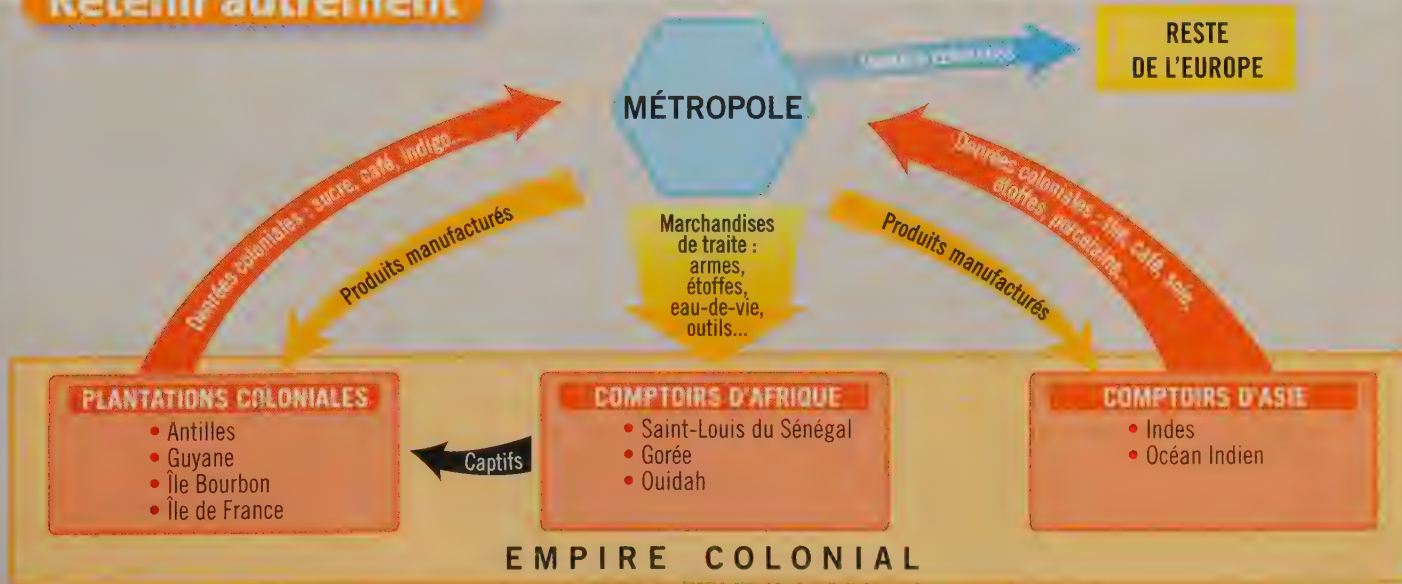
Les Mortels Sont Égaux Ce N'est pas La Naissance
C'est La Seule Vertu qui fait La Différence

De fruits ayant 14 Mamelles Elle se Montre Sur un Ombre De peau Du
quel sortent Le Démon De L'aristocratie L'égoïsme qui par son Avarice
Veut tout avoir L'ingratitude Le Démon De La Discorde ou De
L'insurrection prêt à traverser La mer qui fait Le fond

« Les Mortels sont égaux », gravure anonyme coloriée, fin XVIII^e siècle. Musée Carnavalet, Paris.

Quelles connaissances du sujet d'étude retrouvez-vous dans ce document ?

Retenir autrement



■ CAPACITÉ Étudier une image

1 • MÉTHODE

① Présenter l'image

Nature (peinture, gravure, dessin, affiche); thème; auteur; date ou période.

② Analyser l'image

Éléments (personnages, objets, décor...); composition (points forts, disposition); couleurs et lumière (contrastes).

③ Interpréter l'image

Motivations de l'auteur; explication du message; éclairage du contexte.

2 • DOCUMENT COMMENTÉ

Temple de la Raison érigé depuis novembre 1793 à l'intérieur de la cathédrale Notre-Dame de Paris, sur une « montagne »¹ symbolique

Chaumette (1763-1794), député de la Commune de Paris² depuis décembre 1792

Discours contre l'esclavage, aboli quinze jours plus tôt

Génies de la Liberté, de la Philosophie et de l'Égalité

Arbre portant les couronnes destinées par le peuple à la Convention³

Chapeaux des députés de la Convention

Bonnets phrygiens des sans-culottes

« Citoyennes de couleur »

Belley, député de Saint-Domingue, premier député noir

Les idéaux à atteindre

Décision politique

Le peuple réuni

1. Montagnards : groupe politique dominant à la Convention depuis juin 1793.
2. Gouvernement insurrectionnel de Paris, depuis le 10 août 1792.
3. Assemblée qui gouverne la France du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1792.

Réjouissances à l'annonce de l'abolition de l'esclavage, 30 pluviôse an II (18 février 1794), anonyme. BnF, Paris.



3 • ÉTUDE RÉDIGÉE

■ Présentation

Cette gravure anonyme, réalisée au moment de l'événement représenté, illustre une fête donnée le 18 février 1794 pour célébrer la première abolition de l'esclavage, votée le 4 février 1794 par la Convention (assemblée qui gouverna la France de septembre 1792 à octobre 1795).

■ Analyse

En haut, des figures imaginaires ou génies (Sagesse, Liberté, Égalité) incarnent les idéaux qui doivent inspirer les hommes politiques. Au centre, à l'entrée du Temple de la Raison, le procureur de la Commune de Paris, Chaumette, prononce un discours contre l'esclavage dont la transcription par deux secrétaires va permettre la diffusion ; un arbre porte les couronnes de laurier décernées par le peuple à la Convention. En bas, encerclant la tribune, le peuple est venu en masse fêter l'abolition de l'esclavage, mêlant hommes, femmes et enfants, sans-culotte brandissant des bonnets phrygiens et députés leurs chapeaux, quelques hommes ou femmes de couleur – dont le premier député noir venu de Saint-Domingue où l'esclavage a été aboli en 1793.

■ Interprétation

Cette gravure glorifie le travail de la Convention, qui impose enfin l'égalité complète entre les hommes, cinq ans après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ainsi que l'unité des sans-culotte et des anciens esclaves, tous mobilisés pour lutter contre l'oppression. Dans cette période troublée de la Révolution, le gouvernement a besoin de souder la population, en métropole et dans les colonies, affaiblies par des révoltes et convoitées par d'autres puissances européennes.

4 • APPLICATION



1 Présentez l'image

Quel est le thème de ce tableau ?
À quel événement renvoie la date de 1802 ?

2 Analysez l'image

Décrivez le décor et les personnages.
Comment la scène est-elle organisée ?

3 Interprétez l'image

Quelles informations ce tableau apporte-t-il sur la situation à Saint-Domingue en 1802 ?
Comment expliquez-vous l'intérêt porté à cette île ?

Bataille de la Ravine-à-Couleuvre, Saint-Domingue, février 1802.

Envoyées par Bonaparte, les troupes du général Leclerc affrontent celles de Toussaint-Louverture.

1 • TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1 Connaître les dates

Faites correspondre dates et faits.

- | | |
|--------|--|
| 1664 ① | (A) Application du Code Noir |
| 1685 ② | (B) Indépendance d'Haïti |
| 1763 ③ | (C) Naissance des Compagnies des Indes |
| 1794 ④ | (D) Première abolition de l'esclavage |
| 1804 ⑤ | (E) Traité de Paris |

2 Connaître les acteurs

- 1 Qui a découvert le Canada ?
- 2 Qui a fondé la ville de Québec ?
- 3 Qui a créé les Compagnies françaises des Indes ?
- 4 Qui a étendu l'influence de la France à l'intérieur des Indes ?
- 5 Qui a dirigé les révoltes d'esclaves à Saint-Domingue ?

3 Exercer sa mémoire

- 1 Citez cinq comptoirs français des Indes.
- 2 Nommez les deux plus grands ports négriers français.

3 Décrivez les trois étapes du commerce triangulaire.

4 Énumérez les territoires retirés à la France par le traité de Paris.

5 Recensez les produits importés de ses colonies ou comptoirs par la France.

4 Replacer un événement historique dans son contexte

Rappelez la situation historique évoquée ci-dessous en vous aidant des expressions soulignées.

Rapport du régisseur des Vazes (Saint-Domingue) à ses propriétaires,
1^{er} septembre 1791

« Hélas ! Que la colonie était florissante il y a deux ou trois ans, et qu'est-ce qu'on voulait donc de plus ? Les hommes sont pour ainsi dire aliénés depuis la Révolution. Voilà le fruit des maudits écrits de cet abbé Raynal, de ce prêtre qui, à l'indignation générale, a sollicité le crime par la hardiesse et la force de son style. Il a prédit le malheur qui est arrivé. Si le malheur n'est pas arrêté, la colonie est proche de sa ruine totale. »

P. Léon, *Marchands et spéculateurs dauphinois dans le monde antillais au XVIII^e siècle : les Dolle et les Raby*, Les Belles lettres, 1963.

2 • EXERCEZ-VOUS

1 Exploitez des données chiffrées.

	1650	1671	1687	1700	1788
Guadeloupe		110	106	73	362
Martinique		111	184	183	324
Saint-Christophe	17	121	101		
Saint-Domingue				18	793

1. Nombre de sucreries dans les Antilles françaises (1650-1788)

D'après F. Régent, *La France et ses esclaves*, Grasset, 2007.

- 1 Comment évolue le nombre de sucreries dans chacune des colonies ?
- 2 Quelles particularités présente l'île de Saint-Christophe ? Comment peut-on les expliquer ?
- 3 Quels écarts notez-vous entre les colonies en 1788 ? Comment peut-on les expliquer ?

	Total	Blancs	Libres de couleur	Esclaves
Bourbon	47 195	8 182	1 029	37 984
Guadeloupe	106 293	13 712	3 058	89 523
Guyane	12 673	1 735	460	10 478
Martinique	100 378	10 634	5 779	83 965
Saint-Domingue	523 803	30 826	27 548	465 429
Total	790 342	65 089	37 864	687 379

2. Répartition de la population dans les colonies françaises en 1789

D'après É. Mesnard, A. Désiré, *Enseigner l'histoire des traites négrières et de l'esclavage*, SCEREN, CRDP Académie de Créteil, 2007.

- 1 Quel pourcentage chaque groupe représente-t-il : par colonie ? au total ?
- 2 Comment peut-on expliquer la part globale de chacun de ces groupes ?
- 3 Quelles informations ces tableaux apportent-ils sur les colonies ? Sur Saint-Domingue en particulier ?

2 Analyser une image



Plantation idéale aux Antilles, gravure d'après l'*Encyclopédie* (1751-1752), vers 1830.

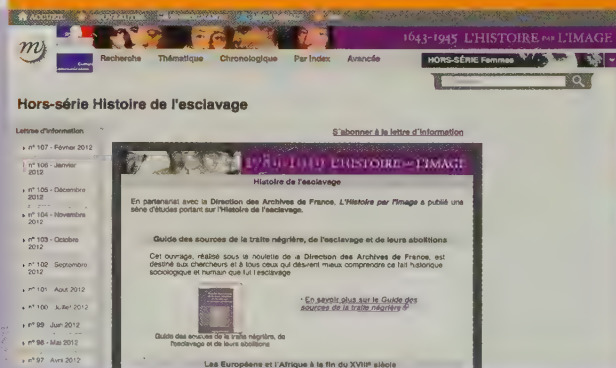
1. Maison du maître ou « grande case » et ses dépendances
2. Cases nègres
3. Savanes ou pâturages
4. Lisière ou haie séparant les savanes des pièces de canne à sucre
5. Pièces plantées en canne à sucre
6. Moulin à eau (destiné à écraser les cannes pour en extraire le suc appelé « vesou »)
7. Sucrerie avec sa cheminée et son hangar pour les fourneaux (destinés à cuire le vesou pour le transformer en sucre)
8. Gouttière qui conduit l'eau du canal sur la roue du moulin
9. Décharge de l'eau du moulin
10. Case à « bagasses » (cannes à sucre écrasées)
11. Purgerie (grand magasin, pourvu de nombreuses ouvertures d'aération, servant à mettre les pains de sucres pour les purger de leur sirop superflu) et étuve pour faire sécher les pains de sucre
12. Terres plantées en manioc, bananiers, etc.
13. Mornes (collines ou montagnes aux Antilles)

Réalisez un plan de cette plantation (voir le document 1 p. 50) puis comparez les deux façons d'organiser l'espace.

EXERCEZ-VOUS AVEC LES TICE

Histoire de l'esclavage

1. Allez sur le site de *L'Histoire par l'image*.
2. Cliquez en haut à droite sur la flèche à droite du cartouche « Hors-série » puis sur « Histoire de l'esclavage ».
3. Choisissez trois images qui puissent rendre compte d'un des thèmes suivants : l'organisation d'une colonie ; le commerce triangulaire ; la vie dans une plantation ; la remise en cause de l'esclavage.
4. Vous copiez et placerez ces images dans un diaporama. Vous les présenterez en les organisant et en vous aidant des commentaires trouvés sur le site. Votre exposé ne devra pas dépasser quinze minutes.



www.histoire-image.org

Sur les traces des Noirs marrons...

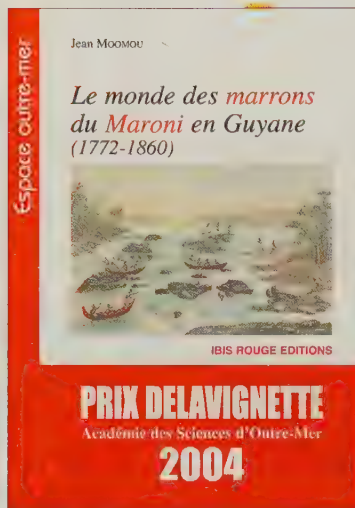
Comment le marronnage a-t-il résisté à l'oubli ?

1 Le marronnage ou le refus de l'esclavage

« On appelle Marrons les Nègres fugitifs qui se sauvent de la maison de leur maître, [...] ils se retirent pour l'ordinaire dans les bois, dans les falaises ou autres lieux peu fréquentés dont ils ne sortent que la nuit pour aller arracher du manioc, des patates ou autres fruits et voler quand ils peuvent des bestiaux et des volailles. Ceux qui les prennent et les remettent à leurs maîtres, ou dans les prisons, ou entre les mains des officiers des quartiers ont cinq cents livres de sucre de récompense. »

Père Labat, *Le voyage du Chevalier Des Marchais*, édition de 1730.

2 Un livre sur les Bonis écrit par un Boni (Prix Delavignette 2004)



« Le peuple Boni n'est pas issu directement de l'Ouest africain, mais de la réunion, durant le marronnage d'hommes et de femmes d'ethnies différentes.

La tâche de Jean Moomou n'est pas simple car il s'agit pour lui de mettre par écrit une histoire chantée, racontée à travers des contes, dans les formules de prières, lors de rencontres coutumières, dans l'art du Timbé [tembé], dans les récits des Gran Man [chefs spirituels].

Jean Moomou est Boni et, à ce titre, il a voulu retracer l'histoire

des Boni, non seulement pour les générations présentes, mais aussi pour celles de demain. Car s'il y a quelques années, les Boni avaient une conscience claire de leur histoire, aujourd'hui ça n'est plus le cas. De plus, son ouvrage permet de contribuer à l'avancement de la recherche historique de ce peuple dans l'historiographie guyanaise et française, mais aussi surinamaïse. »

www.ibisrouge.fr

3 La Réunion, une toponymie chargée d'histoire

« Les trois cirques de La Réunion doivent leur nom à des Marrons : Mafate était un Marron ; Cilaos, capitale du Grand Roi de l'Intérieur, Baâl, un Marron, viendrait du malgache Tsilaosa : "pays qu'on ne quitte pas" ; Salazie, enfin, viendrait du malgache Salaozy, « bon campement », nom donné par d'autres Marrons. »

www.onf.fr



4 Fiers d'être Nèg'marrons

« Les coups de fouet et les coups de bâton
La souffrance endurée dans les champs de coton
Ont fait pousser en moi une graine de mauvais garçon
Ont fait de moi un homme fier d'être un Nèg'Marron
Le passé laisse des traces n'efface pas les cicatrices
Le sourire sur ma face à leur égard est factice
J'boite à cause du jarret qu'ils m'ont coupé jadis
Un jour viendra où pour les miens il y aura justice
Le soleil m'a donné la plus belle couleur de peau
Nègre et fier de l'être regarde-moi comment j'suis beau
Mulâtre ou noir ébène on vient tous du même bateau
Puis soudain séparés tel un envol d'oiseau. »

Nèg'marrons (groupe de rap français dont les membres sont de Martinique, du Cap-Vert et du Congo), album *Le Bilan*, 2000.



5 Le Marron Inconnu, Port-au-Prince, Haïti, 2012.

Richard Magnien & Mathieu Kaboritz présentent

ADMIRAL T || STOMY BUGSY || D. DALY

NÈG MARON

un film de
Jean-Claude Flamand Barny

NI CHENN AN PYÉ,
NI CHENN AN TÊT!



avec Alex Descas, Jocelyne Beroard,
François Levantal, José Jernidier

et Benoit Delcroix, Harold Napoléon, Natch, Murielle Barlagne, Joazeiro Claudio Gamito,
Jean-François Boleaux, René Samuella, Emmanuel Cresset, Jacques Philippe Remyet,
cortina Jelle Vlasveld, scénariste réalisateur Sébastien Carlier, montage
Suzanne Gaudelata, musique originale Pierre Aviat, supervision musicale
Jean-Marc Jakouch et Eric Michon pour EMI, Marie Villiers,
producteur délégué Richard Magnien, coproducteur Mathieu Kaboritz,
une production Maf Films en coproduction avec Koro Jiv
Trot et France 2 Guadeloupe avec la participation de Canal+
le concours de la Région Guadeloupe, de l'Agence
Départementale d'Innovation, d'Éducation, du programme
Auditorial du séminaire Européen et
du Centre National de la Cinématographie
www.mafdistribution.com

10000 2 4214 mars

6 Affiche de Nèg'marron,

un film de J.-C.
Flamand Barny, tourné
en Guadeloupe en 2004.



7 Pagaies peintes selon le tembé, art noir-marron de Guyane.

Questions

- 1 Expliquez qui sont les Bonis. 1, 2
- 2 Quelle singularité présentent les noms de lieux à la Réunion ? 3
- 3 Quelles allusions au passé retrouvez-vous ici ? À travers quels moyens ? 4 à 7
- 4 Organisez ces informations pour mettre en évidence les passerelles entre le passé et le présent selon les lieux et les domaines concernés. 1 à 7



1 *Le repas des philosophes*, Jean Huber, 1772-1773. Fondation Voltaire, Oxford.
1. Condorcet, 2. Voltaire, 3. D'Alembert, 4. Diderot.

Dans la continuité des œuvres de Montaigne et de Descartes, un vaste mouvement d'idées traverse l'Europe du XVIII^e siècle. En France, les écrits des philosophes des Lumières proclamant l'émancipation de l'homme au nom de la raison vont rencontrer un écho favorable auprès d'une opinion publique exaspérée par les abus des privilégiés.

Quels acteurs et quels enjeux de la Révolution de 1789 apparaissent sur ces images ? [1 à 3]



2 *La Journée des Tuiles à Grenoble le 7 juin 1788*, A. Debelle, 1889. Musée de la Révolution française, Vizille.

Révolution française et l'Europe



DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Établie par l'Assemblée Nationale dans les séances des 20, 26, 27, 28, 29, 30, 31 août, 1789. Acceptée par le Roi.

PRÉAMBULE

LES représentants du peuple François, constitués en assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et du bonheur de tous.

EN conséquence, l'assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême les droits suivants de l'homme et du citoyen.

ARTICLE PREMIER

LES hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits: les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II.

LE but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme: ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

III.

LE principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

IV.

La Liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

V.

La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

VI.

LA loi est l'expression de la volonté générale: tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

VII.

NUL homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites; ceux qui sollicitent, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant, il se rend coupable par la résistance.

VIII.

LA loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires; et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

IX.

TOUT homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

X.

NUL ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI.

LA libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme: tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII.

LA garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique: cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

XIII.

Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre les citoyens en raison de leurs facultés.

XIV.

LES citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV.

LA société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

XVI.

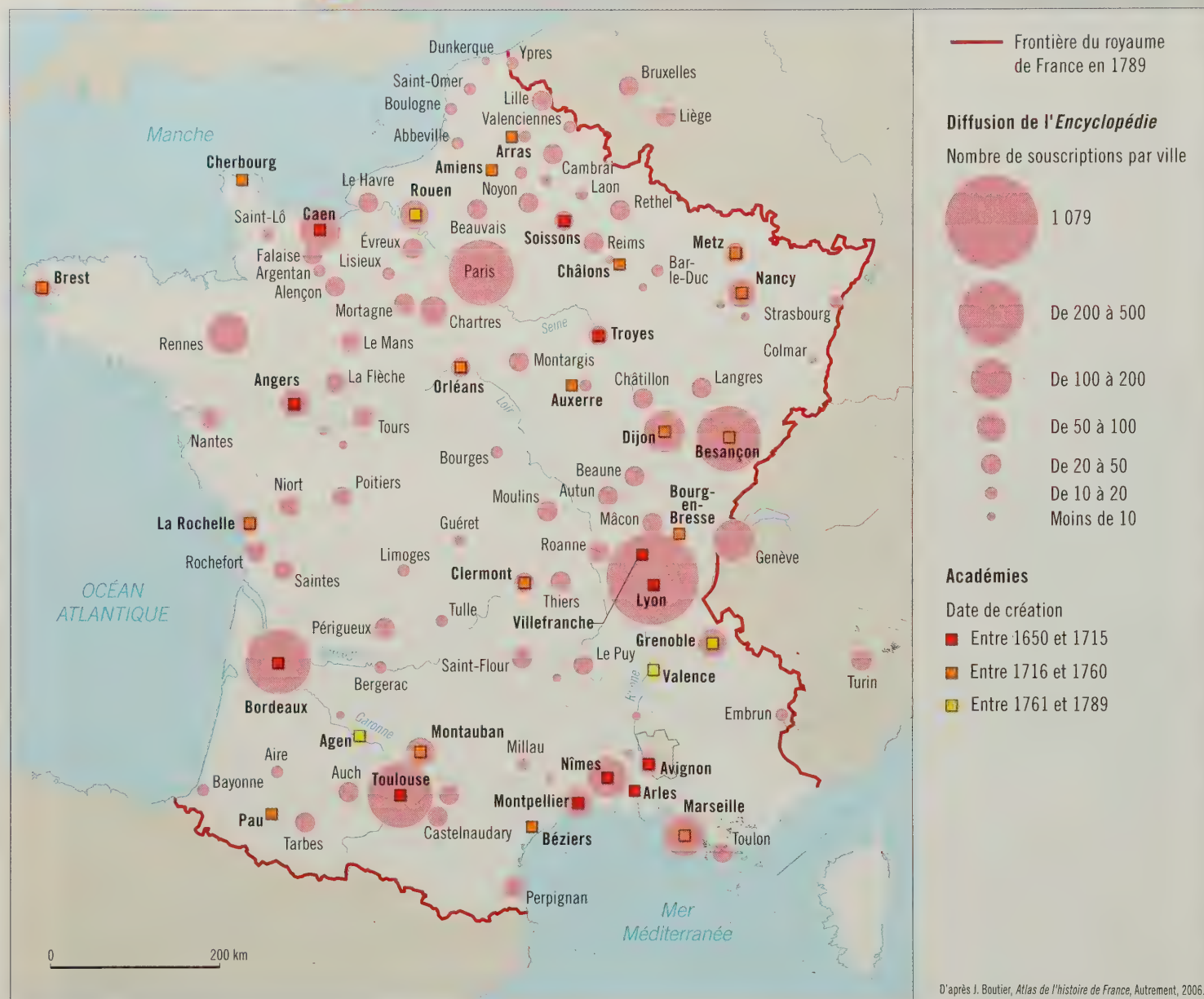
TOUTE société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

XVII.

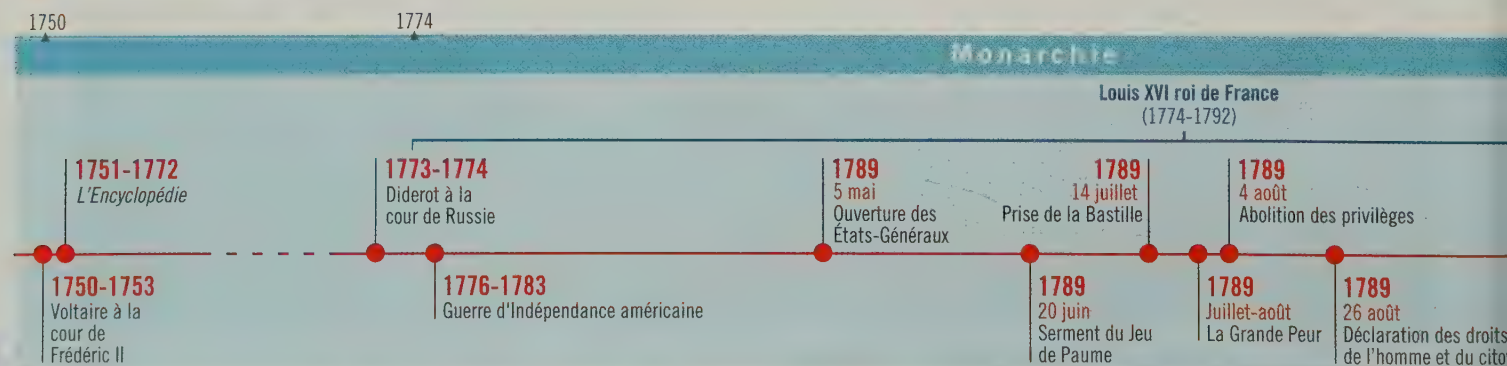
LES propriétés étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

AUX REPRESENTANTS DU PEUPLE FRANÇOIS

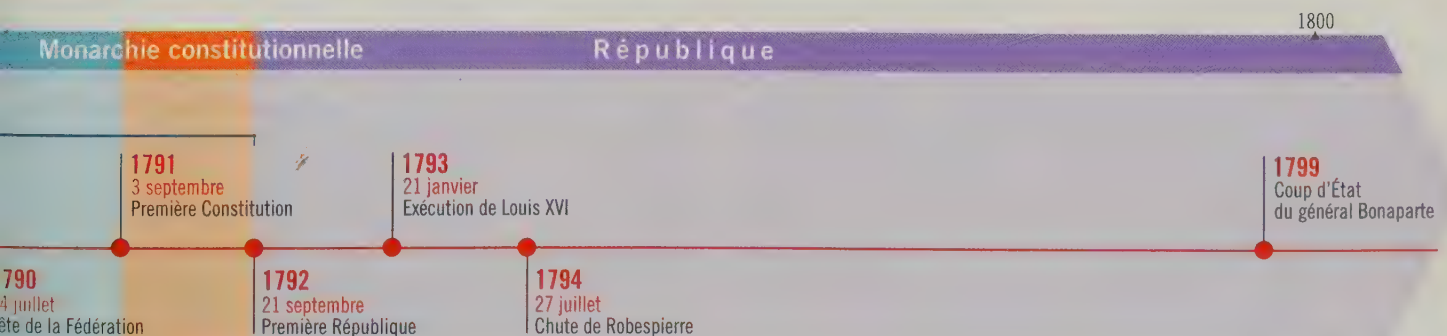
1 La France des Lumières : académies et diffusion de l'*Encyclopédie* entre 1789 et 1815



3 chronologie



2 L'Europe des princes et des philosophes



■ Dans quelle mesure les philosophes français ont-ils influencé les monarques européens ?



1 *Portrait de Denis Diderot*, huile sur toile de Michel Van Loo, 1767.
Musée du Louvre, Paris.



2 L'Europe des despotes éclairés.

3 Observations sur l'instruction de l'Impératrice de Russie aux députés pour la confection des lois

« 1. Il n'y a point de vrai souverain que la nation ; il ne peut y avoir de vrai législateur que le peuple ; il est rare qu'un peuple se soumette sincèrement à des lois qu'on lui impose ; il les aimera, il les respectera, il y obéira, il les défendra comme son propre ouvrage, s'il en est lui-même l'auteur. Ce ne sont plus les volontés arbitraires d'un seul, ce sont celles d'un nombre d'hommes qui ont consulté entre eux sur leur bonheur et leur sécurité ; elles sont vaines, si elles ne commandent également à tous ; elles sont vaines s'il y a un seul membre de la société qui puisse les enfreindre impunément. [...] Peuples, si vous avez toute autorité sur vos souverains, faites un code ; si votre souverain a toute autorité sur vous, laissez là votre code ; vous ne forgeriez des chaînes que pour vous.

2. Après ce préliminaire, le second point dont le code doit m'offrir la décision,

c'est quelle est la sorte de gouvernement dont la nation a fait le choix. L'impératrice de Russie est certainement despote. Son intention est-elle de garder le despotisme et de le transmettre à ses successeurs ou de l'abdiquer ? [...] Si cette abdication est sincère, qu'elle s'occupe conjointement avec sa nation des moyens les plus sûrs d'empêcher le despotisme de renaître [...]. Voilà les premiers pas d'une instruction proposée à des peuples par une souveraine de bonne foi, grande comme Catherine II et aussi ennemie de la tyrannie qu'elle.

Si en lisant ce que je viens d'écrire et en écoutant sa conscience, son cœur tressaillit de joie, elle ne veut plus d'esclaves ; si elle frémit, si son sang se retire, si elle pâlit, elle s'est crue meilleure qu'elle n'était. »

Diderot, *Observations sur le Nakaz*, 1774.

4 Catherine II de Russie à propos de Diderot, 1787

« Je m'entretins longtemps et souvent avec lui, mais avec plus de curiosité que de profit. Si je l'avais cru, tout aurait été bouleversé dans mon empire; législation, administration, politique, finances, j'aurais tout renversé pour y substituer d'impraticables théories. [...] Au bout de quelque temps, voyant qu'il ne s'opérait dans mon gouvernement aucune des grandes innovations qu'il m'avait conseillées, il m'en montra sa surprise avec une sorte de fierté mécontente. Alors, lui parlant franchement, je lui dis: "Monsieur Diderot, j'ai entendu avec le plus grand plaisir tout ce que votre brillant esprit vous a inspiré mais, avec tous vos grands principes que je comprends très bien, on ferait de beaux livres et de mauvaise besogne. Vous oubliez dans tous vos plans de réforme la différence de nos deux positions; vous, vous ne travaillez que sur le papier qui souffre tout; il est tout uni, simple et n'oppose d'obstacle ni à votre imagination, ni à votre plume, tandis que moi, pauvre impératrice, je travaille sur la peau humaine qui est bien autrement irritable et chatouilleuse". »

L.-P. de Ségur, *Mémoires, souvenirs et anecdotes*, Firmin-Didot, 1877.



5 Catherine II rédigeant le Nakaz, peinture anonyme, 1760-1770.
Musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg (Russie).

6 Catherine II, femme des Lumières ?

« En 1775, une réforme administrative divise le pays en une cinquantaine de gouvernements, qui remplacent les 17 provinces, elles-mêmes subdivisées en districts, lesquels sont aux mains de la noblesse. Dix ans plus tard, une charte est promulguée, accordant d'importants privilèges aux nobles: exemption de l'impôt, suppression des châtiments corporels à leur encontre, garantie de n'être jugés que par leurs pairs. Surtout, chaque noble se voit confirmer la pleine possession de tout ce qui existe et vit sur ses terres, aussi bien le bétail que les bâtiments, mais également les serfs, dont le nombre va grandissant en même temps que se renforce la puissance nobiliaire. Catherine est désormais bien loin des idées des Lumières qu'elle a tant vantées. Sous son règne, le servage ne fait que progresser, étendu à l'Ukraine où

les paysans n'ont plus le droit de quitter leur place. Aux nobles qu'elle veut récompenser, elle distribue sans compter un grand nombre de ses "paysans d'État", dont la condition ne fait qu'empirer. Un oukase daté du 22 août 1767 leur interdit même de se plaindre à leur maître. Un événement important vient aggraver les mesures de renforcement du pouvoir: la Révolution française. Celle qui a lu les philosophes, admiré Voltaire et surtout Diderot, ne considère plus ses lectures passées que comme "erreurs de jeunesse". Quand Louis XVI est guillotiné en 1793, Catherine rompt avec la France, fait brûler les livres des philosophes et déclare qu'il faut isoler ce pays du reste de l'Europe par un cordon sanitaire. »

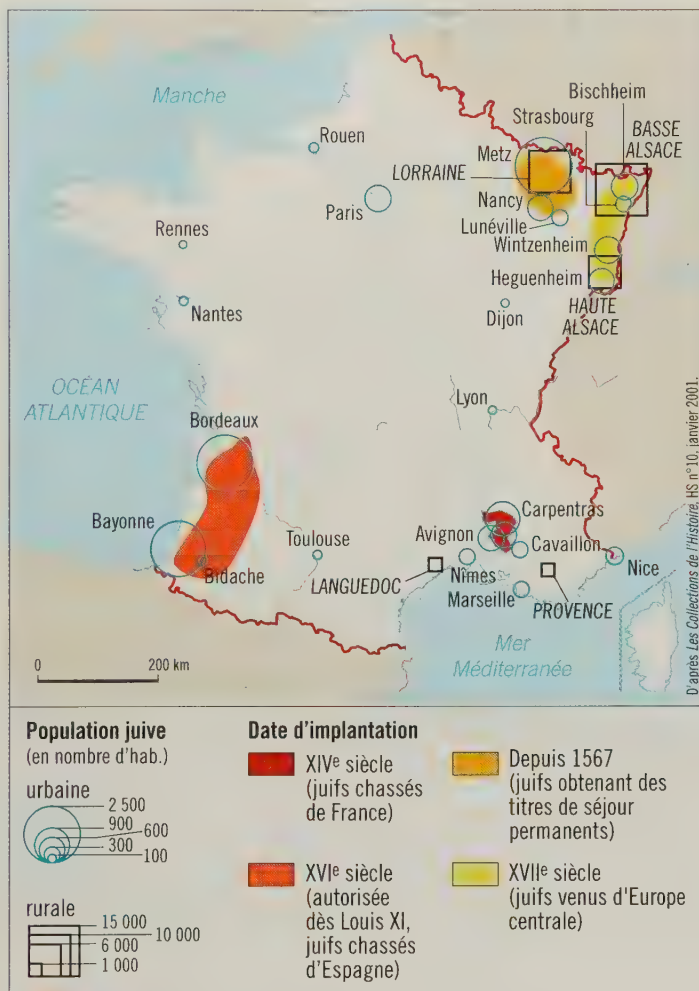
C. Aderhold, Ch. Badel, *Ils ont fait l'histoire du monde*, « De la Renaissance aux Lumières », Larousse, 2001.

QUESTIONS

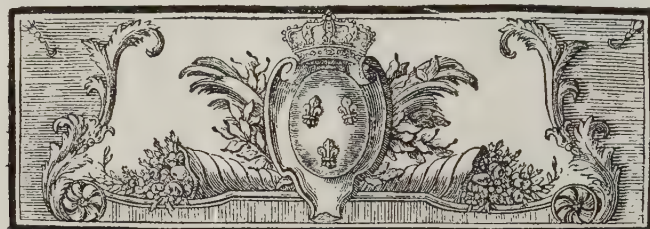
1. Indiquez pour la France, la Prusse et la Russie les régimes politiques en place avec leurs caractéristiques.
2, 3 et 6
2. Quelle relation unit Diderot et Catherine II ? En quoi la conception que Diderot a de la monarchie diffère-t-elle de celle de Catherine II ? **1 à 6**
3. Pourquoi Catherine II ne met-elle pas en application les idées avancées par Diderot ? **1 à 6**
4. Peut-on dire de Catherine II qu'elle fut une « femme des Lumières » ? **1 à 6**

Protestants et juifs et en France au XVIII^e siècle

■ Quelle est la place des non-catholiques en France sous l'Ancien Régime ?



1 Les juifs en France à la veille de la Révolution.



ÉDIT DU ROI,

PORTANT

*Exemption des Droits de péage corporels
sur les Juifs.*

Du mois de Janvier 1784.

Enregistré le 17 du même mois.

L OUIS, PAR LA GRACE DE DIEU,
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE:
A tous présens & à venir, *Salut.* Par
la vérification des droits de péage que Nous faisons
continuer avec soin, dans la vue d'affranchir,
aussitôt que les circonstances le permettront, le
commerce, des entraves qu'ils y apportent, Nous
avons reconnu que, suivant plusieurs tarifs &

2 Édit de Louis XVI, 1784.

Provinces	Nombre de cahiers qui évoquent les juifs
Alsace	19
Flandre maritime	1
Généralité de Rouen	2
Lorraine et Barrois	138
Paris	1
Trois évêchés (Metz, Toul, Verdun)	146

Mesures demandées en faveur des Juifs	Nombre de cahiers qui les citent
Commerce permis aux Juifs	29
Agriculture permise aux Juifs	19
Arts et métiers ouverts aux Juifs	32
Arts libéraux ouverts aux Juifs	12
Intégration des Juifs	11
Droits civiques accordés aux Juifs	8

D'après D. Feuerwerker, *Les Juifs en France, anatomie de 307 Cahiers de doléances de 1789*, Annales ESC, 1965.

3 État récapitulatif des principaux thèmes des 307 Cahiers de doléances concernant les juifs, 1789.



5 « L'édit de tolérance » de 1787

« S'il n'est en notre pouvoir d'empêcher qu'il n'y ait différentes sectes dans nos états, nous ne souffrirons jamais qu'elles puissent y être une source de discorde entre nos sujets. Nous¹ avons pris les mesures les plus efficaces pour prévenir de funestes associations. La religion catholique que nous avons le bonheur de professer jouira, seule, dans notre Royaume, des droits et des honneurs du culte public, tandis que nos autres sujets non catholiques, privés de toute influence sur l'ordre établi dans nos états, déclarés d'avance et à jamais incapables de faire corps dans notre royaume, soumis à la police ordinaire pour l'observation des fêtes, ne tiendront de la loi que ce que le droit naturel ne nous permet pas de leur refuser, de faire constater leurs naissances, leurs mariages et leurs morts, afin de jouir comme tous nos autres sujets, des effets civils qui en résultent. »

Préambule de l'édit de Versailles, 1787.

1. Louis xvi, roi de France.

4 L'Assemblée surprise par les Dragons,

Karl Girardet, 1842. Musée du Désert, Mialet (Gard).

6 Discours de Rabaut Saint-Etienne¹ devant l'Assemblée nationale, août 1789

« Je demande donc, Messieurs, pour les protestants français, pour tous les non-catholiques du Royaume, ce que vous demandez pour vous : la liberté, l'égalité de droits [...] ; la liberté de leur Religion, la liberté de leur Culte, la liberté de le célébrer dans des maisons consacrées à cet objet, la certitude de n'être pas plus troublés dans leur religion que vous ne l'êtes dans la vôtre, et l'assurance parfaite d'être protégés comme vous, autant que vous, et de la même manière que vous, par la commune Loi. [...] Je ne vois aucune raison pour qu'une partie des Français dise à l'autre : "Vos droits et les nôtres sont inégaux ; nous sommes libres dans notre conscience, mais vous ne pouvez pas l'être dans la vôtre, parce que nous ne le voulons pas." [...] Cette loi du plus fort pouvait exister sous l'empire despotique d'un seul, dont la volonté faisait l'unique loi ; elle ne peut exister sous un peuple libre et qui respecte les droits de chacun. »

1. Pasteur protestant, député du tiers état.

? Lettre de Berr Isaac Berr¹ à ses frères, 1791

« Messieurs et chers frères, Il est donc arrivé ce jour où le voile qui nous couvrait d'humiliation s'est déchiré ; nous les récupérons enfin, ces droits [...]. Nous voilà donc [...] non seulement des hommes, des citoyens, mais encore des Français ! [...] Encore le 27 septembre dernier, nous étions les seuls habitants de ce vaste Empire, qui parussent être destinés à rester pour jamais avilis et enchaînés ; [...] d'une espèce d'hommes tolérés et soufferts dans cet Empire, soumis à des taxes énormes et arbitraires, nous devenons tout à coup enfants de la patrie, pour en partager les charges et les droits communs. »

1. Négociant à Nancy, député des juifs de Lorraine.

QUESTIONS

1. De quelles discriminations les juifs sont-ils victimes en France avant 1789 ? De quels droits disposent-ils ? 1 à 3, 5
2. Décrivez la scène représentée (doc. 4). De quelles discriminations les protestants sont-ils victimes en France avant 1789 ? 4, 5
3. Comment la condition des juifs et des protestants évolue-t-elle à la fin du XVIII^e siècle ? En quoi la Révolution française a-t-elle contribué à cette évolution ? 6, 7

■ En quoi la nuit du 4 août fait-elle écho aux doléances de la société française en 1789 ?



1 La société d'Ancien Régime, gravure de 1789. Musée Carnavalet, Paris.

2 Les revendications du tiers état

« Article 4. Les députés du tiers solliciteront l'abolition entière de tous les privilèges des nobles et des ecclésiastiques.

Art. 5. [Les députés du tiers solliciteront] l'abolition de la gabelle, ce désastreux impôt, ainsi que des tailles, capitations, vingtièmes [...].

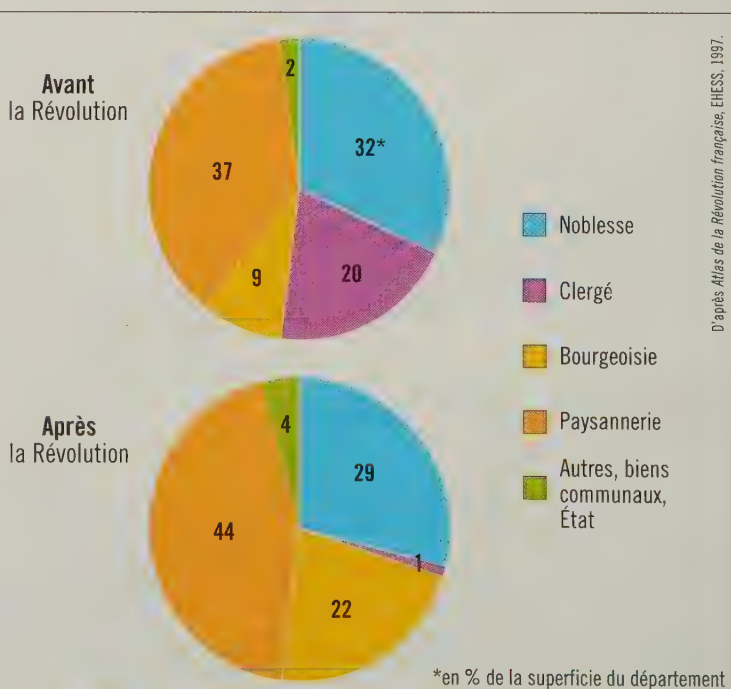
Art. 6. Que pour remplacer ces impôts, il en soit établi par les États généraux de nouveaux qui frapperont indistinctement et sans privilège tous les citoyens des trois ordres [...].

Art. 9. [Les députés solliciteront aussi] l'abolition des justices et polices seigneuriales, des droits de chasse, de pêche exclusifs ; ils réclameront le droit de tuer, du moins chacun dans son champ, les lapins et autres animaux nuisibles à l'agriculture [...].

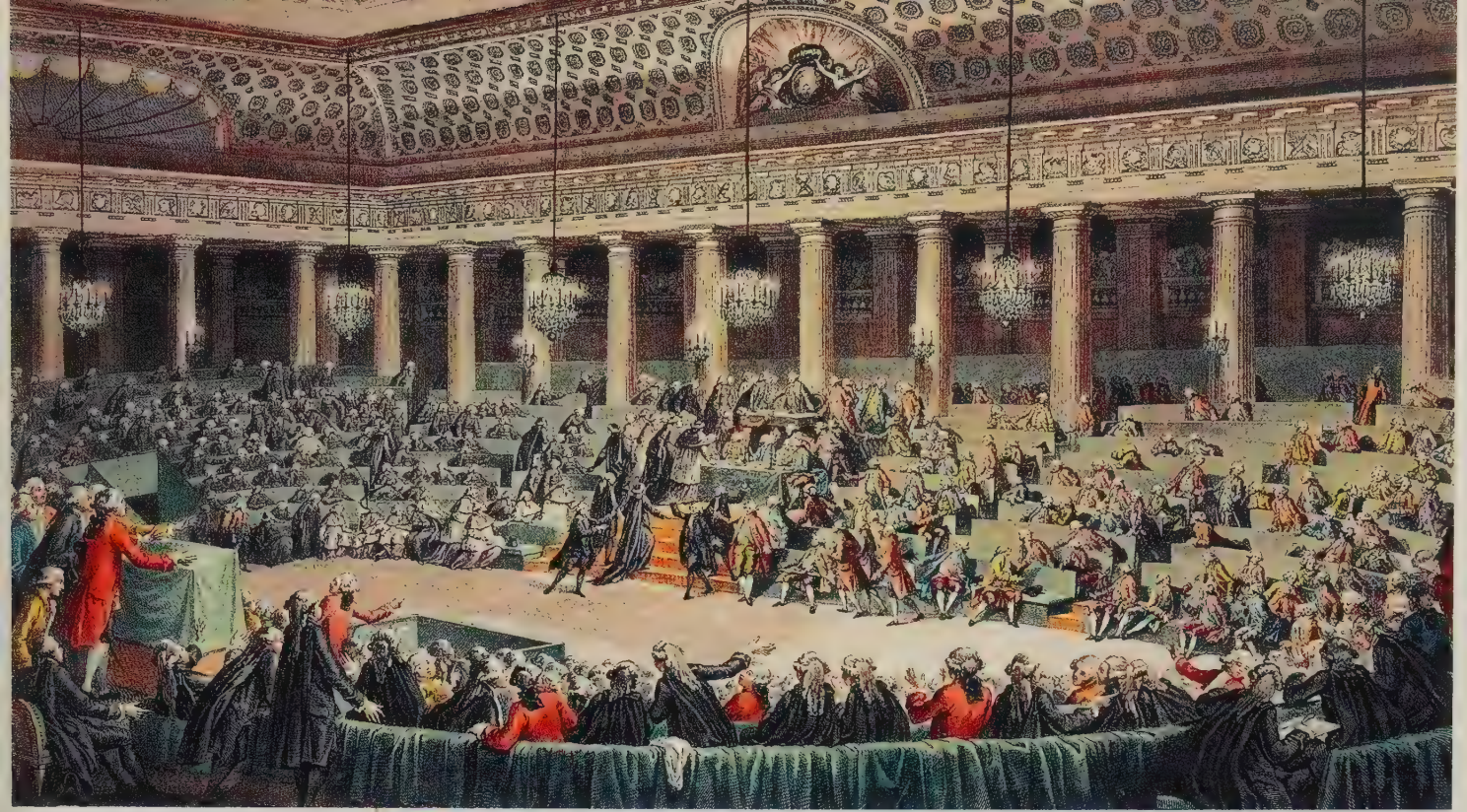
Art. 15. Que les emplois civils, militaires, ecclésiastiques, soient accessibles indistinctement, de manière que la noblesse n'ait plus la préférence et le tiers état plus d'exclusion [...].

Art. 17. Que lors de l'assemblée des États généraux les votes soient pris par tête plutôt que par ordre. »

D'après le *Cahier de doléances du tiers état d'Anjou*, mars 1789.



3 La propriété de la terre dans le Pas-de-Calais.



4

L'abolition des privilèges par l'Assemblée nationale constituante, le 4 août 1789, gravure, XVIII^e siècle.

5

« Une séance mémorable »

« La séance du mardi au soir, 4 août, est la séance la plus mémorable qui se soit tenue jamais chez aucune nation. M. le vicomte de Noailles fit une motion, et demanda que les droits de banalité, rentes nobles foncières, droits de minage, exclusifs de chasse, de fuie¹, colombier, cens, redevances, dîmes, rachats, tous droits qui pèsent sur le peuple pussent être rachetés à un taux fixé par l'Assemblée nationale.

L'insurrection générale élevée de toutes parts contre la noblesse, les provinces de Franche-Comté, de Dauphiné, de Bourgogne, d'Alsace, de Normandie, de Limousin agitées des plus violentes convulsions, et en partie ravagées; plus de cent cinquante châteaux incendiés, les titres seigneuriaux recherchés avec une espèce de fureur, et brûlés; l'impossibilité de s'opposer au torrent de la Révolution, les malheurs qu'entraînerait une résistance même inutile; la ruine du plus beau royaume de l'Europe, en proie à l'anarchie, à la dévastation; tout nous prescrivait la conduite que nous devons tenir; il n'y eut qu'un mouvement général. Le clergé, la noblesse se levèrent et adoptèrent toutes les motions proposées.

Cette réunion d'intérêts, cette unité de toute la France à un même but (l'avantage commun de tous) que douze siècles, la même religion, le même langage, l'habitude des mêmes mœurs n'avaient pu opérer; que le ministre le plus habile, le plus puissant n'aurait pu effectuer, après dix années de soins et de travaux, se trouvait tout à coup formée, sanctionnée à jamais. »

D'après la Lettre du Marquis de Ferrières au chevalier de Rabreuil, le 7 août 1789.

1. Petit colombier.
2. Revenu attaché aux fonctions ecclésiastiques.



6

Le nouveau régime social, gravure à l'eau forte coloriée, XVIII^e siècle. BnF, Paris.

QUESTIONS

1. Décrivez la gravure: quels aspects de la société d'Ancien Régime dénonce-t-elle? **1**
2. Quels sont les principaux thèmes des doléances exprimées? En quoi font-elles écho à la gravure (doc. 1)? **1, 2**
3. De quel grand principe le peuple réclame-t-il la reconnaissance et l'application? Quels moyens met-il en œuvre pour y parvenir? **2, 4, 5**
4. En quoi la nuit du 4 Août répond-elle aux attentes des rédacteurs des Cahiers de doléances? Pourquoi peut-on dire qu'elle met un terme à l'Ancien Régime? **1 à 6**

Comment les idées des Lumières ont-elles contribué au renversement de l'Ancien Régime en France et à la diffusion d'idées nouvelles en Europe ?



1 *Le Serment du Jeu de paume, le 20 juin 1789.*

J.-L. David, vers 1791. Musée Carnavalet, Paris.

2 Les combats des philosophes des Lumières

« En France, Bayle, Fontenelle, Voltaire, Montesquieu [...] combattirent en faveur de la vérité, employant tour à tour toutes les armes que l'érudition, la philosophie, l'esprit, le talent d'écrire peuvent fournir à la raison; prenant tous les tons, employant toutes les formes, depuis la plaisanterie jusqu'au pathétique, depuis la compilation la plus savante et la plus vaste jusqu'au roman et au pamphlet [...] mais ne se lassant jamais de réclamer l'indépendance de la raison, la liberté d'écrire, comme le droit, comme le salut du genre humain; s'élevant avec une infatigable énergie contre tous les crimes du fanatisme et de la tyrannie; poursuivant dans la religion, dans l'administration, dans les mœurs, dans les lois, tout ce qui portait le caractère de l'oppression, de la dureté, de la barbarie; prenant enfin pour cri de guerre: raison, tolérance, humanité. »

Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 1795.

3 La crise politique de la fin de l'Ancien Régime

« Dîné aujourd'hui [17 octobre 1787] dans une société dont la conversation a été entièrement politique. [...] Toute la compagnie semblait imbue de cette opinion, que l'on est à la veille de quelque grande révolution dans le gouvernement, que tout l'indique: les finances en désordre, avec un déficit impossible à combler sans l'aide des États généraux du royaume, sans que l'on ait une idée précise des conséquences de leur réunion, aucun ministre n'ayant assez de talent pour promettre d'autres remèdes que des palliatifs. Sur le trône, un prince dont les dispositions sont excellentes, mais à qui font défaut les ressources d'esprit qui lui permettraient de gouverner par lui-même; une Cour enfoncée dans le plaisir; une grande fermentation parmi les hommes de tous les rangs; en outre, un levain actif de liberté qui s'accroît chaque jour depuis la révolution d'Amérique. Voilà une réunion de circonstances qui ne manquera pas de provoquer avant peu un mouvement, si quelque main ferme, de grands talents et un courage inflexible ne prennent le gouvernail pour guider les événements et non pas se laisser emporter par eux. »

Arthur Young, *Voyages en France pendant les années 1787, 1788, 1789, et 1790.*



4 Plantation d'un arbre de la liberté à Mayence
(Allemagne), 1793. Musée du château, Rastatt (Allemagne).

5 Les bases d'une France nouvelle

« Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours autour de la Constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen. »

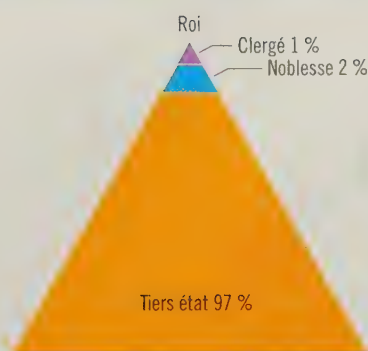
Préambule de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789.

6 Les trois ordres forgeant la Constitution de 1791, gravure anonyme, xviii^e siècle. Musée Carnavalet, Paris.



QUESTIONS

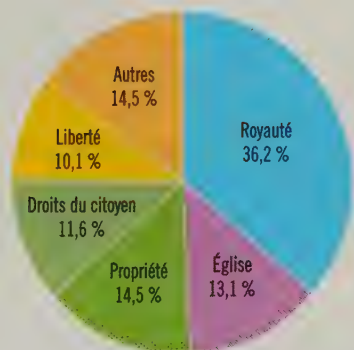
1. Quels sont les principes politiques défendus par les philosophes des Lumières ? **2**
2. Dans quelle situation la France se trouve-t-elle à la veille de la Révolution ? **3**
3. Quelles transformations politiques et sociales la France connaît-elle à partir de l'été 1789 ? **1, 5, 6**
4. Décrivez l'image. À quel contexte renvoie-t-elle ? Quelle perspective suggère-t-elle ? **4**



1 • Les trois ordres de la société d'Ancien Régime (en % de la population totale).



2 • La mémoire de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, timbre de Wallis et Futuna, 1984.



D'après une enquête réalisée sur 101 cahiers de doléances.
P. Grateau, *Les cahiers de doléances, une relecture culturelle*, PUR, 2001.

3 • Les principaux sujets de préoccupation des Français en 1789.

1 Les combats des philosophes du siècle des Lumières

► Dans l'Europe du XVIII^e siècle, une meilleure circulation des hommes et des idées favorise une véritable révolution intellectuelle, fondée sur la curiosité scientifique et la raison. Grâce au prestige de la langue française, aux salons, aux académies et aux loges maçonniques, les idées et idéaux des **Lumières** se diffusent dans toute l'Europe. Avec ses vingt-huit volumes, *L'Encyclopédie* de **Diderot** et d'**Alembert** devient un ouvrage de référence à l'échelle européenne. La presse vulgarise les théories des philosophes et des hommes politiques, les rendant accessibles au peuple.

► S'inspirant des idées véhiculées par les **révolutions atlantiques**, les philosophes français écrivent leur préférence pour la monarchie parlementaire anglaise et leur admiration pour la Constitution américaine. Au nom de la liberté et de la tolérance, savants et philosophes français, inspirés par le système politique anglais et la Constitution américaine, conduisent la lutte contre la **monarchie absolue**, s'opposant de fait au roi et au pape. Des philosophes comme **Montesquieu** et **Rousseau** s'engagent, avec des divergences, contre l'**absolutisme** et pour la défense des « droits naturels » : égalité de tous devant la loi, suppression des privilèges, liberté universelle. **Voltaire** et **Diderot** ont l'écoute de **despotes éclairés** tels **Catherine II** de Russie ou **Frédéric II** de Prusse, qui ne remettent pas en question pour autant leur pratique autoritaire du pouvoir.

► En France, bien que la majorité de la population soit analphabète, la multiplication et le succès des journaux contribuent à la naissance d'une opinion publique prête à remettre en cause l'inégalité sociale dont sont victimes les membres du **tiers état**. Les minorités juive et protestante, en particulier, réclament reconnaissance, liberté de conscience et de culte.

2 Le temps des doléances

► Le XVIII^e siècle est marqué par de nombreuses crises de subsistance et les émeutes qui s'ensuivent. Le règne de **Louis XVI** connaît de vrais problèmes financiers et économiques, aggravés par la guerre d'Amérique (50 % des revenus annuels de l'État). S'opposant au pouvoir royal et défendant leurs propres privilèges, les parlements refusent le principe d'égalité devant l'impôt. Ainsi, le tiers état finance l'essentiel des déficits et se retrouve dans une situation intenable.

► Dans les campagnes, fortement touchées par les mauvaises récoltes de 1787 et 1788, le monde rural supporte de plus en plus mal une fiscalité lourde et injuste : dîmes et droits seigneuriaux exigés par le clergé et les nobles, eux-mêmes exemptés d'impôts. Dans les villes, bourgeois séduits par les idées des Lumières, artisans et ouvriers des manufactures expriment leur colère devant les inégalités de la société d'**ordres** dans laquelle les ecclésiastiques et les nobles ne travaillent pas et sont dotés de droits politiques. Ils désirent jouer un rôle au regard de leur contribution à la vie économique du pays.

► Dans les **Cahiers de doléances**, à la campagne comme en ville, le tiers état (97 % des 28 millions de Français), soutenu par quelques membres des deux ordres privilégiés, dénonce les abus fiscaux et judiciaires. Ces cahiers réclament des avancées sociales et énoncent des critiques à l'encontre de l'absolutisme politique, sans pour autant rejeter la monarchie.



Le salon de Madame Geoffrin en 1755, tableau de G. Lemonnier, 1812.

Musée national du Château, Rueil-Malmaison.

Quelles connaissances du chapitre retrouvez-vous dans ce document ?

Mots-clés

Absolutisme : voir monarchie absolue.

Assemblée nationale : assemblée des députés représentant la nation française.

Cahiers de doléances : cahiers de réclamations, de plaintes et de souhaits rédigés pour le roi par chaque ordre, avant les États généraux de 1789.

Citoyen : membre d'un État considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques (synonyme de « monsieur » en 1789).

Clergé : premier ordre, le plus riche ; ceux qui ont choisi l'état ecclésiastique.

Constitution : texte de loi qui définit les droits et devoirs du citoyen, la forme du gouvernement et l'organisation des pouvoirs.

Despote éclairé : monarque influencé par les Lumières, qui veut à la fois renforcer son autorité et moderniser l'État.

Droits seigneuriaux : ensemble des redevances, en nature ou en argent, payées par les paysans au seigneur.

États généraux : réunion des trois ordres décidée par le roi.

Garde nationale : milice de citoyens armés, chargés du maintien de l'ordre dans les villes de 1789 à 1871.

Grande Peur : période de révoltes (20 juillet – 6 août 1789) qui voit les paysans attaquer les châteaux et brûler les registres seigneuriaux.

Lumières : mouvement intellectuel et scientifique en Europe au XVIII^e siècle, fondé sur les idées de raison, de progrès et de liberté.

Monarchie (absolue ; parlementaire) : régime politique dans lequel un roi au pouvoir héréditaire est à la tête du pays (pouvoir total et sans partage ; partage du pouvoir avec des représentants de la nation).

Nation : ensemble des individus liés par la conscience d'appartenir à un même groupe, caractérisé par une culture et une histoire communes.

Noblesse : 2^e ordre, au service du roi, bénéficiant de privilèges et d'emplois réservés, et dispensé d'impôts directs.

Ordre : catégorie de la société jusqu'en 1789 ; on y appartient soit par naissance (noblesse ; tiers état) soit par vocation (clergé).

Parlement (avant 1789) : cour souveraine de justice (une à Paris et une douzaine en province) qui pouvait donner son avis sur les lois, édits et ordonnances du roi lors de leur enregistrement.

République : régime politique fondé sur un État de droit dans lequel les détenteurs du pouvoir sont désignés par la nation souveraine.

Révolution atlantique : terme qui regroupe les liens entre les différents mouvements révolutionnaires du XVIII^e siècle notamment aux États-Unis, dans les Provinces-Unies, en Irlande, en Grande-Bretagne et en France.

Sans-culottes : nom donné par mépris aux révolutionnaires, qui portaient un pantalon long et non la culotte portée par les nobles.

Souveraineté nationale : autorité suprême exercée par l'ensemble des citoyens.

Sujet : personne qui est soumise à l'autorité d'un souverain.

Tiers état : 3^e ordre de la nation, composé des bourgeois, des ouvriers et des paysans.

3 Été 1789 : la montée des tensions

► En mai 1789, contraint de convoquer les **États généraux**, Louis XVI refuse le vote par tête au profit du vote par ordre, défavorable au tiers état, et rejette les revendications exprimées dans les Cahiers de doléances.

► En juin 1789, les députés du tiers état se proclament **Assemblée nationale** : le 20 juin 1789, dans la salle du Jeu de paume à Versailles, ils font le serment de ne pas se séparer sans avoir donné une **Constitution** à la France. Rejoints par une partie du **clergé** et de la **noblesse**, les députés du tiers état forment une Assemblée nationale constituante, animée par l'esprit des Lumières, qui met un terme à l'absolutisme politique : désormais, c'est la **nation** qui exerce la **souveraineté nationale**, le roi n'est plus la seule source du pouvoir.

► En juillet, la prison de la Bastille, symbole de l'arbitraire royal, est détruite par l'assaut des gardes françaises, des députés et du peuple de Paris, coiffés pour certains du bonnet phrygien. Suivant l'exemple du peuple parisien, les villes de province mettent en place de nouvelles municipalités élues ; la **Garde nationale** est créée. La cocarde tricolore l'emporte sur la fleur de lys, symbole de la monarchie ; une partie de la noblesse émigre. En août 1789, avec la **Grande Peur**, les paysans entrent en révolution et obtiennent l'abolition d'une partie des **droits seigneuriaux**, de la dîme et des privilèges, portant là le coup de grâce à l'Ancien Régime social.

4 L'héritage des philosophes et des sans-culottes

► Philosophes des Lumières et révolutionnaires de 1789 ont inspiré les grands principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée par les députés le 26 août 1789 : liberté, égalité, souveraineté nationale, propriété et unité nationale. Par son esprit universaliste, elle inspirera nombre de démocraties. Les « droits naturels » deviennent une réalité dans une France réorganisée politiquement, socialement et administrativement (les départements remplacent les circonscriptions). Les **sujets** deviennent des **citoyens** et, sous la pression du peuple parisien, notamment des femmes, le roi doit abandonner Versailles pour venir s'installer à Paris.

► Après 1789, la France nouvelle se dote peu à peu de symboles issus de la période révolutionnaire : le drapeau tricolore, *La Marseillaise* pour hymne national et la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». La Constitution de 1791 repose en partie sur l'idée chère à Montesquieu de la séparation des pouvoirs, mais n'instaure ni le suffrage universel, ni l'abolition de l'esclavage dans les colonies, ni la **République**.

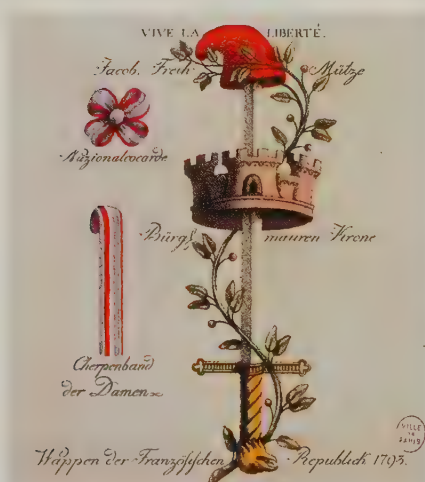
► La victoire des idées des Lumières est bien accueillie aux États-Unis, indépendants depuis peu. En Europe, en revanche, le succès des **sans-culottes** inquiète les monarques qui craignent une contagion révolutionnaire mais trouve un écho favorable auprès des bourgeois, des paysans et des peuples opprimés. D'ailleurs, les notions d'égalité, de liberté (liberté de culte, liberté d'expression et liberté de la presse entre autres), de droit à l'instruction, de laïcité, de séparation des pouvoirs et de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes seront reprises par les révolutionnaires et les démocrates du siècle suivant.



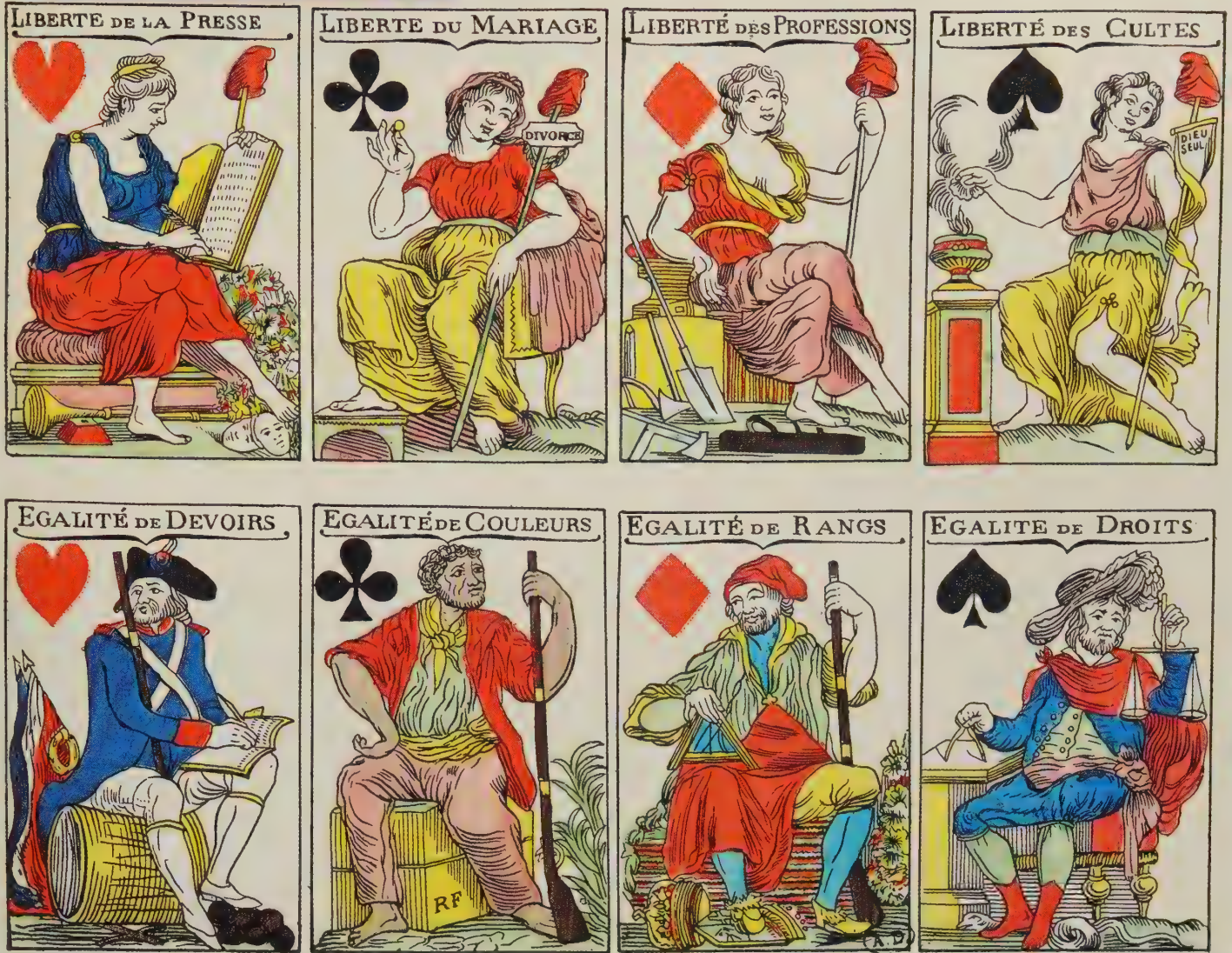
4• **La Grande Peur**, gravure, XVIII^e siècle.
Musée Carnavalet, Paris.



5• **La République**, gravure anonyme, 1794.



6• **Emblèmes de révolutionnaires allemands**, vers 1793. Musée Carnavalet, Paris.



Les « droits naturels » réclamés, jeu de cartes de Jaumet et Dugoure, vers 1792.

Quelles connaissances du chapitre retrouvez-vous dans ce document ?

Retenir autrement

BASES DE L'ABSOLUTISME

- Monarchie absolue de droit divin
- Religion unique : le catholicisme
- Intolérance religieuse
- Réglementation aux mains de l'État (douanes et monopoles)
- Société inégalitaire organisée en ordres, composée de sujets

Politique

Religion

Économie

Société

PRINCIPES DES LUMIÈRES

- Séparation des pouvoirs
- Monarchie constitutionnelle ou République
- Liberté de conscience et de culte
- Liberté de circulation
- Liberté du commerce
- Égalité des droits et des devoirs pour tous les citoyens

Étudier un événement historique

1 • MÉTHODE

① Raconter l'événement

Situer les faits dans leur contexte historique (date, période) ; repérer les lieux, les acteurs, les principales étapes.

② Expliquer l'événement

Rechercher les causes anciennes et immédiates à l'origine des faits.

③ Analyser la portée historique de l'événement

Dégager ses conséquences immédiates (changements politiques, économiques, sociaux) et à plus long terme (répercussions actuelles ou récentes).

2 • DOCUMENT COMMENTÉ



La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, et arrestation de Monsieur de Launay, peinture anonyme, 1789. Musée du Château, Versailles.

1. Une des huit tours.

2. Foule de 10 000 personnes venant du faubourg Saint-Antoine.

3. Membre des gardes chargés de surveiller Paris. Ces soldats prendront le parti des révolutionnaires.

4. Peuple armé de piques.

5. Cet événement fait une centaine de morts.

6. Arrestation du gouverneur de la Bastille, le marquis de Launay.

7. Canon pris le matin même aux Invalides.

8. Pont-levis baissé, signe de la reddition du gouverneur.

9. Incendie lié à l'assaut.

3 • ÉTUDE RÉDIGÉE

■ Récit

Il s'agit des derniers instants de la prise de la Bastille, forteresse aux huit tours, par le peuple de Paris et les gardes françaises qui espèrent y trouver de la poudre et des munitions pour leurs canons et leurs armes. Le pont-levis baissé et l'arrestation du gouverneur de la prison royale attestent de la victoire du peuple. Des militaires et des civils brandissent des piques. Quelques cadavres gisant sur le sol, les canons et la fumée rendent compte de la violence de l'assaut.

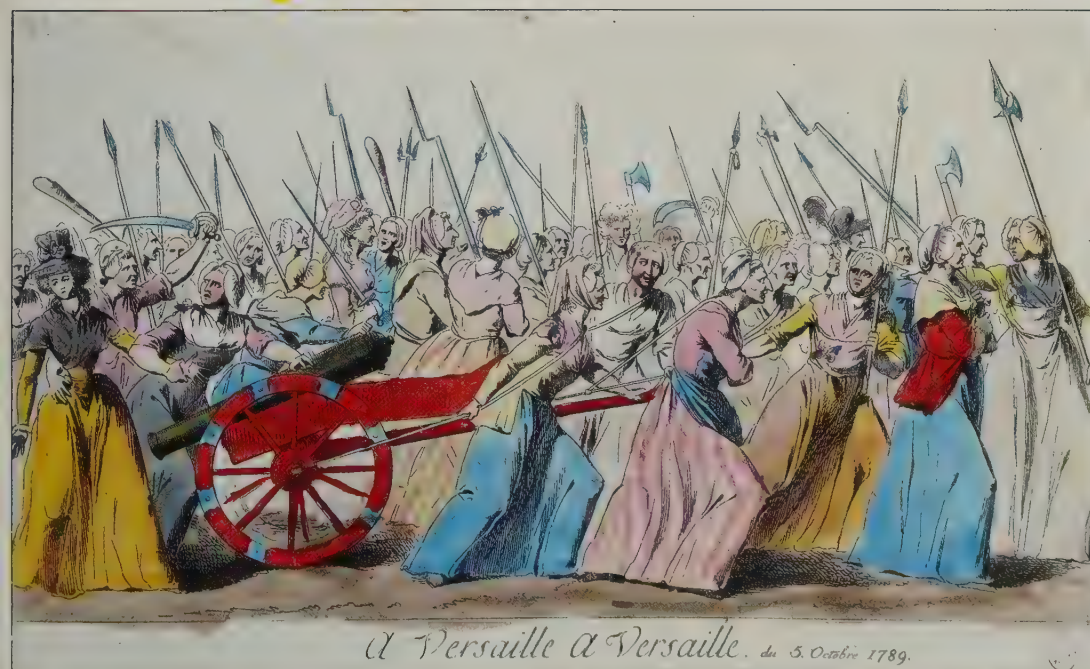
■ Explication

Cet événement se place dans la continuité de l'agitation qui gagne la France depuis le refus de Louis XVI d'accorder le droit de vote par tête, lors des États généraux de mai 1789. En juin, après le serment du Jeu de paume, la tension ne fait que monter, notamment à Paris où les députés du tiers état ainsi que des membres du clergé et de la noblesse se sont réunis le 9 juillet en Assemblée nationale constituante. Des émeutes urbaines ont déjà eu lieu dans de nombreuses villes. La cherté du pain, la disette, le renvoi, par Louis XVI de Necker, ministre apprécié par le peuple, entraînent de nombreuses manifestations. Le 13 juillet, les Parisiens se dotent d'une nouvelle municipalité et organisent une Garde nationale. Devant les rumeurs d'attaques par les troupes massées aux portes de Paris par le roi, le peuple cherche à s'armer. Le matin du 14 juillet, canons et armes sont pris aux Invalides mais la poudre et les munitions manquent, d'où la convergence des gardes françaises et des civils vers la prison de la Bastille.

■ Portée historique

Avec le serment du Jeu de paume, cet événement de la Révolution française est le plus représenté. La reddition de la Bastille traduit non seulement l'émancipation du peuple parisien mais aussi celle de toute une nation car l'information va se répandre comme une trainée de poudre dans le pays où les révoltes paysannes (Grande Peur) vont prendre le relais de l'insurrection. Le 17 juillet, sous la pression du peuple, Louis XVI se voit contraint de revenir à Paris, de rappeler Necker et d'arborer la cocarde tricolore. En 1790, la fête de la Fédération se déroule le 14 juillet. En 1880, le 14 Juillet entre dans la mémoire collective en devenant fête nationale.

4 • APPLICATION



1 Décrivez l'événement

Quelles personnes figurent sur cette gravure ? Que sont-elles en train de faire ?

2 Expliquez l'événement

À quel événement historique participent-elles ? Quels éléments de la gravure justifient votre réponse ?

3 Analysez sa portée historique

En quoi leur action a-t-elle contribué à changer la situation politique et sociale de la France ?

À Versailles ! estampe, 1789.
Musée Carnavalet, Paris.

1 • TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1 Connaître les dates

Faites correspondre dates et faits de l'année 1789.

- | | |
|--------------|---|
| 4-5 mai ① | (A) Prise de la Bastille |
| 20 juin ② | (B) Abolition des privilèges |
| 14 juillet ③ | (C) Ouverture des États généraux à Versailles |
| 4 août ④ | (D) Déclaration des droits de l'homme et du citoyen |
| 26 août ⑤ | (E) Serment du Jeu de paume |

2 Connaître les acteurs

- 1 Quel monarque dirige la France en 1789?
- 2 Quels sont les auteurs de *L'Encyclopédie*?
- 3 Qui est à la tête de l'Empire russe en 1789?
- 4 Quel ordre est le principal acteur de la Révolution française?

3 Exercer sa mémoire

- 1 Citez trois philosophes français du siècle des Lumières.
- 2 Présentez les trois ordres de la société de l'Ancien Régime.
- 3 Donnez la définition d'un Cahier de doléances.

- 4 Exposez la situation des non-catholiques dans la France d'avant 1789.

- 5 Énoncez l'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

4 Replacer un événement historique dans son contexte

Rappelez la situation historique évoquée ici en vous aidant des expressions soulignées.

La France nouvelle

« Les droits de l'homme étaient méconnus, ils ont été rétablis. La nation avait perdu le droit de décréter les lois et les impôts, ce droit lui a été restitué. Il y avait des privilèges sans nombre, ils sont détruits. Les droits seigneuriaux ont disparu sans retour. Vous avez été élevés, Français, au rang de citoyens; vous êtes admissibles à tous les emplois; vous êtes égaux devant la loi, libres d'agir, de parler et d'écrire. »

D'après une proclamation de l'Assemblée nationale constituante, 11 janvier 1790.

2 • EXERCEZ-VOUS

1 Confronter des documents

1. Chanson révolutionnaire

« La mésintelligence s'empare des États,
La brillante éloquence entretient les débats,
Le peuple enfin s'irrite de voir que l'on s'agite
Et qu'on avance à rien, il met en évidence
Que tout sujet de France doit être Citoyen.

Bouillant, chaud comme braise, le bourgeois de Paris
Adresse à Louis Seize les plus pressants écrits
Lui disant dans son trouble : Notre crainte redouble
De voir au champ de Mars des troupes étrangères,
Arborant leurs bannières, pavillons, étendards.

Une bande indocile de gens séditeux
Se portent dans la ville comme des curieux
Mettant tout au pillage dans un accès de rage
Qu'on ne peut concevoir, pillant grain et farine,
Pour causer la famine, comme le désespoir.

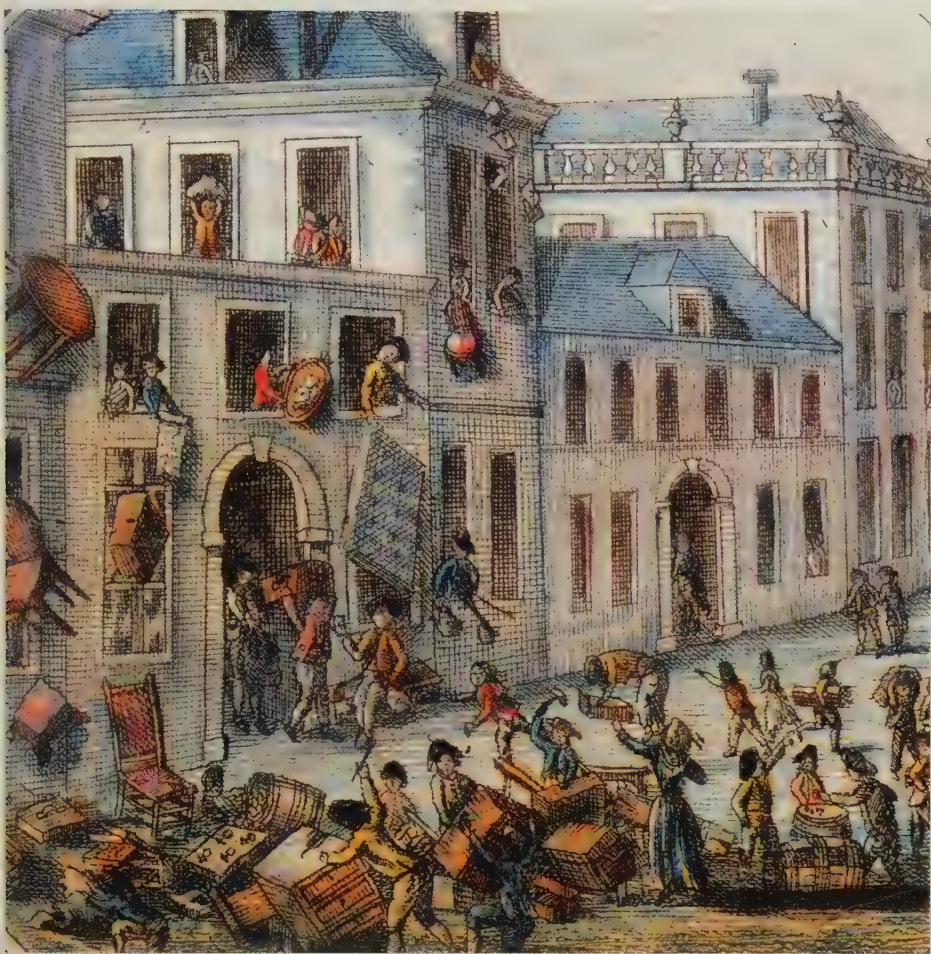
L'affligeante nouvelle du départ de Necker
Donne l'essor au zèle du peuple qui le perd
Tout est dans les alarmes, chacun s'écrie aux armes
L'on tremble pour Paris; au moment où nous sommes
Plus de deux cens mille hommes, sur pied se trouvent mis. [...]

L'on fut à la Bastille, parler au gouverneur.
Pour qu'il nous soit utile dans ce prochain malheur
Vingt milliers de poudre, dit-il, peut nous résoudre,
A nous mettre à couvert. Aujourd'hui par nos armes,
Vous et tous vos gendarmes, feraient sauter en l'air.

Nos bourgeois intrépides, vont, remplis de valeur,
L'hôtel des Invalides, se rend avec honneur;
L'on trouve en cet asile au moins quinze à vingt mille
Fusils et mousquetons, des bombes, des grenades,
Espontons, haliebardes, des mortiers et des canons.

Retournant à la Bastille avec tous ces renforts, Delaunay
S'entortille et fait de vains efforts; bientôt il fait entendre
Qu'il consent à se rendre il fait baisser les ponts; la
bourgeoisie entrée, soudain est massacrée par le feu des canons »

Cité dans L. Damade, *Histoire chantée de la 1^{re} République 1789 à 1799*,
Paris 1892 - Clé du caveau n° 1051.



2. Pillage de la manufacture Réveillon à Paris, le 28 avril 1789. Musée Carnavalet, Paris.

Au printemps 1789, la misère touche les quartiers populaires de Paris. Alors que le prix du pain ne cesse d'augmenter, le fabricant de papier peint Réveillon annonce une diminution des salaires de ses ouvriers. Plus de 2000 personnes se rassemblent au faubourg Saint-Antoine et pillent la manufacture Réveillon. La répression fait de nombreuses victimes.

- 1 À quel événement la chanson fait-elle référence (doc. 1) ? Quels éléments du texte le signifient explicitement ?
- 2 Quels sont les acteurs cités dans le texte (doc. 1) ? Précisez leur rôle dans l'événement concerné.
- 3 Expliquez et datez les allusions historiques contenues dans la chanson (doc. 1).
- 4 De quels passages de la chanson pouvez-vous rapprocher l'image (doc. 1 et 2) ?

EXERCEZ-VOUS AVEC LES TICE

Les femmes dans la Révolution

Allez sur le site de L'histoire par l'image www.histoire-image.org. Cliquez sur « Hors-série Révolution française » (sur la droite). Faites défiler les thèmes proposés, choisissez « Les femmes dans la Révolution » et répondez aux questions suivantes :

- 1 De quelle manière les femmes ont-elles participé à la Révolution ?
- 2 Quelles sont leurs principales revendications ? Au nom de quels principes ?
- 3 Relevez quelques figures féminines de la Révolution : de quel milieu social viennent-elles ? Faites le portrait de l'une d'entre elles.
- 4 Quel bilan dressez-vous de l'implication des femmes dans la Révolution et de leur place sur la scène politique après 1789 ?



► www.histoire-image.org

La Fayette, « héros des deux mondes »

Comment le marquis de La Fayette a-t-il influé
sur le cours de l'histoire des États-Unis et de la France ?



1 Washington, Rochambeau, La Fayette et leur état-major à Yorktown,

Virginie (États-Unis). Ch-A. Couder, *Le siège de Yorktown en 1781, 1836*. Musée national du Château de Versailles.

2 Motion déposée par le marquis de La Fayette à l'Assemblée nationale, le 11 juillet 1789.

« La nature a fait les hommes libres et égaux; les distinctions nécessaires de l'ordre social ne sont fondées que sur l'utilité générale. Tout homme naît avec des droits inaliénables et imprescriptibles; telles sont la liberté de toutes ses opinions, le soin de son honneur et de sa vie; le droit de propriété, la disposition entière de sa personne, de son industrie, de toutes ses facultés; la communication de ses pensées par tous les moyens possibles, la recherche du bien-être et la résistance à l'oppression.

L'exercice des droits naturels n'a de bornes que celles qui en assurent la jouissance aux autres membres de la société.

Nul homme ne peut être soumis qu'à des lois consenties par lui ou ses représentants, antérieurement promulguées et appliquées.

Le principe de toute souveraineté réside dans la nation.

Nul corps, nul individu ne peut avoir une autorité qui n'en émane expressément.

Tout gouvernement a pour unique but le bien commun. Cet intérêt exige que les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires, soient distincts et définis, et que leur organisation assure la représentation libre des citoyens, la responsabilité des agents et l'impartialité des juges.

Les lois doivent être claires, précises, uniformes pour tous les citoyens. »



3 L'épée maçonnique du marquis de La Fayette, lame damasquinée, bronze, 98 cm. Sur cette épée figurent des symboles maçonniques comme l'équerre, le triangle et le compas. Musée de la franc-maçonnerie, Paris.



5 Logo de l'association Hermione-La Fayette. La frégate Hermione permit à La Fayette de traverser l'Atlantique en 1780 pour rejoindre les insurgés américains en lutte pour leur indépendance.



4 La Fayette prêtant serment à la fête de la Fédération, peinture anonyme, XVIII^e siècle. Musée Carnavalet, Paris.

6 « Le héros des deux mondes »

« De retour d'Amérique, La Fayette milite aussi pour l'émancipation des Juifs – qui n'accéderont à la citoyenneté qu'après 1789 – et pour celle des protestants "soumis en France à un intolérable despotisme", écrit-il à son mentor Washington. Comme Malesherbes, il fait campagne auprès de Louis XVI pour qu'il rende leurs droits aux réformés français. En 1787, le roi finit par promulguer l'édit de Tolérance. Le Vieux Monde commence à vaciller. En 1789, treize ans après l'insurrection américaine, la France bascule et le marquis exulte. Il participe au deuxième grand chambardement du XVIII^e siècle, insufflant à Paris un air venu des États-Unis, avec son projet de "Déclaration des droits naturels de l'homme vivant en société", inspiré de la déclaration d'Indépendance, ou son idée de cocarde tricolore. Bleu, blanc, rouge... ce sont aussi les trois couleurs de la bannière américaine. Le marquis, qui prend la tête de la Garde nationale, le 15 juillet 1789, demande à ses hommes d'en faire leur emblème. Il jouit alors d'une immense popularité. On l'appelle "l'Américain". "Dans le Nouveau Monde, il a contribué à la formation d'une société nouvelle, dans le monde ancien à la destruction d'une vieille société", dira plus tard Chateaubriand. »

M.- F. Etchegoin, F. Lenoir, *La Saga des francs-maçons*, Éd. Robert Laffont, 2009.

Questions

- 1 À quel groupe social appartient La Fayette ? De quel courant de pensée ses prises de position se rapprochent-elles ? **1 à 6**
- 2 Quelles actions a-t-il engagées au cours de sa vie pour défendre ses convictions ? **1 à 6**
- 3 Quel rôle La Fayette a-t-il joué lors de la Révolution française ? Justifiez votre réponse. **2, 4 et 6**
- 4 Expliquez l'expression « héros des deux mondes ». **1 à 6**



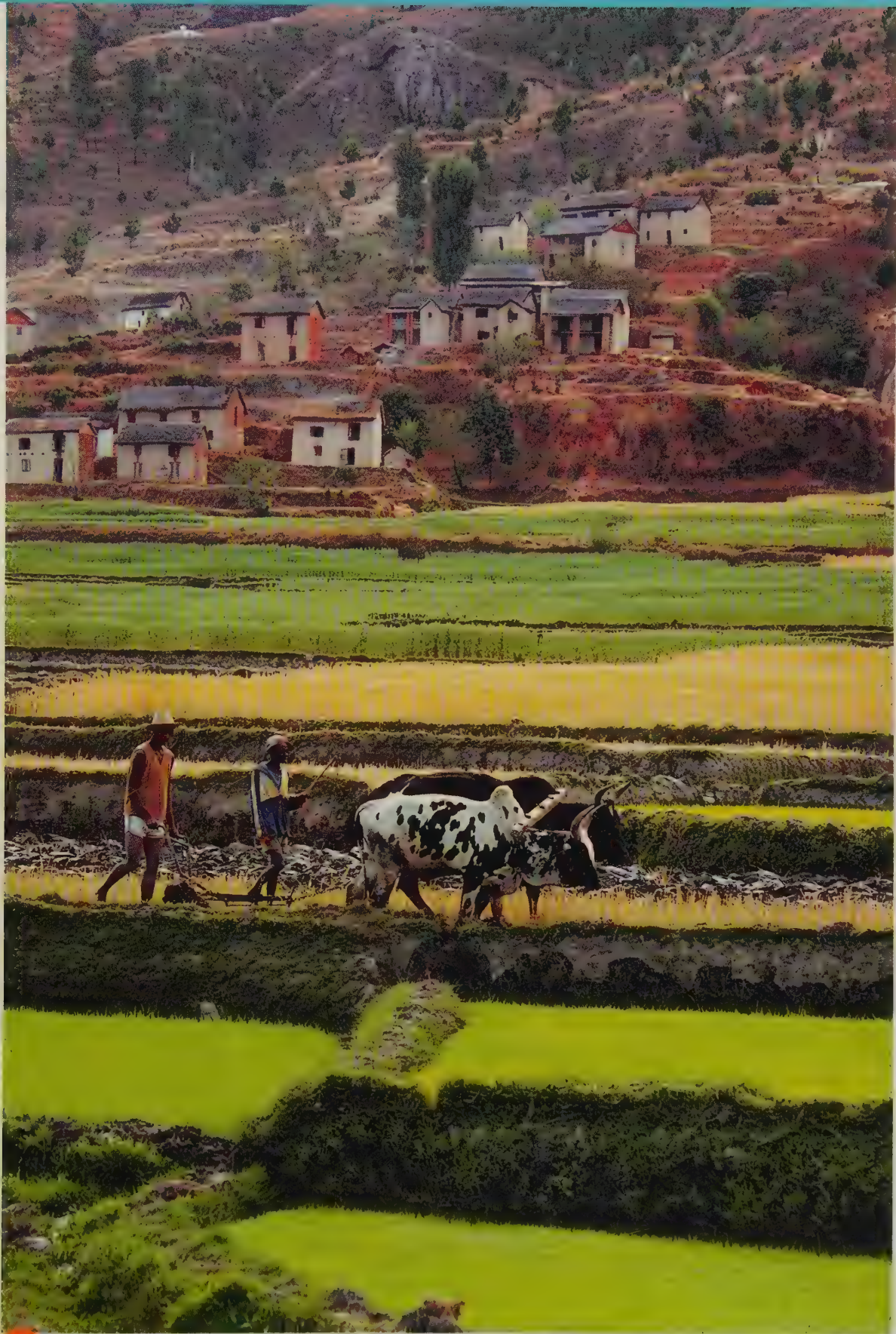
1 Silo à céréales de Cargill sur le Mississippi, East Saint-Louis (Illinois, États-Unis), 2006.

Depuis la préhistoire, les sociétés organisent leurs activités et leurs espaces pour faire face aux besoins alimentaires d'une population de plus en plus nombreuse et urbanisée. Alors que l'on produit plus à l'échelle mondiale, la sous-alimentation persiste dans certaines régions, posant la question d'une répartition équitable des ressources alimentaires.

▶ Du champ à l'assiette, comment les hommes organisent-ils la production alimentaire ? [1 à 3]

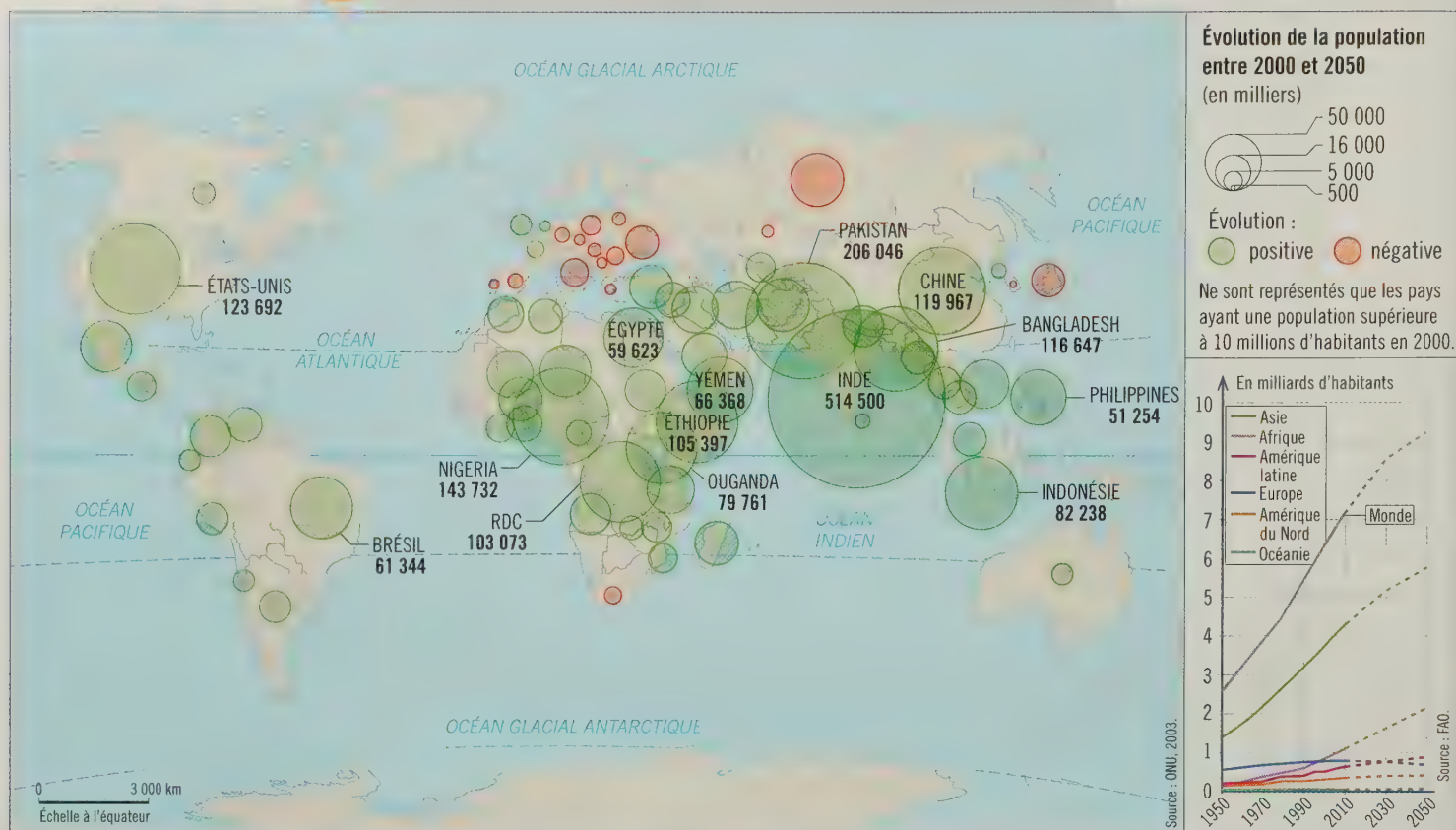


2 Consommation alimentaire hebdomadaire de la famille Ukita, Kodaira (Japon) : coût 317,25 dollars en 2005.



3 Paysage de riziculture traditionnelle dans le Betsileo (Madagascar), années 1990.

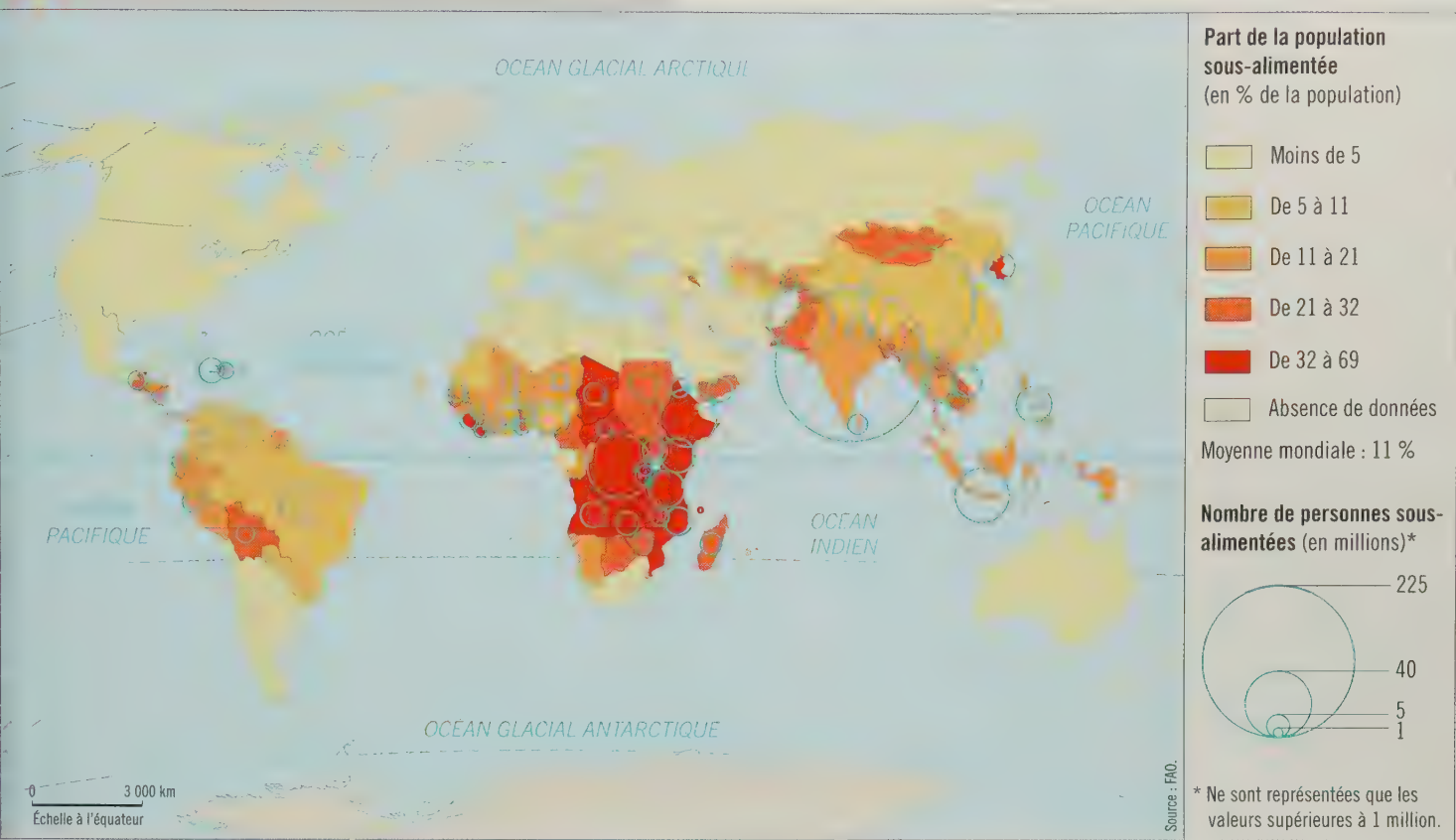
1 Estimation de la croissance de la population mondiale, 2000-2050.



2 La population active agricole, 2007.



3 La sous-alimentation dans le monde, entre 2006 et 2008.

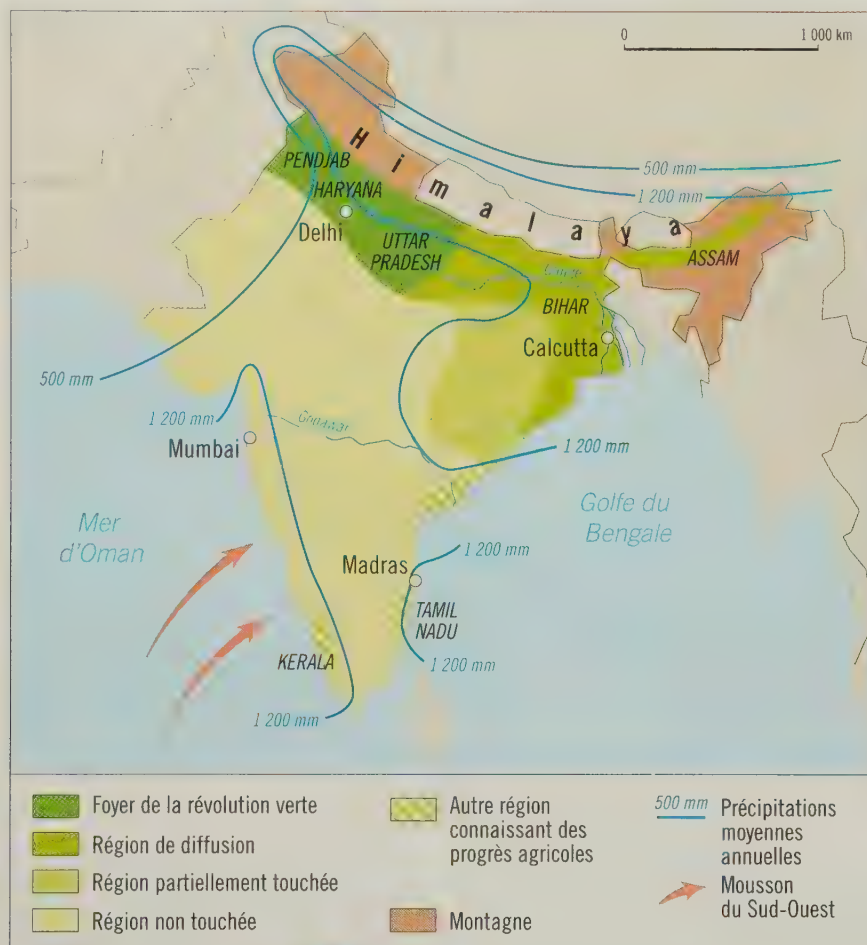


4 Les types d'agriculture dans le monde.



L'Inde : plus d'un milliard d'hommes à nourrir

■ Comment et à quel prix l'Inde a-t-elle relevé le défi de nourrir une population en très forte croissance ?

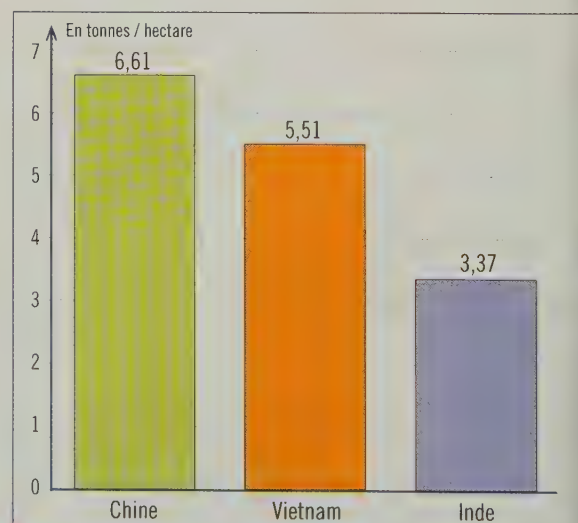
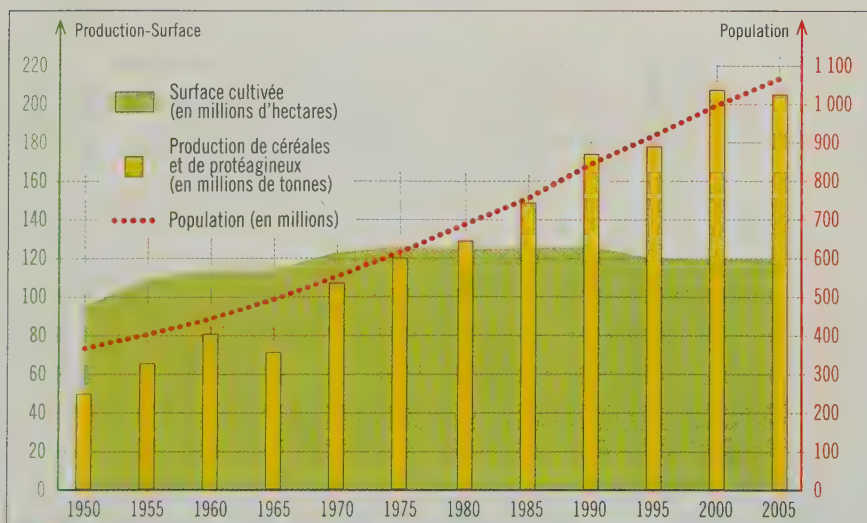


1 Les espaces de la révolution verte.

2 La révolution verte

« Après l'Indépendance, en 1947, les rendements du riz ont crû lentement et ceux du blé ont eu tendance à stagner en raison d'importations bon marché qui, si elles assuraient la paix sociale en ville, concurrençaient les agriculteurs locaux. Les deux récoltes catastrophiques de 1964 et 1965 incitèrent le gouvernement à viser l'autonomie alimentaire : des variétés améliorées, conjuguées aux engrais chimiques et à l'irrigation par puits, vont permettre la "révolution verte", c'est-à-dire une agriculture de plus en plus "intensive". Les rendements de blé triplent en 25 ans. [...] La révolution verte n'a été permise que par la garantie de prix stables et relativement élevés accordés aux agriculteurs : l'État, par l'intermédiaire de la *Food Corporation of India* créée en 1965, s'engage à acheter leur production pour soutenir les cours. Mais il faut écouler les stocks. D'où le développement du Système de distribution publique (PDS), qui vend à prix subventionnés blé, riz, sucre, pétrole lampant, voire huile. »

F. Landy, « L'Inde ou le grand écart », *Documentation photographique* n° 8060, 2007.



3 Évolution de la population et de la production agricole.

4 Rendements rizicoles en Asie, 2009-2010.



5 Irrigation dans une rizière de l'Assam

(Nord-Est de l'Inde), 2012.

6 Une situation nutritionnelle fragile

« En dépit des apparences, la situation alimentaire actuelle n'est pas florissante. L'équilibre est précaire : on ne souffre plus de la faim, mais le déséquilibre nutritionnel des rations est inquiétant. La consommation de protéagineux (lentilles, pois...) est importante car l'alimentation des Indiens est celle des habitants des pays pauvres : elle comporte peu de fruits, de légumes, de viandes (pour avoir de la viande, il faut du fourrage qui serait produit au détriment des autres cultures). Pour les populations rurales et urbaines, la ration alimentaire diminue légèrement en termes caloriques. En moyenne, elle s'élève à 2100 calories. 48 % des enfants souffrent de sous-nutrition et 80 % des femmes sont anémiées. Le déficit dans les campagnes est donc à la fois qualitatif (malnutrition) et quantitatif (sous-nutrition) : il contraste avec l'image des stocks (qui pourrissent parfois sous les bâches). Les exportations de riz (1/3 du marché mondial) ne sont donc pas un bon signe : c'est certes le résultat de la révolution verte, mais c'est surtout le signe que la population n'a pas les moyens d'acheter du riz. »

F. Landy, « Espaces ruraux et alimentation en Inde : comment dépasser la révolution verte ? », www.cafe-geo.net, 2008.

7 La dégradation des conditions écologiques

« Les nappes phréatiques se vident rapidement, épuisées par des pompes à eau qui consomment 31 % de l'électricité du pays. Le principal défi agronomique est là, selon M. Swaminathan, un des pères de la révolution verte. Le 6 janvier, devant le Congrès de la science indienne, il lançait l'alerte : "Dans les quinze à vingt prochaines années, la région Pendjab-Haryana¹ va devenir une zone d'insécurité alimentaire. Cela est dû largement à des raisons écologiques." Et de regretter "l'abus de pesticides, la diminution des nappes phréatiques, la pollution et la monoculture". La capacité de se plier à ces contraintes écologiques est une des clés de l'avenir. Mais le pays hésite entre la modernité technologique et le maintien d'une petite paysannerie : "Quand j'ai rencontré le président de la République, en avril dernier, dit B. Hervieu, de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), la discussion que nous avons eue a tourné autour de cette question : comment développer une agriculture moderne avec des paysans nombreux ?" »

D'après H. Kempf, *Le Monde*, 2 mars 2004.

1. Région qui fournit 95 % du blé et 50 % du riz du système de distribution publique (PDS).

QUESTIONS

1. Quelle est la situation alimentaire de l'Inde avant la révolution verte ? **2, 3**
2. Quels moyens sont mis en œuvre pour accroître la production et favoriser l'accès aux produits alimentaires ? Quelles régions sont concernées ? **1, 2, 3, 5**
3. Quel bilan peut-on dresser de la révolution verte sur les plans agricole, alimentaire, environnemental ? **1 à 7, et 1, 3 p. 96-97**
4. Quels problèmes la modernisation de l'agriculture indienne soulève-t-elle aujourd'hui ? **1, 3 à 5, 7, et 2, 4 p. 96-97**

La sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne

■ Pourquoi l'Afrique n'arrive-t-elle pas à nourrir l'ensemble de sa population ?



SECURITE ALIMENTAIRE ET IMPLICATIONS HUMANITAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

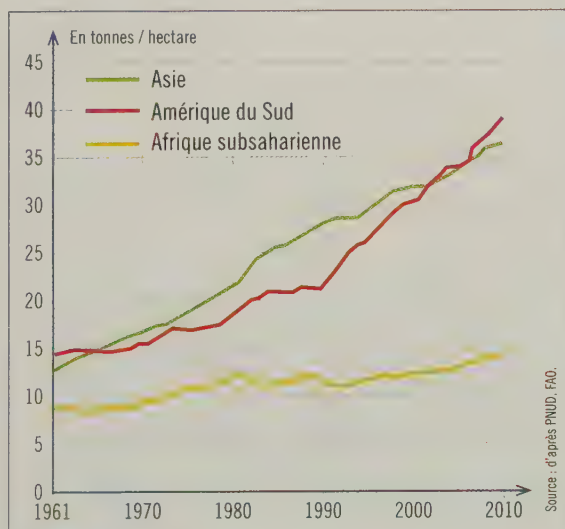
Décembre 2012-
janvier 2013

L'Essentiel

- ✓ Reprise des hostilités au Mali provoquant un afflux de personnes déplacées dans un contexte restant difficile pour les populations déjà affectées (nord du pays, déplacés, réfugiés)
- ✓ Malgré de bonnes récoltes, les prix du mil demeurent élevés au Sahel
- ✓ Persistance de situations d'insécurité alimentaire provoquées par la crise de 2011-2012 à cause des catastrophes naturelles, des taux élevés de malnutrition et des prix encore élevés pour les ménages les plus pauvres au Sahel
- ✓ Baisse des infestations acridiennes*

* Infestations acridiennes : invasions de criquets.

1 **Note de la FAO** (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et du **PAM** (Programme alimentaire mondial), décembre 2012 - janvier 2013, www.fao.org.



2 **Les rendements céréaliers.**

3 **L'agriculture africaine : la dépendance alimentaire**

« L'agriculture africaine, encore très fortement composée de petites exploitations artisanales, ne parvient toujours pas à répondre aux demandes de sa population alors que les trois quarts de la population africaine travaillent dans le secteur agricole. En cause, une production qui n'a cessé de baisser au cours de ces dernières décennies pendant que la population a continué à augmenter, et une dépendance à l'importation des produits agricoles de plus en plus accrue. Face à l'explosion au niveau mondial des prix de certains produits céréaliers comme le riz et le blé, l'Afrique, qui consacre déjà 33 milliards de dollars chaque année pour l'importation des produits alimentaires, a du mal à suivre le rythme. Par ailleurs, les mauvaises récoltes liées principalement à l'irrégularité des saisons pluviales dont dépendent les productions agricoles dans beaucoup de régions africaines, empêchent les agriculteurs africains de répondre aux besoins des populations locales. Pour l'ONU, il ne fait donc aucun doute que les deux éléments cités sont à l'origine de la famine et de la malnutrition chronique (30 % de la population africaine victime de la faim) dont souffre une partie du continent. D'où l'importance d'une forte augmentation des investissements dans l'agriculture africaine pour l'aider à passer d'une agriculture de subsistance à celle tournée vers un marché plus important. »

D'après V. Mbougou, www.afriqueexpansion.com, 23 février 2012.



4 Consommation alimentaire hebdomadaire de la famille Natomo, Kouakourou (Mali) : coût 26,39 dollars en 2005.

6 Les conditions de la production agricole dans le monde, 2005.

	Nombre de travailleurs agricoles pour 100 hectares cultivés	Nombre de tracteurs pour 1 000 hectares cultivés	Kilos d'engrais par hectare cultivé
Amérique du Nord	1	24	99
Amérique du Sud	22	10	89
Union européenne	5,5	76	250
Afrique subsaharienne	96	1	9
Asie	200	9	150
Japon, Australie, Nouvelle-Zélande	5	133	240

Source : FAO statistics ; World Ressources Institute.

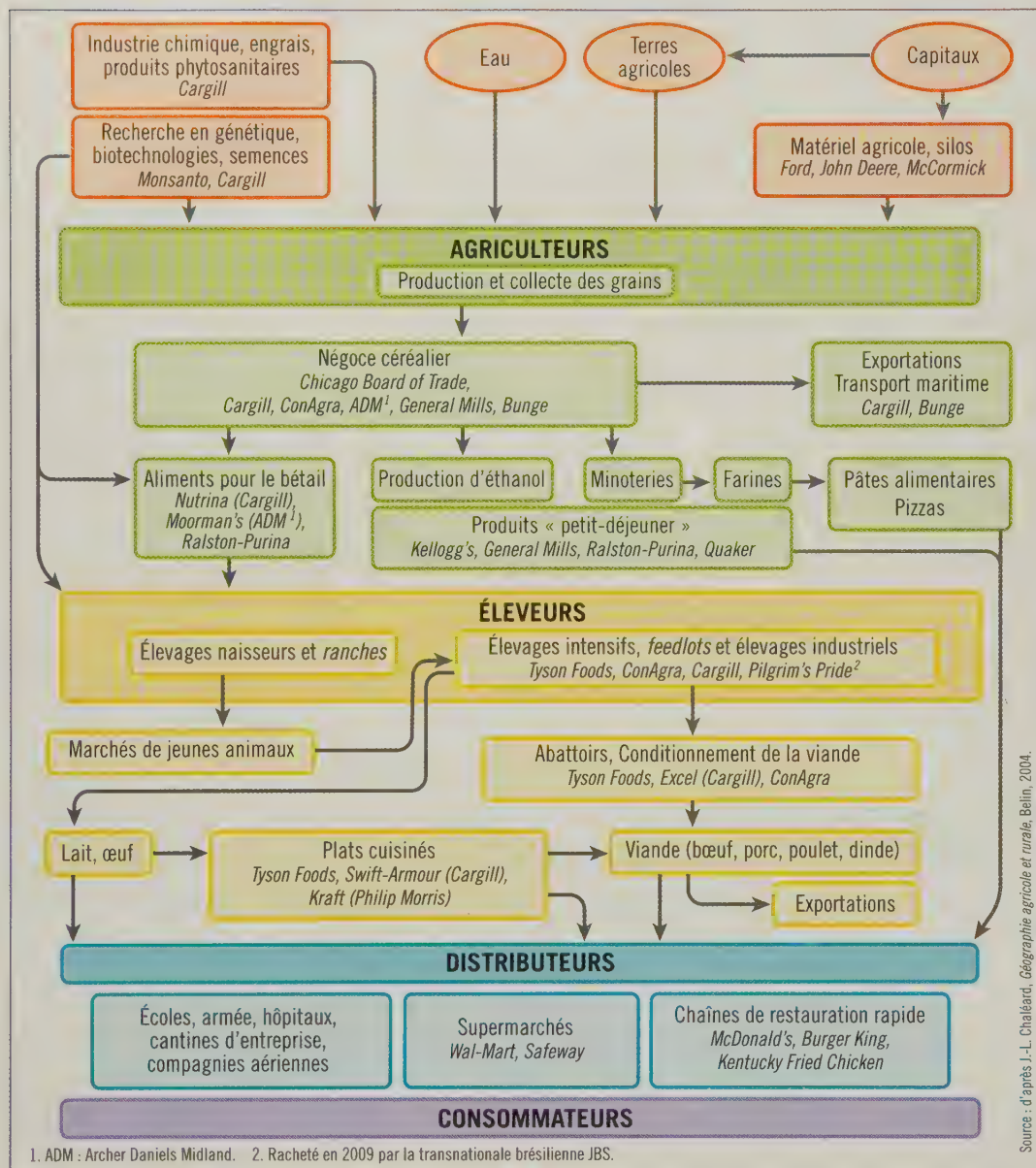
QUESTIONS

1. Quelle est la situation alimentaire de l'Afrique subsaharienne ? Comment évolue-t-elle ? **1, 3 à 5**, et **3** p. 97, et **2** p. 106
2. Quels types d'agriculture dominent ? Quelles raisons expliquent l'insuffisance de la production agricole ? **2 à 5**, et **1, 2, 4** p. 96-97, et **1** p. 106
3. Quelles sont les causes des crises alimentaires qui frappent ponctuellement certaines régions d'Afrique ? **1, 3, 5**
4. Quelles mesures peuvent améliorer la productivité de l'agriculture et la sécurité alimentaire ? **2, 3, 5, 6**

G. Fumey, *Géopolitique de l'alimentation*, Éd. Sciences Humaines, 2008.

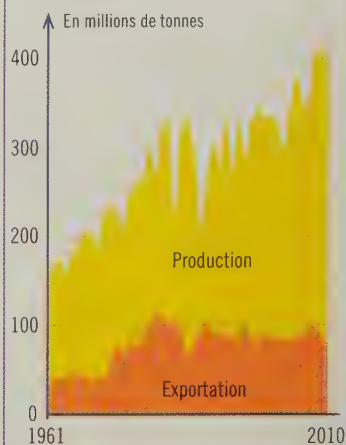
1. Fonio : céréale traditionnelle africaine.

Comment l'agriculture américaine s'organise-t-elle pour profiter pleinement de la mondialisation ?

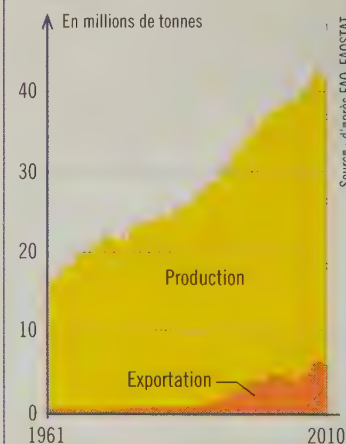


1. ADM : Archer Daniels Midland. 2. Racheté en 2009 par la transnationale brésilienne JBS.

Céréales



Viande



2 Les États-Unis dans la production et les exportations mondiales, 1961-2010.

1 La filière agroalimentaire américaine et ses acteurs.

3 Cargill, une firme transnationale américaine

« 25 % des exportations de grains des États-Unis viennent de Cargill. 22 % de la viande consommée aux États-Unis vient de Cargill. Les "nuggets" de tous les Mc Donalds du monde sont fabriqués par la société américaine. [...] "Cargill produit de l'engrais à base de phosphate en Floride. Avec cet engrais, Cargill fertilise ses plantations de soja aux États-Unis et en Argentine. Dans les usines de Cargill, les fèves de soja sont transformées en farine. Dans des bateaux appartenant à Cargill, cette farine est ensuite expédiée en Thaïlande, où elle engraisse les poulets des fermes d'élevage, propriétés de Cargill. Les poulets sont ensuite tués et éviscérés dans des usines appartenant à Cargill. Cargill empaquette les poulets. La flotte de Cargill les transporte alors au Japon, aux Amériques

et en Europe. Des camions Cargill les distribuent ensuite dans les supermarchés, dont nombre appartiennent aux familles MacMillan et/ou Cargill, actionnaires à hauteur de 85 % du trust transcontinental". [...] Cargill joue un rôle déterminant dans l'explosion des prix des aliments. Grâce à ses entrepôts présents dans le monde entier, Cargill est en mesure de stocker d'immenses quantités de matières premières, blé, riz, maïs, soja, en attendant que les prix flambent. La compagnie peut ensuite, quand elle le désire et lorsque la demande est au plus haut, écouler ses stocks à prix d'or grâce à ses bateaux et ses avions cargo. »

R. Besnainou, « Cargill, comment transformer le blé en or ? », ActuPost.fr, 7 avril 2012.

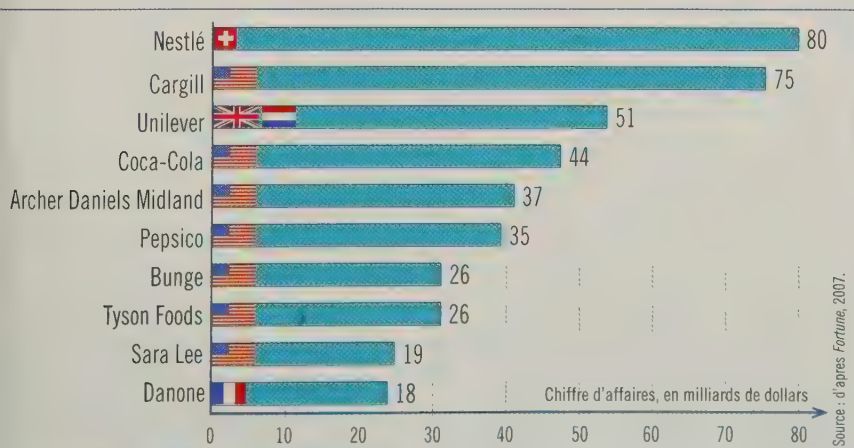


4 L'élevage intensif : un parc d'engraissement de bovins (*feed lot*) dans le Nord-Est du Texas, 2006.

5 Le poids de l'agro-business aux États-Unis.

Domaine d'activités	de la population active	du PIB
Production de matériel agricole, d'intrants, de semences, centres de recherche, conseil technique et financier...	3	5
Agriculture et élevage	2	0,8
Conditionnement, transformation, transport, distribution, restauration	12	10,5
Ensemble de la filière (1 ^{er} secteur d'activité du pays)	17	16,3

D'après J.-P. Charvet (dir.), *Nourrir les hommes*, Sedes/CNED, 2008.

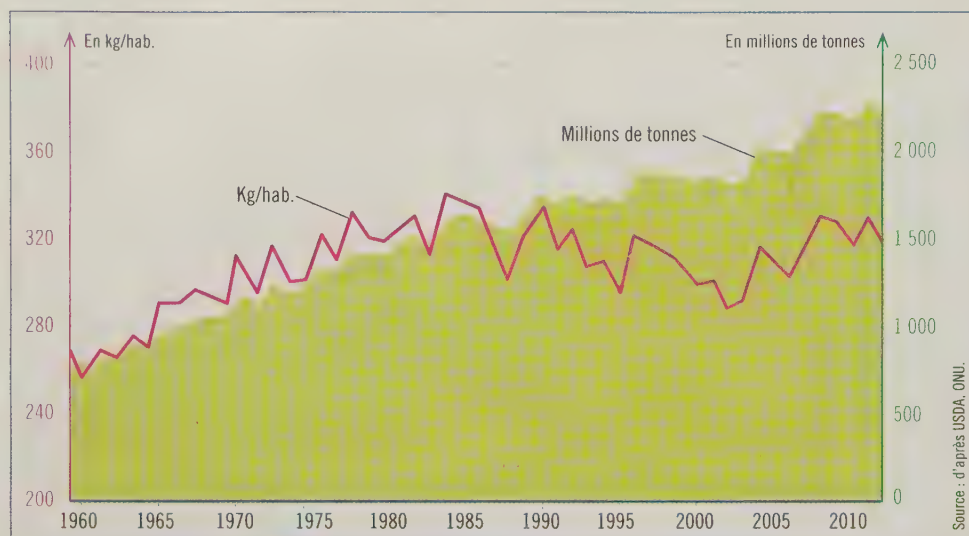


6 Les dix premières firmes transnationales de l'agroalimentaire, 2006.

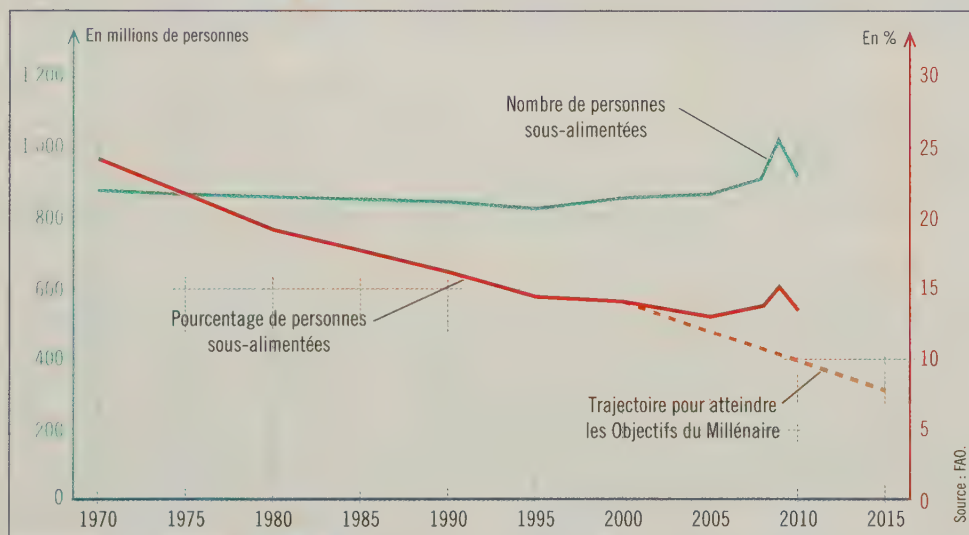
QUESTIONS

- Quels indices montrent que l'agriculture et l'élevage sont intensifs et productifs ? **1, 2, 4, 5**
- Quelle part l'agriculture et l'élevage occupent-ils dans la filière agroalimentaire ? **1, 5**
- Quel rôle les firmes américaines jouent-elles dans la filière agroalimentaire ? Quelles activités exercent-elles ? **1, 3, 5, 6**, et **1** p. 94
- Montrez que l'agro-business américain domine le marché mondial de la production et des échanges alimentaires. **1 à 3, 6**, et **5** p. 108

Comment assurer la sécurité alimentaire de tous sans dégrader l'environnement ?



1 La production céréalière dans le monde.



2 La faim dans le monde.

3 Les limites d'un modèle agricole ?

« Pour répondre aux besoins des 9 milliards d'habitants attendus au milieu du siècle, la production agricole devrait en effet augmenter d'au moins 70 % au niveau mondial et même de 100 % dans les pays en développement, a prévenu l'agence onusienne. Un véritable casse-tête dans un contexte où la hausse des rendements moyens mondiaux [...] est aujourd'hui deux à trois fois plus faible qu'au cours de la deuxième moitié du ^{xx}e siècle. Les progrès entraînés par la modernisation de l'agriculture dans les pays occidentaux après 1945, puis à partir des années 1970 dans les pays en développement – introduction de variétés végétales ou de races animales à fort potentiel, irrigation, mécanisation, l'usage intensif d'engrais et autres pesticides – ont atteint leurs limites. Le ralentissement des performances s'explique notamment par la dégradation des sols due à ces pratiques intensives : salinisation liée à l'irrigation excessive, érosion avec la disparition des haies, des terrasses et des zones boisées, etc. Le recours aux produits chimiques et la concentration des élevages ont, d'autre part, généré des excédents de nitrate et d'azote qui, en s'infiltrant dans la terre, détériorent la qualité des nappes souterraines et des cours d'eau, alors que l'essor de l'irrigation puise déjà les ressources en eau douce de la planète. »

L. Estival, *Alternatives économiques*
Hors-série n° 96, février 2013.

4 L'accès à l'alimentation

« La question de la malnutrition, avant d'être une question de production alimentaire, est une question de pauvreté. Les plus malnutris des hommes sont ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture, une fois leurs moyens d'autosubsistance épuisés. La majorité d'entre eux sont des petits paysans de pays en développement. Les échanges liés à la mondialisation sont au cœur de la question de la malnutrition. Les "émeutes de la faim" qui ont secoué, en 2007-2008, plusieurs capitales des pays du Sud ont ainsi mis en évidence, à l'heure où un homme sur deux habite désormais en ville, la transformation des habitudes alimentaires des populations qui les rendent tributaires des denrées d'importation, et par conséquent des hausses des cours mondiaux.

Un renchérissement des cours du blé aux États-Unis se répercute directement sur le budget du ménage égyptien, grand consommateur de pain. La question de la mondialisation des échanges se répercute également sur la question de la malnutrition quand les produits des agricultures subventionnées des pays du Nord viennent concurrencer les productions locales. Quand le poulet breton arrive moins cher sur le marché de Douala que la volaille du pays, c'est toute la filière avicole camerounaise qui est privée de revenus, et des milliers de petits paysans qui basculent dans la malnutrition. »

D'après C. Troublé, *L'Atlas des mondialisations*,
La Vie-Le Monde, 2011.

Le commerce équitable chez Cocla : le levier d'une croissance durable

La région enclavée au pied de la cordillère des Andes, le long du rio Urubamba, est peu développée et difficile d'accès. Pourtant, grâce au commerce équitable, elle jouit d'une économie locale dynamisée.



Le producteur de café

Des revenus plus réguliers apportent une sécurité pour les familles

68 % de revenu en plus en moyenne sur six ans. Mais pour les familles, c'est surtout la stabilité qui permet de diminuer les risques.



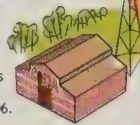
La coopérative

Des élus compétents et légitimes représentent les producteurs

Créée en 1967, la fédération de coopératives Cocla est le quatrième exportateur de café du Pérou.

6 800

membres regroupés en 28 coopératives villageoises en 2006.

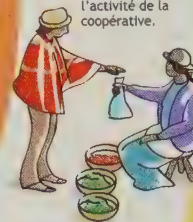


> La coopérative forme les producteurs à améliorer leur production. Elle les représente et défend leurs intérêts dans les espaces politiques.

La région

Une économie dopée par le commerce équitable

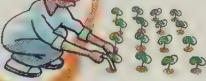
> L'économie rurale est dynamisée par l'activité de la coopérative.



> Des emplois sont créés par les unités de traitement du café et les récoltes.

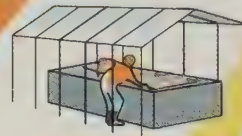
25 %

du café produit est labellisé commerce équitable.



> Elle ouvre de nouveaux marchés à l'exportation.

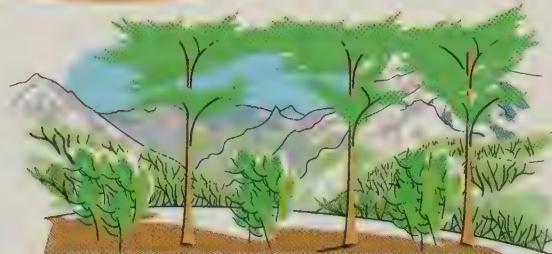
> Elle dispose des infrastructures pour valoriser le café et le stocker, puis elle l'achemine jusqu'au port.



L'environnement

La nature est respectée

> Le commerce équitable encourage des modes de production qui préservent la biodiversité.
> Il encourage aussi le passage à la certification bio.



5

Une coopérative de producteurs de café au Pérou. Bilan annuel de l'impact du commerce équitable,

www.maxhavelaarfance.org, 2008-2009.

6

Vers de nouveaux modèles alimentaires ?

« [Il faut] promouvoir, à l'aval, de nouveaux modèles de consommation. Sans doute pas la viande ni les produits laitiers, nécessitant trop de calories végétales (2 à 7 kilogrammes de grain pour produire 1 kilogramme de viande), sans doute pas non plus les produits parcourant de longues distances, encore moins des produits peu fiables sur le plan nutritionnel issus d'une biodiversité en déclin. La généralisation de productions "raisonnées", voire biologiques, couronnées par des labels et des certifications, est un premier pas qui ne peut rester confiné aux pays riches. [...] L'échec à lutter contre les gaspillages, évalués par la FAO à 30 % de la production agricole, qui n'atteint pas les assiettes, l'incapacité à bâtir des systèmes de stockage efficaces pour éviter les pertes, la médiocrité nutritionnelle et organoleptique¹ d'une part importante de la production alimentaire issue de l'industrie, tout cela pourrait être solutionné avec une volonté politique. »

G. Fumey, « La fin de la faim ? », *L'Atlas des utopies*, La Vie-Le Monde, 2012.

1. Relatif au goût.

QUESTIONS

- Comment évolue la population mondiale ? Quelles régions connaissent une forte croissance ? Comment évolue la production céréalière ? **1**, et **1** p. 96
- Comment évolue la faim dans le monde ? Quelles sont les régions les plus touchées ? Quel paradoxe observe-t-on ? **1**, **2**, et **2**, **3** p. 96-97, et **2** p. 106
- Pourquoi l'insécurité alimentaire persiste-t-elle dans les pays en développement malgré la modernisation de l'agriculture et la mondialisation des échanges ? **3**, **4**
- Quelles mesures pourraient favoriser une agriculture durable et la sécurité alimentaire pour tous ? **3** à **6**

1 Le défi alimentaire

► La demande alimentaire augmente au xx^e siècle du fait d'importants bouleversements démographiques. La population mondiale connaît une croissance rapide, passant de 3 milliards en 1960 à 7 milliards en 2012. Elle devrait se stabiliser autour de 9 milliards vers 2050, mais la croissance actuelle reste forte dans les pays en développement. L'urbanisation se poursuit à un rythme rapide, surtout dans les mégapoles du Sud. Depuis 2008, la planète compte plus d'urbains que de ruraux, posant le problème de l'approvisionnement des villes.

► Grâce aux progrès techniques, la production agricole mondiale a pu augmenter plus rapidement que la population. Cette croissance est davantage portée par l'amélioration des **rendements** que par l'accroissement des surfaces cultivées (+ 4 % entre 1980 et 2005, quand la population augmente de 45 %). Les défrichements (Brésil, Indonésie...) sont en partie compensés par les terres perdues (étalement urbain, érosion et épuisement des sols). L'Afrique et l'Amérique latine constituent aujourd'hui le principal réservoir de terres.

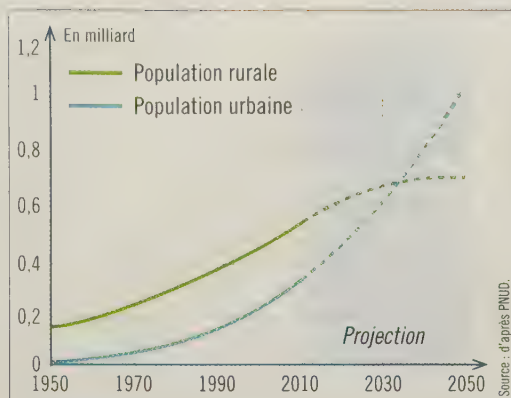
► À l'échelle mondiale, l'agriculture représente 2,8 % du PIB et occupe 40 % de la population active (1,3 milliard d'agriculteurs) mais les disparités sont grandes entre les pays du Sud et ceux du Nord. Nourrir les hommes n'est pas qu'une activité agricole : il faut aussi conserver et transformer les produits agricoles, les transporter, les distribuer. Ces activités s'intègrent dans un système agroalimentaire : un emploi agricole génère jusqu'à 5 emplois non agricoles.

2 Des politiques agricoles diverses

► Autour des années 1960, progrès techniques et investissements permettent une **révolution agricole**. L'utilisation croissante de la mécanisation, d'engrais et de **produits phytosanitaires**, de semences améliorées puis d'OGM favorise une **agriculture intensive**. En Asie, les rendements de riz et de blé augmentent fortement grâce à l'irrigation et à une forte densité d'agriculteurs encadrés par des politiques volontaristes. En Inde, la **révolution verte** assure la souveraineté alimentaire.

► Les conditions de production sont inégales. Le nombre d'agriculteurs augmente toujours au Sud (plus de 55 % de la population active en Afrique) mais diminue fortement au Nord (3 % en France). La taille moyenne des exploitations est de 1,5 ha en Inde, pour 350 ha aux États-Unis. Seuls 4,5 % des agriculteurs utilisent des machines, contre 18,5 % des attelages et 77 % leur force manuelle. Il en résulte des écarts de productivité importants : en moyenne, un agriculteur nourrit 91 personnes aux États-Unis, 60 en France et 7 au Maroc.

► L'insertion dans la mondialisation est inégale. Au Sud, l'**agriculture vivrière** côtoie l'agriculture de plantation, de plus en plus contrôlée par les firmes transnationales (FTN), destinée à l'exportation ; l'essor des villes ouvre des marchés aux agricultures locales qui sont concurrencées par les importations à bas coûts d'agricultures plus compétitives. Au Nord, les activités agricoles s'intègrent dans des **filières agroalimentaires** pilotées par des firmes transnationales liées à la grande distribution. Très spécialisé et tourné vers l'exportation, l'**agro-business** est le premier secteur économique des États-Unis.

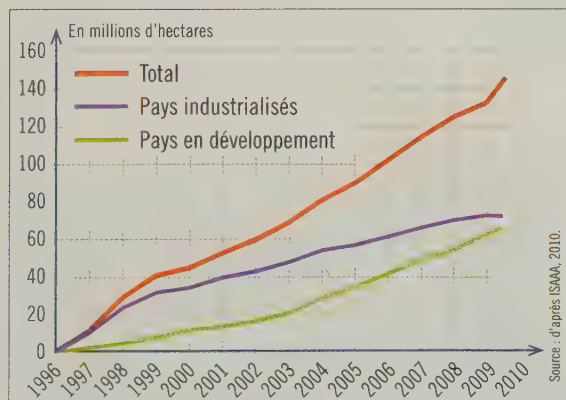


1 • La croissance démographique en Afrique.

	1961	2010
Monde	2 300	2 860
Pays développés	3 020	3 470
Pays en développement	1 960	2 730
Afrique subsaharienne	2 100	2 170
Asie de l'Est	1 750	3 040
Amérique latine et Caraïbes	2 360	2 950

Source : d'après FAO.

2 • Disponibilités alimentaires par habitant (en kilocalories/jour).



3 • Superficies cultivées en OGM.



Riziculture à Fuji City (Japon), 1998.

Quelles connaissances du chapitre retrouvez-vous dans ce document ?

Mots-clés

Agriculture biologique : agriculture certifiée qui n'utilise aucun produit chimique industriel (engrais, produits phytosanitaires) ou OGM.

Agriculture durable : agriculture capable de bien nourrir tous les hommes sans compromettre les ressources et l'environnement pour les générations futures.

Agriculture intensive : système agricole qui produit beaucoup par rapport à la surface cultivée (à l'inverse de l'agriculture extensive qui obtient des productions plus faibles sur de grandes surfaces).

Agriculture productiviste : modèle visant à augmenter au maximum la productivité de la terre sans se soucier des conséquences environnementales, sociales et économiques.

Agriculture vivrière : agriculture qui vise à nourrir les producteurs et les populations locales.

Agro-business : ensemble des activités liées à la filière agroalimentaire, impliquant des capitaux importants et contrôlées par des firmes transnationales (FTN).

Commerce équitable : système d'échange dans lequel le consommateur accepte de payer plus cher un produit

contre la garantie d'une meilleure rémunération du producteur et du respect de normes environnementales et sociales (contre le travail des enfants).

Famine : situation de crise dans laquelle l'apport en nourriture est si faible qu'il menace la survie.

Filière agroalimentaire : ensemble des activités de production, conservation et distribution de produits alimentaires.

Malnutrition : nourriture suffisante en quantité mais pas en qualité (déficit de protéines, de sels minéraux, de vitamines...).

Produits phytosanitaires (pesticides) : produits (herbicides, insecticides, fongicides) luttant contre les parasites qui attaquent les cultures.

Rendement : quantité de production rapportée soit à l'unité de surface cultivée (par hectare), soit à l'investissement en capital ou en travail (par unité de main-d'œuvre).

Révolution agricole (révolution verte) : ensemble de progrès techniques (engrais chimiques, semences améliorées, irrigation) permettant une forte

augmentation des rendements et des productions.

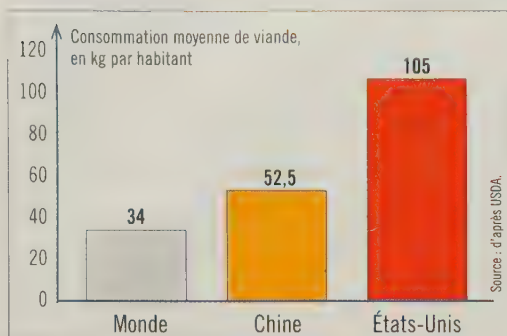
Dans la révolution verte, l'État encadre la modernisation par des mesures de soutien (prix garantis, subventions, crédit).

Sécurité alimentaire : accès à une alimentation suffisante en quantité et équilibrée sur le plan nutritionnel (*food security*), sûre sur le plan sanitaire (*food safety*), abordable sur le plan financier ; capacité d'un État à produire ou à importer la nourriture nécessaire (souveraineté alimentaire).

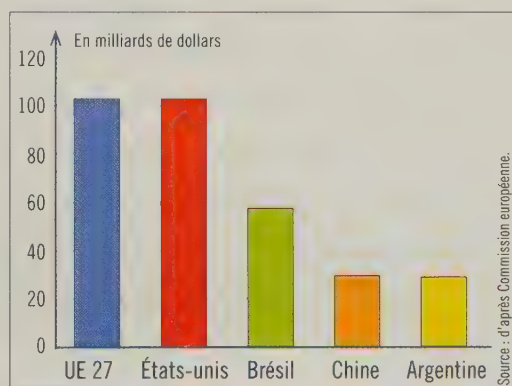
Sous-alimentation (sous-nutrition) : nourriture insuffisante en quantité pour satisfaire les besoins de l'organisme (minimum moyen de 2 500 kilocalories par personne et par jour).

Système agroalimentaire : manière dont les hommes s'organisent et organisent l'espace pour produire, échanger et consommer leur nourriture.

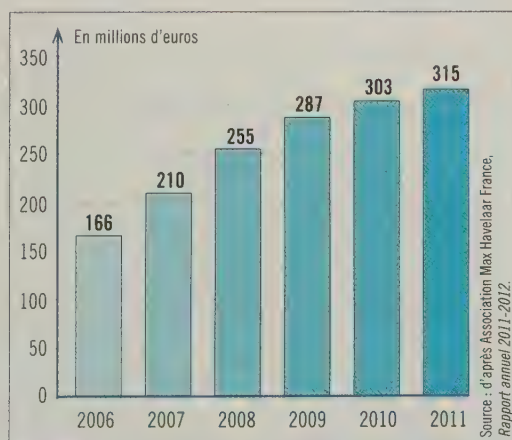
Transition alimentaire : transformation du régime alimentaire liée à l'enrichissement qui conduit à consommer moins de céréales et plus de protéines animales.



4 • La consommation de viande, 2012.



5 • Les cinq premiers exportateurs de produits agricoles et agroalimentaires, 2011.



6 • Commerce équitable : la consommation des produits Max Havelaar en France, 2006-2011.

3 Un accès inégal à la nourriture

► La production agricole mondiale peut couvrir les besoins alimentaires, mais tous les États n'assurent pas la **sécurité alimentaire** des populations : en 2012, 870 millions de personnes souffrent de **sous-alimentation** (dont 98 % dans le Sud) et 2 milliards de **malnutrition**. Les guerres, catastrophes naturelles et hausses brutales des prix céréaliers provoquent des **famines** qui nécessitent l'aide internationale d'urgence. Au Nord, c'est la qualité des aliments qui entraîne des problèmes de santé publique (« vache folle », lait à la mélanine...). L'obésité augmente à l'échelle mondiale (600 millions en 2008) ; elle frappe surtout les pays riches mais se développe dans les pays émergents.

► Les céréales constituent la base de l'alimentation (45 % des terres labourées) mais l'élévation du niveau de vie et l'urbanisation introduisent une **transition alimentaire** qui diversifie la nourriture consommée : plus de viande, de produits laitiers, de fruits et légumes. Les régimes alimentaires gardent leur diversité culturelle mais la mondialisation diffuse, surtout dans les métropoles, un modèle « occidental » basé sur la consommation de produits industrialisés importés de toute la planète.

► Dominés par l'Union européenne, les États-Unis et le Brésil, les échanges internationaux de produits alimentaires ont fortement progressé. Depuis 1960, leur valeur a été multipliée par 20 : la part des produits transformés augmente (60 %) et, depuis 2000, les céréales ont cédé la première place aux fruits et légumes. Les firmes transnationales (FTN) de l'agroalimentaire jouent un rôle croissant dans ces échanges.

4 Vers une agriculture durable ?

► Érosion des sols, pollution, hausse de la consommation d'eau (besoins urbains, industriels, agricoles)... révèlent les limites de l'**agriculture productive**. La consommation d'énergie augmente avec le transport et la fabrication d'aliments qui incorporent davantage de protéines animales, de services et d'emballages. La part qui revient à l'agriculteur sur le prix payé par le consommateur se réduit.

► Pour augmenter les aliments disponibles et satisfaire aux exigences de qualité sans dégrader l'environnement, plusieurs pistes sont explorées : une **agriculture durable** fondée sur des relations de proximité, plus diversifiée et mieux adaptée aux conditions agronomiques locales, une meilleure traçabilité des aliments, le développement de la recherche agronomique et des biotechnologies, la réduction des gaspillages (40 % de l'alimentation disponible jetée aux États-Unis). L'**agriculture biologique** et le **commerce équitable** se développent tout en restant marginaux (moins de 1 % des terres agricoles et des échanges mondiaux de produits agricoles).

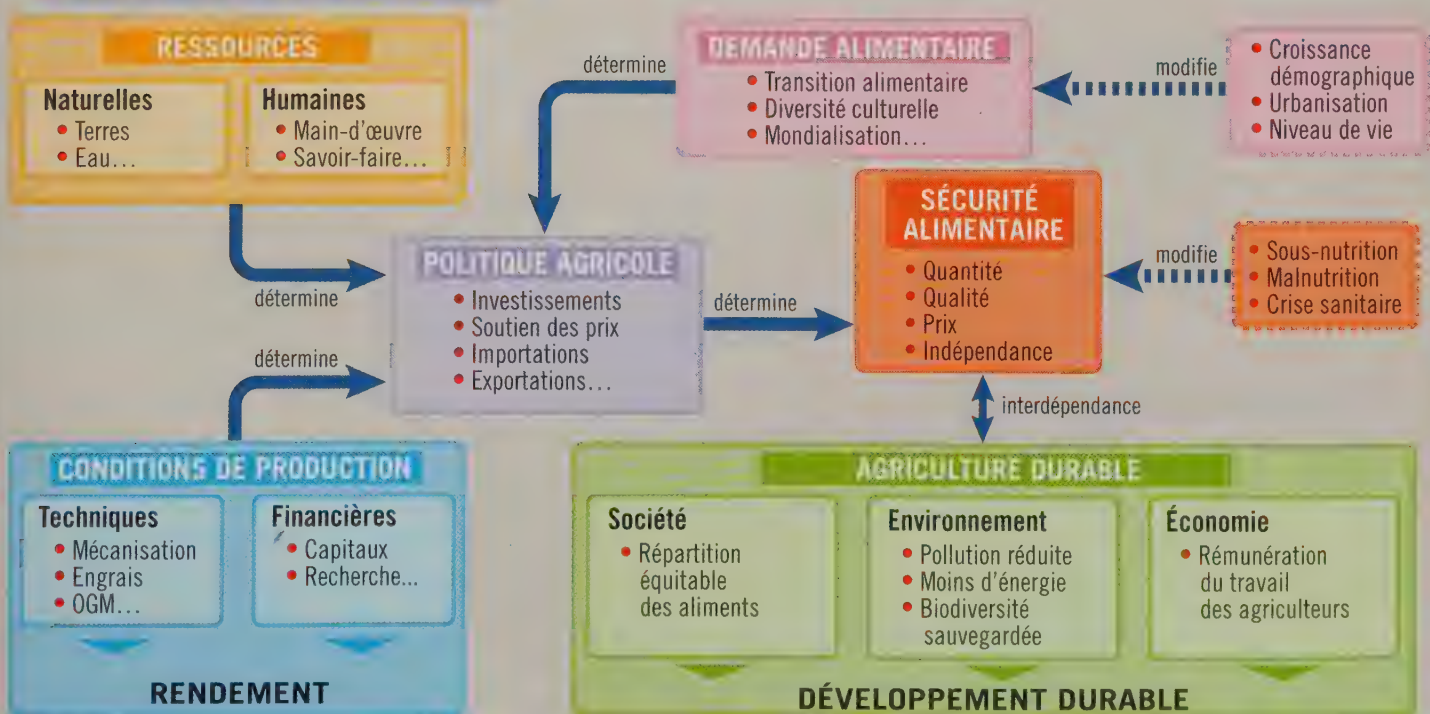
► Pour nourrir la planète, il faut désormais produire plus et mieux, mais aussi consommer mieux : utiliser moins d'eau, moins d'énergie, moins de produits chimiques de synthèse, préserver les paysages agraires, les sols, entretenir la biodiversité et mieux rémunérer le travail des agriculteurs. Il s'agit en somme de concevoir un système agroalimentaire économiquement rentable, socialement équitable et écologiquement durable.



Plantation de thé à Kericho (Kenya).

Quelles connaissances du chapitre retrouvez-vous dans ce document ?

Retenir autrement



■ CAPACITÉ Décrire une situation alimentaire

1 • MÉTHODE

1 Observer le mode de vie

Composition de la famille ; localisation ; résidence ; revenus ; dépenses...

2 Analyser la consommation alimentaire

Part des céréales, légumes, viandes, poissons, laitages, matières grasses dans le régime alimentaire ; part des produits transformés et/ou venus d'ailleurs ; coût énergétique (cuisson, conservation, transports...) de la consommation alimentaire ; importance des déchets.

3 Identifier le stade d'évolution du système alimentaire

2 • DOCUMENT COMMENTÉ



Les quatre stades d'évolution des systèmes alimentaires.

Stade	Lieux de consommation (en %)		Répartition du prix final du produit alimentaire entre les différents acteurs (en %)			Kilomètres alimentaires (distances parcourues par les produits)
	Domicile	Hors foyer	Agriculteurs	Industriels	Services ¹	
agricole	100	0	100	0	0	
artisanal	90	10	70	20	10	→
agro-industriel	70	30	30	40	30	→
agro-tertiaire	50	50	10	35	55	→

1. publicité, transport, distribution, restauration rapide...

3 • ÉTUDE RÉDIGÉE

■ Observation

La famille correspond au modèle chinois (plusieurs générations sous le même toit mais un seul enfant). Elle habite dans un village aux alentours de Pékin où M. Cui travaille pendant la semaine. La maison dispose de l'électricité et d'un potager dans la cour. La famille dépense 9,50 dollars par personne par semaine.

■ Analyse

Les fruits et les légumes frais constituent une part importante de l'alimentation. Le riz est l'aliment de base (prix modéré). La consommation de protéines animales (viande, laitage) reste modeste. Les fruits, légumes, œufs et viande sont des produits locaux, non transformés, principalement issus de la production familiale. Les boissons et des condiments (bière, sauce soja...) viennent de l'industrie agroalimentaire. Leur coût énergétique est plus élevé (transformation, emballages, transport) mais leur part peu importante. Celle des déchets est faible, et beaucoup sont recyclés (élevage et cultures familiales).

■ Identification

Le système alimentaire correspond au stade artisanal, avec des produits essentiellement locaux et des échanges limités. Les repas sont confectionnés à la maison avec des produits frais. L'influence occidentale est encore faible (peu de produits transformés ou importés).

4 • APPLICATION



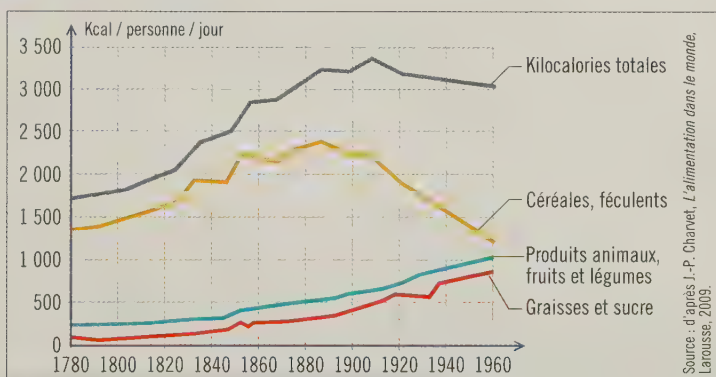
Consommation alimentaire hebdomadaire de la famille Revis, Raleigh (Caroline du Nord, États-Unis) : coût 341,98 dollars en 2005.

- 1 Observez le mode de vie de la famille Revis.**
Où habite-t-elle ?
De quels équipements dispose-t-elle ?
Combien dépense-t-elle ?
- 2 Analysez sa consommation alimentaire.**
Quels types de produit dominant ? Quelle est la part des produits transformés ou venus d'ailleurs ? Dans quels types de magasin cette famille s'approvisionne-t-elle ? Le coût énergétique et l'importance des déchets vous semblent-ils élevés ?
- 3 Identifiez le stade d'évolution du système alimentaire.**

1 • TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1 Maîtriser le vocabulaire

- Expliquez la différence entre malnutrition, sous-alimentation et famine.
- Présentez la révolution verte en Inde en énumérant ses caractéristiques techniques, sociales, économiques et environnementales.
- Déterminez si les éléments suivants caractérisent une agriculture intensive ou extensive :
 - forts rendements, ② superficies importantes, ③ main-d'œuvre abondante, ④ *ranching*, ⑤ utilisation d'OGM, ⑥ faibles rendements, ⑦ révolution verte, ⑧ agriculture itinérante sur brûlis, ⑨ utilisation massive d'engrais et de produits phytosanitaires, ⑩ agriculture productiviste
- Utilisez le document suivant pour proposer une définition de la transition alimentaire.



Évolution du régime alimentaire en France.

2 Exercer sa mémoire

- Citez deux exemples de :
 - pays gros exportateurs de riz, ② pays gros exportateurs de céréales, ③ pays en situation de sous-alimentation importante, ④ pays dans lesquels plus d'un actif sur deux travaille dans l'agriculture, ⑤ pays dans lesquels moins d'un actif sur dix travaille dans l'agriculture, ⑥ pays dans lesquels l'agriculture est limitée par des contraintes climatiques, ⑦ grandes firmes transnationales de l'agroalimentaire
- Dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses. Si vous pensez qu'une affirmation est fausse, expliquez pourquoi.
 - La population mondiale consomme de plus en plus de viande.
 - La population mondiale augmente plus rapidement que les ressources alimentaires.
 - La transition alimentaire se caractérise par une diversification de l'alimentation.
 - Les cultures OGM occupent une part croissante de la superficie agricole.
 - La sous-alimentation frappe une part croissante de la population mondiale.
 - Le commerce équitable renforce la sécurité alimentaire des agriculteurs.

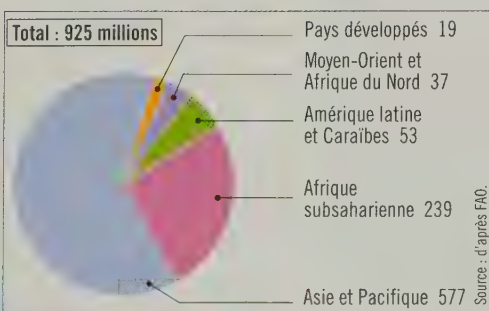
2 • EXERCEZ-VOUS

1 Exploiter des données chiffrées

	Nombre de personnes (en millions)	Part de la population (en %)
2010-2012	868	12
2007-2009	867	13
2004-2006	898	14
1999-2001	919	15
1990-1992	1 000	19

La sous-alimentation dans le monde.

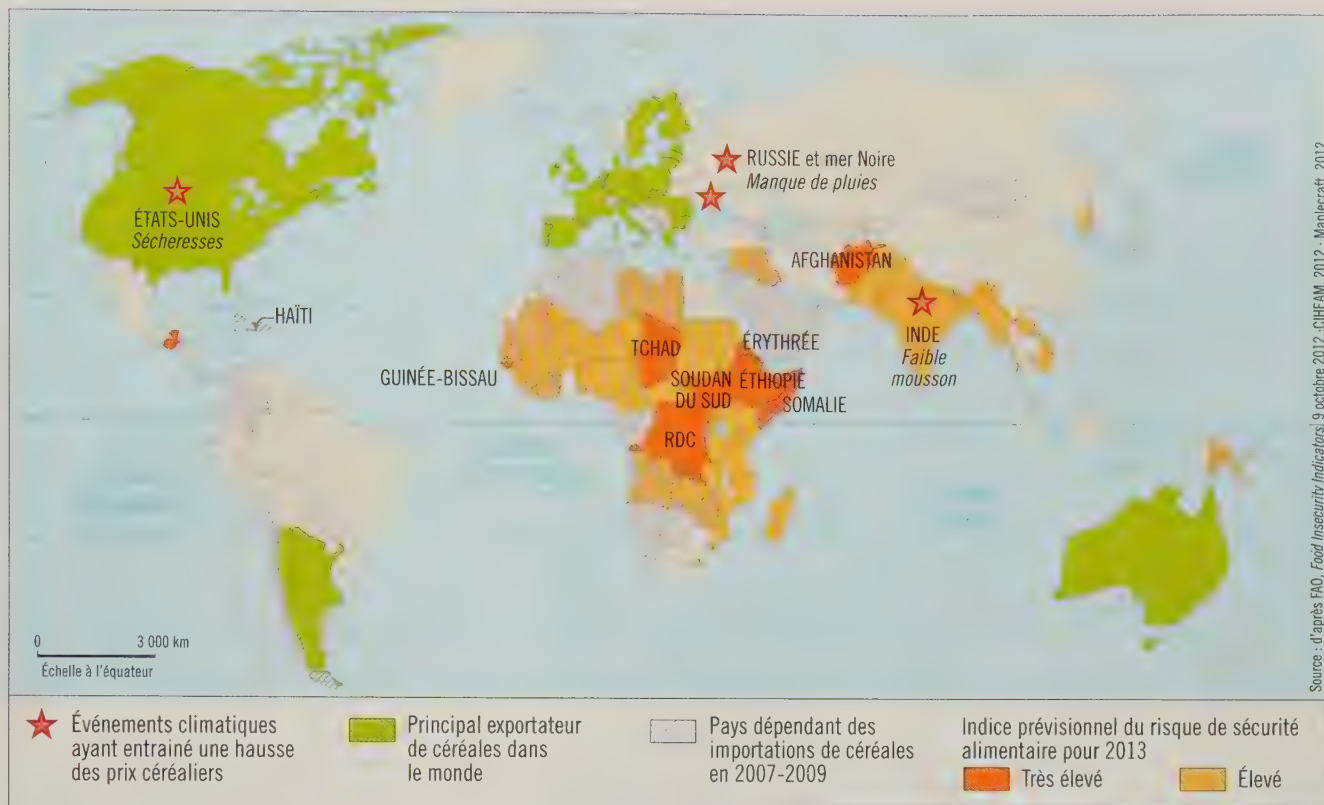
Source : d'après FAO.



La sous-alimentation dans le monde, en 2010 (en millions de personnes).

- Quel document propose : une approche spatiale du phénomène ? une approche temporelle ? Proposez un autre titre pour chaque document.
- Comment évolue : le nombre de personnes sous-alimentées ? la part de la population mondiale en situation de sous-alimentation ?
- Comment pouvez-vous expliquer, pour la période 2010-2012, que les valeurs augmentent dans une colonne et diminuent dans l'autre ?
- Quelles sont les deux régions les plus touchées par la sous-alimentation ? Quelle est la région la moins touchée ? Calculez la part de la population mondiale sous-alimentée pour chaque région : le classement est-il modifié ? Quelles informations vous manque-t-il pour bien apprécier la situation de chacune des régions ?

2 Décrire et expliquer une situation



Situation de la sécurité alimentaire au 1^{er} octobre 2012.

- Quels sont les principaux pays ou régions exportateurs de céréales ?
Quels pays ou régions sont dépendants des importations de céréales ? Que révèle l'organisation du marché des céréales ?
- Où sont situées les régions qui courent un risque alimentaire en 2013 ?
- Quelles raisons peuvent expliquer ce risque ?
- Quelles conséquences peut-il entraîner ?

EXERCEZ-VOUS AVEC LES TICE

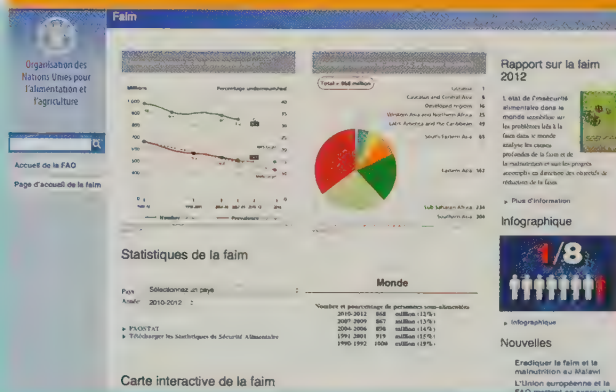
Comparer des situations alimentaires

- Consultez le site www.fao.org et, à la rubrique « Questions globales », sélectionnez « Faim ».
- Faites des recherches dans la base de données concernant la rubrique « Statistiques sur la faim » en sélectionnant « Pays » et « Année » pour trois pays choisis dans la liste suivante : Brésil, Cameroun, Chine, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Haïti, Inde, Madagascar, Mali, Pérou, Vietnam. Recopiez puis remplissez le tableau ci-dessous avec les informations collectées.

Pays :

	Population totale (en millions)	Nombre de personnes sous-alimentées (en millions)	Prévalence ¹ de la sous-alimentation (en %)
2010-2012			
2004-2006			
1999-2001			
1990-1992			

1. Part de la population totale sous-alimentée.



www.fao.org

- Analysez chacune des trois situations (état actuel, évolution...) puis comparez-les. Comment se situent-elles par rapport à la situation mondiale ?

Manger ou conduire : faut-il choisir ?

Le développement des agrocarburants aggrave-t-il la sous-alimentation ?

Les agrocarburants, ça nourrit pas son monde



Campagne n° 83 - Octobre 2008



Oxfam France
AGIR ICI



1

Campagne de sensibilisation lancée en France par plusieurs ONG,

supplément à *Info'Actions* n° 98, 2008. L'affiche est accompagnée d'une pétition :

« Monsieur le Ministre de l'Agriculture,

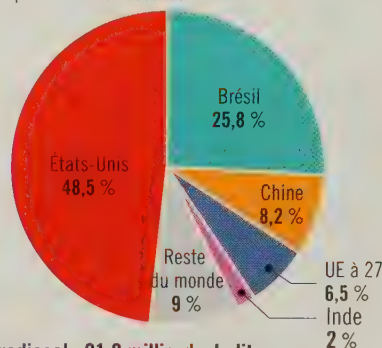
[...] Nous vous demandons :

- de réviser le "plan biocarburants" français, en supprimant l'objectif d'une incorporation de 10 % d'agrocarburants dans les carburants d'ici 2015, ainsi que tout autre objectif chiffré ;
- de revenir sur les mécanismes de soutien à la filière agrocarburants française. »

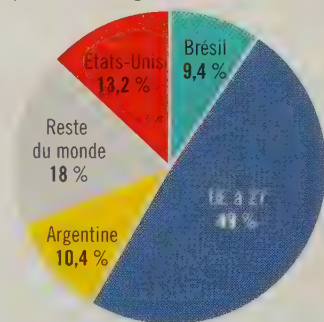
2

Les principaux producteurs d'agrocarburants, 2011.

Éthanol : 98,2 milliards de litres, carburant issu de la fermentation de végétaux, incorporable dans l'essence.



Agrodiesel : 21,2 milliards de litres, carburant obtenu à partir d'huile, incorporable dans le gazole.



3

Part de la récolte mondiale consacrée aux agrocarburants, 2009.

Cultures dédiées à l'éthanol

Maïs	12,5 %
Blé	0,6 %
Canne à sucre	21,2 %
Betterave à sucre	3,9 %

Cultures dédiées à l'agrodiesel

Huile de soja	11,3 %
Huile de colza	28,8 %
Huile de palme	4,1 %

Sources : J.-C. Bureau/H. Valin.

Les pays pris en compte (États-Unis, Canada, UE, Brésil, Argentine, Chine, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Corée du Sud, Philippines, Singapour) représentent 95 % de la production mondiale d'agrocarburants.

4 Le boom des agrocarburants

« Depuis 2009, les voitures américaines “mangent” 120 millions de tonnes de maïs par an. Soit 40 % de la récolte états-unienne et environ 13 % de la production mondiale. Balbutiante il y a encore dix ans, la production d'agrocarburants a pris des allures de nouvel eldorado: 16 milliards de litres avaient été produits dans le monde en 2000, 100 milliards l'ont été en 2010. [...] L'évolution des réglementations européennes et américaine sur les agrocarburants explique largement ce boom. En 2003, Bruxelles avait fixé un taux obligatoire d'incorporation de 5,75 % d'agrocarburants dans l'essence et le gazole en 2010 (2 % dès 2005). De son côté, Washington adoptait en 2007 une loi sur la sécurité énergétique définissant une consommation plancher de 34 milliards de litres. De part et d'autre de l'Atlantique, ces mesures visaient trois objectifs: réduire la dépendance pétrolière, limiter les émissions de gaz à effet de serre et maîtriser les dépenses de soutien à l'agriculture (en offrant de nouveaux débouchés aux producteurs). Depuis, ces politiques n'ont cessé d'être renforcées: la directive européenne du 23 avril 2009 a fixé à 10 % le taux d'incorporation à atteindre en 2020. »

L. Estival, *Alternatives économiques* n° 316 bis, septembre 2012.

5 L'expansion des terres dédiées aux agrocarburants

« Incitées par les politiques énergétiques des pays du Nord (Union européenne et États-Unis en tête), qui ont imposé des niveaux de consommation d'agrocarburants de plus en plus élevés, l'agro-industrie et les compagnies pétrolières multiplient les opérations foncières au Sud pour s'approvisionner en matières premières agricoles. La filière brésilienne de BP a, par exemple, annoncé en février dernier sa volonté de faire passer sa production d'éthanol de canne de 7,5 millions de tonnes actuellement à 30 millions de tonnes en 2017. En août 2010, la société de négoce de matières premières Cargill était déjà passée à l'attaque en Argentine: pour mieux valoriser le soja produit dans ce pays, elle a investi quelque 112 millions de dollars dans la construction d'une usine de fabrication d'agrodiesel d'une capacité de 240 000 tonnes. »

L. Estival, *Alternatives économiques* n° 316 bis, septembre 2012.

Les cultures alimentaires face aux agrocarburants industriels

Alternatives Economiques



SEPTEMBRE 2012 | NUMERO 316 BIS

www.alternatives-economiques.fr



Nos voitures carburent-elles à la faim ?

6 Couverture d'*Alternatives économiques*, septembre 2012.

Questions

- 1 Comment évolue la production d'agrocarburants ? Qui sont les principaux producteurs et les principaux consommateurs ? **2, 4, 5**
- 2 Quelles mesures expliquent cette évolution ? Quels avantages sont attendus ? **1, 4, 5**
- 3 Quel est l'impact de cette évolution sur la production agricole et sur la sécurité alimentaire ? **1 à 6**
- 4 Dans quelle mesure s'agit-il d'une question de développement ? **1 à 6**



1 Centrale nucléaire de Cruas, Ardèche (France), 2008.

Alors que les pays industrialisés tentent de limiter leur dépendance énergétique et de trouver un mode de développement moins énergivore, les pays émergents deviennent à leur tour de gros consommateurs d'énergie. De ce fait, les énergies renouvelables, plus compatibles avec le développement durable, gagnent du terrain depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992.

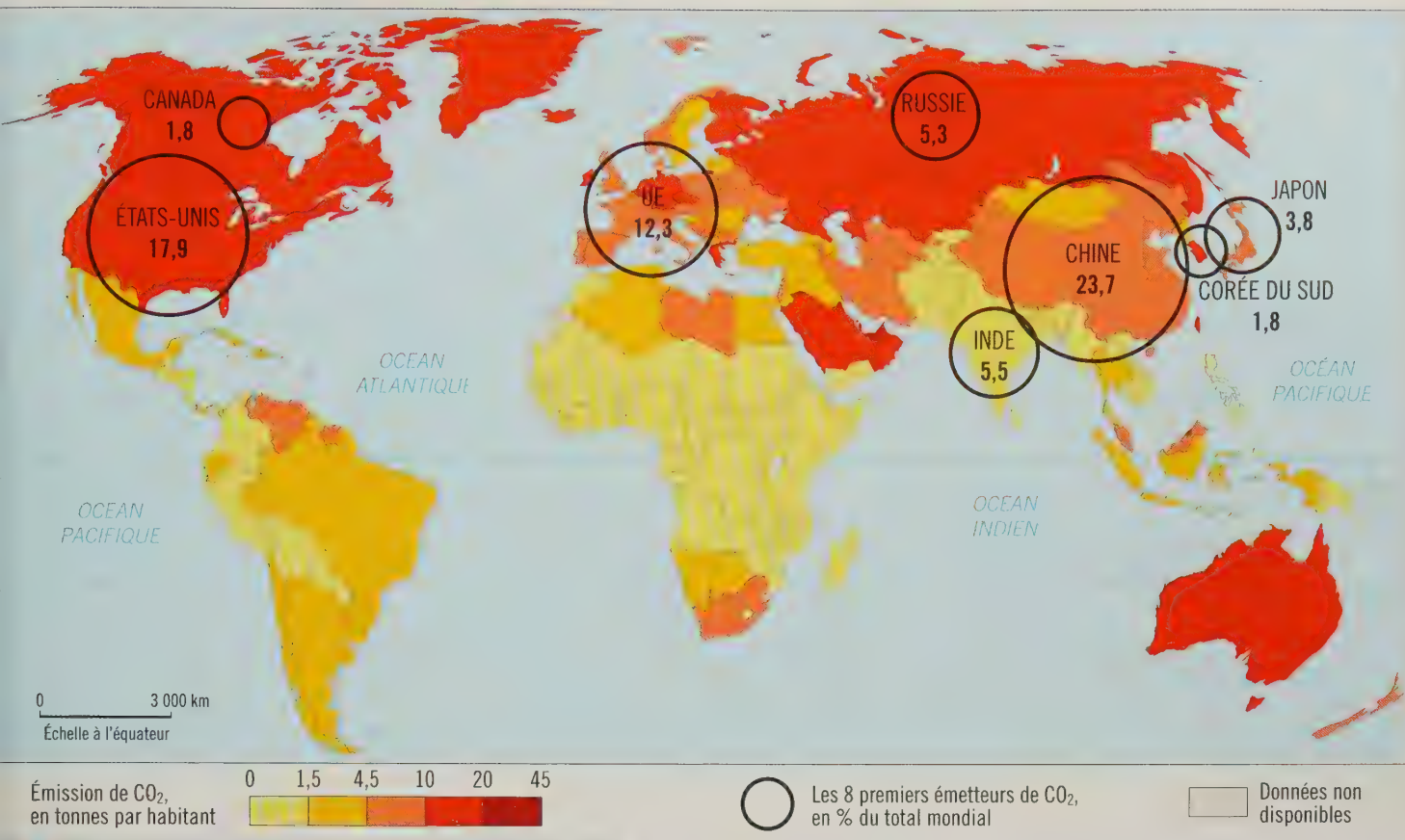
► Quels aspects de la question énergétique ces images permettent-elles de découvrir (sources d'énergie, besoins, localisations...)? [1 à 3]



2 Pollution pétrolière dans le delta du Niger (Nigeria), 2011.

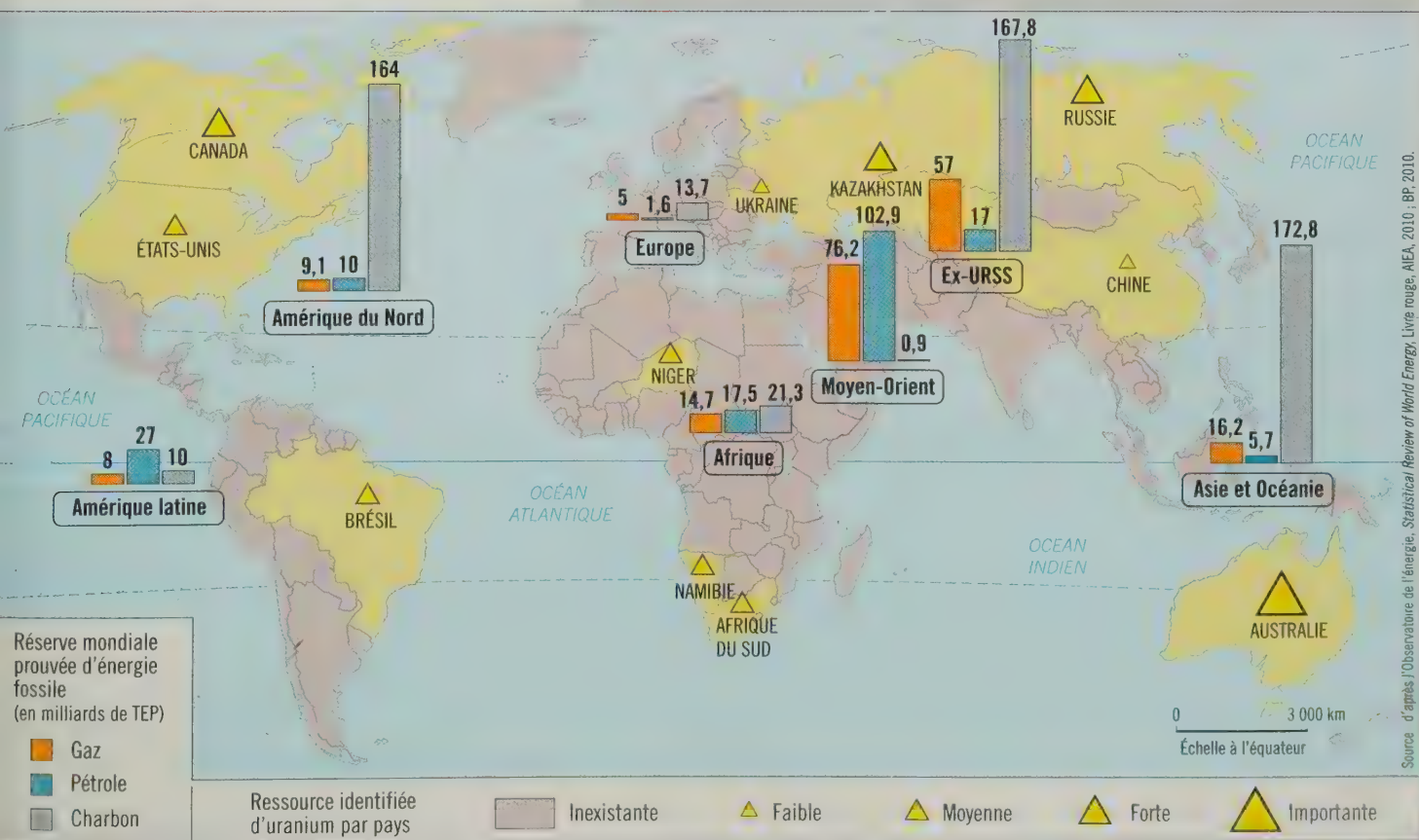


3 Quartier commerçant de Ginza, Tokyo (Japon).



2 Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), 2009.

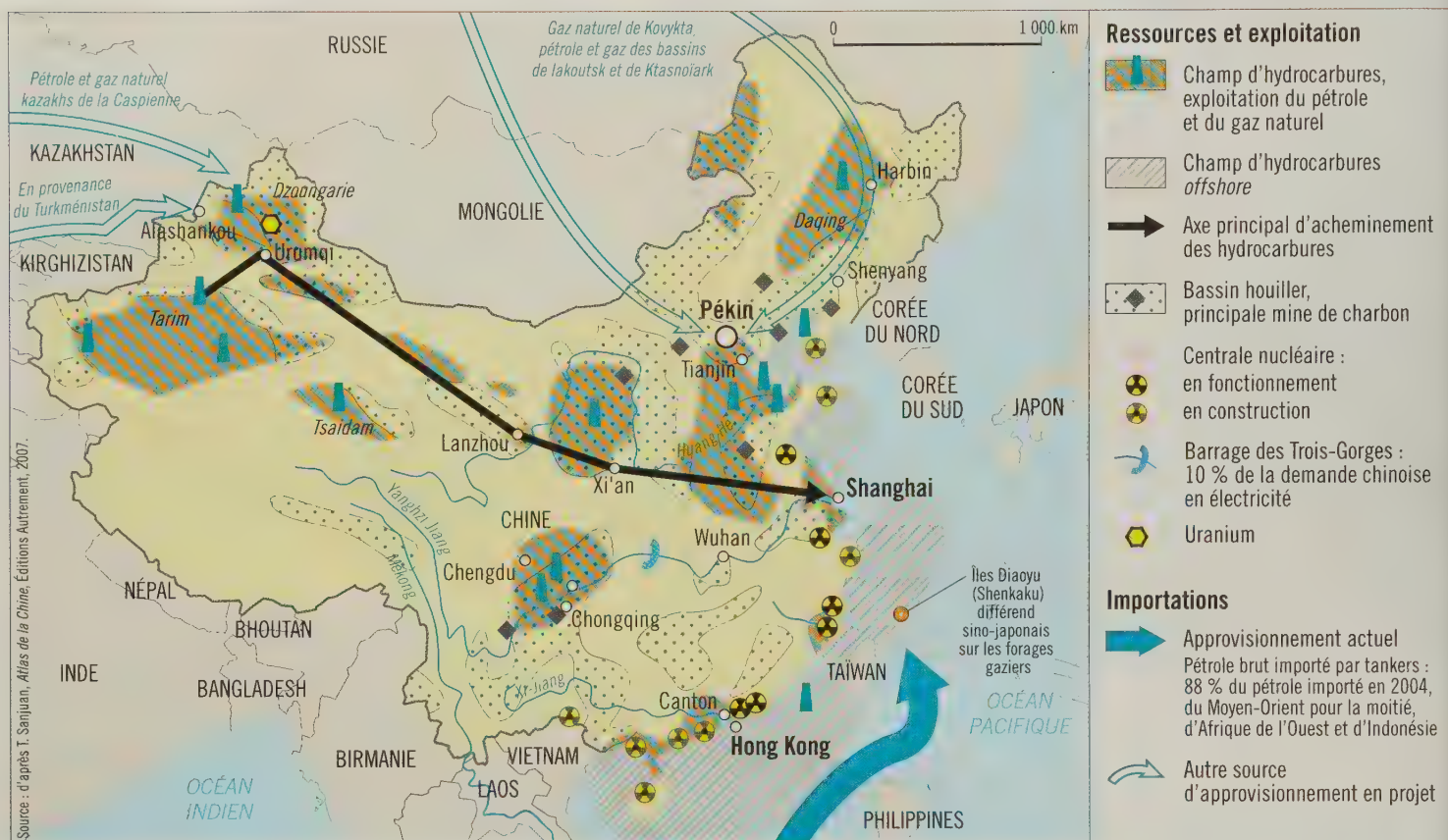
3 Les réserves mondiales prouvées d'énergies fossiles et d'uranium, en milliards de TEP (tonne d'équivalent pétrole) par région, au 1^{er} janvier 2010.



Source : d'après l'Observatoire de l'énergie, Statistical Review of World Energy, Livre rouge, AEA, 2010 - BP, 2010.

Énergie et développement durable en Chine

■ Comment la Chine fait-elle face aux besoins énergétiques de sa croissance ?



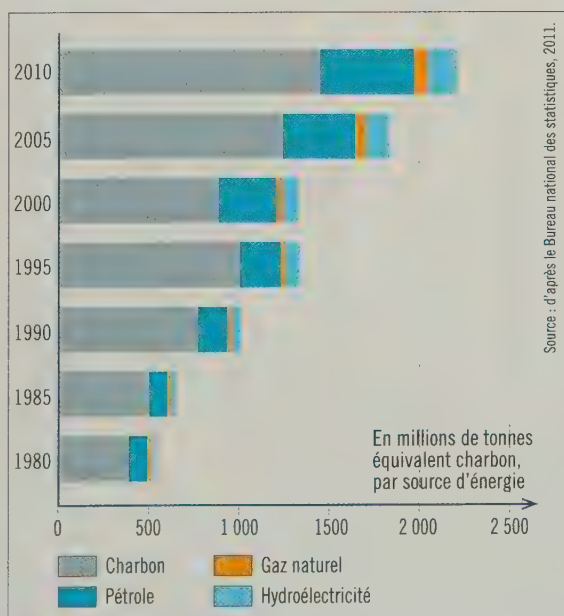
1 Les ressources énergétiques de la Chine.

3 La bataille des fleuves

« Voilà cinq ans, Pékin a lancé dans le Sud-Ouest du pays un vaste programme destiné à produire l'électricité nécessaire au boom économique des zones côtières. Son symbole précurseur est le gigantesque barrage des Trois-Gorges, sur le Yangzi Jiang, dont les travaux ont débuté en 1993 et s'achèvent ce mois-ci. Plusieurs autres mégabarrages sont prévus sur le cours supérieur de la "ligne de vie" de la Chine, malgré la forte opposition d'organisations non gouvernementales et de nombreux scientifiques.

La dernière grande controverse concerne le Salouen, qui s'écoule vers la Birmanie et la Thaïlande. En 2003, un consortium d'entreprises d'État contrôlé par le clan de l'ex-Premier ministre Li Peng (l'homme des Trois-Gorges) annonçait la construction de treize ouvrages dans une région classée au même moment au patrimoine de l'humanité par l'Unesco. Face à la mobilisation d'ONG et de l'Administration d'État de la protection de l'environnement (Sepa), le Premier ministre, Wen Jiabao, a suspendu le projet en 2004 en demandant une évaluation préalable de l'impact environnemental.

Dans la province du Yunnan, plusieurs autres barrages vont par ailleurs bloquer le cours du Mékong, qui dessert 60 millions de personnes. Déjà, la Birmanie, le Laos, le Cambodge, la Thaïlande et le Vietnam font part de leur inquiétude. En 2004, Bangkok est intervenu une première fois auprès de Pékin après qu'une baisse de 90 centimètres du Mékong l'eut rendu impropre à la navigation. »



2 Évolution de la consommation d'énergie en Chine.

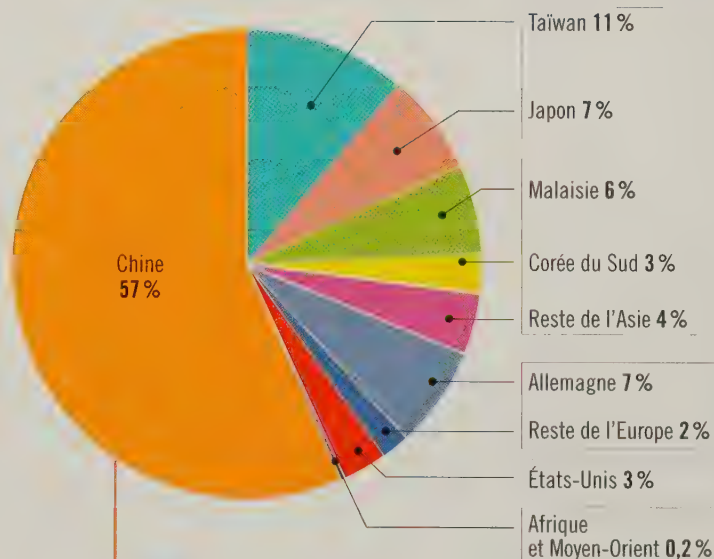


4 Pollution atmosphérique à Nankin (Chine), 2013.

5 Une nouvelle politique énergétique

« Alors qu'un engouement sans précédent pour les énergies propres a saisi le pouvoir, les milieux industriels et les particuliers, la Chine est devenue le premier fabricant mondial de panneaux solaires tandis qu'un vaste programme est en cours pour, d'ici 2020, multiplier par dix le nombre de réacteurs nucléaires (dont le nombre passerait de 11 actuellement à 100). Dans le même temps, le pays veut utiliser les technologies les plus modernes pour construire les centrales thermiques les moins polluantes, multiplier la part de l'hydroélectricité par trois (de 6 à 18 %) et porter celle de l'énergie éolienne, de la biomasse¹ et de l'énergie solaire à 8 % de la production totale d'énergie. [...] La Chine, champion mondial des équipements pour énergies renouvelables (panneaux solaires et, bientôt, éoliennes), en tête pour la production d'hydroélectricité, est aussi un des pays les plus pollués de la planète. Et les perspectives d'amélioration notables à moyen terme sont minces. En 2020 en effet, et en dépit des efforts consentis, plus des deux tiers de l'énergie sera encore tributaire du charbon. Aujourd'hui, sur les 20 villes les plus polluées de la planète, 16 sont chinoises, tandis que les fleuves et les rivières ont atteint un niveau de pollution chimique difficilement réversible. »

F. Danjou, « La Chine, champion des énergies renouvelables, lutte toujours contre la pollution », www.questionchine.net, 5 février 2010.



6 Répartition géographique de la production de cellules photovoltaïques, 2011.

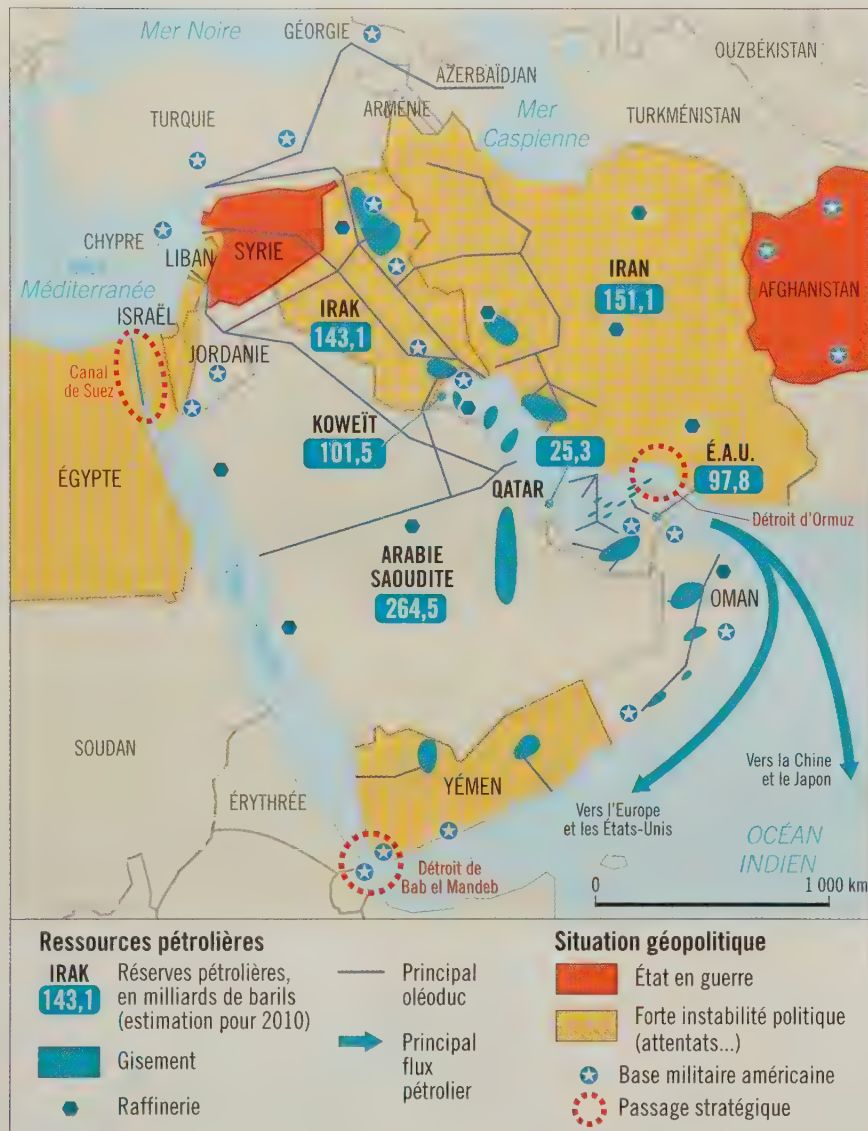
QUESTIONS

1. Comment évolue la consommation globale d'énergie en Chine ? Pour quelles raisons ? **2 à 4**
2. Comment évolue la part de chaque source d'énergie ? Comment peut-on l'expliquer ? **1 à 3**
3. Repérez et classez les problèmes liés aux besoins énergétiques de la Chine. **1 à 6, et 1, 2 p. 118-119**
4. Quelles solutions la Chine met-elle en œuvre pour les résoudre ? **1, 3, 5 et 6**

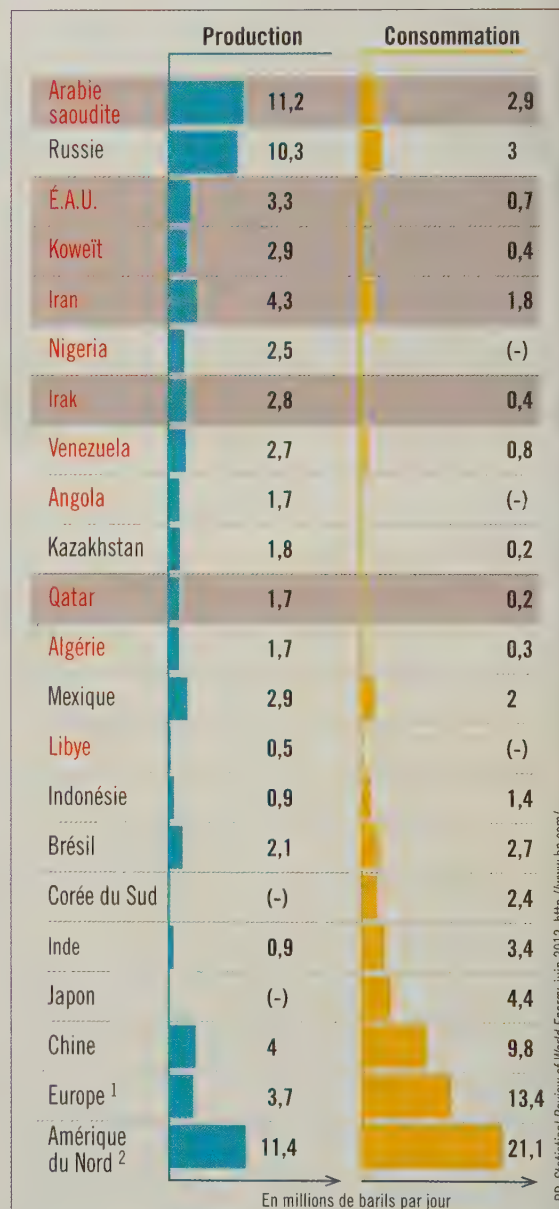
Source : d'après Alternatives économiques, HS n° 94, 2012.

1. Biomasse : voir doc. 1 page 127.

Dans quelle mesure le développement économique du Moyen-Orient dépend-il de ses hydrocarbures ?



1 Moyen-Orient : l'enjeu pétrolier.



Libye Pays membres de l'OPEP (-) quasi nulle Moyen-Orient

1. Union européenne (27) et Espace économique européen (Islande, Norvège et Suisse).
2. États-Unis et Canada.

3 Production et consommation de pétrole, 2011.

2 Le pétrole, de choc en choc

« La malédiction du pétrole est une triste réalité. À l'exception peut-être de la Norvège, aucun pays producteur n'est parvenu à gérer le choc économique, financier et social qu'a représenté la manne¹ pétrolière des années 1970 et 1980 : ce furent guerres civiles (Nigeria, Algérie), dictatures militaires (Algérie, Irak) ou religieuses (Iran), mégalomanies de toute nature (Irak, Venezuela), dépenses en tout genre renforçant l'État-providence dans le meilleur des cas, et le plus souvent la corruption. Le pétrole a vidé de leur substance des économies parfois florissantes et les a rendues dépendantes à cette véritable drogue, ce qui réduit les marges de manœuvre de l'OPEP : il faut 65 dollars le baril pour que l'Irak équilibre son budget, 35 à 40 dollars dans le cas de l'Arabie saoudite. En 2007, les pays de l'OPEP auront gagné 658 milliards de dollars [973 milliards d'euros]. Mais il n'est pas sûr qu'ils sachent mieux utiliser cette rente que précédemment. »

P. Chalmin, *Le Monde*, 27 novembre 2007.

1. Don ou avantage inespéré.



4 Doha, capitale politique et centre économique du Qatar, 2009.



6 La rente pétrolière au service de l'après-pétrole

« Dubaï mise, plus que jamais, sur le commerce et le tourisme, forces motrices de la croissance économique locale. L'émirat est le 3^e port de conteneurs du monde et le tourisme représente 30 % du PIB. L'inauguration du plus haut gratte-ciel du monde ainsi que l'ouverture du parc à thème Dubailand, où les répliques du Taj Mahal et des pyramides d'Égypte côtoieront un domaine skiable et le plus grand zoo du Moyen-Orient, devraient continuer à attirer des visiteurs du monde entier. L'émirat d'Abu Dhabi parie quant à lui sur l'industrie lourde, en ambitionnant de créer un tripôle mêlant sidérurgie, aluminium et pétrochimie, et sur le développement des PME, en ouvrant des zones économiques spécialisées. Le développement culturel a également une place éminente avec les projets de l'île Saadiyat qui accueillera le Louvre Abu Dhabi et un musée Guggenheim. Les conditions de travail des immigrés, et leurs protestations, constituent toujours "l'envers du décor" de la réussite économique émirienne. »

D'après R. Stadnicki, *Images économiques du monde 2009*, Armand Colin, 2008.

QUESTIONS

1. Quelles sont les principales régions d'importation ? d'exportation ? Quelle place le Moyen-Orient tient-il dans ces flux ? **3**, et **1** p. 118
2. Quelles conséquences économiques cette place entraîne-t-elle pour les pays importateurs ? **1**, **3**, et **1** p. 118
3. En quoi le pétrole est-il à la fois une « manne » et une « malédiction » pour les pays du Moyen-Orient ? **1** à **6**, et **3** p. 119

Ressources et emploi

- Pays riche en hydrocarbures et à main-d'œuvre immigrée
 - Pays riche en hydrocarbures et à main-d'œuvre abondante
 - Pays pauvre en hydrocarbures et à main-d'œuvre abondante
- 36,1 Population, en millions d'habitants

Richesse et développement

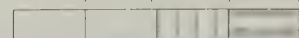
PIB par habitant, en dollars (en ppa, parité de pouvoir d'achat)

2 000 5 000 10 000 20 000



Indice de développement humain (IDH)

0,5 0,65 0,8 0,9



5 Une situation économique et sociale complexe, 2010.

En quoi la question énergétique est-elle cruciale pour les Russes ?



1 Les ressources énergétiques en Russie.

2 Les hydrocarbures en Russie

« La Russie est le premier acteur mondial dans le domaine des hydrocarbures : 2^e producteur mondial de pétrole et 2^e producteur mondial de gaz avec 25 % des réserves, elle assure le tiers des importations en gaz de l'UE, qui représente l'essentiel de ses débouchés énergétiques à l'exportation. Les hydrocarbures génèrent ainsi 45 % des recettes du budget fédéral russe. Ce secteur primordial complètement intégré jusqu'aux années 1990 a connu depuis une privatisation partielle, tandis que certains monopoles ont persisté (transport, export...). La filière gazière reste dominée par l'entreprise d'État Gazprom, malgré une montée des indépendants. La privatisation de la branche pétrolière a été plus poussée et la production est plus équilibrée entre les acteurs principaux ; Rosneft¹, société publique [...] mène cependant largement. Le secteur est ouvert aux investissements et technologies étrangers², nécessaires pour les développements de nouveaux gisements et la modernisation de l'outil de production. »

http://www.tresor.economie.gouv.fr/6057_les-hydrocarbures-en-russie, septembre 2012.

1. Groupe pétrolier détenu à 75 % par l'État russe.

2. Environ 20 % de la production russe d'hydrocarbures est aujourd'hui assurée par des sociétés étrangères (BP, Total...).

3 Pollution en toute impunité

« Rosneft¹ devance tous les groupes pétroliers mondiaux cotés en terme de réserves pétrolières. Il est aussi le premier producteur russe de pétrole. Un titre moins glorieux risque d'orner son palmarès : celui de principal pollueur. [...] "La terre est pratiquement gorgée de pétrole. Nous n'avons pas eu besoin de chercher les zones polluées. Ce qu'il fallait chercher, c'étaient les zones épargnées. Partout, des rivières de pétrole, des lacs et des étangs de pétrole, des traces de pollutions non réparées" expliquait l'ancien ministre des Ressources naturelles Iouri Troutnev au retour d'un voyage sur place en avril dernier. La Russie figure parmi les plus gros pollueurs du monde, avec environ 1 % de sa production annuelle dispersé dans la nature, soit 5 millions de tonnes. Une grande partie de l'infrastructure a été construite à l'époque soviétique, où la protection de l'environnement était secondaire. Des oléoducs vieillissants et soumis à des conditions climatiques extrêmes provoquent des fuites accidentelles fréquentes. "Le gouvernement n'a toujours pas mis au point un mécanisme stimulant les investissements vers la modernisation de l'infrastructure" souligne un ingénieur pétrolier russe. "Les sanctions restent minimales. Les groupes privés font des efforts car ils craignent de perdre leurs licences. Mais Rosneft ne craint rien." »

E. Grynszpan, www.latribune.fr, 16 août 2012.



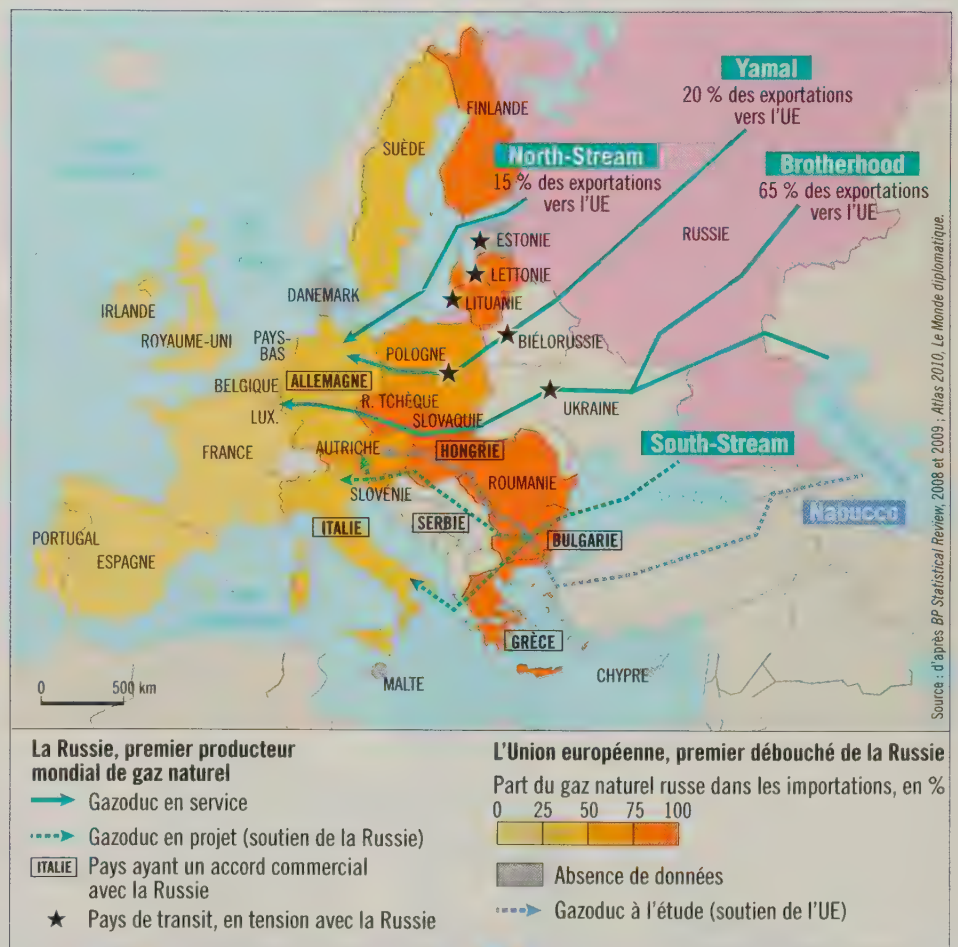
4 Vue aérienne de la base de Gazprom à Bovanenkovo, péninsule de Yamal (Russie), juillet 2010.

5 Dans la Russie profonde, la grande misère de Babino

« Les habitants du petit bourg de Babino, à 1 129 kilomètres à l'Est de Moscou, formulent deux souhaits pour l'avenir : recevoir du gaz et voir leurs routes asphaltées. [...]

La plupart de ses 2 000 habitants cuisinent et se chauffent au feu de bois, vont chercher l'eau à la pompe et s'enlissent dans les chemins boueux au moment du dégel. La route qui traverse Babino de part en part a bien été couverte d'asphalte, mais c'était il y a cinquante ans. Comme son mari Leonid, 78 ans, loulia, 77 ans, est retraitée du kolkhoze (ferme collective). Leurs retraites (4 000 roubles mensuels pour chacun, soit 88 euros) ne suffisant pas à les nourrir, ils ont un potager, une vache, un cochon et des poules. Tous deux rêvent que la ferme reçoive le gaz, cela leur éviterait d'avoir à acheter du bois de chauffe. La conduite ne passe pas loin de là mais pour le raccordement, il faut dépenser 100 000 roubles (2 222 euros), bien trop pour leur bourse. Dans ce pays, premier producteur de gaz au monde, un programme fédéral prévoit bien la "gazéification" des villages russes. Visiblement, il n'est pas encore arrivé à Babino. "Gazprom – le monopole gazier russe – gagne beaucoup d'argent mais la plupart des villages ne sont pas raccordés. Nos dirigeants vantent sans arrêt nos richesses mais à quoi servent-elles si les gens n'en profitent pas ?" »

D'après M. Jégo, *Le Monde*, 24 mars 2009.



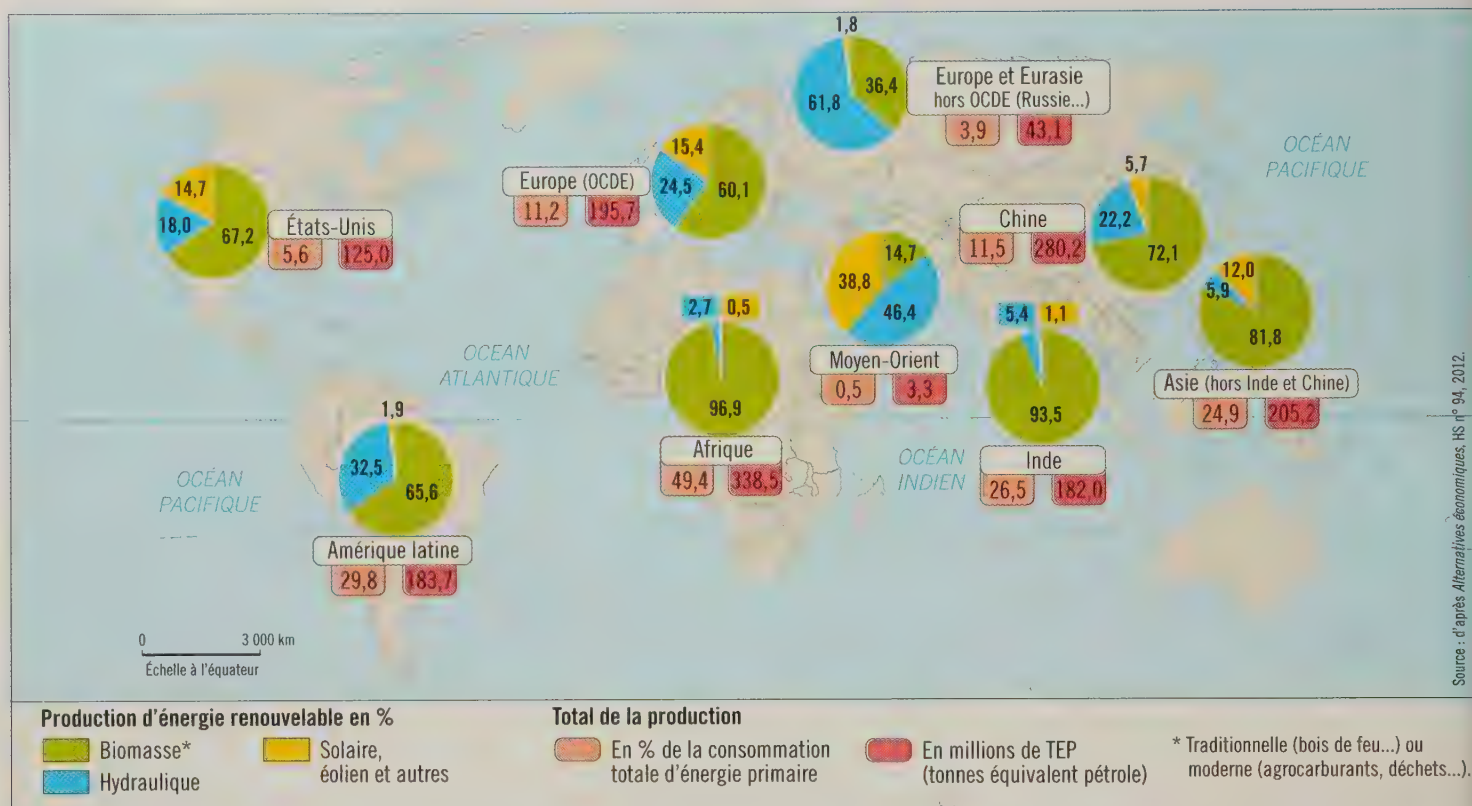
Source : d'après BP Statistical Review, 2008 et 2009 ; Atlas 2010, Le Monde diplomatique.

QUESTIONS

6 Exportations de gaz naturel russe vers l'UE.

1. Dans quels domaines les hydrocarbures représentent-ils un atout pour la Russie ? **2, 6, et 1, 3** p. 118-119
2. À quelles contraintes naturelles l'exploitation des ressources énergétiques est-elle confrontée ? **1, 4**
3. En quoi les Russes ne profitent-ils pas d'une gestion durable des hydrocarbures ? **1 à 6, et 2** p. 119

Entre risques et tensions, à quels défis énergétiques les populations sont-elles confrontées aujourd'hui ?



1 Les ressources renouvelables, 2010.

3 Une situation délicate

« Après vingt années de “contrechoc” pétrolier qui a maintenu le baril aux environs de 20 dollars, les prix ont brutalement augmenté après 2000 et campent désormais au-delà des 100 dollars. Ces niveaux traduisent une demande d'énergie frénétique, notamment pour alimenter la machine économique des pays émergents. Faute d'alternative, cette consommation converge vers les combustibles fossiles, alors que la menace climatique nécessiterait de réduire drastiquement d'ici à 2050 les émissions de CO₂. Une transition d'autant plus difficile à amorcer que les besoins énergétiques les plus élémentaires d'une immense partie de l'humanité restent largement insatisfaits. Aujourd'hui, un humain sur cinq est encore privé d'accès à l'électricité, laquelle reste largement produite à partir de charbon, et, à l'horizon 2050, les besoins de deux milliards d'habitants de plus devront être satisfaits. »

P. Geoffron, « La révolution énergétique attendra », *Alternatives économiques*, Hors-série, juillet 2012.



2 La Chine à l'assaut de l'Afrique, par Pier.



4 Puits de pétrole en feu au Koweït, janvier 1991.

Culture Czernowitz, la Jérusalem de l'Est

Courrier
INTERNATIONAL

EUROPE Après le non des Irlandais
ÉTATS-UNIS Michelle Obama attaquée
PORTRAIT Curé chasseur de démons

Quand le baril de brut
vaut 200 dollars

**Ce
monde
qui
vient**

Moins de voyages
Plus d'inflation
Plus d'inégalités
Plus de conflits



5 Une de *Courrier international*, 19 juin 2008.

6 La source d'énergie idéale n'existe pas

« Le charbon ne crée pas de problème politique, mais c'est le champion des émissions de GES¹. Le pétrole et le gaz naturel sont d'usage facile et de forte concentration énergétique, mais ils posent de graves problèmes politiques, écologiques et bientôt économiques. Les EnR² sont "propres", mais intermittentes et diffuses, et restent aujourd'hui les plus chères. La fabrication de biocarburants accroît la compétition avec les productions agricoles pour l'allocation des terres et menace la préservation des écosystèmes. Le bois n'est une ressource renouvelable que si la gestion de la forêt est maîtrisée. Quant à l'énergie nucléaire, elle reste toujours associée dans nos esprits au drame de Tchernobyl. [...] L'énergie nucléaire civile répond au défi de l'avenir en ce qu'elle est économique et qu'elle n'émet pas de GES; en revanche, elle nécessite un contrôle sécuritaire drastique sur l'ensemble des matières nucléaires. Elle suppose aussi de rester conscients que les risques d'accident ne peuvent être totalement écartés – c'est le prix à payer pour maintenir notre mode de vie sans accentuer le réchauffement climatique que nous avons provoqué. »

P.-R. et É. Bauquis, *L'Énergie d'aujourd'hui et de demain*, Éd. Autrement, 2007.

1. GES: gaz à effet de serre (voir page 129).

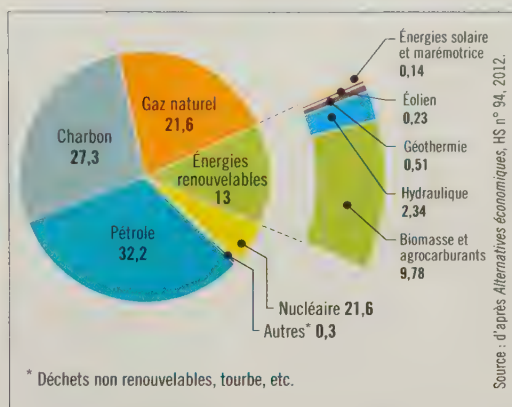
2. EnR: énergie renouvelable (voir page 129).

QUESTIONS

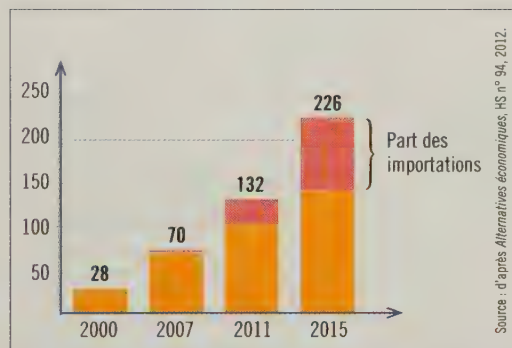
1. Classez les problèmes évoqués par grands domaines. **2 à 5**
2. Quel facteur aggravant ce dessin évoque-t-il ? **2**
3. Repérez les atouts et les limites de chaque source d'énergie. **1 et 6**
4. En quoi la situation énergétique n'est-elle ni viable, ni vivable, ni équitable ?
1 à 6, et 1 à 3 p. 118-119

Dossier

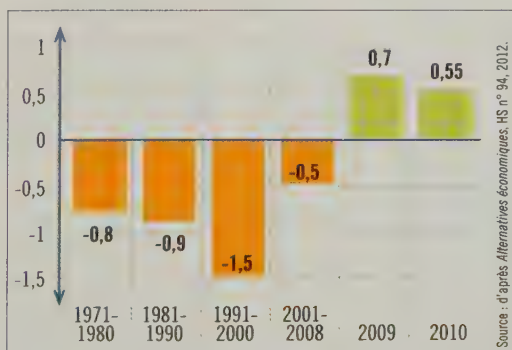
127



1 • Répartition de la consommation mondiale d'énergie primaire par type d'énergie en 2010, en %.



2 • Évolution de la consommation de gaz naturel en Chine, en milliards de m³.



3 • Évolution de l'intensité énergétique mondiale, en %.

1 Une augmentation constante des besoins énergétiques

► Entre 1900 et 2000, la population mondiale a quadruplé, mais la consommation d'énergie par habitant a été multipliée par 7. Sans énergie, on ne pourrait plus produire, se nourrir, circuler, communiquer... En 2011, l'industrie consommait 27,3 % de la production énergétique du monde, les transports 27,3 %, le tertiaire 8 %, l'habitat 26 %, l'agriculture 2 % seulement.

► Pour autant, la consommation mondiale d'énergie à la surface de la planète demeure très inégale : 20 % de la population mondiale consomme 60 % de la production énergétique. Il n'y a pas d'accessibilité aux sources d'énergie modernes pour près de 2,7 milliards d'humains, dont 1,4 milliard sans aucun accès à l'électricité. Cette répartition de la consommation d'énergie correspond à celle de la richesse : un Américain consomme 44 fois plus d'énergie qu'un Bangladais.

► Mais les besoins énergétiques ne font qu'augmenter, du fait d'abord de la croissance démographique ou économique mondiale, ensuite de l'accès des pays émergents au mode de vie énergivore des pays riches : la Chine et l'Inde consomment plus à elles deux que l'Union européenne... La Chine qui s'est hissée depuis 2007 au 2^e rang mondial pour le PIB ppa, derrière les États-Unis, occupe depuis 2009 le 1^{er} rang mondial pour les émissions de CO₂ ; or il n'y a encore que 34 Chinois sur 1000 qui possèdent un véhicule particulier, contre 818 Américains sur 1000, l'étalement urbain des villes américaines favorisant l'usage de la voiture.

2 Des énergies fossiles qui ont atteint leurs limites ?

► Si l'industrialisation de l'Europe et des États-Unis, au XIX^e siècle, était fondée sur le charbon, la croissance économique de la planète, depuis les années 1960, dépend surtout du pétrole, facile à stocker et à transporter. Aujourd'hui, 81 % de l'énergie primaire et 66 % de la production électrique proviennent des trois énergies fossiles : charbon, gaz, pétrole. Autre énergie à la fois fissile et fossile, le nucléaire représente 15 % de la production d'électricité dans le monde, mais 80 % en France. Quant au gaz de schiste, son exploitation suscite encore de fortes controverses à cause des techniques d'extraction utilisées.

► Le décalage entre zones de production d'énergie et zones de consommation entraîne des flux importants d'hydrocarbures (pétrole et gaz) et une forte dépendance des pays importateurs. Alors que 80 % de la consommation de charbon se fait dans le pays de production, 57 % du pétrole consommé l'est en dehors de son pays de production : la circulation des hydrocarbures impose la construction de conduites (oléoducs, gazoducs) et de navires spécialisés (supertankers pour le pétrole, méthaniers pour le gaz).

► La domination des énergies fossiles pose la question de la sécurité des approvisionnements (état des réserves, accès aux ressources) et du coût de plus en plus élevé des techniques d'extraction (gisements offshore, traitement des sables bitumineux). De plus, les risques technologiques liés aux énergies fossiles abondent : émissions de GES, marées noires, saturation des détroits (80 % du pétrole pour la Corée du Sud et le Japon, 50 % du pétrole pour la Chine passent par le détroit de Malacca) ou des canaux interocéaniques.



**WE DO IT BECAUSE WE CAN, NOT BECAUSE WE HAVE TO.
LET'S GO.**



« Nous le faisons parce que nous le pouvons, pas parce que nous le devons. Allons-y. »

Fausse publicité de la firme Shell, Shell Arctic Greenpeace Pétition Forage Pétrole Arctique, 2012.

Quelles connaissances du chapitre retrouvez-vous dans ce document ?

Mots-clés

Accessibilité : capacité d'un lieu à être atteint (par des hommes, des services, des messages).

Agrocarburant ou **biocarburant** (biodiesel ; bioéthanol) : carburant liquide produit à partir d'huiles végétales comme le colza, d'alcool issu de plantes fermentées (betterave, céréales, canne à sucre...), de déchets végétaux (paille, bois...).

Besoins : demande d'une population (souvent liée à son niveau et à son mode de développement).

Bitumineux : imprégné naturellement de pétrole.

Dépendance : incapacité à fonctionner sans une intervention extérieure (financière, technique, commerciale...).

Développement durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins (selon l'ONU, 1987).

Électricité : énergie obtenue à partir de sources d'énergie (hydraulique, thermique, nucléaire...) et employée à des usages domestiques ou industriels.

Énergie : toute force permettant d'effectuer un travail, de fabriquer de la chaleur ou de la lumière, de produire un mouvement.

Énergie fissile : source d'énergie provenant de la fission (éclatement) de l'atome d'uranium ou de plutonium (d'où l'appellation « énergie atomique »).

Énergie fossile : source d'énergie qui ne peut pas se régénérer puisqu'elle est constituée d'un stock fini de réserves (charbon, pétrole, gaz).

Énergie primaire : énergie disponible dans la nature avant toute transformation (bois, charbon...) ou après une première transformation (nucléaire, éolienne, hydraulique...).

Énergie renouvelable (EnR) : énergie présente dans la nature, qui peut se régénérer toute seule (eau, bois, soleil, vent...).

Flux : courants d'échanges, visibles (personnes, marchandises...) ou invisibles (informations, capitaux...), qui sillonnent la Terre.

Géopolitique : qui concerne les rivalités de pouvoir ou d'influence sur des territoires et les populations qui y vivent.

GES (gaz à effet de serre) : substances volatiles qui contribuent au réchauffement climatique en augmentant l'effet de serre naturel (énergie émise par la Terre et captée par l'atmosphère, conservant sur Terre une chaleur moyenne de 15 °C sans laquelle la vie serait impossible).

Gestion des ressources : manière d'organiser l'exploitation des richesses naturelles afin de répondre aux besoins de la population.

Intensité énergétique : quantité d'énergie consommée par unité de PIB.

Mix énergétique (ou bouquet énergétique) : répartition, au sein d'une zone géographique donnée, de la consommation des diverses sources d'énergie.

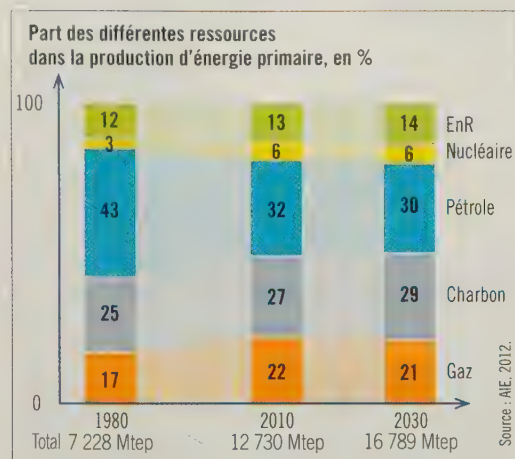
Offshore : situé au fond des mers ou en pleine mer.

Oléoduc : tube ou conduite permettant la circulation du pétrole.

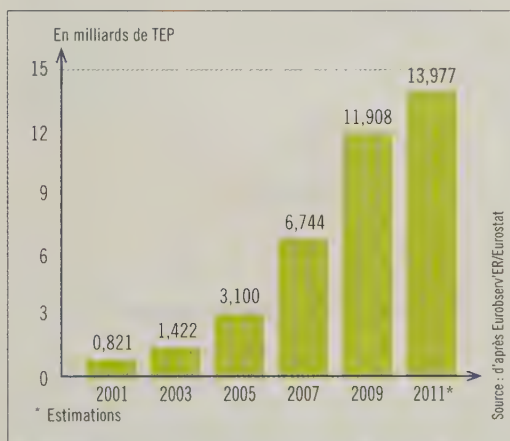
Pays émergents : voir page 151.

PIB ppa : voir page 151.

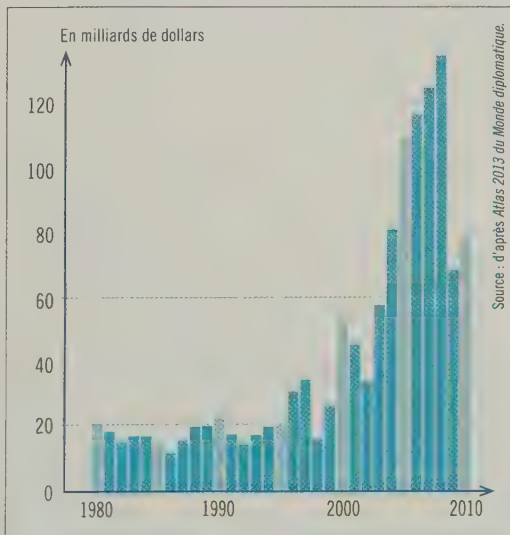
Risque technologique : voir page 173.



4 • Évolution du mix énergétique.



5 • Consommation d'agrocarburants dans les transports routiers de l'UE.



6 • Profits cumulés des cinq majors (BP, Shell, Exxon, Total, Chevron).

3 Des sources d'énergie alternatives ?

► Pour parer à l'épuisement des énergies fossiles et aux émissions de CO₂ (accusées de contribuer au changement climatique), on prône un **mix énergétique** et le recours aux **énergies renouvelables (EnR)** : géothermique, solaire, éolienne... L'énergie nucléaire ne produit certes pas de GES, mais semble proposer une fausse solution (déchets indestructibles, **risques technologiques** majeurs). L'exploitation des EnR ne représente aujourd'hui que 13 % de la consommation mondiale d'énergie primaire.

► C'est encore la combustion du bois et des déchets (10 % de la production énergétique mondiale ; 50 % de l'énergie primaire de l'Afrique) qui domine la production énergétique due aux EnR. En effet, l'énergie hydraulique représentait 16 % de l'électricité dans le monde en 2010, mais seulement 2,2 % de la production globale d'énergie. Aux EnR fournissant de l'électricité s'ajoutent les carburants obtenus à partir des biomasses, appelés **agrocarburants** (ou **biocarburants**), comme le bioéthanol ou le biodiesel : près de 14 % des véhicules brésiliens les utilisent.

► Mais ces EnR ont elles aussi leurs limites. D'abord, leur exploitation à grande échelle (activités économiques ou espaces urbains) est encore peu performante. Ensuite, la destruction des forêts et l'utilisation de terres agricoles, ou de plantes destinées à l'alimentation, pour fabriquer des carburants font douter de la réelle contribution des EnR au **développement durable**. Finalement, ne faudrait-il pas limiter la consommation d'énergie d'où qu'elle vienne et réduire l'**intensité énergétique** ?

4 Des énergies fossiles qui ont atteint leurs limites ?

► La **gestion des ressources** énergétiques est d'autant plus complexe que leur disponibilité tient non seulement à leur quantité dans la nature mais aussi à leur prix. Si le pétrole est devenu la source d'énergie prépondérante, c'est en partie parce que son prix est resté bas jusqu'en 1973, date du 1^{er} choc pétrolier quand l'OPEP a fait du pétrole une arme politique. Depuis, le prix du baril chute si la demande est moins forte que l'offre, ou grimpe dans le cas inverse. Ainsi, la demande des pays émergents le pousse à la hausse, le ralentissement de la production et de la consommation en situation de crise le pousse à la baisse. Pour être moins dépendants, les pays importateurs diversifient à la fois leurs sources d'énergie et leurs fournisseurs.

► Pour autant, les producteurs les moins incontournables sont situés dans des zones politiquement instables : le Moyen-Orient, qui recèle 70 % des ressources mondiales d'hydrocarbures, ne cesse d'être le théâtre de conflits locaux (guerres israélo-arabes, Iran-Irak, Irak-Koweït) ou d'opérations militaires internationales dirigées par les États-Unis. Ailleurs dans le monde, des tensions apparaissent. Que ce soit autour de la mer Caspienne, en Asie centrale, en Afrique ou dans l'océan Arctique, les hydrocarbures sont devenus un enjeu **géopolitique** : stratégies des compagnies pétrolières, appétits de puissance de fournisseurs comme la Russie, contrainte économique pour des consommateurs comme la Chine ou les États-Unis, dépendance pour l'Union européenne...



Dessin de Plantu, *Le Monde*, 6 septembre 2008.

Quelles connaissances du chapitre retrouvez-vous dans ce document ?

Retenir autrement

À RÉDUIRE OU À LIMITER

- Augmentation des besoins énergétiques
- Dépendance aux hydrocarbures

- Intensité énergétique

- Facteurs de tensions et de conflits :
 - décalage géographique entre zones de consommation et de production d'hydrocarbures
 - énergie comme arme politique
 - appropriation de l'Arctique

- Épuisement des énergies fossiles
- Pollution (marée noire, GES...)

À RELEVÉ

DÉFIS
ÉCONOMIQUES

DÉFIS
TECHNIQUES

DÉFIS
GÉOPOLITIQUES

DÉFIS
ENVIRONNEMENTAUX

À DÉVELOPPER OU À FAVORISER

- Consommation d'énergie des pays en développement
- Économies d'énergie

- Efficacité énergétique
- Production de charbon « propre »
- Usage de véhicules électriques

- Accessibilité aux ressources
- Sécurisation du transport des hydrocarbures

- EnR (hydroélectricité, solaire, éolien...)

CAPACITÉ Lire une carte de flux

1 • MÉTHODE

1 Présenter la carte

Nature des flux (hommes, marchandises, capitaux...); espace étudié (monde, pays, région...); date.

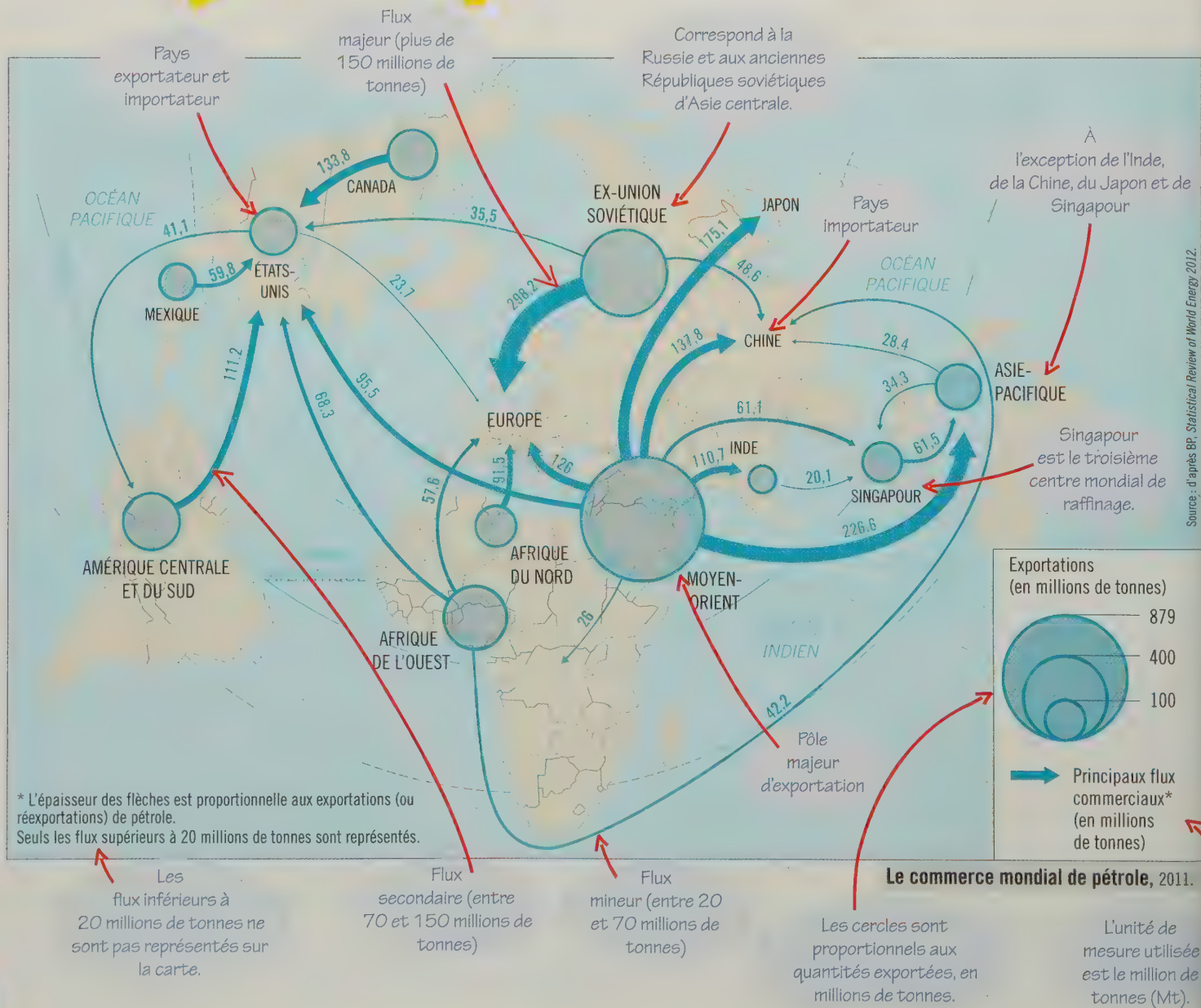
2 Décrire les flux

Distribution des flux (origine, destination) ; importance des flux (majeurs, secondaires, mineurs) ; pôles d'exportation ou d'importation (majeurs, secondaires).

3 Expliquer la répartition des flux

Classement et hiérarchisation des espaces concernés (zones de départ, zones de réception); type de relations (diversité, monopole, dépendance); modes de transport (contraintes, risques); lien avec le contexte (social, économique, politique...).

2 • DOCUMENT COMMENTÉ



3 • ÉTUDE RÉDIGÉE

■ Présentation

Il s'agit d'une carte des flux de pétrole dans le monde en 2011. Ces flux indiquent à la fois les exportations et les importations, exprimées en millions de tonnes (au-delà de 20 millions de tonnes).

■ Description

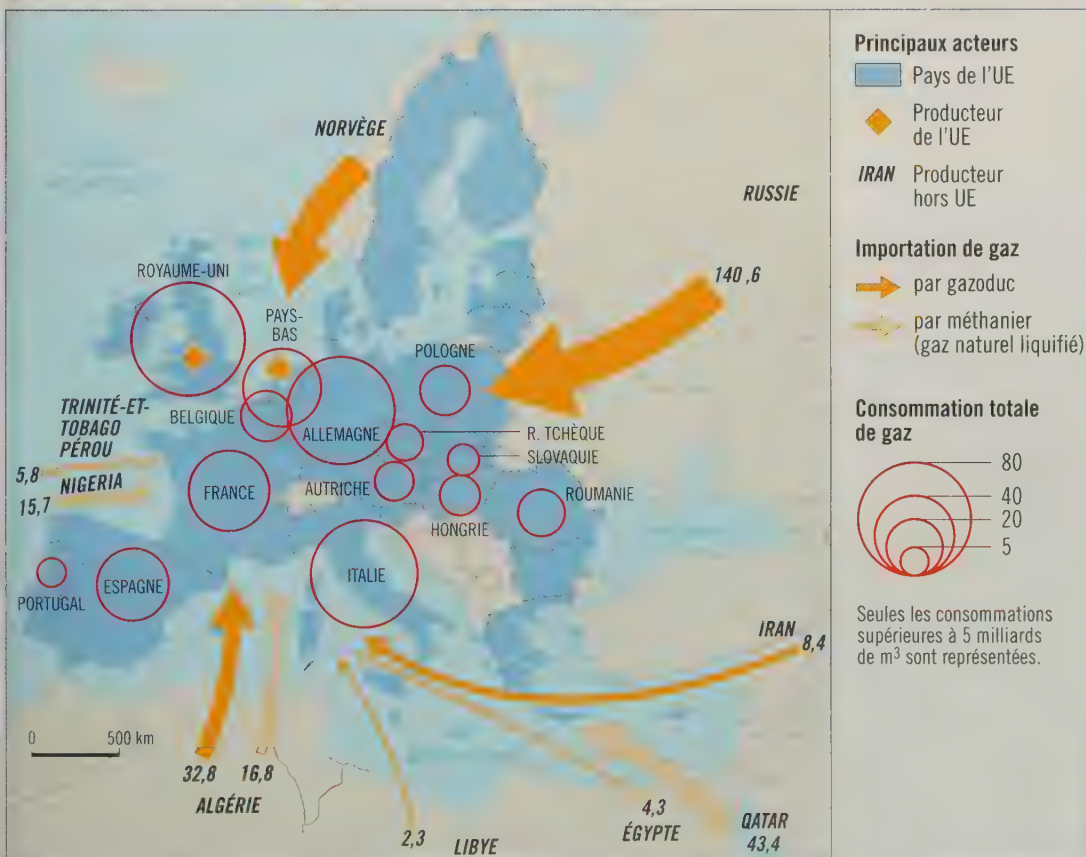
Les flèches partent des pays exportateurs et se dirigent vers les pays importateurs ; leur différence de taille permet de repérer deux flux majeurs (partant de l'ex-Union soviétique et du Moyen-Orient pour approvisionner l'Europe et l'Asie-Pacifique) et vingt-deux flux secondaires et qui sillonnent la planète.

Des cercles proportionnels signalant les régions d'exportation permettent de repérer deux pôles d'exportation majeurs : Moyen-Orient et ex-Union soviétique. Des régions sont exclusivement exportatrices : Moyen-Orient, ex-Union soviétique, Canada. Des régions sont uniquement importatrices : Europe et Chine. D'autres sont à la fois exportatrices et importatrices : Asie-Pacifique, Singapour, États-Unis.

■ Explication

On constate la domination du Moyen-Orient, détenteur des plus grandes réserves mondiales prouvées, et la situation de dépendance de régions comme l'Europe (597) ou les États-Unis (504,1) qui diversifient leurs fournisseurs pour atténuer les risques liés à cette dépendance : six pour les États-Unis et cinq pour l'Europe. La carte révèle ainsi leur niveau de développement élevé mais aussi l'existence des pays émergents d'Asie dont les importations sont importantes : Asie-Pacifique (288,1), Chine (257), Singapour, gros centre de raffinage, qui importe et réexporte le pétrole. En revanche, on ne peut observer ni la circulation précise des flux (passages stratégiques) ni le mode de transport utilisé (supertankers, oléoducs).

4 • APPLICATION



1 Présentez la carte

De quels flux s'agit-il ?
Quel est l'espace concerné ?
À quelle date ?

2 Décrivez la carte

Quels éléments d'information les différents figurés apportent-ils ? Classez-les.

3 Expliquez la carte

Quelle situation géographique (signification de l'organisation et de l'importance des flux ; évaluation des relations établies entre les pays concernés par les flux ; perspectives à envisager) est mise en évidence ?

Importation de gaz et principaux producteurs gaziers de l'Union européenne, 2011.

1 • TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1 Exercer sa mémoire

1 Répondez par vrai ou faux et justifiez votre choix :

- ① L'agriculture est l'activité économique la plus consommatrice d'énergie.
- ② 80 % de l'électricité produite en France provient de l'hydroélectricité.
- ③ Aujourd'hui, tout le monde a accès à l'électricité.
- ④ Seules les énergies fossiles entrent dans le mix énergétique.
- ⑤ Oléoducs et gazoducs ne provoquent pas de tensions géopolitiques.
- ⑥ Le bois est une source d'énergie à la fois renouvelable et très peu utilisée.
- ⑦ Les agrocarburants sont totalement compatibles avec le développement durable.

2 Donnez la définition de :

- ① énergie fossile, ② gisement *offshore*,
- ③ énergie renouvelable, ④ dépendance, ⑤ géopolitique.

3 Reliez les données qui correspondent :

Énergie fossile ①	Ⓐ Biomasse
Énergie renouvelable ②	Ⓑ Charbon
Gaz à effet de serre (GES) ③	Ⓒ Eau
Hydroélectricité ④	Ⓓ Gaz
Méthanier ⑤	Ⓔ Pétrole
Oléoduc ⑥	Ⓕ Uranium

2 Identifier et classer des arguments

Des barrages controversés

« En dépit de leurs avantages, les mouvements environnementalistes s'opposent aux projets de grands barrages au moins autant qu'à ceux des centrales nucléaires. Il est vrai que les barrages modifient le paysage, inondent de grandes superficies de terre souvent fertile, provoquent l'évacuation forcée des populations qui peuplaient ces superficies (la mise en eau récente du barrage des Trois-Gorges a nécessité l'évacuation d'au moins un million et demi de Chinois : à la même échelle, on imagine mal déplacer 75 000 Français pour construire un barrage), amènent à noyer des sites historiques ou culturels irremplaçables (déplacement des temples d'Abou Simbel à cause du barrage Nasser en Égypte, par exemple). Dans certains cas, en climat subtropical, la fermentation de la biomasse immergée risque d'émettre plus de gaz à effet de serre (GES) que n'en économisera la production d'électricité. »

B. Barré et B. Mérenne-Schoumaker, *Atlas des énergies*, Éd. Autrement, 2001.

- 1 Quelles critiques la construction des grands barrages suscite-t-elle ?
- 2 Classez-les par thèmes.

2 • EXERCEZ-VOUS

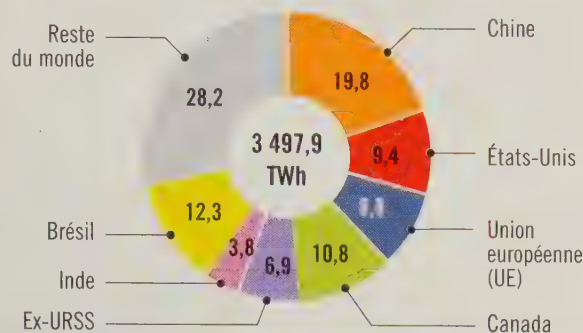
1 Analyser une image

- 1 À quelles données sur la question énergétique cette photographie renvoie-t-elle ?
- 2 En quoi cette situation géographique est-elle particulière ? [1, p. 118]
- 3 Comment expliquez-vous la présence de ce pétrolier ? [1, p. 118]



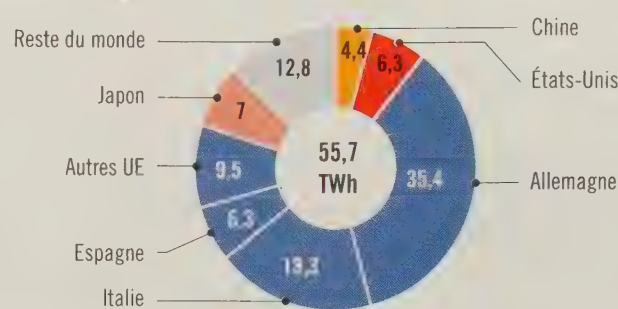
Aux portes du Bosphore, un supertanker longeant la ville d'Istanbul (Turquie), 2007.

2 Exploiter des graphiques



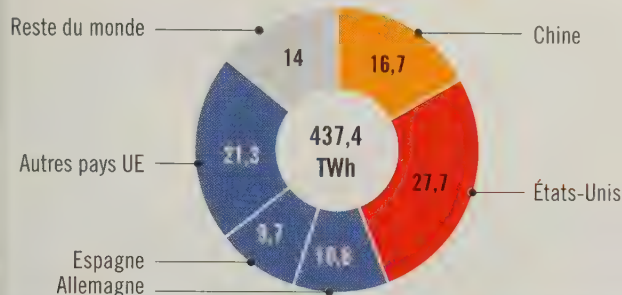
Source : d'après Alternatives économiques, HS n° 94, 2012.

1. Répartition de la production mondiale d'hydroélectricité, 2011, en %.



Source : d'après EPIA, 2012.

2. Répartition de la puissance photovoltaïque mondiale, 2011, en %.



Source : d'après Alternatives économiques, HS n° 94, 2012.

3. Répartition de la production mondiale d'énergie éolienne, 2011, en %.



Source : d'après Alternatives économiques, HS n° 94, 2012.

4. Investissements dans les énergies renouvelables (EnR), 2005 et 2011, en milliards de dollars.

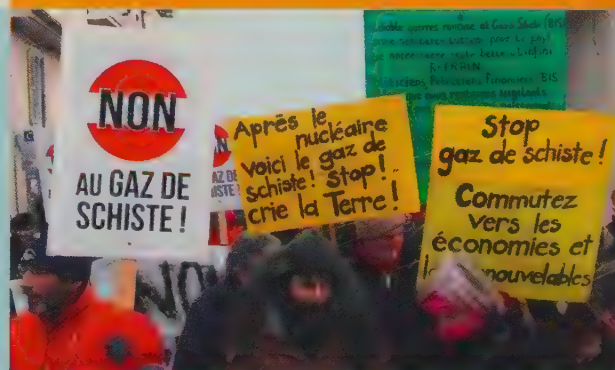
1. Classez par ordre décroissant les pays ou les ensembles de pays (Union européenne) dans un tableau à trois colonnes (une par EnR). [1 à 3]
2. Comment expliquez-vous la répartition de l'hydroélectricité (colonne 1 du tableau réalisé) ?

3. Quels sont les plus gros producteurs d'énergies renouvelables (EnR) ? Comment l'expliquez-vous ? [1 à 3]
4. Quelle autre explication le graphique 4 apporte-t-il ? Quelles perspectives suggère-t-il ?

EXERCEZ-VOUS AVEC LES TICE

Pour ou contre l'exploitation des gaz de schiste ?

1. Saisissez les mots « gaz schiste » sur un moteur de recherche (Google...). Consultez les notices qui indiquent des sites d'institutions (exemple : www.developpement-durable.gouv.fr/), de médias, de compagnies pétrolières (exemple : www.total.com/fr/dossiers/gaz-de-schiste-201931.html), d'associations (exemple : stopgazdeschiste.org/).
2. Repérez les informations suivantes : Qu'appelle-t-on « gaz de schiste » ? Comment l'exploite-t-on ?
3. Localisez les gisements de gaz de schiste en Europe sur une carte, par exemple à l'adresse suivante : www.ouest-france.fr/actu/actuDet_-Gaz-de-schiste-pour-l-instant-la-France-resiste-_3636-2094984_actu.Html



► Manifestation contre les gaz de schiste, Saint-Julien-en-Genevois, Haute-Savoie (France), 11 février 2012.

4. Classez les arguments selon qu'ils sont favorables ou défavorables à l'exploitation du gaz de schiste.

Quand la banquise attise les convoitises...

Pourquoi le Grand Nord entre-t-il dans la géopolitique de l'énergie ?

1 Militants de Greenpeace à l'assaut de la plate-forme pétrolière *offshore* russe de Gazprom, océan glacial Arctique, 24 août 2012.

2 Le brise-glace russe *Yamal* en route pour la station polaire « North Pole 34 », *Courrier International* n° 935, octobre 2008.



Portrait Kaloev, le héros des Ossètes

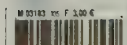
Courrier
INTERNATIONAL
www.courrierinternational.com

ÉTATS-UNIS McCain au ralenti
ARABIE Fatwa contre Mickey
BOLIVIE Les catcheuses assurent

Supplément
40 pages
portueuses
de
solutions
pour la
planète



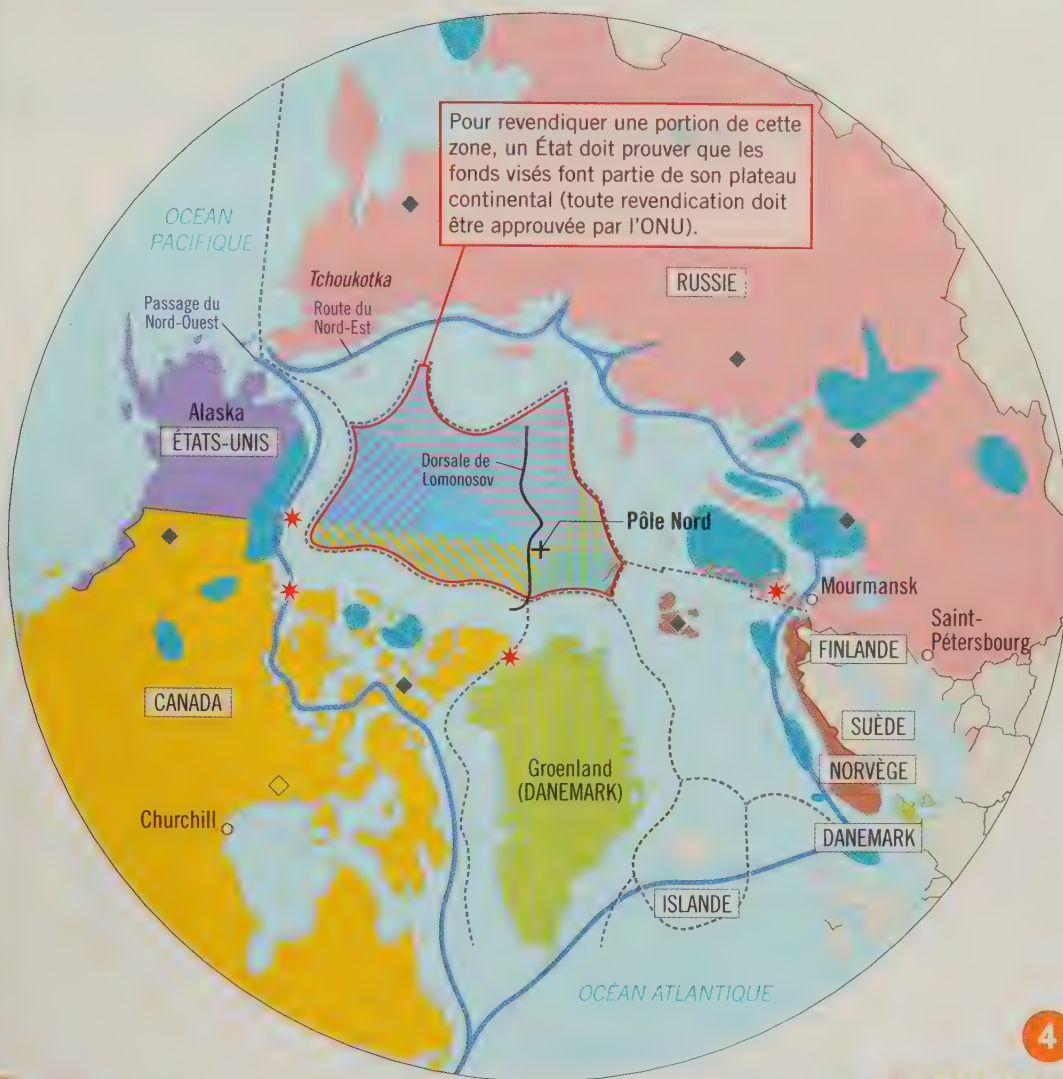
Arctique
L'autre guerre froide



3 Le pôle Nord, un nouvel « eldorado » ?

« Jusqu'ici, la "communauté internationale" ne voyait guère d'intérêt économique à ces immensités gelées. Seulement, les ressources de gaz et de pétrole s'épuisent et le réchauffement de la planète rend le pôle Nord plus... bienveillant. Même s'ils divergent sur les causes du phénomène, les scientifiques sont unanimes : l'Arctique fond. Selon une étude de l'Arctic Climate Impact Assessment (ACIA) publiée en 2004, ce sont 988 000 km² de banquise, soit près du double de la superficie de la France, qui se sont volatilisés au cours des trente dernières années. À terme, la disparition de la banquise pourrait permettre l'exploitation de gisements de pétrole et de minerais (diamant, or, argent, plomb, cuivre, zinc). Une formidable richesse émerge des profondeurs.

Un potentiel d'autant plus attractif qu'il se situe dans une zone géopolitiquement bien plus stable que le Proche-Orient. L'Arctique offre ainsi un moyen de contourner l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et garantit aux nations riveraines leur propre sécurité énergétique, voire la possibilité de répondre à la demande croissante de puissances émergentes comme la Chine et l'Inde. La zone revendiquée par Moscou forme un triangle de 1,2 million de km² reliant Mourmansk, Tchoukotka et le pôle Nord. Dans ces eaux dormiraient plus de 10 milliards de tonnes d'hydrocarbures – l'équivalent des réserves du golfe Persique. »



La souveraineté en Arctique

----- Limite de souveraineté des États

Eaux internationales

SUÈDE État membre du Conseil de l'Arctique

Zone revendiquée par :

la Russie

le Danemark

la Norvège

le Canada

les États-Unis

Différend territorial

Les ressources énergétiques et leur exploitation

Hydrocarbures

Charbon

Uranium

Route maritime utilisable en permanence à terme

4 À qui appartient l'Arctique ?

5 Les enjeux d'une prouesse scientifique

« Neuf heures sous la banquise... Le 2 août 2007, deux sous-marins de poche russes Mir-1 et Mir-2 refont surface après avoir planté un drapeau russe en titane inoxydable à la verticale du pôle Nord, à 4 261 mètres de profondeur. Une première mondiale. [...]

Situé dans des eaux internationales, le pôle Nord appartient à tout le monde. Et donc à personne. Il est régi par la convention internationale sur le droit de la mer de l'Organisation des Nations unies (ONU), qui déclare les fonds marins situés au-delà des juridictions nationales "patrimoine commun de l'humanité". Signée en 1982 à Montego Bay (Jamaïque) et ratifiée fin 1994, cette convention définit la souveraineté d'un pays en surface à 12 milles marins (22,2 km) et sa zone économique exclusive (ZEE), incluant les ressources sous-marines, à 200 milles (360 km) à partir de ses côtes. Néanmoins, cette zone peut être élargie si les limites externes du plateau continental s'étendent au-delà. C'est pourquoi, si Moscou parvient à démontrer que la dorsale Lomonosov¹ [...] est géologiquement russe, il pourra exploiter ces fonds. [...]

Une étude de l'agence gouvernementale américaine Geological Survey estime que 25 % des réserves mondiales d'hydrocarbures se situent au Nord du cercle polaire. Un nouvel eldorado que les pays riverains – Russie, États-Unis, Canada, Norvège, Danemark, Finlande, Suède et Islande –, sous réserve que leur plateau continental "joue les prolongations", pourraient revendiquer, et donc exploiter. »

D. Kopp, *Le Monde diplomatique*, septembre 2007.

1. Chaîne sous-marine de 2000 km qui relie la Sibérie à l'île canadienne d'Ellesmere et au Groenland.

Questions

1 Quels handicaps et quels atouts la banquise présente-t-elle ? **2, 3, 5**

2 Quels sont les différents acteurs qui s'intéressent à cette zone ? **1 à 5**

3 Pour quelles raisons parle-t-on de « guerre froide » ? **1 à 5**

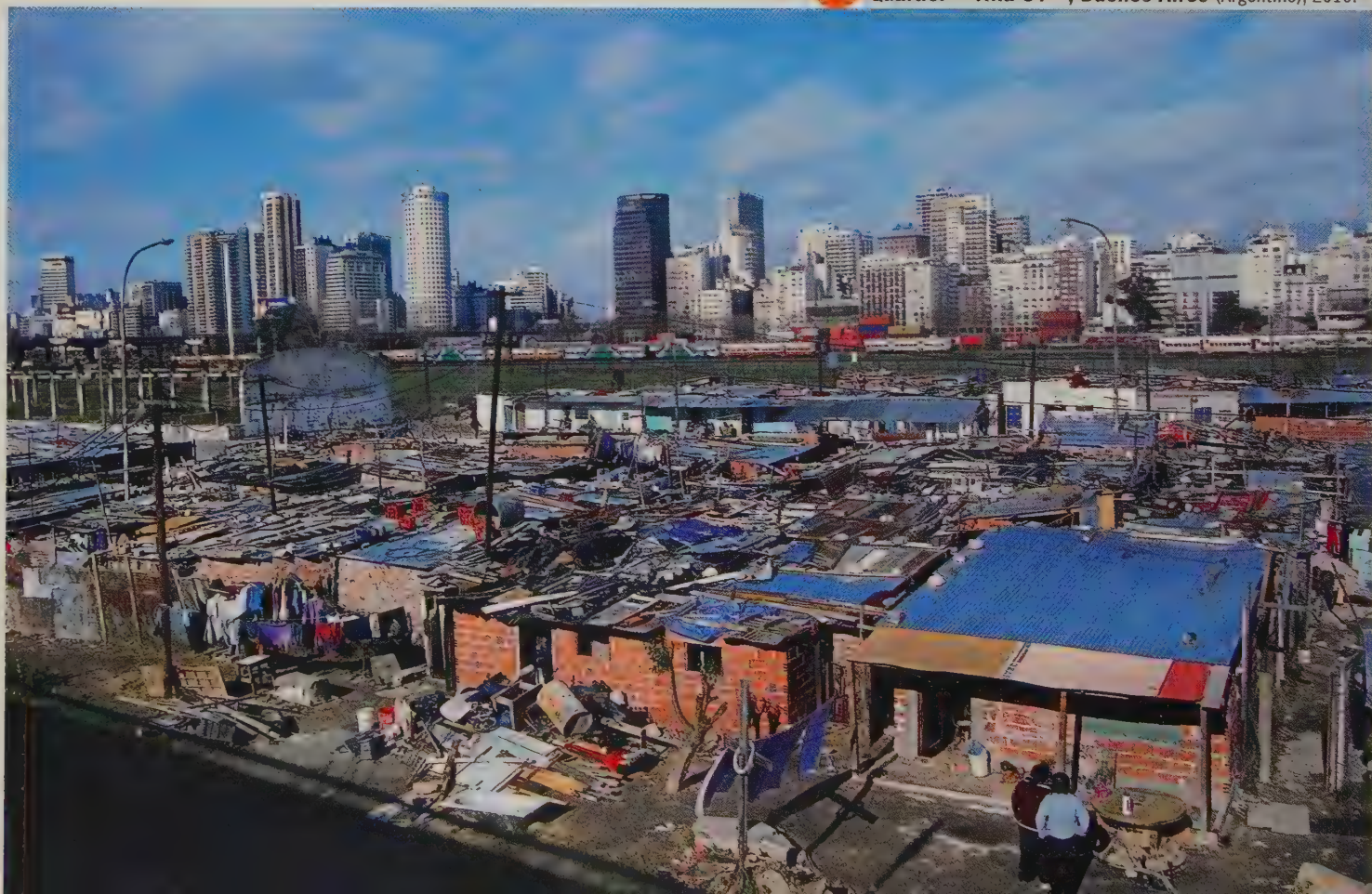


1 Devanture d'un magasin de prêt-à-porter, Ségou (Mali), 2009.

L'opposition classique entre pays riches (développés et dominants) et pays pauvres (en développement et dominés ou marginalisés) ne rend plus compte de la complexité du monde, car « Nord » et « Sud » sont marqués par une très grande diversité interne : l'inégal développement se lit donc à toutes les échelles, du mondial au local.

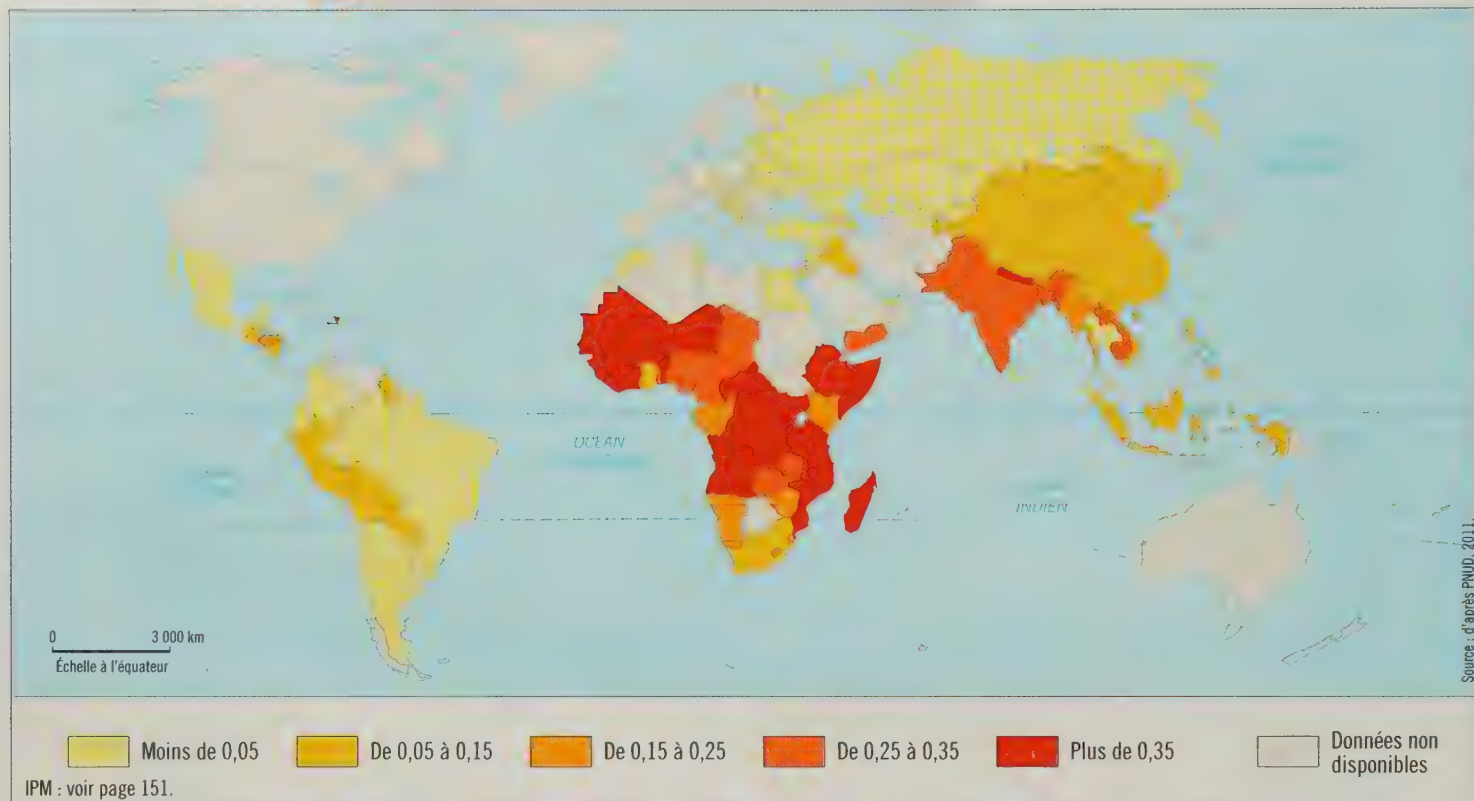
En quoi ces images traduisent-elles le développement inégal ? [1 à 3]

2 Quartier « villa 31 », Buenos Aires (Argentine), 2010.

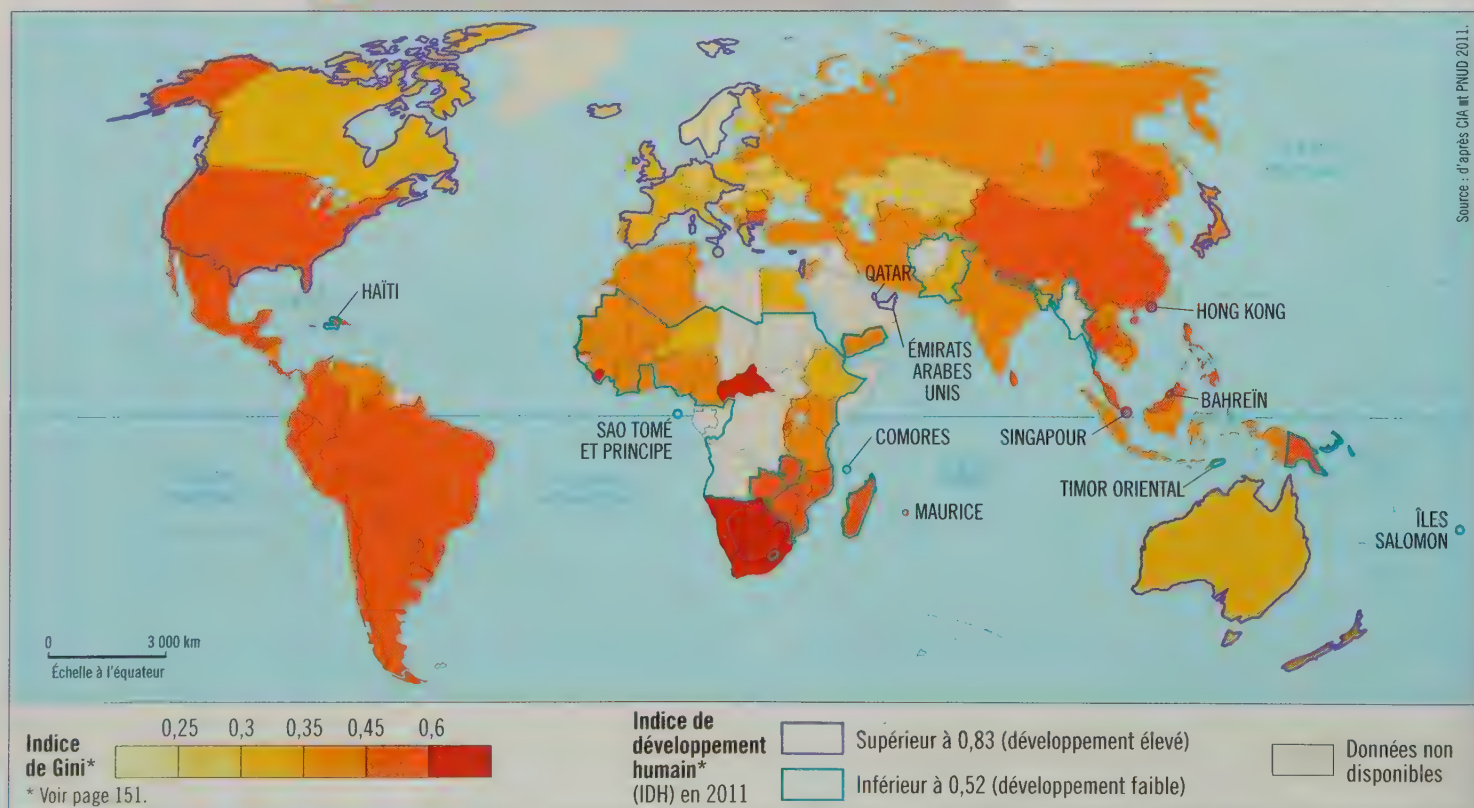




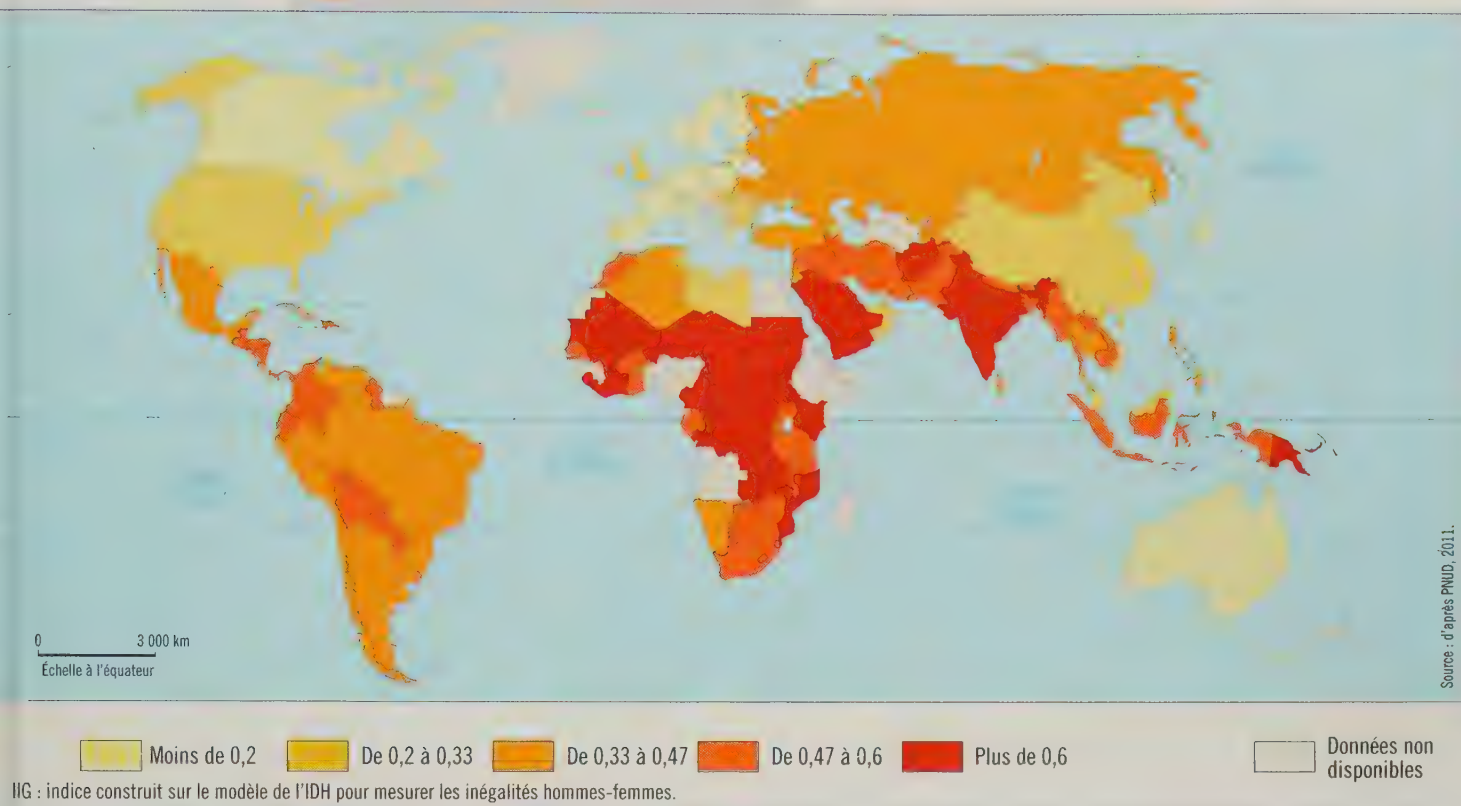
1 Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), 2011.



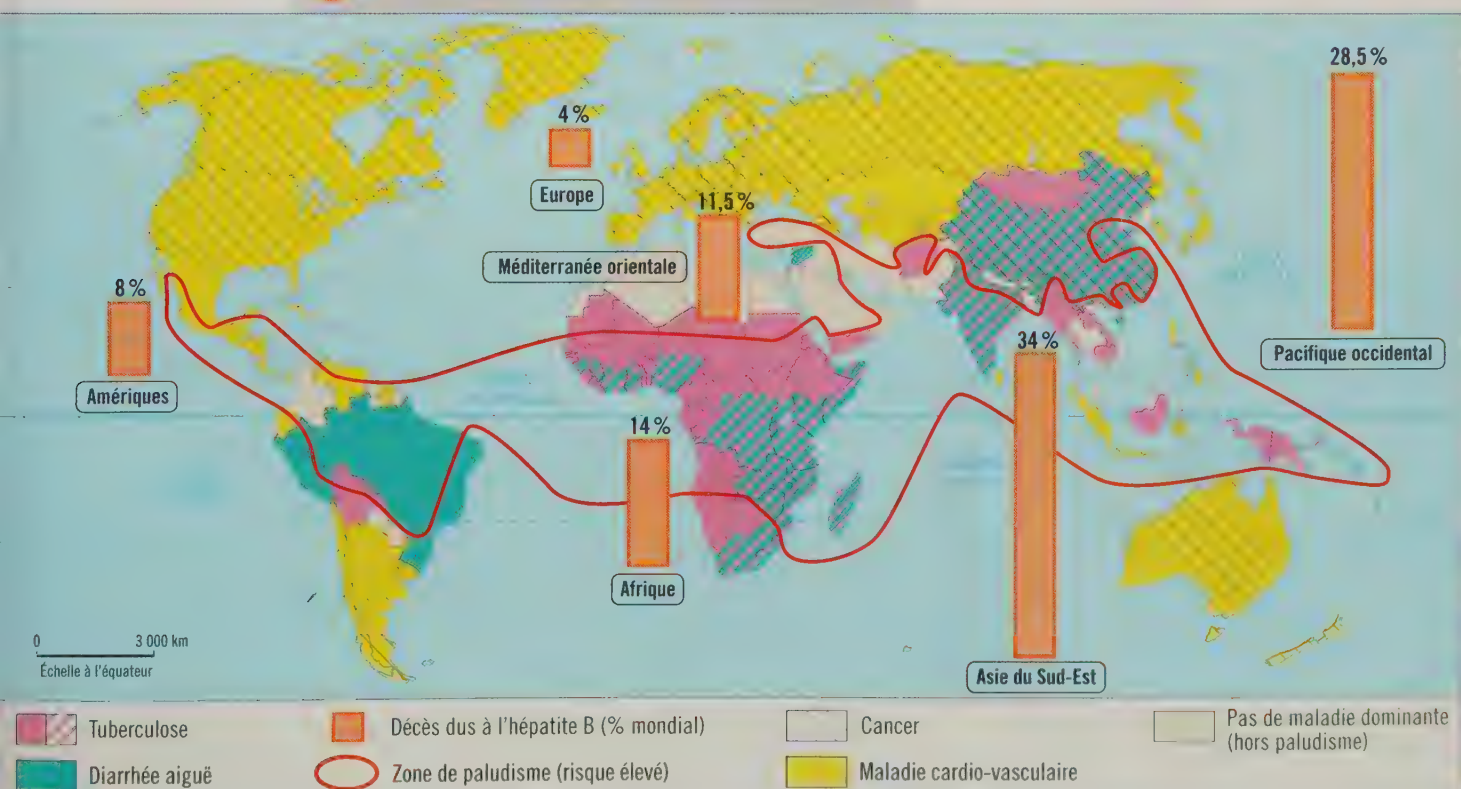
2 Inégalités de revenus et développement humain, 2011.



3 Indice d'inégalité de genre (IIG), 2011.



4 Les maladies causes de décès dans le monde.



Territoires et développement en Europe

■ Quels sont les écarts de développement entre les territoires européens ?



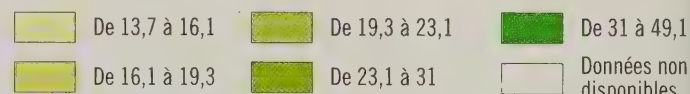
Taux de chômage par État membre, en % de la population



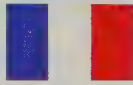
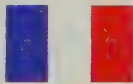
1 Chômage dans l'Union européenne, 2012.



Personnes en risque par État membre, en % de la population



2 Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Union européenne, 2011.

1• Amancio ORTEGA GAONA	 Espagne	57 milliards de dollars	Inditex (textile) et Zara
2• Liliane BETTENCOURT et famille	 France	30 milliards de dollars	L'Oréal
3• Bernard ARNAULT et famille	 France	29 milliards de dollars	Groupe LVMH : Dior, Vuitton, Moët Hennessy, Céline, Guerlain, Château d'Yquem...
4• Stefan PERSSON	 Suède	28 milliards de dollars	H & M
5• Karl ALBRECHT	 Allemagne	26 milliards de dollars	Aldi (magasins hard-discount)

3 Les 5 plus grandes fortunes d'Europe, selon Forbes, mars 2013.



4 Le pont Harilaos Trikoupi, co-réalisé avec les aides de l'UE, Grèce, 2006.

Projets	Pays	Aide de l'UE (en euros)
La plus grande écluse du monde à Anvers	Belgique	17 millions
Ligne 3 du tramway (Paris)	France	650 millions
Hôpital Karolinska (Stockholm)	Suède	700 millions
Parc éolien sur l'estuaire de la Tamise	Royaume-Uni	842 millions
Rénovation de la distribution de gaz	Espagne	1 milliard
Aéroport Willy Brandt (Berlin)	Allemagne	1 milliard
Transports en commun de Londres, « cross rail »	Royaume-Uni	1,134 milliard
Autoroute A14	Italie	1,3 milliard
LGV Madrid-Valence	Espagne	1,3 milliard
LGV Tours-Bordeaux	France	1,8 milliard

6 Les 10 projets emblématiques de la Banque européenne d'investissement (BEI), latribune. fr, 23 mai 2012.

5 La redistribution de la construction automobile

« Tous les constructeurs, qu'ils soient allemands, français ou italiens, ont transféré la production des plus petits modèles dans les pays de la périphérie de l'Europe, de l'Europe orientale à la Turquie. Et, au lieu d'exporter vers les pays émergents, les Européens s'y installent afin d'offrir des produits meilleur marché.

Ce phénomène explique le paradoxe des constructeurs tricolores. Alors que leur production globale au niveau mondial n'a jamais été aussi importante, leur production sur le sol français décline. Seuls les véhicules à plus forte valeur ajoutée restent, pour l'instant, produits dans les usines de la Vieille Europe. Pour la 208, les modèles d'entrée de gamme sont produits à Trnava, en Slovaquie, tandis que les modèles les plus haut de gamme sont produits à Poissy (Yvelines) et Mulhouse (Haut-Rhin). Selon un cadre de PSA¹, « la différence de coût de la main-d'œuvre est de 1 à 3 entre la France et la Slovaquie ». Une 208 slovaque coûte 500 à 1 000 euros de moins qu'une française.

Chez Renault, calcule M. Tavares, « l'écart de coût de production d'une Clio de Flins, en France, et de Bursa, en Turquie, est de 1 300 euros ». Fort de ce constat, le constructeur, qui ne produit plus en France que le quart des voitures qu'il vend, veut concentrer, à terme, ses usines hexagonales sur le haut de gamme. »

P. Jacqué, « Automobile : surcapacité de production en Europe, création d'usines à la périphérie », *Le Monde*, 9 février 2012.

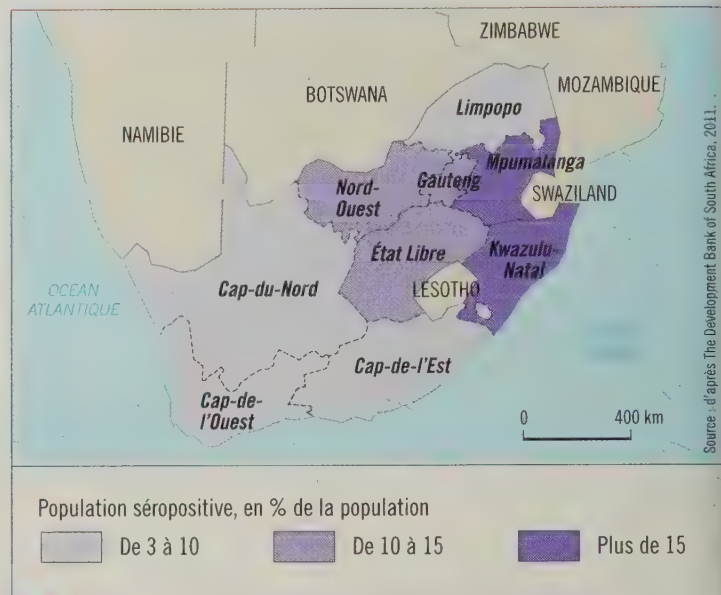
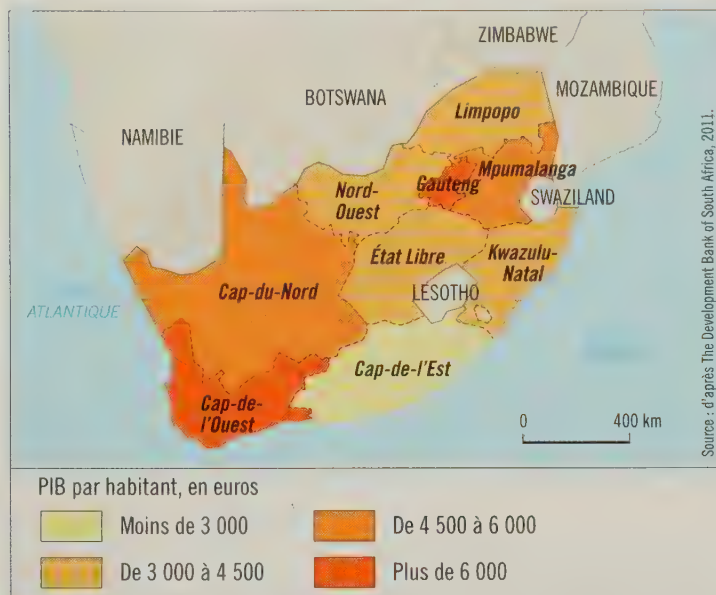
1. PSA Peugeot Citroën.

QUESTIONS

1. Quels sont les ensembles qui s'opposent par le taux de chômage et le niveau de pauvreté ? 1 et 2
2. Dans quels pays se situent les principales fortunes européennes ? Dans quels secteurs économiques sont-elles implantées ? 3
3. De quels atouts disposent les pays de l'Est de l'Europe ? Quel est leur impact sur la construction automobile ? 5
4. Quel est le rôle de l'UE dans le développement de ses territoires ? Dans quels domaines intervient-elle ? 4, 6

Fractures territoriales en Afrique du Sud

■ À quelles ségrégations les Sud-Africains sont-ils encore confrontés ?



1 PIB par habitant et par province, 2011.

2 Répartition des séropositifs par province, 2011.



3 Township d'Alexandra, Nord-Est de Johannesburg, 2002.



4 Vue aérienne oblique de la ville du Cap, 2010.

5 L'évolution des villes sud-africaines

« Les villes sud-africaines sont diverses, mais l'héritage de l'apartheid explique des points communs importants : éclatement souvent extrême des structures urbaines, grave crise du logement, violence urbaine (politique naguère, surtout criminelle et domestique aujourd'hui), manque d'équipements des quartiers noirs et, plus largement, crise de l'emploi [...]. On a dit les grands axes de la politique après l'apartheid : campagne de mobilisation, construction de logements et d'équipements, réforme du gouvernement local. Comment se pose la question de la ségrégation, dans ce nouveau contexte ? [...]

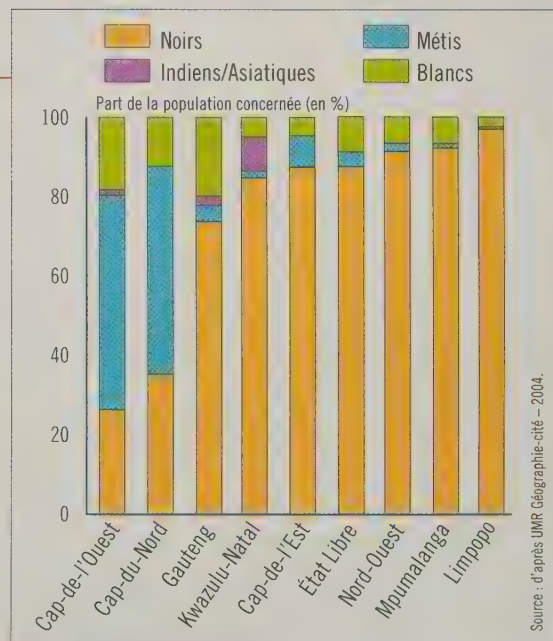
Premièrement, les cas de mélanges raciaux sont extrêmement mineurs. Certes une élite politique et d'affaires se déplace vers les banlieues naguère réservées aux blancs, mais le phénomène n'est pas quantitativement important. [...]

Deuxièmement, dans le même temps, les contrastes socio-spatiaux du côté de l'ancienne ville noire s'accroissent. Des townships part une partie de l'élite, et même ceux qui continuent à résider tendent à utiliser d'autres services d'autres parties de la ville, notamment les écoles. À l'inverse, les plus pauvres sont actuellement logés dans de nouveaux quartiers périphériques, encore plus éloignés des centres que les anciens townships. [...]

Enfin, la ville riche se barricade, s'enferme, derrière des grilles, des systèmes d'alarme et des protections offertes par des compagnies privées de sécurité. Les cas de fermetures de quartiers entiers se multiplient, les complexes résidentiels clos sont le type d'habitat le plus prisé par la clientèle aisée. »

P. Gervais-Lambony, *Territoires citadins, quatre villes africaines*, Belin, 2003.

6 Répartition des différents groupes de population par province (recensement 2001).



QUESTIONS

1. En quoi ces deux cartes s'opposent-elles ? **1, 2**
2. Caractériser la situation économique et sociale des Sud-Africains noirs. **5, 6**
3. En quoi le paysage des villes illustre-t-il les inégalités socio-spatiales ? **3, 4, 5**
4. Quels éléments montrent les avancées et les limites de la politique urbaine de l'après apartheid ? **5**

Istanbul, une agglomération fragmentée

■ En quoi l'organisation urbaine d'Istanbul traduit-elle des disparités sociales ?



1 Istanbul et le détroit du Bosphore, 2004.

2 Grands travaux à Istanbul

« Un tunnel ferroviaire sous le Bosphore est en construction. [...] Une prouesse technologique : l'ouvrage ne se trouve qu'à 6 kilomètres de la faille nord-anatolienne, en mer de Marmara. [...] Prévu pour 2012, le Marmaray fera passer jusqu'à 75 000 passagers par heure d'un continent à l'autre, dans chaque sens.

Côté Asie, face au palais de Topkapi, le gouvernement veut faire sortir de terre un Manhattan stambouliote. Avec gratte-ciel, centres d'affaires, marinas, restaurants chics. Au milieu, la gare de Haydar Pacha, une curiosité architecturale centenaire qui a vu arriver à Istanbul des dizaines de milliers de Turcs de l'intérieur, quittant les campagnes d'Anatolie, sera tout bonnement transformée en palace. [...] Côté Europe, le quartier d'affaires de Levent attend l'érection des Dubaï Towers, deux tours jumelles de verre, hélicoïdales et hautes de 330 mètres. »

D'après A. Martin, « Istanbul retrouve son faste d'antan », lesechos.fr, 19 août 2008.



3 Les divisions socio-spatiales à Istanbul, 2010.



4 Vue aérienne oblique d'Istanbul, districts d'Eminönü au premier plan, de Beyoğlu à l'arrière-plan, 2001.

5 Une métropole en mutation

« Les résidences fermées poussent comme des champignons sur les collines d'Istanbul, à la place des champs et de la forêt. [...] Yusuf Toplusoy a définitivement remis son tracteur au hangar. Il propose des villas pour 300 000 euros dans le complexe Ciel et Mer, avec piscine, rues aux noms enchanteurs, comme l'allée des Camélias, gardiens privés 24 heures sur 24... [...] »

La frange la plus conservatrice de la nouvelle bourgeoisie musulmane peut opter, elle, pour Les Demeures du Croissant ou un autre complexe "islamiquement correct". Le principe reste le même, il y a juste une petite mosquée en plus et une salle de fitness avec, au choix, des horaires mixtes ou séparés pour les hommes et les femmes. [...] Les pauvres aussi ont leurs immeubles. À Halkali, à la périphérie, quelques bicoques avec jardin potager, parabole sur le toit et poules devant la porte, ont été épargnées par les bulldozers. Mais les "gecekondu", littéralement "construit en une nuit", sont en voie de disparition. »

D'après A. Martin, « Istanbul retrouve son faste d'antan », lesechos.fr, 19 août 2008.

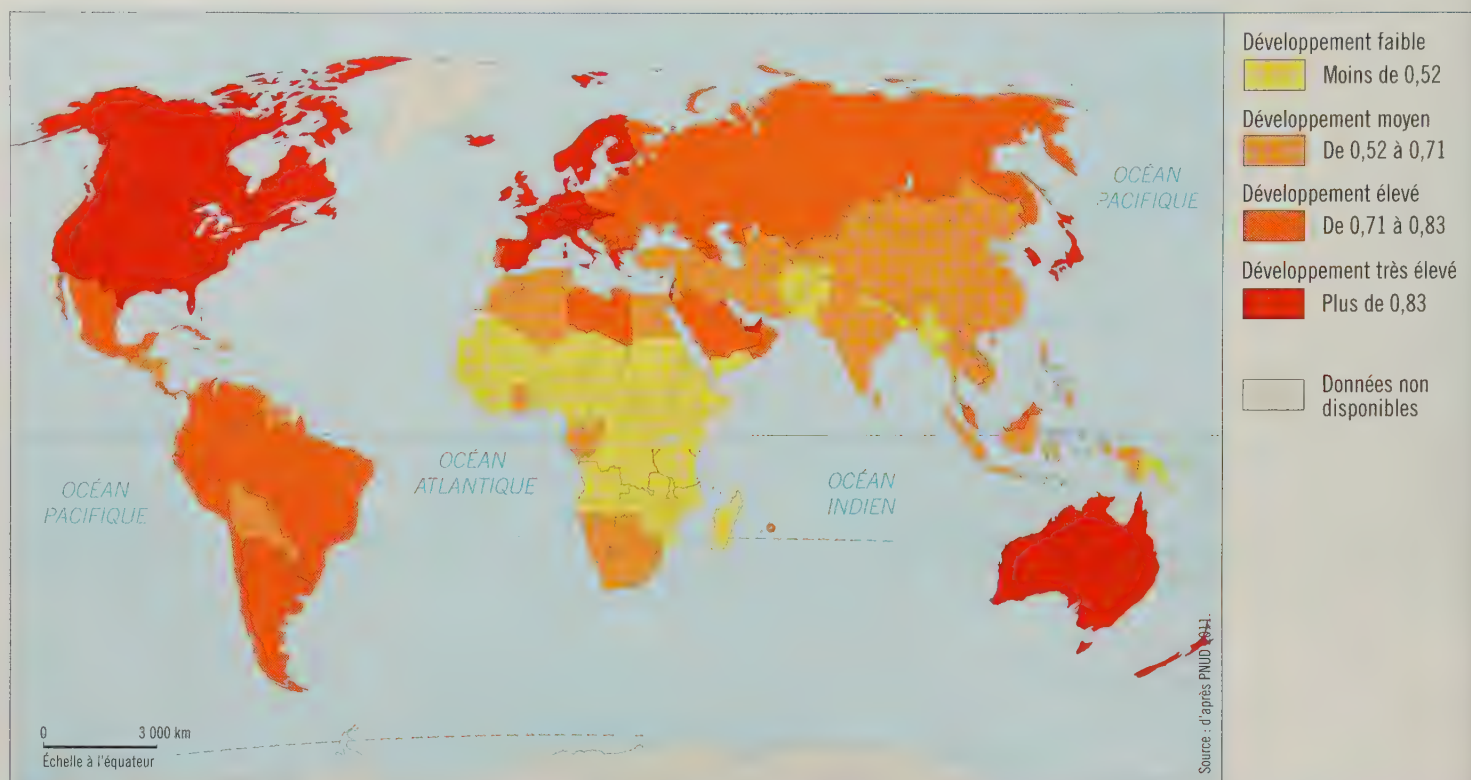


6 Arnavutköy sur les rives du Bosphore et les tours du quartier d'affaire de Levent, district de Beşiktaş (Istanbul).

QUESTIONS

1. Décrivez le site et la situation d'Istanbul. **1, 4**
2. En quoi cette ville est-elle à la fois occidentale et orientale? Quel profit en tire-t-elle? **1 à 6**
3. En quoi s'agit-il d'une « métropole en mutation »? **3, 5**
4. Quelles formes prennent les inégalités socio-spatiales à Istanbul? **3 à 6**

■ En quoi le développement peut-il produire des inégalités entre les territoires ?



1 Indice de développement humain (IDH) dans le monde, 2011.

2 La mesure du développement

« Classer les pays selon leur niveau économique est chose délicate car les agrégats¹ habituels de la comptabilité nationale, conçus pour les pays développés, s'avèrent inadéquats pour rendre compte des pays sous-développés. Il y a en effet des inégalités entre les économies du monde, mais il y a aussi des différences de structure. D'autres indicateurs doivent donc être utilisés, qui informent sur les conditions de vie des populations. Distinguer ces deux catégories d'indicateurs permet de distinguer deux notions qui ne sont pas identiques : la croissance et le développement. [...]

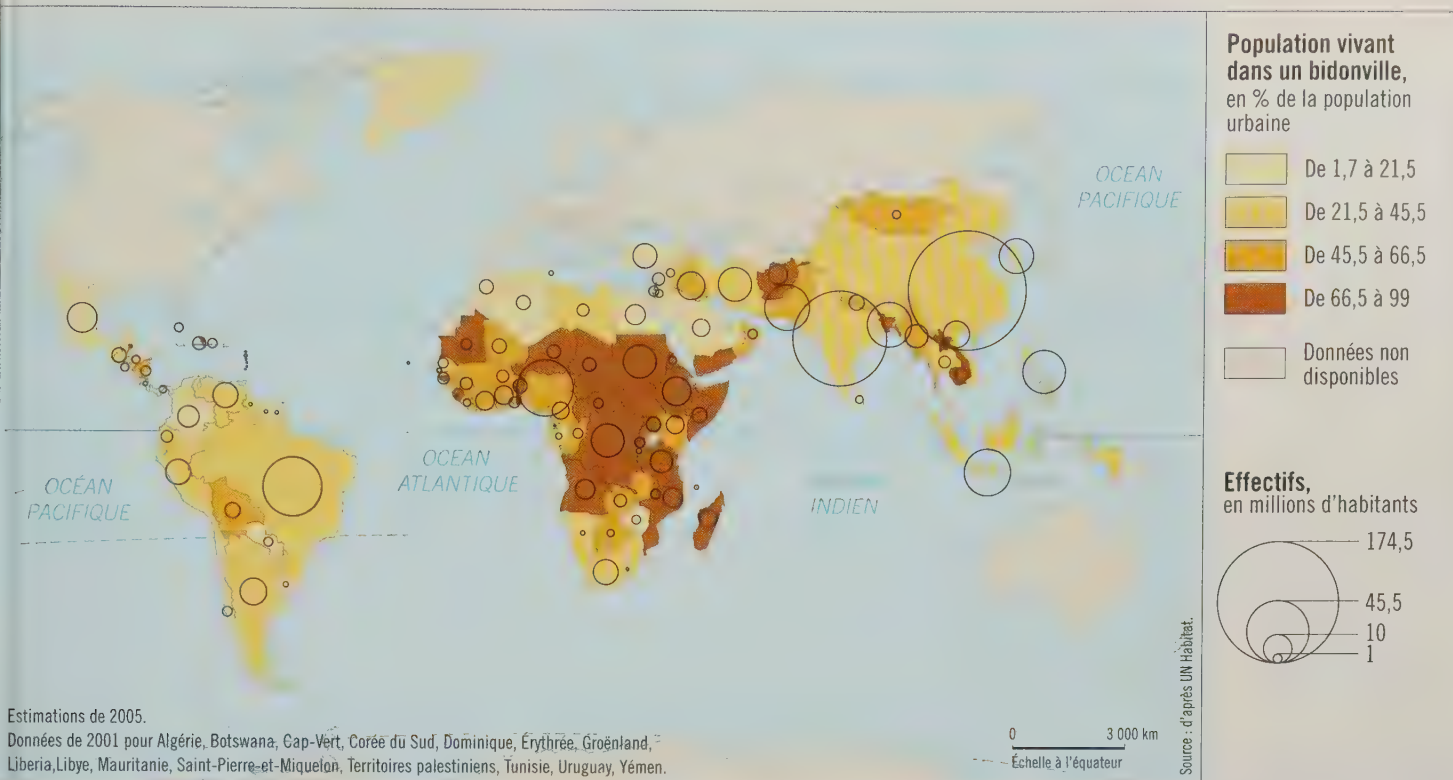
Dans une question comme celle-ci, il est indispensable de se référer aux ordres de grandeur pour raisonner juste, mais ce serait une erreur de croire que le développement humain pourrait être véritablement photographié par des chiffres. »

B. Bret, *Le Tiers-Monde. Croissance, développement, inégalités*, Ellipses, 2006.

1. Agrégat : grandeur synthétique mesurant le résultat de l'activité économique (principal agrégat : le PIB).



3 Sépultures de narco-trafiquants, cimetière de Culiacán (Mexique), 2009.



4 Population vivant dans les bidonvilles, 2005.

5 « Save The Dream » ou « Sauvez le rêve »...

« “Sauvez le rêve”, c’est le nom donné à une caravane associative qui sillonne les États-Unis. Elle joue les intermédiaires entre les banques et des centaines d’Américains en faillite, menacés de perdre leurs logements. Quatre ans après l’éclosion de la bulle spéculative, l’onde de choc des subprimes continue de traverser le pays. Depuis le début de la crise, en 2007, 4 millions de maisons ont été saisies par les banques à leurs propriétaires ruinés. L’image de ces habitations abandonnées frappe autant l’Amérique que celle des soupes populaires lors de la grande dépression de 1929.

Depuis 2008, nombre d’Américains croulent toujours sous les dettes, souvent contractées pour acheter une maison. Pour ces classes moyennes, le “rêve américain” est d’être propriétaire de son logement. Dans ce contexte, le cauchemar est de faire faillite et d’être saisi. Pour sauver ce qui peut l’être, ces personnes se rendent par centaines là où s’arrête la caravane de “Sauvez le rêve”. Des représentants de l’association et des banques tentent alors de renégocier les prêts pour qu’ils redeviennent supportables. Le rendez-vous de la dernière chance en quelque sorte. »

J. Deveaux, « Aux États-Unis, la crise des subprimes fait toujours des ravages », *Géopolis*, septembre 2012.



6 Manifestation dans le bidonville de Kibera, Nairobi (Kenya), 2012.

QUESTIONS

1. Quelle est la différence entre croissance et développement? 2
2. Quels facteurs sont à l'origine de l'inégal développement au Nord? au Sud? 3 à 6
3. Quelles régions du monde ont un IDH fort? un IDH faible? Comment l'expliquez-vous? 1, 4, 6

1 La mesure du développement inégal

► Si la croissance économique est nécessaire, elle ne garantit pas forcément une **dynamique de développement**, c'est-à-dire la satisfaction des besoins essentiels de la population et l'amélioration constante de son niveau de vie. Apprécier les écarts de **développement** revient donc à mesurer les disparités entre les populations et entre les territoires.

► Le **PNB**, le **PIB ppa** traduisent la production de richesses globale d'un pays. Cela ne signifie pas pour autant que cette richesse est redistribuée équitablement à ses habitants. C'est la raison pour laquelle le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a complété ces indices économiques par des indices de développement comme l'**IDH** ou l'**IPM**. Même si richesse et développement sont souvent associés, il existe des écarts notables. Ainsi, la Hongrie possède un IDH proche de celui de la France (0,816 contre 0,884) alors que son PIB ppa par habitant représente à peine 9 % de celui de la France.

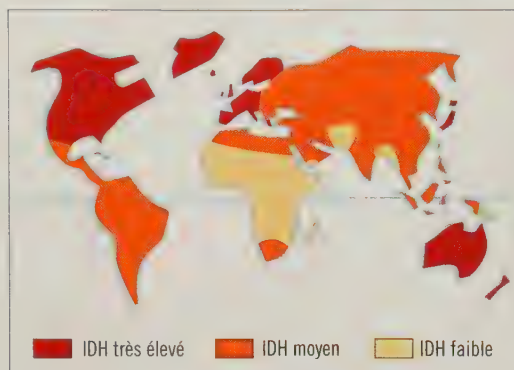
► L'inégal développement se mesure enfin au travers des conditions de vie : éducation (alphabétisation, scolarisation), santé (médecine, alimentation), respect de la condition humaine (travail des enfants, condition des femmes). Sur les deux milliards d'enfants que compte la planète, 86 % vivent dans les pays en développement, 270 millions ne sont pas vaccinés, 140 millions ne sont jamais allés à l'école. On prévoit que 1,7 milliard de personnes devraient vivre avec moins de 2 dollars par jour en 2015...

2 Des Nord et des Sud

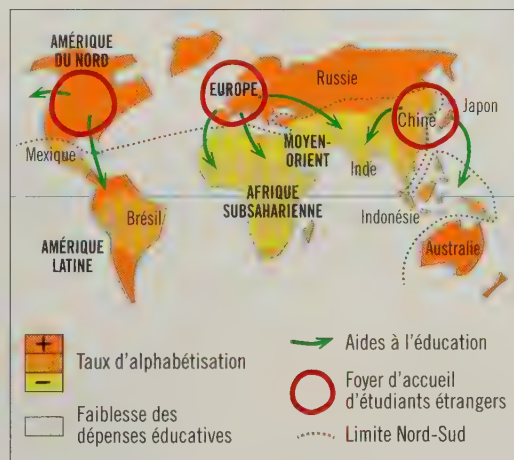
► La fracture Nord-Sud s'accroît, et les écarts de revenus, de 1 à 80 aujourd'hui, n'ont pas cessé d'augmenter. Mais « Nord » et « Sud » sont désormais employés au pluriel, tant les **dynamiques socio-spatiales** sont variées à l'intérieur de chacun de ces ensembles.

► Les Nord ne constituent pas un espace homogène, même si les pays industrialisés concentrent plus de 80 % du PNB mondial. En effet, il faut comptabiliser les anciens pays communistes issus de la disparition de l'URSS qui sont en récession économique : l'espérance de vie moyenne n'y dépasse pas 69 ans. La pauvreté touche tous les pays du Nord : paupérisation de la population, apparition d'un « quart-monde », exclusion sociale (SDF). Les causes sont multiples : faiblesse des salaires, augmentation du chômage, éclatement de la famille...

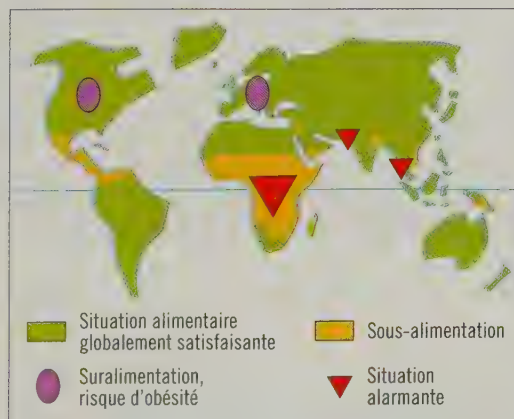
► Les Sud possèdent des dynamiques variées. Nombreux sont les pays qui voient émerger une classe moyenne, notamment en Asie, mais les écarts entre classes sociales se creusent (**indice de Gini** supérieur à 0,5). Les **pays émergents** ont une croissance économique forte mais accusent un retard de développement humain important (Inde, Chine, Brésil). Si les pays de la péninsule Arabique sont des pays riches, grâce à la rente du pétrole, d'autres, comme l'Algérie, ont du mal à tirer profit de cette ressource. Enfin, les **PMA**, situés en majorité en Afrique subsaharienne, sont en difficulté : l'**IDH** plafonne à 0,52 et l'espérance de vie est inférieure à 59 ans. L'État le plus pauvre du monde est la République démocratique du Congo (IDH à 0,28 et PIB/hab. à 170 dollars).



1• Les inégalités de développement dans le monde.



2• L'éducation dans le monde.



3• La situation alimentaire dans le monde.



Frontière Mexique/États-Unis : Mexicali à gauche (Mexique), Calexico à droite (États-Unis), années 2000.

Quelles connaissances du chapitre retrouvez-vous dans ce document ?

Mots-clés

Bidonville (favela, township...) : zone d'habitat spontané et précaire, abritant une population à très faible niveau de vie.

Centre-périphérie : relation de dépendance entre un pôle (attirant population, activités, richesses et pouvoirs de décision) et son environnement (moins développé et influencé par lui).

Développement : processus de croissance économique et de progrès social.

Dynamique de développement : mouvement entraînant une amélioration des conditions de vie de l'ensemble d'une population.

Dynamiques socio-spatiales : forces à l'origine d'une différenciation entre les territoires.

Gated community : ensemble résidentiel fermé et sécurisé (immeuble d'appartements, quartier, ville entière).

Indicateur de développement humain (IDH) : compris entre 0 et 1, il associe pouvoir d'achat, espérance de vie et niveau d'instruction.

Indice de Gini : mesure de l'écart entre les revenus les plus hauts et les revenus les plus bas dans un pays : près de 0, l'écart est faible ; près de 1, il est élevé.

Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) : mesure les privations touchant un foyer dans trois domaines : la santé, l'éducation et les conditions de vie. Plus l'indice est élevé, plus la pauvreté est forte.

Inégalités socio-spatiales : différences de peuplement, de niveau de vie ou d'équipement entre les territoires.

Littoralisation : concentration des hommes et des activités sur le littoral.

Macrocéphale : se dit d'une ville capitale exagérément développée par rapport à la population du pays et à celle des autres villes.

NPI (nouveau pays industriel) : ancien pays en développement qui a réussi une croissance rapide tournée vers l'industrie (Corée du Sud, Taïwan, Singapour, Brésil...).

ONG (organisation non gouvernementale) : association indépendante de tout État et engagée (sur le plan national ou international) dans des actions humanitaires, environnementales...

Pays émergent : pays du Sud qui connaît une croissance économique rapide et dont le PIB/hab. se rapproche de celui des pays développés.

PIB ppa (produit intérieur brut à parité de pouvoir d'achat) : biens et services produits en un an dans un pays par toutes les entreprises quelle que soit leur origine, selon un calcul qui donne le pouvoir d'achat réel des habitants à partir des prix pratiqués sur le marché intérieur (facilite les comparaisons internationales).

PMA (pays les moins avancés) : pays les plus pauvres (au nombre de 48 en janvier 2013).

PNB (produit national brut) : valeur des biens et services produits en un an par tous les acteurs économiques d'un pays (y compris à l'extérieur des frontières nationales).

3 Au Nord comme au Sud : des inégalités à toutes les échelles

► À l'échelle nationale, la concentration des richesses accentue la **littoralisation** des hommes et des activités. Dans de nombreux pays du Sud, la ville **macrocéphale** contraste avec un intérieur en crise. Aux portes de l'Europe, Istanbul, avec ses 13,5 millions d'habitants, capte des flux migratoires importants et concentre l'essentiel du dynamisme économique du pays.

► Au niveau régional, l'inégal développement est multiforme. En Europe, les **centres** développés et riches (dorsale Londres-Milan) dominent des **périphéries** très variées. Les pays d'Europe centrale accusent un retard très important : la Bucovine, région du Nord-Est de la Roumanie, est la plus pauvre d'Europe.

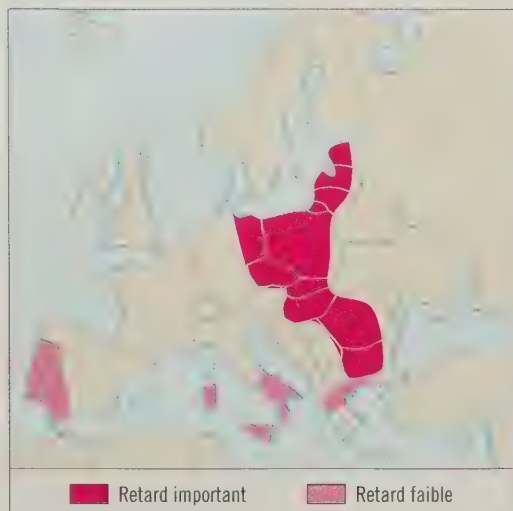
► À l'échelle locale, les espaces urbains montrent des **inégalités socio-spatiales** : l'opposition entre quartiers résidentiels fortunés et quartiers pauvres se voit dans le paysage. Les **gated communities** gagnent les métropoles, au Nord comme au Sud, jouxtant souvent des quartiers défavorisés, voire des **bidonvilles** comme les **favelas** latino-américaines. En Afrique du Sud, la ségrégation socio-spatiale est encore très forte. Si les plus riches ont réussi à quitter les **townships** (de Soweto, par exemple), ceux qui restent font partie des plus démunis. Dans les villes des pays industrialisés, l'opposition **centre-périphérie** met en évidence des quartiers bien équipés et desservis, face à des quartiers difficiles qui concentrent les problèmes sociaux (chômage, délinquance).

4 Comment réduire ces fractures ?

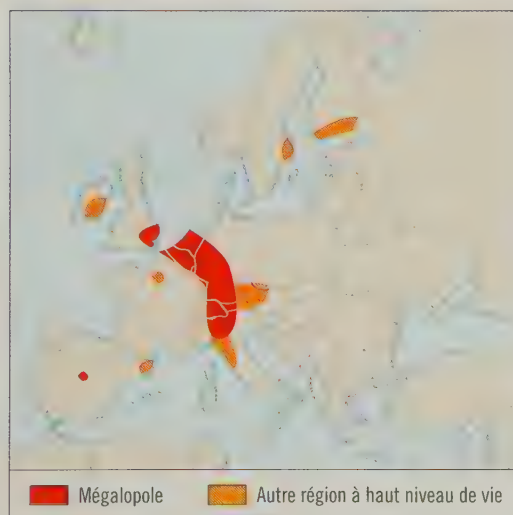
► La question de l'aide au développement se pose à toutes les échelles : les **ONG**, le FMI, les fonds structurels de l'Europe, l'aménagement des territoires cherchent à réduire les inégalités socio-spatiales. Paradoxalement, les politiques d'ajustement structurel, imposées par le FMI et la Banque mondiale, pour réduire l'endettement de nombreux pays ont parfois accentué leur appauvrissement, notamment en Afrique. Elles ont en effet contraint ces États à des économies budgétaires sévères, et ce sont les dépenses sociales qui ont été le plus souvent réduites.

► Les stratégies de développement sont donc au cœur du problème. Faut-il encore développer les Sud selon le « modèle » du Nord ? Tirant parti de sa main-d'œuvre bon marché, la Chine est devenue l'« atelier du monde ». Aujourd'hui, le pays souhaite assurer son développement en stimulant la demande intérieure. L'Inde fonde sa puissance sur une main-d'œuvre hautement qualifiée mais son développement est freiné par une société demeurée très inégalitaire. D'autres pays soucieux de leur industrialisation, comme les **NPI** d'Asie, se sont ouverts aux exportations vers les marchés des pays du Nord.

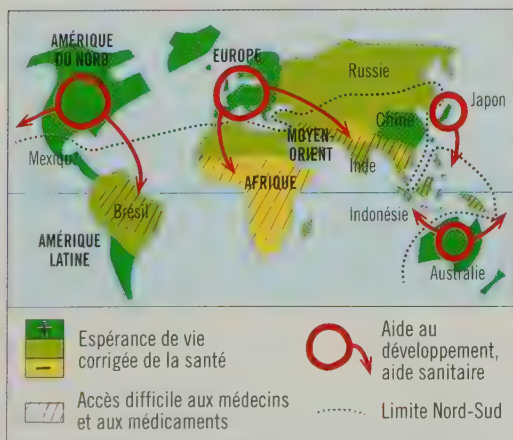
► Combattre le développement inégal ne se réduit pas à promouvoir l'enrichissement matériel de la population. L'accès aux droits fondamentaux (libertés individuelles et collectives) est une exigence. L'absence de démocratie conduit les pays vers la misère et les famines. L'ONU a adopté en 1986 une déclaration sur le droit au développement et, en 2000, les 8 Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ils affirment le droit à une juste répartition des bénéfices du développement et à la non-discrimination dans le développement.



4• Les retards de développement en Europe.



5• Les régions européennes à fort développement.



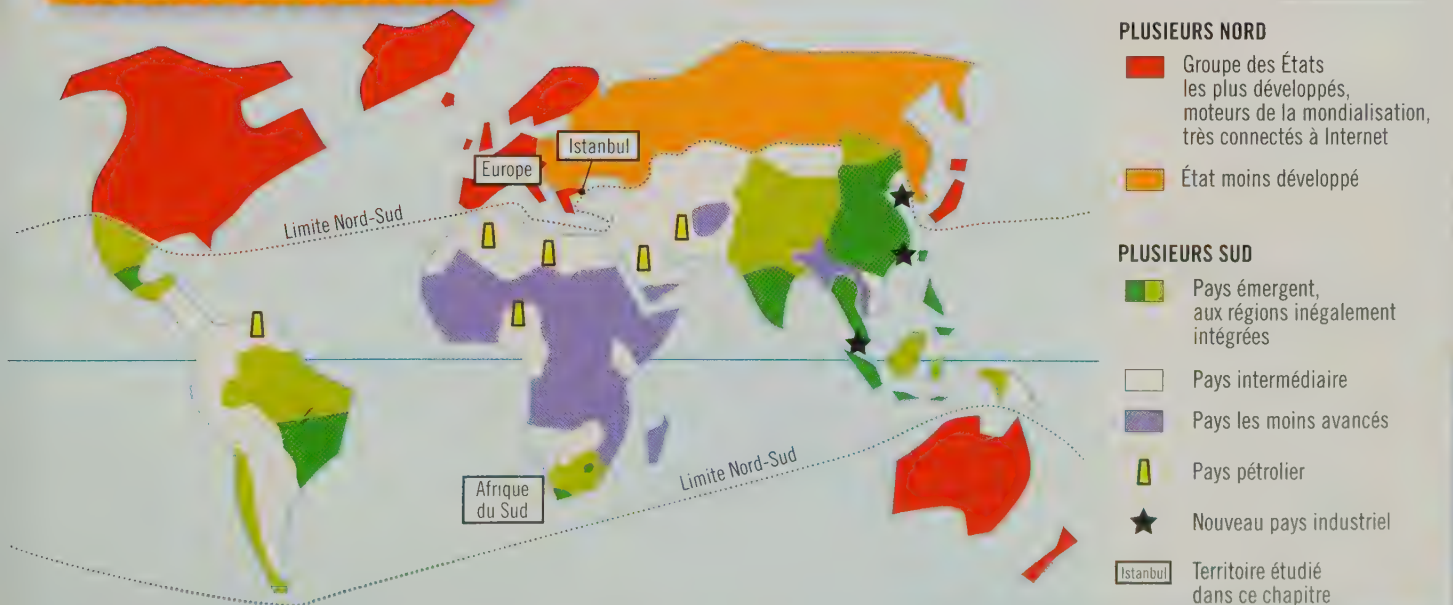
6• La santé dans le monde.



Bidonville de Makoko, dans la lagune de Lagos (Nigeria), 2008.

Quelles connaissances du chapitre retrouvez-vous dans ce document ?

Retenir autrement



1. MÉTHODE

1 Identifier les cartes

Thème ; échelle ; territoire ; unité(s) et donnée(s) représentée(s) ; source.

2 Analyser chaque carte

Idées ; données ; faits essentiels.

3 Comparer les informations

Ressemblances ; différences ; limites de la comparaison.

2. DOCUMENTS COMMENTÉS



1. Taux de chômage en Espagne, 2012.



2. Taux de chômage dans l'UE, 2012.

Même unité de mesure : %

Même hiérarchie de couleurs :

En clair : taux de chômage faible
En foncé : taux de chômage fort

3 • ÉTUDE RÉDIGÉE

■ Identification

Ce travail peut être réalisé sous la forme d'un tableau.

	Carte 1	Carte 2
Territoire	Espagne	UE
Échelle	nationale	européenne
Données	taux de chômage	taux de chômage
Unité	province/communauté	État
Source	INE ¹	Eurostat

1. INE : Instituto Nacional de Estadísticas
(Institut national de statistiques)

■ Analyse

Carte 1 : On constate une opposition forte entre le Nord et le Sud du pays. En effet, les régions les plus touchées (Estramadure, Murcie et Andalousie) sont au Sud alors qu'au Nord, Pays Basque, Navarre et Catalogne résistent beaucoup mieux, tout comme les espaces urbanisés majeurs (Madrid).

Carte 2 : Replacé à l'échelle européenne, l'État espagnol apparaît comme l'un des plus touchés par le chômage, avec la Grèce.

■ Comparaison

L'emboîtement des échelles permet de constater que le taux de chômage oppose très nettement le Nord et le Sud de l'Espagne, même si l'on constate une certaine diversité des situations dans les régions elles-mêmes. Ainsi, la Catalogne présente trois provinces ayant un taux différent.

Comparée aux autres territoires de l'UE, l'Espagne s'apparente à un territoire en grande difficulté : « Sud », « périphérie »... ce que ne montrait pas le premier document. Ces deux cartes sont donc complémentaires.

4 • APPLICATION



1 Identifiez les cartes

Quels sont le thème des cartes 2 et 3, leur échelle, les données représentées et leur source ?

2 Analysez chaque carte

Quelles sont les régions peu touchées par le chômage ?

Les régions très touchées ?

3 Comparez des informations

Les deux cartes se complètent-elles ?

S'opposent-elles ?

Caractériser la situation de la France par rapport aux États de l'UE.

3. Taux de chômage en France, 2012.

1 • TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1 Distinguer les différents indicateurs

Reliez les éléments à l'indicateur qu'ils composent.

- | | |
|---------------------------------------|------------------|
| Écarts de revenus ① | ④ PIB |
| Santé ② | ⑤ IDH |
| Pouvoir d'achat ③ | ⑥ Indice de Gini |
| Éducation ④ | ⑦ IPM |
| Espérance de vie ⑤ | |
| Niveau d'instruction ⑥ | |
| Conditions de vie ⑦ | |
| Biens produits par un pays en un an ⑧ | |

2 Exercer sa mémoire

- Quelle différence faites-vous entre croissance et développement ?
- Comment se nomment les 48 pays les plus pauvres de la planète ?
- Citez au moins trois facteurs de l'inégalité de développement entre les territoires.

3 Analyser une situation géographique

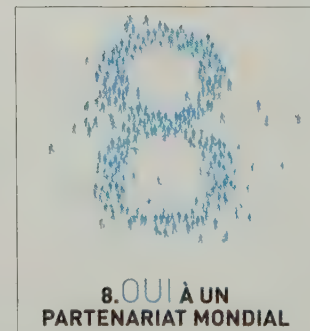
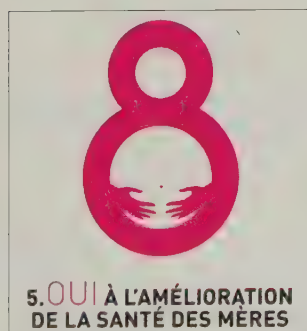
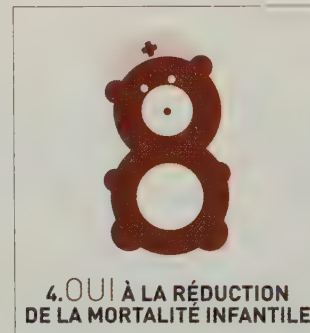
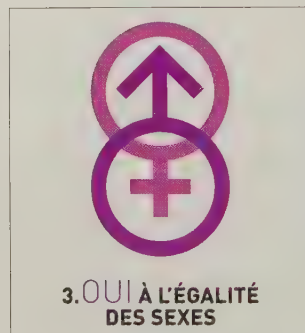
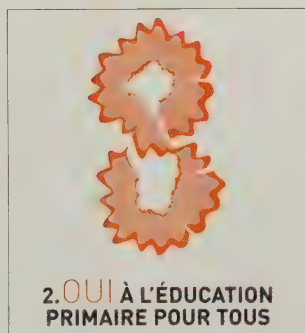


Projet d'aménagement routier en Bulgarie, 2002.

- De quels acteurs et de quels territoires est-il question ?
- Quelle idée est illustrée ici ?

2 • EXERCEZ-VOUS

1 Relever des informations et les mettre en relation avec ses connaissances



Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

- Classez chaque objectif dans le domaine auquel il se rapporte (éducation, santé...).
- Expliquez la signification de 4 logos de votre choix.

2 Identifier la nature, l'auteur et les informations accompagnant le document.



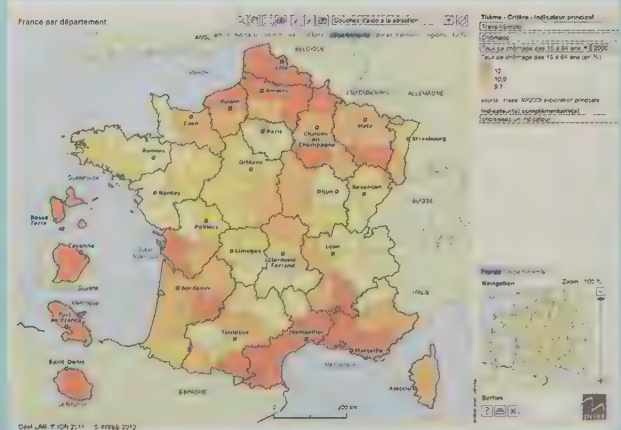
Campagne publicitaire de la fondation Abbé Pierre, 2008.

- 1 Quelle est la nature de ce document ?
Qui en est l'auteur ?
- 2 À quelle situation sociale fait-elle référence ?
- 3 Quels moyens sont mis en œuvre pour sensibiliser le lecteur ?

EXERCEZ-VOUS AVEC LES TICE

Étudier mon territoire proche à différentes échelles

- 1 Ouvrez www.insee.fr et cliquez sur « Animations interactives », en bas à droite de la page d'accueil.
- 2 Descendez à la rubrique « Cartes interactives » et cliquez sur « Visualiser de nombreux indicateurs ».
- 3 Repérez le menu déroulant « France par commune » et cliquez sur « ok ».
- 4 En haut à droite, sélectionnez « Travail-Emploi », puis « Chômage » dans les deux premiers menus déroulants. L'indicateur « Taux de chômage des 15 à 64 ans/2009 » apparaît.
- 5 Réalisez un document composé de trois cartes à différentes échelles (régionale, départementale et communale) à l'aide d'un copier-coller.
- 6 Résumez en quelques lignes les informations apportées par la comparaison de vos trois cartes.



www.insee.fr

La ville sous surveillance...

Pourquoi la ville se cloisonne-t-elle ?

- 1** Entrée du quartier résidentiel fermé de Tampa, Floride, (États-Unis), années 2000.



- 2** « Alors, c'est ça la résidence fermée... », dessin humoristique de Chris Slane, 2004.



- 3** Villes privées, défense d'entrer

« Weston, petite ville de Floride tranquille et cossue. Avec ses écoles, ses centres commerciaux, son "country club" et... ses kilomètres de murs, derrière lesquels 50 000 personnes vivent à l'abri des "indésirables". Seules les routes de cette commune de 4 000 hectares et, au Nord et à l'Est, quelques petites zones, sont libres d'accès. Ailleurs, l'espace résidentiel est clos.

Weston, par son étendue et son statut de municipalité, fait figure d'exception dans le paysage des *gated communities*, ces lotissements clôturés, généralement de taille plus réduite, qui se sont développés essentiellement aux États-Unis, mais aussi en Amérique latine (les *barrios cerrados*), en Asie, en Afrique et en Europe [...]. Au milieu des années 1990, leur nombre aux États-Unis était estimé à 20 000, abritant une population de 8 millions de personnes. En 2000, selon une enquête nationale, 17 millions d'Américains vivaient dans des ensembles clôturés, dont la moitié dans des résidences où l'accès est contrôlé. »

A. de Ravignan, *Alternatives internationales*, juillet-août 2005.

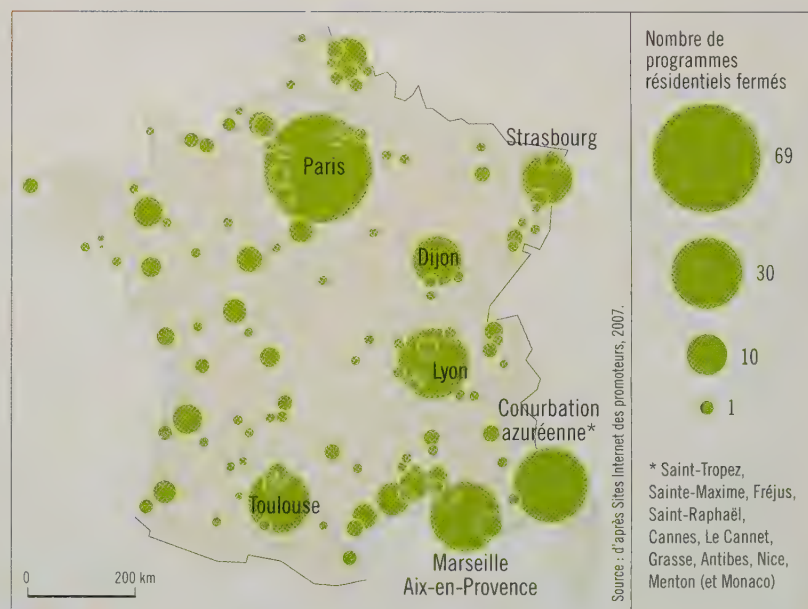


4 Publicité pour une résidence fermée, Carquefou (Loire-Atlantique), 2005.

5 La fin des ghettos dorés ?

« L'enfermement volontaire traduit aussi un souci de se retrouver "entre soi", dans un environnement soigné et protégé, entre personnes partageant le même niveau de vie, les mêmes loisirs, que satisfont des équipements collectifs tels que *club houses*, tennis et parcours de golf. Mais si les *gated communities* sont, bien entendu, des lieux de la distinction sociale (certaines, très huppées, sont spécialisées dans le yachting ou l'aviation), elles ne collent pas [...] à l'image d'Épinal des "ghettos dorés" ni à celle des havres de paix pour retraités. Elles sont désormais, comme à Weston dont la moitié des habitants ont moins de 34 ans, essentiellement investies par les classes moyennes et moyennes supérieures qui, pour 250 000 à 400 000 dollars la maison, peuvent s'offrir les clés de leur petit paradis artificiel. »

A. de Ravignan, *Alternatives internationales*, juillet-août 2005.



6 Commercialisation de programmes de résidences fermées en France, en 2007 (par unité urbaine).

Questions

- 1 Quelles sont les différentes catégories de *gated communities* (type, taille d'habitat) ? 3, 4
- 2 Quels lieux sont choisis pour leur implantation ? Pourquoi ? 4, 5, et 3 p. 146
- 3 Quelles classes sociales habitent ces résidences ? Quelles sont leurs motivations ? 1, 3 à 6
- 4 Quels sont les aspects négatifs de cette forme d'urbanisation ? 1, 2



Les sociétés sont exposées à des risques naturels, technologiques, sanitaires... Face aux pays du Nord, qui disposent de moyens pour mettre en place des politiques de prévention et d'aménagement, les pays du Sud subissent des catastrophes qui accentuent leur fragilité économique et sociale.

▶ À quels risques les sociétés sont-elles exposées dans ces images ? [1 à 3]

1 Manifestation pour la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim (France), 2012.



2 La ville de Quito, au pied du volcan Pichincha (Équateur), octobre 1999.



3

Rue de Port-au-Prince en Haïti, après le séisme du 12 janvier 2010.

151

1 Les risques majeurs dans le monde.

Présence humaine

- Densité de population
1 point représente 500 000 habitants
- Principale ville menacée

Principales zones à risques

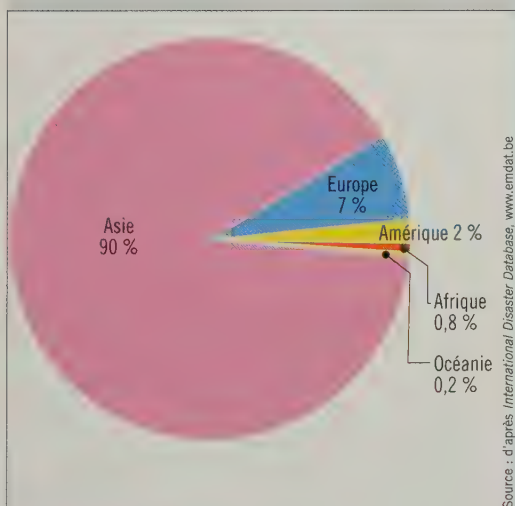
- Séisme et volcanisme
- Tsunami
- Principale trajectoire de cyclone
- Fleuve provoquant des inondations fréquentes

Catastrophes majeures de 1984 à 2011

- Catastrophe naturelle
- Catastrophe technologique
- Les 5 catastrophes les plus meurtrières
- Les 5 catastrophes les plus coûteuses



2 Répartition des décès liés aux catastrophes naturelles dans le monde (2000-2008).



Catastrophes naturelles

	type	coût matériel (en milliards de dollars)	coût humain/ environnemental		type	coût matériel (en milliards de dollars)	coût humain/ environnemental
1 1985 Colombie	éruption volcanique	1	25 000 morts	5 2008 Chine	séisme	6,5	87 149 morts
2 2004 Indonésie	tsunami	50	270 000 morts	7 2010 Haïti	séisme	11,5	316 000 morts
3 2005 Pakistan	séisme	5	100 000 morts	8 2010 Russie	canicule	300	55 736 morts
4 2005 États-Unis	cyclone (Katrina)	125	1 464 morts	9 2010 Pakistan	inondation	43	2 717 morts
5 2008 Birmanie	cyclone	4	138 373 morts	10 2011 Japon	tsunami	216	10 000 morts

Océan Glacial Arctique



Océan Pacifique

Océan Glacial Antarctique

Catastrophes technologiques

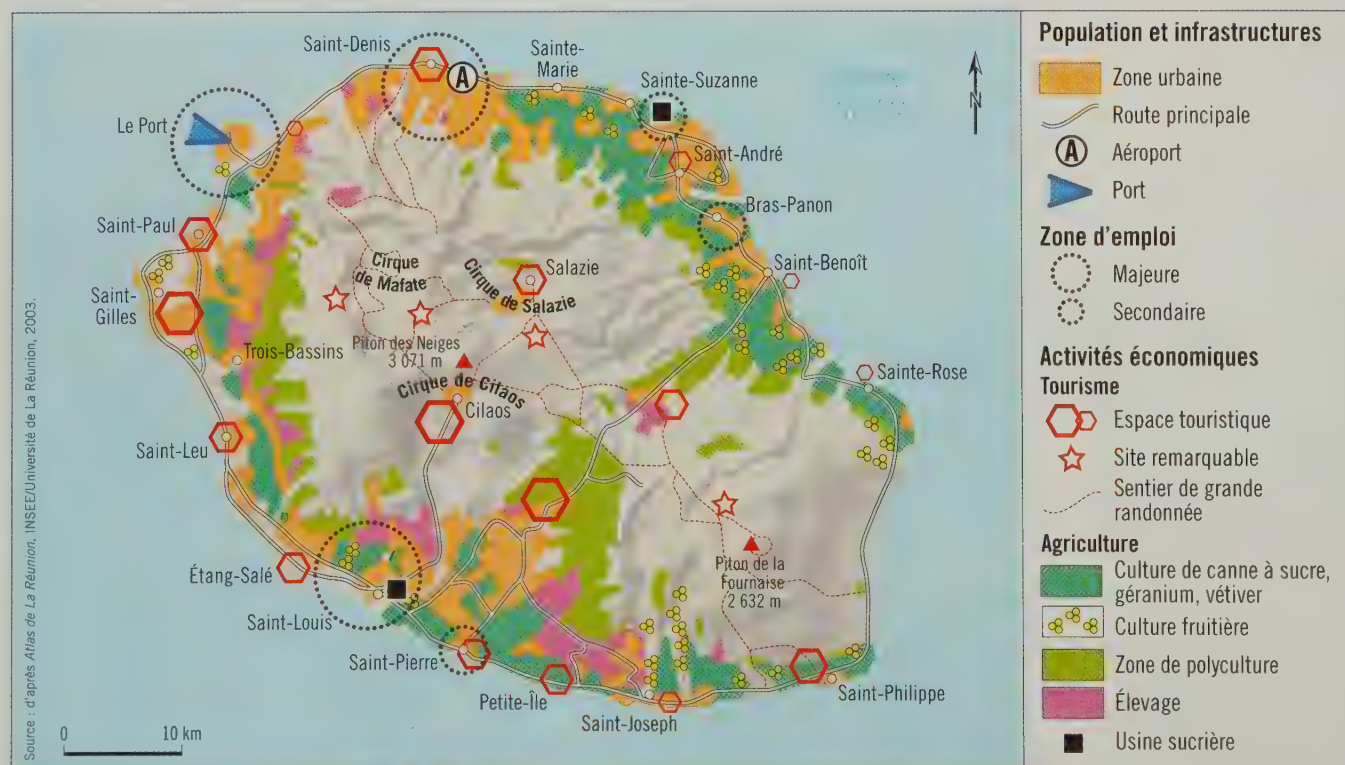
Catastrophes technologiques					Catastrophes naturelles						
		type	coût matériel (en milliards de dollars)	coût humain/ environnemental			type	coût matériel (en milliards de dollars)	coût humain/ environnemental		
A	1984	Inde (Bhopâl)	explosion chimique	0,47	25 000 morts	F	2002	France/Espagne (Prestige)	marée noire	1	nc
B	1986	Russie (Tchernobyl)	explosion nucléaire	200	25 000 morts	G	2003	Pakistan (Tasman Spirit)	marée noire	1	nc
C	1989	Alaska (Exxon Valdès)	marée noire	4,5	800 km de côtes polluées 250 000 oiseaux tués	H	2010	Hongrie (Danube)	coulée de boues toxiques	0,7	8 morts, 120 blessés
D	1999	France (Erika)	marée noire	1	400 km de côtes polluées 150 à 300 000 oiseaux tués	I	2011	États-Unis (Deep Water Horizon)	explosion (plateforme pétrolière)	49	17 morts
E	2001	France (AZF)	explosion chimique	1,5	31 morts	J	2011	Japon (Fukushima)	explosion nucléaire	86	nc

Les risques naturels dans l'île de La Réunion

■ À quels risques majeurs les Réunionnais sont-ils exposés ?
Comment s'en protègent-ils ?



1 Une île française à risques.



2 Population et activités économiques.



4 Vivre avec les risques

« L'île de La Réunion est une des régions françaises les plus exposées aux risques naturels majeurs : chaque année, et surtout durant l'été austral, elle est affectée par des phénomènes naturels qui perturbent sa vie économique et impactent son environnement. La connaissance des risques existant dans le département est fondamentale pour ses habitants. Mieux informés, les citoyens sont en effet mieux préparés à faire face aux risques et l'exemple suivant en est une illustration incontestable : avec des rafales de vents identiques, supérieures à 250 km/h, le cyclone de 1948 causa la mort de 165 personnes tandis que celui de 2002 (cyclone DINA) n'a provoqué que des dégâts matériels.

C'est en 1987 que le législateur a fait de l'information préventive sur les risques naturels et technologiques majeurs un droit aujourd'hui inscrit dans le code de l'environnement (article L125-2). Cette information doit permettre aux citoyens de connaître les dangers auxquels ils sont exposés, les dommages prévisibles qui en résultent, les mesures préventives qu'ils doivent prendre pour réduire leur vulnérabilité ainsi que les moyens de protection et de secours mis en place par les autorités publiques pour y faire face. [...] Le document départemental sur les risques majeurs est consultable en préfecture, en sous-préfectures et en mairies. Il est également mis en ligne sur un site Internet. »

www.reunion.pref.gouv.fr/ddrm/2011/pdf/DDRM.pdf,
février 2008.

3 Éruption du Piton de la Fournaise près du lieu-dit le Tremblet, 2 avril 2007.



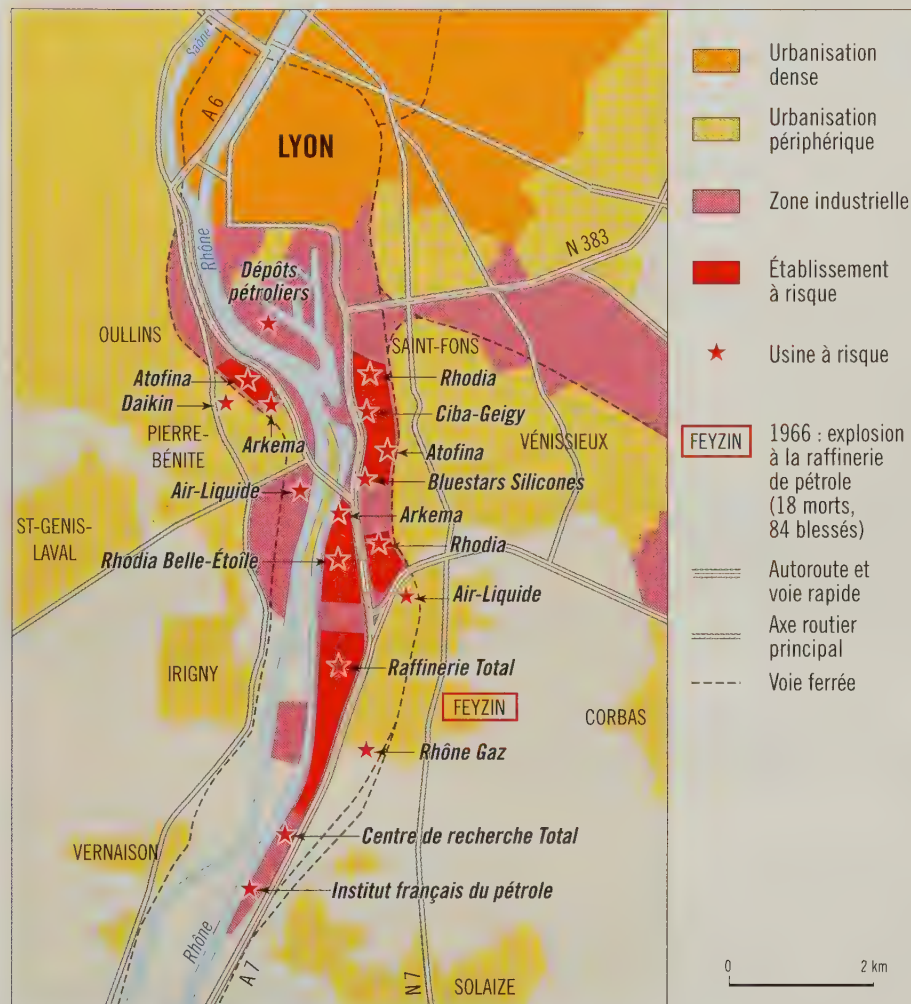
5 Logo de la Région Réunion, 2008.

QUESTIONS

1. Énumérez les types de risques naturels à La Réunion. **1, 3 à 5**
2. Quelles sont leurs conséquences matérielles et humaines ? **2 à 4**
3. En quoi l'occupation humaine de l'île traduit-elle la prise en compte des risques naturels ? **1, 2**
4. Quel droit est inscrit dans le code de l'environnement ? Dans quel but ? Quels moyens sont proposés pour sa mise en œuvre ? **4**
5. Que traduit la conception de ce logo ? **5**

Le couloir de la chimie, au Sud de Lyon

■ Dans quelle mesure les risques technologiques menacent-ils les populations ?



1 L'occupation des espaces au Sud de Lyon.

3 La ville et l'enjeu du développement durable

« La loi du 22 juillet 1987 marque une rupture dans la façon d'envisager la cohabitation entre la ville et l'industrie. En effet, de la directive Seveso¹ de 1982, seule la réduction du danger à la source, relevant de l'inspection des installations classées, a été véritablement envisagée. Par ailleurs, la réglementation prévoit la faculté de s'opposer à l'implantation d'établissements dangereux dans un environnement vulnérable, mais elle ne s'intéresse ni à l'existant, ni au développement de l'urbanisation à proximité des établissements déjà autorisés. Conçue comme une mesure de prévention, la maîtrise de l'urbanisation évite en effet l'inflation du nombre de personnes vivant sous la menace d'un accident toujours possible, mais elle ne modifie pas la situation de ceux qui continuent d'habiter et de vivre à l'ombre des usines. »

D'après L. Bonnaud et E. Martinais, « Des usines à la campagne aux villes industrielles », developpementdurable.revues.org, 4 juin 2005.

1. Directive Seveso : voir page 173.

2 Faut-il avoir peur de l'industrie chimique ?

« Faut-il craindre l'industrie chimique ? le nucléaire ? la grippe ?... Ces interrogations sont les leitmotivs d'une société qui a de plus en plus peur. Et pourtant, le risque n'est-il pas constitutif de la ville ? La question connaît à Lyon un retentissement particulier à cause de la présence au Sud de son agglomération du couloir de la chimie, espace industriel à haut risque s'il en est. Plus que la nature des usines, c'est plutôt leur concentration et leur proximité avec l'autoroute, et le chemin de fer, qui effraie. Il faut bien parler de danger et non d'aléa¹, car dans l'industrie, le danger est tout le temps présent, et il n'est pas épisodique comme le suggère le terme d'aléa. Pour parler de risque, il faut aussi qu'une population, vulnérable, soit exposée à la source de danger.

La gestion des risques et la prévention posent des problèmes politiques : faut-il déménager les usines dangereuses ou les populations riveraines ? Faut-il favoriser les formes de mixité entre habitat et industrie dangereuse, dans une perspective de développement durable ? Fondamentalement, le risque est un révélateur des inégalités sociales. Ce sont les populations les plus défavorisées qui sont les plus exposées aux risques et à leurs conséquences. »

D'après Y. Calbérac, www.cafe-geo.net, 10 décembre 2003.

1. Aléa : voir page 173.

4 La vallée de la chimie en chiffres.

Superficie industrielle	800 hectares
Effectif estimé	6 500 employés (70 % dans l'industrie, 30 % dans la recherche)
Établissements	15
Communes	Saint-Fons, Pierre-Bénite, Feyzin, Solaise

Source : www.entreprendre.grandlyon.com/Vallee_de_la_Chimie_et_Industrie_chimique.472.0.html



5 La vallée du Rhône au Sud de Lyon, 2008.

6 Publication sur les risques industriels en Rhône-Alpes, 2011.



C'EST-À-DIRE

TOUTE LA LUMIÈRE SUR... LA PERCEPTION DU RISQUE

10 ans après AZF, vers une plus grande conscience des risques ?

Dix ans après AZF, la perception des risques industriels par les riverains des établissements Seveso a-t-elle évolué ? De quoi dépend cette perception ? Quels enseignements peut-on tirer des enquêtes menées sur le sujet ? Cet article fait le point sur la question.

Perception et événements exceptionnels

- Les sondages et la recherche sont les principales sources disponibles pour appréhender la perception des risques industriels par les riverains. Ces données

mettent en lumière la subjectivité, voire l'irrationalité avec lesquelles chacun perçoit une situation. La perception des risques dépend de son propre capital culturel, de ses intérêts, de son lieu de vie. Un événement important,

> Suite en page 2

“ La proximité de l'usine n'est pas la principale préoccupation des riverains. ”

EMMANUEL MARTINAIS
Chargé de recherche au laboratoire de Recherches Interdisciplinaires Ville, Espace, Société (RIVES) du CNRS, École Nationale des Travaux Publics de l'État.

Depuis l'explosion d'AZF à Toulouse en 2001, la perception du risque industriel par les Rhônalpins a-t-elle vraiment changé ? Cette question, peu traitée par les sociologues depuis dix ans, reste ouverte. Les enquêtes disponibles

QUESTIONS

1. Quels facteurs géographiques et économiques justifient l'appellation « couloir de la chimie » ? **1, 2, 5**
2. Quels sont les types de risques industriels ? Quels sont les facteurs aggravants ? **1, 4, 6**
3. Décrivez les différentes fonctions présentes dans ce territoire. À quel problème les autorités publiques se heurtent-elles ? Quelles sont les populations les plus exposées ? Comment l'expliquer ? **1, 2, 4, 5**
4. Comment assurer le développement durable de cet espace industriel ? **2, 3, 6**

Le Bangladesh, un delta à hauts risques

■ Pourquoi les inondations sont-elles aussi meurtrières dans ce pays ?



2 Crues historiques au Bangladesh

« Les deux tiers du Bangladesh ont été inondés, cet été, à la suite de la violente mousson de juin dernier et des crues qui l'ont suivie. 30 millions de personnes – sur une population totale de 140 millions d'habitants – ont été touchées. Le 10 août, au moment de l'amorce de la décrue, le bilan était de 800 morts. Dans l'immense Inde voisine, il était de 1 055 morts et de 185 au Népal. [...] Au Bangladesh, les cas de diarrhée et de dysenterie ne cessent de s'accroître et, mi-août, les services de santé estimaient à plus de 200 000 le nombre de personnes infectées par des maladies hydriques¹. Dix millions de personnes sont sans abri et 20 millions auront besoin d'une aide alimentaire jusqu'en décembre, a indiqué le gouvernement, qui estime à 7 milliards de dollars (13,7 % du PIB) les pertes d'infrastructures : routes, ponts, écoles, hôpitaux... Dans ce plat pays drainé par 230 rivières, les inondations sont un phénomène naturel. Et attendu par les agriculteurs. Que 10 à 20 % du Bangladesh soit sous les flots quelques jours par an n'a rien d'exceptionnel. En revanche, la crue de 2004 n'a eu d'équivalent, depuis les années 1950, que celles survenues en 1988 et 1998. »

A. de Ravignan, *Alternatives internationales*, septembre 2004.

1. Maladies liées au contact ou à la consommation d'eau insalubre.

1 Photographie satellite du Bangladesh, 8 novembre 2003.

3 Les causes des inondations

« La déforestation des pentes de l'Himalaya a longtemps été accusée, en raison d'une moindre rétention des eaux par les sols en amont. Or, souligne le PNUD, le couvert forestier dans ces régions n'a régressé que de 9 % entre 1979 et 1994 et ne peut expliquer pareilles catastrophes. L'urbanisation, qui grignote les terres, aggrave les phénomènes naturels, et l'accroissement du nombre de pauvres a des conséquences humaines toujours plus dramatiques. Depuis les inondations de 1988, la politique du gouvernement consiste à construire des digues le long des rivières, notamment pour protéger la capitale. 9 143 kilomètres ont ainsi été érigés. Ce qui n'a fait que déplacer les problèmes et créé des injustices : les eaux de certaines zones s'épandent ailleurs, à un niveau plus élevé. Quant à celles retenues par les digues, elles ne s'écoulent plus normalement dans les zones protégées, ce qui les transforme fréquemment en cloaques insalubres. »

A. de Ravignan, *Alternatives internationales*, septembre 2004.

4 La politique des digues

« La politique des digues est un échec. Elle profite surtout aux entrepreneurs, favorise les habitants de Dacca et pénalise les ruraux. Il faut, au contraire, laisser l'eau s'écouler. Et creuser les lits des rivières, réaliser de nouveaux canaux et des réservoirs dans les zones inondables qui seront utiles à l'agriculture en saison sèche... Nos rivières ne doivent pas être nos ennemies. »

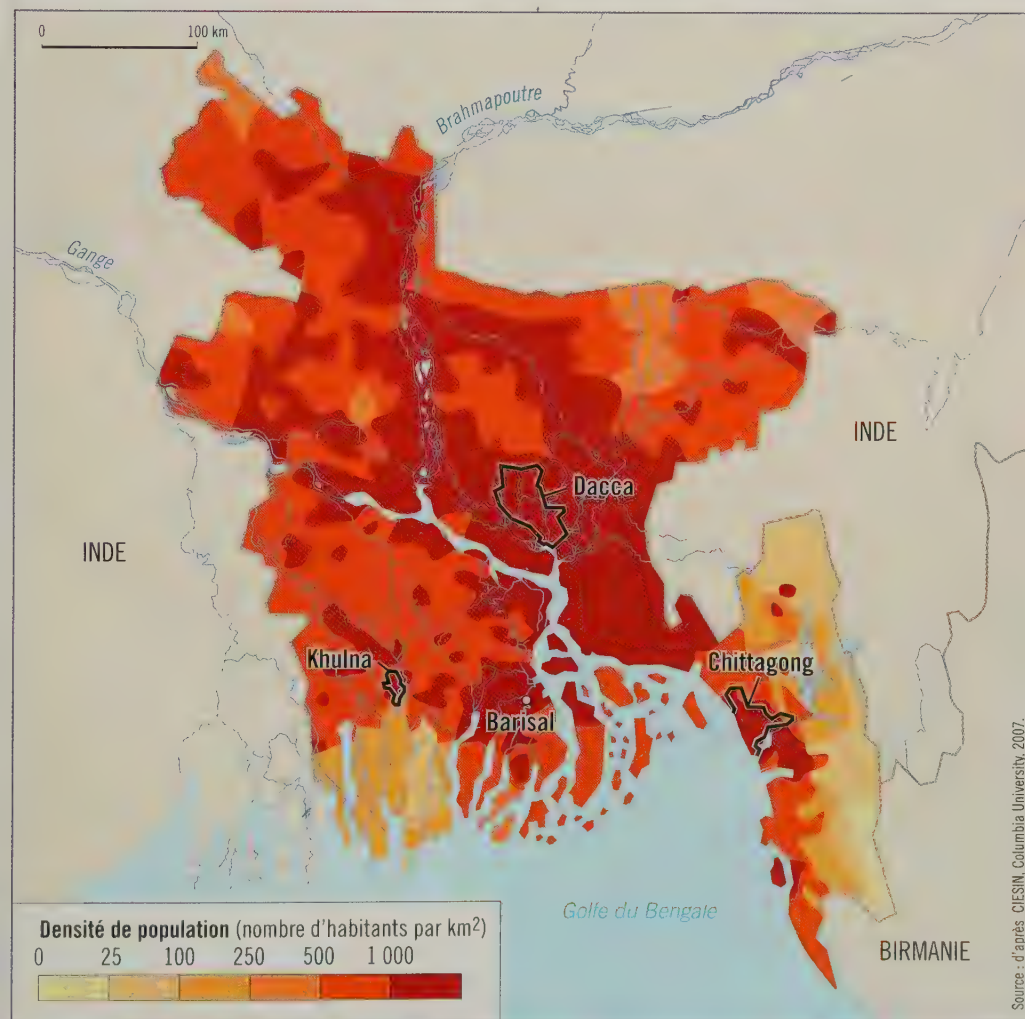
Nazrul Islam¹, « A permanent Solution to Floods » (une solution permanente aux inondations), *The Daily Star*, 10 août 2004.

1. Économiste du développement bangladais.



5 Après le passage du cyclone Sidr, novembre 2007.

6 Densités de population au Bangladesh.



QUESTIONS

1. À quelles contraintes naturelles les habitants du Bangladesh sont-ils confrontés ? **1, 2, 5**
2. Quelles en sont les conséquences économiques et humaines ? **2, 5**
3. Décrivez la situation de cette famille. À quelles difficultés se trouve-t-elle exposée ? **5**
4. En quoi les hommes ont-ils leur part de responsabilité ? **3, 6**
5. Quels moyens sont mis en œuvre pour lutter contre ces catastrophes ? Quelles en sont les limites ? **3, 4**

Comment expliquer la vulnérabilité des sociétés face aux risques ?



1 Affiche d'une campagne contre le sida, FAO.

2 Pays recycleurs et pays recyclés.



3 Le transfert des déchets toxiques

« Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), 300 millions de tonnes de déchets toxiques sont produites chaque année dans les pays industrialisés.

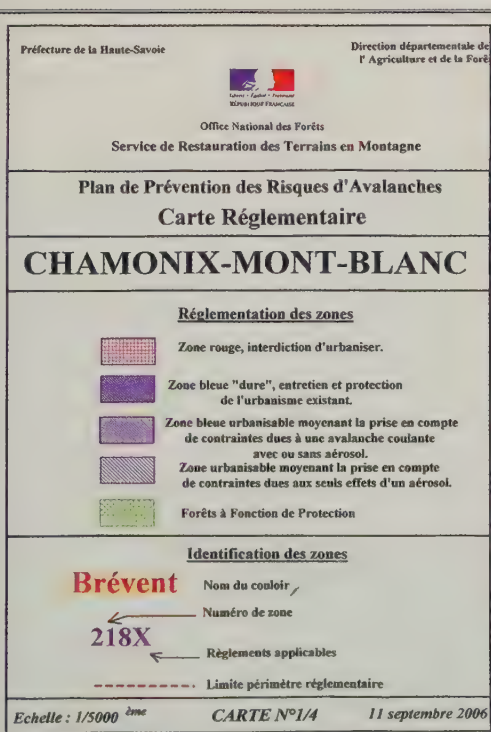
Ce nombre, astronomique, est révélateur des enjeux liés à leur élimination. Néanmoins, depuis le 5 mai 1992, date de son entrée en vigueur, la convention de Bâle, ratifiée par 103 pays des Nations unies, régule les transferts de déchets dangereux entre les contrées développées et celles en développement. Très précisément, "les mouvements transfrontières de déchets dangereux doivent être réduits au minimum, conformément à leur bonne gestion environnementale. Ils doivent être traités et éliminés aussi près que possible de leur source de production. Enfin, leur production doit être réduite et minimisée à la source." [...] "Simplement, les gouvernements du Nord ont aménagé leur façon de communiquer. Officiellement, les déchets électroniques envoyés en Asie, c'est du recyclage. Idem pour la démolition navale", affirme Yannick Vicaire, chargé de la campagne Toxiques chez Greenpeace France.

Selon l'association écologiste, les transferts de déchets concernent particulièrement les déchets industriels dangereux et divers produits périmés ou en fin de vie. Les pays occidentaux transfèreraient leurs déchets pour ne pas payer les coûts de gestion. »

Y. Arrieux, « Transfert de déchets toxiques : pays du Sud, poubelles du Nord », 23 décembre 2003.



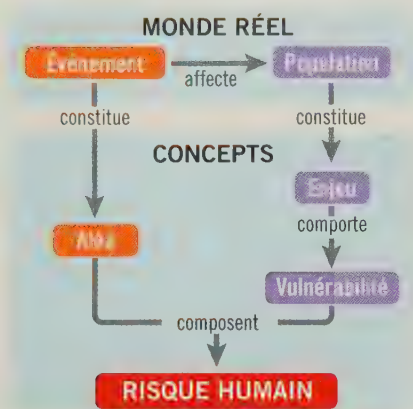
4 Une de la revue *Sciences et Vie*, 5 décembre 2009.



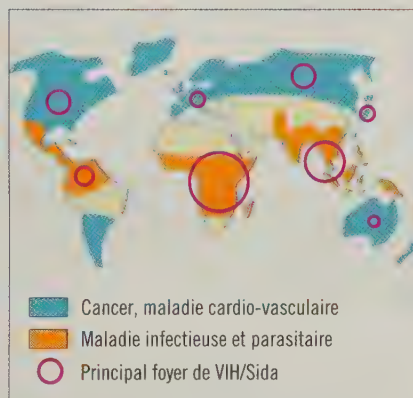
QUESTIONS

1. Classez les documents selon la nature des risques évoqués. 1 à 5
2. Caractériser les villes mentionnées (taille, localisation). À quels risques sont-elles confrontées? Comment expliquez-vous leur vulnérabilité? 4
3. Quels dispositifs sont mis en place pour prévenir puis protéger les populations? Quelles en sont les limites? 1, 5
4. En quoi les sociétés sont-elles inégales face aux risques? 1, 3

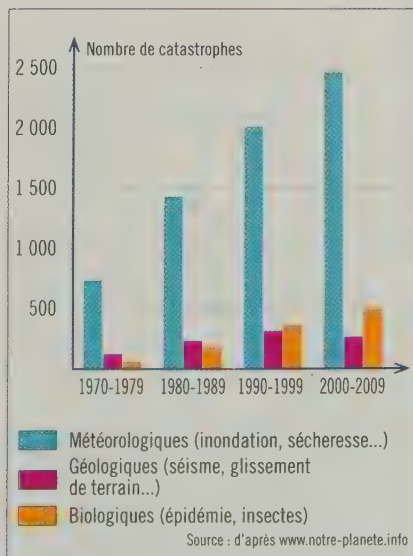
5 Extrait du Plan de Prévention des Risques d'avalanches de Chamonix-Mont-Blanc, 2006.



1 • Le risque humain.



2 • Les grands types de maladies dans le monde.



3 • Bilan des catastrophes naturelles.

1 Du risque à la catastrophe

► Notre planète étant toujours en mouvement, de nombreux phénomènes naturels perturbent la vie des hommes, contraints de s'y adapter. Même connus et répertoriés, ces **aléas** exposent les sociétés humaines à des **risques** plus ou moins importants. La **vulnérabilité** des populations peut parfois entraîner de véritables désastres. Sur 160 années (1815-1975), on estime à 8 millions le nombre de victimes des catastrophes naturelles dans le monde : 56 % sont dues aux inondations, 22 % aux **séismes**, 19 % aux **cyclones** et 3 % aux éruptions volcaniques.

► La prise en compte du risque varie selon la perception qu'en ont les hommes (erreurs d'aménagement, fatalité...). Au sein d'une même société, cette vision change selon les groupes sociaux (citoyens, associations, élus, pompiers...). Ce sont souvent les bilans économiques et humains qui servent de base à la classification de ces événements. Les **catastrophes**, issues des **risques majeurs**, sont aggravées sur les territoires densément peuplés ou dans certains pays en développement (PED), dans lesquels prévention et secours manquent.

► Les effets des catastrophes sont observables à différentes échelles. Un risque localisé ou ponctuel (explosion de l'usine AZF à Toulouse en 2001) peut devenir un risque majeur en touchant un espace beaucoup plus large (pollution du Danube sur ses 2600 km en 2010, nuage radioactif de Tchernobyl en 1986). Si les pays du Nord sont plus avancés en termes de **prévention**, ils sont aussi beaucoup plus vulnérables en raison de leur développement technologique.

2 La diversité des risques

► Les **risques naturels** sont multiples : crues, tempêtes, éruptions volcaniques, séismes... Ils se produisent souvent aux mêmes endroits : les cyclones touchent les littoraux de la zone chaude (Caraïbes, océan Indien...); les tremblements de terre signalent les zones de contact des plaques de l'écorce terrestre (Algérie, Turquie, Mexique, Japon...). Ils peuvent même se combiner : séisme suivi d'un **tsunami** dévastateur (Asie en 2004 et 2011). Certains sont aggravés par l'action humaine (disparition progressive de la mer d'Aral, en Asie centrale).

► Les sociétés humaines sont responsables de **risques technologiques**, liés à la croissance économique, industrielle et urbaine : rejets industriels, matières et techniques dangereuses, équipements vétustes, zones d'habitat trop proches, négligences humaines... **L'environnement** subit ainsi de nombreuses dégradations dues à l'impact des activités humaines : érosion, pollution, diminution de la biodiversité (espèces animales et végétales)... En 2011, le Japon a subi la combinaison d'un séisme, d'un tsunami et d'une explosion nucléaire à Fukushima. Outre les énormes dégâts matériels et les nombreuses victimes à déplorer, cette catastrophe a provoqué l'évacuation de 25 millions de tonnes de débris dans l'océan Pacifique et le rejet de matières radioactives dans l'atmosphère, des Antilles à l'Europe du Nord.

► Au Nord comme au Sud, les sociétés sont exposées à des risques sanitaires plus ou moins dévastateurs : c'est le cas du sida, mais aussi du choléra dû à de mauvaises conditions d'hygiène (qualité de l'eau, assainissement des villes) ou du **paludisme** qui menace plus de 3 milliards de personnes à lui seul et a provoqué 880 000 décès en 2008. La mondialisation, notamment à travers la mobilité de la population, favorise la diffusion de nouveaux risques potentiels (grippe aviaire, expansion des OGM...).



Tsunami sur la côte Nord-Est du Japon, 11 mars 2011.

Quelles connaissances du sujet d'étude retrouvez-vous dans ce document ?

Mots-clés

Aléa : probabilité de survenue d'un phénomène d'origine naturelle ou technologique.

Catastrophe : risque majeur (naturel ou technologique) devenu une réalité concrète, d'une gravité exceptionnelle.

Cyclone : perturbation atmosphérique tourbillonnaire des régions tropicales, avec des vents violents (jusqu'à 350 km/h).

Développement durable : voir page 129.

Directive Seveso : mesure européenne (du nom de la ville italienne polluée à la dioxine en 1976) qui impose aux États membres des règles pour prévenir les accidents industriels majeurs.

Environnement : ensemble des éléments naturels, matériels et humains qui caractérisent un milieu ou un cadre de vie dans un espace donné.

Paludisme : maladie tropicale infectieuse transmise par un moustique.

Prévention : ensemble des mesures destinées à limiter ou à éviter un risque.

Principe de précaution : principe (inscrit dans la loi de 1995 sur le renforcement de la protection de l'environnement) selon lequel l'absence de certitudes ne doit pas retarder les mesures de prévention d'un risque, à un coût économiquement acceptable.

Réchauffement global : phénomène d'augmentation de la température moyenne des océans et de l'atmosphère, à l'échelle mondiale et sur plusieurs années, que la plupart des scientifiques imputent aux activités humaines.

Risque : danger potentiel d'un aléa qui peut affecter une société.

Risque majeur : conséquence d'un aléa d'origine naturelle ou technologique, dont les effets peuvent mettre en danger un grand nombre d'individus et causer des dégâts importants.

Risque naturel (ou technologique) : danger né de la confrontation d'un aléa d'origine naturelle (ou industrielle, nucléaire, chimique...) avec des enjeux humains, économiques ou environnementaux.

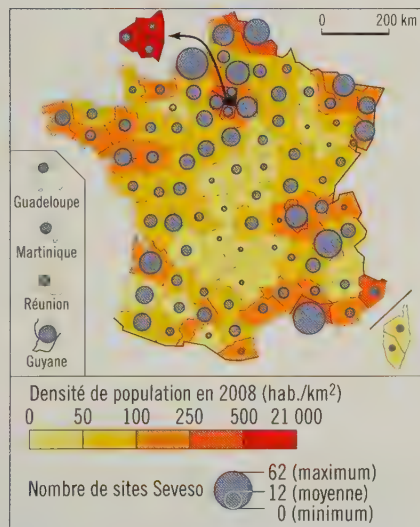
Séisme : tremblement de terre qui se traduit en surface par des vibrations du sol (d'amplitude, de fréquence et de durée variables) et provient de la fracturation des roches en profondeur.

Tsunami : mot japonais (de *Tsu* : « port », et *nami* : « vague ») désignant un raz-de-marée provoqué par un séisme sous-marin ou une éruption volcanique.

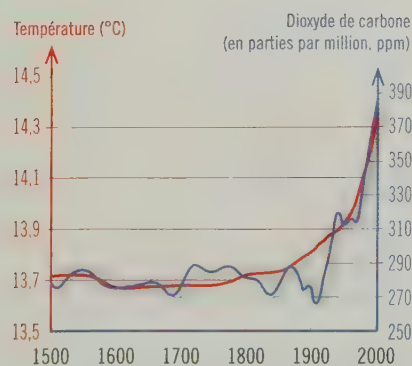
Vulnérabilité : capacité des personnes, des biens et des activités à subir des préjudices potentiels.



4 • Affiche sur la prévention des risques.



5 • Les 1 097 sites classés Seveso en France.



6 • Température et CO₂.

3 Des sociétés inégales face aux risques

► Gérer les risques consiste à mettre en œuvre des dispositifs de prévision ainsi que des mesures concrètes d'information et d'éducation à la prévention des populations. Mais le risque zéro n'existe pas. Par ailleurs, ces initiatives ont un coût et ne sont pas accessibles à tous. L'indice de risque de catastrophe (IRC) révèle le lien entre la pauvreté et la vulnérabilité aux aléas naturels des populations des pays en développement (53 % des décès en 2000 contre 1,8 % pour les pays industrialisés).

► Les sociétés du Nord refusent leur vulnérabilité alors même que leur développement industriel multiplie les risques technologiques. Des règlements sont édictés à toutes les échelles des territoires (plan particulier d'intervention ou PPI et plan de prévention des risques naturels ou PPR en France, **directive Seveso** dans l'UE, normes parasismiques au Japon). Des pays comme la Russie ou l'Ukraine héritent d'industries dépassées et mal entretenues. Et les premières victimes sont souvent les populations les plus défavorisées.

► Sans l'aide effective d'organismes internationaux et d'organisations non gouvernementales (ONG), la prévention des risques est globalement hors de portée d'un grand nombre de pays pauvres. En conséquence, les effets des catastrophes sont encore aggravés par une urbanisation anarchique, des réseaux vétustes, un manque total d'information (100 morts en 2008 dans l'explosion d'un oléoduc en plein Lagos au Nigeria). Certains États du Sud pâtiennent, ou sont parfois complices, de la délocalisation d'entreprises polluantes du Nord ou du traitement de déchets toxiques (désamiantage en Inde).

4 Nouveaux risques : un danger mondial ?

► La responsabilité humaine dans l'émergence de nouveaux risques est avérée, mais leurs conséquences sont difficiles à évaluer. Si les pays du Nord sont les plus avancés en matière de préservation de l'environnement, de prévention et de gestion des risques, les inquiétudes y demeurent fortes (risque nucléaire, organismes génétiquement modifiés ou OGM...). La croissance urbaine et les progrès techniques favorisent l'émergence de risques diffus comme l'exposition à des poussières, des polluants ou des ondes.

► Certaines pratiques industrielles ou agricoles peuvent entraîner des pollutions graves (marées noires ou marées vertes) ou une désertification importante. Le **principe de précaution** prévaut dans de nombreux cas, d'autant qu'avec une circulation des biens et des personnes en plein essor, la propagation des aléas est démultipliée.

► La question du **réchauffement global**, d'origine humaine, est un problème mondial. Des anomalies climatiques sont déjà observables et pourraient avoir de terribles conséquences : fonte des glaces et élévation du niveau de la mer, dérèglement des moussons, inondations ou sécheresses, propagation de maladies tropicales... Outre la destruction des ressources naturelles, ces phénomènes pourraient entraîner des déplacements de plus en plus importants de population (des réfugiés climatiques). Depuis 1992, des conférences internationales sur l'environnement ou le climat (Rio, Kyoto, Copenhague) témoignent de la prise en compte de ces nouveaux risques et prônent un **développement durable** des sociétés.



Explosion d'un oléoduc à Lagos (Nigeria), mai 2008.

Quelles connaissances du sujet d'étude retrouvez-vous dans ce document ?

Retenir autrement

RISQUES NATURELS

- Inondation, tempête, cyclone, tsunami, avalanche
- Mouvement de terrain, séisme, éruption volcanique
- Incendie de forêt

RISQUES MAJEURS (rares et graves)

- Pertes humaines
- Destruction de l'environnement

RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Nucléaire
- Industrie
- Transport de marchandises dangereuses (TMD)
- Rupture de barrage

PLAN DE PRÉVENTION

- Mesures de l'État
- Information de la population
- Organisation de secours

VULNÉRABILITÉ DES SOCIÉTÉS DANS LEURS TERRITOIRES

POIDS DES CONTRAINTES

- Handicaps naturels
- Forte densité de la population
- Vétusté des équipements
- Faible niveau de développement
- Problème politique (guerre, crise, corruption...)

diminue

augmente

■ CAPACITÉ Lire un document de prévention

1• MÉTHODE

① Identifier le contexte géographique

Territoire, nature du phénomène évoqué, acteurs (organismes publics ou privés, public visé).

② Classer les informations

Actions et moyens mis en œuvre dans le temps et/ou dans l'espace.

③ Repérer l'enjeu

But recherché : informer, décrire, expliquer, convaincre...

2• DOCUMENT COMMENTÉ

Le logo de l'événement

Le territoire

Les acteurs : organismes publics et privés

LES JOURNÉES RÉPLIK

En Martinique comme ailleurs, personne n'est en mesure de prévoir les tremblements de terre. La meilleure façon de s'en protéger c'est de s'y préparer. Il n'y a pas de fatalité.

Sécurisons notre environnement et restons solidaires...

Ensemble, faisons face au **RISQUE SISMIQUE**

Le phénomène

La cible : les citoyens

Prévoyez un kit d'urgence facilement accessible que vous vérifierez régulièrement :

- * eau, laits et aliments longue conservation,
- * trousse de premiers secours (pansements, bandages, désinfectant, ciseaux...),
- * lampe torche,
- * radio et piles,
- * bougies et allumettes,
- * réchaud à gaz,
- * gants de travail,
- * sifflet,
- * copie des papiers personnels (identité, assurances...)

Construisez parasismique

Éloignez les objets de vous protéger (meubles solides, encadrements de portes, tables résistantes)

Fixez les armoires aux murs et enlevez les objets lourds situés en hauteur

Préparez un kit d'urgence

Protégez-vous la tête et abritez-vous dans un endroit repéré préalablement

Ne prenez ni les escaliers ni les ascenseurs

Si vous êtes à l'extérieur éloignez-vous des bâtiments et des lignes à haute tension. Ne rentrez pas dans les bâtiments tant que l'autorisation n'a pas été donnée

Ne restez pas en bordure de mer, gagnez les hauteurs

Écoutez la radio pour connaître les consignes

Sortez des bâtiments, une fois les secousses arrêtées

Coupez l'électricité, le gaz puis l'eau

N'encombrez pas les lignes téléphoniques. Envoyez plutôt des sms

Laissez les routes dégagées pour les secours

AVANT

PENDANT

APRÈS

Pour en savoir plus sur le risque sismique www.planseisme.fr et www.prim.net

Régulièrement, les partenaires des Journées Réplik mènent des actions de sensibilisation au risque sismique pour tous les Martiniquais. Le point d'orgue a lieu chaque année, la 3^{ème} semaine de novembre. Des opérations spéciales et des événements dans les communes sont organisés. Ne manquez pas la prochaine édition.

*Préfecture, DDE, DIREN, État-major de Zone Antilles, Académie de Martinique, ADIL Martinique, APRM, Association des Maires de la Martinique, BRGM, Conseil Général, Conseil Régional, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Martinique, Observatoire Volcanologique et Sismologique de Martinique-IPGP, SDIS.

Campagne de prévention du risque sismique à la Martinique, 2008.

3• ÉTUDE RÉDIGÉE

■ Identification du contexte

Le territoire est l'île de la Martinique. Le phénomène évoqué est le risque sismique.

Parmi les acteurs, on trouve 15 organismes publics ou privés : préfecture ; collectivités territoriales ; organismes professionnels (architecture) et de recherche (BRGM...) ; la Direction régionale de l'environnement Martinique ; un organisme public de prévention des risques organisant les journées RÉPLIK et regroupant de nombreux partenaires.

Le public visé est l'ensemble des citoyens via une communication simple et dynamique. Le logo contient un sismogramme qui encadre un petit personnage stylisé. Le caractère ludique du document montre qu'il est destiné à une population jeune (au 1^{er} janvier 2008, 28,3 % de la population a moins de 20 ans, et l'âge moyen des Martiniquais est de 37,8 ans).

■ Classement

Chronologie de l'événement	Objectifs visés	Priorités
Avant	Prévention	Habitat, cadre de vie, santé
Pendant	Protection	Évitement des lieux à risques
Après	Gestion des conséquences	Information et communication, mise en sécurité

■ Repérage de l'enjeu

L'enjeu est d'assurer la prévention, la protection et la gestion des conséquences. Il s'agit d'informer et d'éduquer la population aux risques, et de faire appel au civisme des habitants et à leur esprit de solidarité (« ensemble », « restons solidaires »).

4• APPLICATION

RHÔNE-ALPES

Risques industriels majeurs
Campagne d'information

Des actions pour prévenir les risques majeurs

Les principaux phénomènes dangereux sont l'incendie, l'émission de substances toxiques, l'explosion, et l'émission de radioactivité.



Pour les éviter, ou atténuer leur gravité, il y a 4 voies d'action principales :

1 La réduction du risque à la source
C'est l'industriel qui prend des précautions par la mise en place de barrières de sécurité.

2 La maîtrise de l'urbanisation
L'État et les collectivités organisent l'aménagement du territoire pour faire cohabiter au mieux les activités industrielles et les populations.

3 La préparation aux situations d'urgence
Les industriels et les pouvoirs publics élaborer des plans de secours et s'exercent régulièrement à leur mise en œuvre.

4 L'information du public
Vise à faire connaître au plus grand nombre les risques et les bons réflexes en cas de crise. Vous êtes-ils pour ça ?

4 voies d'action

LES BONNES RÉFLEXES

Le PPRT (plan de prévention des risques technologiques) est un outil de maîtrise de l'urbanisation, surtout pour les situations instantanées problématiques. C'est la loi du 30 juillet 2003 qui a créé ce dispositif et imposé sa mise en œuvre autour des sites à risques. Le PPRT doit être élaboré en Rhône-Alpes. L'objectif est qu'il soit tous approuvé d'ici 2012.

www.lesbonsreflexes.com

1 Identifiez le contexte géographique

De quels territoires et risques est-il question ? Quels sont les différents acteurs ?

2 Classez les informations

Quelles actions sont mises en œuvre ? En quoi les habitants sont-ils concernés ?

3 Repérez l'enjeu du document

Quel est le but recherché ?

Risques industriels majeurs : les bons réflexes.

1 • TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1 Utiliser les mots-clés

Reliez chaque mot-clé à un phénomène.

Aléa ①

(A) Une tempête de sable dans une région inhabitée du Sahara

(B) Un avion qui explose en s'écrasant sur des immeubles

Risque ②

(C) Une usine construite en bordure de rivière, en zone inondable

(D) Une corniche montagneuse fissurée au sommet d'un versant inhabité

Catastrophe ③

(E) Une avalanche dévalant les pistes d'une station de sports d'hiver

2 Exercer sa mémoire

1 Citez et localisez avec précision deux risques naturels et deux risques technologiques.

2 Qu'est-ce qu'un risque sanitaire ? Donnez un exemple.

3 Expliquez la différence entre prévention et protection.

3 Construire un raisonnement

1 Quels liens pouvez-vous établir entre risque et développement durable ?

2 Citez deux facteurs qui expliquent l'inégalité des sociétés face aux risques.

4 Analyser une situation géographique

La mort des îles

« Les représentants de l'Alliance des petits États insulaires (Aosis) ne mâchent pas leurs mots pour signifier leur angoisse face au changement climatique. Lors du sommet qui les a réunis mi-septembre 2009 à New York, certains d'entre eux ont lancé un cri d'alarme. Le président des Maldives a estimé que les conséquences du réchauffement climatique équivalaient à un "meurtre de masse". Les membres de l'Aosis sont persuadés que plusieurs de leurs États sont physiquement menacés de disparition, notamment du fait de la montée des eaux. »

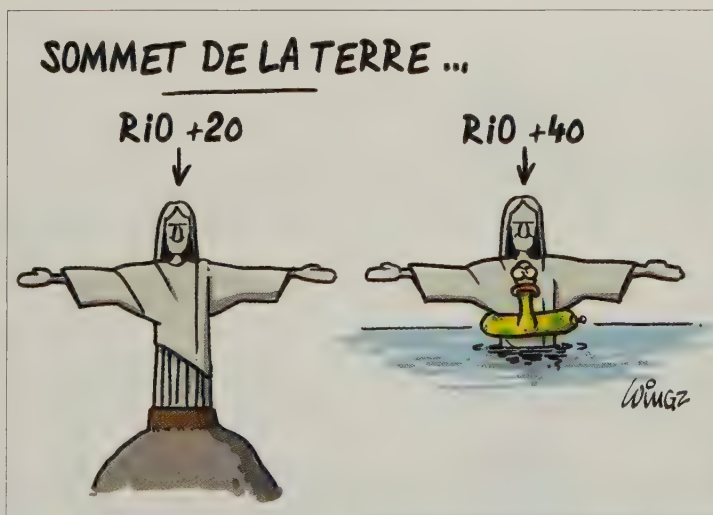
H. Kempf, « Bilan planète 2009 », Hors-série *Le Monde*, 2009.

1 De quel nouveau risque est-il question ?

2 Par qui et comment est-il perçu ? Pourquoi ?

2 • EXERCEZ-VOUS

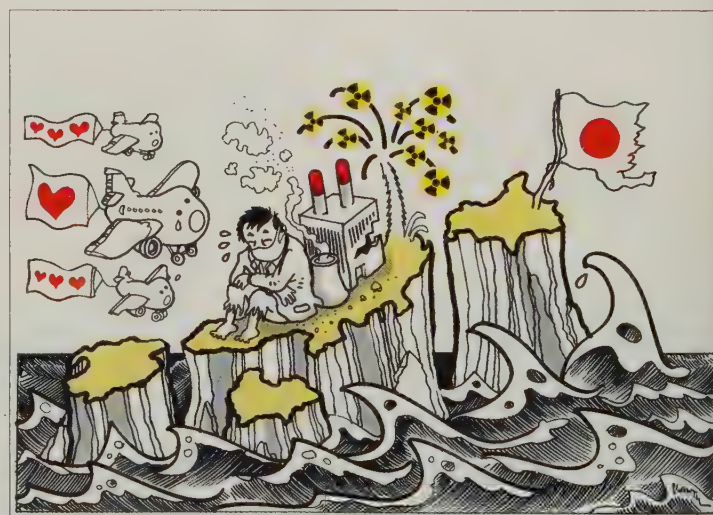
Lire des dessins de presse



1. Caricature de Wingz, 22 juin 2012.

1 De quel événement est-il question ?

2 Quelle idée exprime le dessin ? Qu'en concluez-vous ?

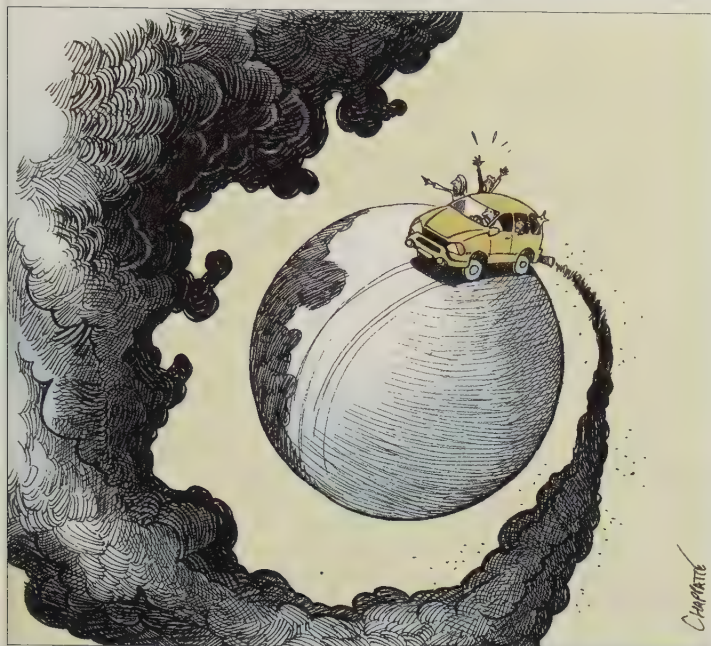


2. Caricature de Plantu, *Le Monde*, 17 mars 2011.

1 À quels événements et à quel territoire l'auteur fait-il référence ?

2 Comment expliquez-vous l'attitude du personnage ?

3 Observez les avions : qu'en concluez-vous sur le point de vue de l'auteur ?



3. Caricature de Chappatte, *Le Temps*, 3 février 2007.

- 1 Quels éléments graphiques composent ce dessin ?
- 2 Quel sens tirez-vous de leur association ?
- 3 À qui est destiné ce message ?



4. Caricature de Nicolas Vadot.

- 1 À quels événements et à quel territoire l'auteur fait-il référence ? Justifiez votre réponse en vous aidant des éléments du dessin.
- 2 Les habitants sont-ils égaux face aux risques ? Pourquoi ?

EXERCEZ-VOUS AVEC LES TICE

Étudier le risque à l'échelle locale

- 1 Recherchez « cartorisque » dans le moteur de recherche de votre choix.
- 2 Quels sont les objectifs poursuivis et les données proposées par ce site ?
- 3 Cliquez sur votre département dans la carte de France et relevez les différents risques.

Vous pouvez faire le même travail en choisissant votre commune.



cartorisque.prim.net/

Le paludisme, une maladie de la pauvreté

En quoi le paludisme est-il un risque sanitaire majeur ?

1 Quartier impaludé à Calcutta (Inde), octobre 2007.



2 Un appel à l'aide.



3 Paludisme, le tueur de pauvres

« L'OMS considère qu'environ 40 % de la population mondiale, essentiellement dans les pays les plus pauvres du monde, est exposée au paludisme. Les évaluations officielles du nombre de décès dus à ce mal fluctuent entre 1 et 3 millions de morts par an. Une certitude : ces décès touchent principalement l'Afrique subsaharienne et concernent avant tout des enfants de moins de 5 ans. En 2003, les agences des Nations unies estimaient que la maladie tuait plus de 3 000 enfants par jour, sans parler des séquelles (anémie, troubles neurologiques...) chez les survivants. Les pays à forte transmission perdent 1,3 % par an de croissance économique. Cumulée sur plusieurs années, cette perte diminue substantiellement le PIB et accroît

les difficultés de la population à accéder aux moyens de prévention et de traitement du paludisme. Pour la Banque mondiale, l'Afrique perd chaque année 12 milliards de dollars en coûts directs et perte de productivité du fait du paludisme. Vie scolaire perturbée, absentéisme au travail, les plus pauvres et les plus marginaux sont encore appauvris. Dans certains pays où il est présent à l'état endémique, le paludisme représente à lui seul "jusqu'à 40 % des dépenses de santé publique, 30 à 50 % des hospitalisations", toujours selon l'OMS. De plus, la zone des pays de forte endémie de paludisme recoupe largement celle où sévit l'épidémie de sida. »

D'après P. Benkimoun, *Le Monde* 2, 6 septembre 2008.



Le théâtre contre le paludisme dans un village du Burkina Faso, début des années 2000.

5

Mobilisation générale au Mali

« Au Mali, le paludisme représente 38 % des motifs de consultation et demeure la première cause de mortalité infantile. Pratiquement toute la population malienne a le parasite dans le sang. [...] S'il n'est pas riche, le Mali a plusieurs atouts dans la lutte contre le paludisme : une volonté politique, un réseau de santé communautaire en développement, un centre de recherche scientifique de haut niveau et un réseau associatif dynamique. [...] Le plan stratégique 2007-2011 comprend quatre volets : la prise en charge des cas de paludisme avec des médicaments efficaces [...]; la protection des femmes enceintes par un traitement préventif et la distribution gratuite de moustiquaires imprégnées d'insecticide à effet durable ; la lutte contre les moustiques vecteurs de la maladie et, enfin, la gestion des épidémies de paludisme.

La gratuité pour les enfants jusqu'à 5 ans et les femmes enceintes,

deux cibles qui représentent 23 % de la population, concerne les tests de diagnostic rapide et les traitements préventifs et curatifs contre le paludisme. En revanche, les consultations médicales restent payantes. [...] Le coût d'une ordonnance de traitement d'un accès de paludisme grave est de près de 11 euros, une somme importante dans un pays où plus de 70 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. [...]

Pour la première fois cette année, le Mali a organisé, avec un financement américain, une campagne de pulvérisation intradomiciliaire d'insecticides (PID) [...]. Il a cependant fallu la prolonger (45 jours au lieu des 40 prévus) et consommer davantage d'insecticide et de matériels divers, car les données officielles sous-estimaient nettement le nombre d'habitants dans les zones concernées. »

P. Benkimoun, *Le Monde* 2, 27 septembre 2008.

Questions

- 1 Quelles conditions particulières favorisent le développement du paludisme ? 1, 5
- 2 Pourquoi parle-t-on d'épidémie ? Quelles en sont les conséquences économiques et humaines ? 3, 5
- 3 Quels moyens sont mis en œuvre pour lutter contre ce risque sanitaire ? À quelles difficultés faut-il faire face ? 2 à 5

Les instances de la vie lycéenne

Comment la démocratie fonctionne-t-elle au lycée ?

QUE FAIT LE CVL ?

Au CVL, vos délégués lycéens expriment vos idées, vos attentes et vos préoccupations. Présidé par le chef d'établissement, le CVL est consulté avant chaque conseil d'administration. Au lycée, sur l'organisation du temps scolaire, le règlement intérieur, l'orientation, l'accompagnement personnalisé, les activités sportives et culturelles... Le vice-président du CVL, un lycéen élu par les délégués de classe.

UNE FORMATION POUR TOUS LES ÉLUS

Les lycées proposent une formation progressive et un accompagnement sur toute l'année scolaire à chaque élu lycéen. Le CVL peut faire des propositions à ce sujet.

? Besoin de conseils, d'astuces ?
Demandez le Guide de l'Élu lycéen auprès de votre CPE référent vie lycéenne.

ENGAGEZ-VOUS DANS LA VIE DE VOTRE LYCÉE !

- Vous pouvez rejoindre la maison des lycéens (MDL) de votre lycée, pour développer des projets culturels, sportifs...
- Vous pouvez utiliser Culture lycée pour organiser des projections de grands films classiques dans votre lycée.
- Votre droit d'expression est garanti : liberté de réunion, affichage, création de médias lycéens (journal, radio et web-radio...).

QU'EST-CE QUE LA RÉFORME DU LYCÉE A CHANGÉ À LA VIE LYCÉENNE ?

REGARDER LA VIDÉO :
EDUCATION.GOUV.FR/
VIE-LYCEENNE/
REFORME-LYCEE-ET-VIE-LYCEENNE

QUI SE PRÉSENTE ?

Il faut proposer deux candidats pour la fonction de délégué de classe. Ils doivent être inscrits au répertoire de l'établissement. Le candidat doit être âgé de 15 ans au moins et de 18 ans au plus. Le lycée peut maintenir un nombre d'exemplaires de la profession de foi égal à 10% du nombre d'élèves.

EN SAVOIR PLUS SUR LA VIE LYCÉENNE

WWW.COLLEGE-CVLS.FR

2 De multiples domaines d'interventions

« Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) »

Le conseil est obligatoirement consulté sur les principes généraux de l'organisation des études, l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur, l'accompagnement personnalisé, l'information sur l'orientation, les questions d'internat et de restauration, la santé, l'hygiène et la sécurité, l'aménagement des espaces destinés à la vie lycéenne, les activités sportives, culturelles et périscolaires... Il se réunit, au minimum, avant chaque séance ordinaire du conseil d'administration.

Le Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL)

Présidé par le recteur, le CAVL se réunit au minimum trois fois par an et formule des avis sur les questions relatives à la vie et au travail scolaires dans les lycées.

Le Conseil national de la vie lycéenne (CNVL)

Il est informé des grandes orientations de la politique éducative dans les lycées et donne son avis sur les questions relatives au travail scolaire, à la vie matérielle, sociale, sportive et culturelle dans les lycées.

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE)

Cette instance est consultée sur tous les textes importants relatifs au système éducatif. »

www.education.gouv.fr, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, 2013.

1 Les élections au Conseil pour la vie lycéenne (CVL).

au niveau national

Conseil national de la vie lycéenne (CNVL)

Présidé par le ministre
33 représentants lycéens :
1 élu du CAVL par académie
+ les 3 lycéens siégeant
au Conseil supérieur
de l'éducation (CSE)

Conseil supérieur de l'éducation (CSE)

Présidé par le ministre
97 membres dont 3 élus lycéens,
désignés pour deux ans
parmi les titulaires des CAVL

au niveau académique

Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL)

Présidé par le recteur
40 membres dont
au moins la moitié d'élèves
élus pour 2 ans
par les membres titulaires
et suppléants des CVL

au lycée

Assemblée générale des délégués de classe

Présidée par le proviseur
Elle est constituée de l'ensemble
des délégués de classe.

Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL)

Présidé par le proviseur
20 membres : 10 lycéens élus
pour 2 ans au suffrage universel
direct + 10 représentants
du personnel enseignant
et non-enseignant

Conseil d'administration (CA)

Présidé par le proviseur
24 à 30 membres
dont 5 représentants lycéens :
4 élus chaque année parmi
les délégués de classe
+ le vice-président du CVL
(2 + 1 pour les établissements
régionaux d'enseignement
adapté)

4 Être délégué

« Droits et devoirs du délégué »

Vous tirez votre légitimité de l'élection : cela implique de participer aux instances, en siégeant et en intervenant dans les conseils où vous avez été élu.

Droits du délégué lycéen

- Être informé et consulter les autres élèves.
- Représenter la classe et le lycée.
- Organiser des réunions et animer la réflexion.

Devoirs du délégué lycéen

- Être honnête et objectif.
- Exprimer le point de vue des élèves et tenir compte de leur avis.
- Faire émerger des projets et des initiatives. »

3 Les représentants des lycéens.

5 La profession de foi du candidat

« Ce document sert à répondre à 2 questions essentielles : pour qui et pour quoi voter ?

Quelques conseils : présentez-vous (classe, âge, centres d'intérêt...) avec une photo si vous en avez envie, expliquez vos motivations et faites des propositions (réalisables évidemment...).

Un slogan, un titre accrocheur ou une illustration font souvent la différence : pensez-y ! »

Le Guide de l'élus lycéen, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, 2011.

6 Affiche lauréate du concours lycéen contre les discriminations, organisé par l'académie de Paris, 2010.



Échangeons nos différences !

1^{er} prix Concours lycéen contre les discriminations - classe de première année de BMA - lycée Hector Guimard - XIX^e



letudiant.fr



CVL PARIS



SIDACTION

Ensemble contre le Sida au lycée Jules-Verne de Sartrouville

Des actions concrètes pour sensibiliser...

Emballage du lycée : sensibiliser les élèves en suscitant leur étonnement par la réalisation d'une œuvre inédite, éphémère, de grande envergure. À la manière de l'artiste contemporain Christo, s'inspirant du ruban rouge et de sa symbolique, réaliser l'emballage des poteaux des grilles d'entrée de l'établissement ou de la passerelle de la cour de récréation.

Concours d'affiches, avec pour thème « Pour la vie ».

Stands et animations préparés après une visite au CRIPS.

À la demi-pension : les élèves sont sensibilisés par la dépose de sets «sida» sur les plateaux. Après déjeuner, ils sont invités à visionner un documentaire en salle polyvalente et à débattre sur le thème du SIDA.



Sidaction
ENSEMBLE CONTRE LE SIDA

7 Un projet du CVL : l'action solidaire du lycée Jules-Verne de Sartrouville (Yvelines), année 2008-2009.

QUESTIONS

1. À quels niveaux tout élève peut-il s'engager ? **1, 3**
2. Quelles sont les qualités requises pour être délégué(e) lycéen(ne) ? **4, 5**
3. Dans quels domaines les membres des conseils peuvent-ils intervenir et proposer des actions ? **1, 2, 6, 7**
4. Quelles sont les dernières actions menées par le CVL de votre établissement ?

Le lycée, un atelier de démocratie

- En quoi le lycée est-il un lieu propice à l'apprentissage de la démocratie et de la responsabilité ?

FIDL
LE SYNDICAT LYCÉEN

L'ensemble des candidats de la FIDL pour le CSE tiennent à afficher leur volonté à mener une campagne propre, constructive et porteuse de propositions à notre image. Nous invitons donc l'ensemble des candidats à signer la charte « Total Respect ! » pour le CSE 2013, dans l'intérêt de toutes et tous. En 2011 plus de la moitié des élus CAVL s'étaient abstenus de voter. Pour donner plus de légitimité aux élus lycéens nous devons lutter contre cette abstention.

TOTAL RESPECT

Nous, candidats au CSE, nous engageons à :

- Ne pas faire de coups bas sur les réseaux sociaux et par téléphone. Le respect doit être une valeur clé durant cette élection car ces mauvaises pratiques nuisent autant à l'image des victimes qu'à celle des candidats et des lycéens eux-mêmes.
- Être honnêtes et respectueux. Cette élection doit rester un réel moment de démocratie, les idées doivent être échangées dans un cadre qui favorise le dialogue et les idées.
- Être sincère sur son engagement. Trop souvent des candidats dissimulent leur appartenance à un syndicat ou un parti politique. Cela nuit à la transparence des élections et est en contradiction avec l'idée d'une campagne honnête. On ne peut vouloir représenter les lycéens sans pour autant être sincère envers eux et sur ses idéaux.

Rappelons-nous que nos prédécesseurs ont lutté pour la création des instances lycéennes et qu'aujourd'hui encore nous luttons toujours pour plus de droits dans nos lycées. Nous avons donc le devoir d'animer nos instances de manière démocratique et respectueuses. Le lycée est un tremplin pour la société et nous devons contribuer à faire de cette élection un réel moment pour faire avancer les droits lycéens ainsi que nos aspirations au lycée de demain !

Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne (association loi 1901)
9 bis rue Léon Giraud-75019 Paris / 0951006153 / 0676746125 / info@fidl.org
www.fidl.org

- 1 Campagne pour les élections au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), 2013.

- 2 Le droit d'expression au lycée :
ce que dit la loi

« Article 4.1 – Le chef d'établissement et le conseil d'administration veillent, en collaboration avec le conseil des délégués d'élèves, à ce que la liberté d'expression dont les élèves disposent individuellement et collectivement s'exerce dans les conditions définies par l'article 10 de la loi 89-486 du 10 juillet 1989 modifiée d'orientation sur l'éducation.

Article 4.2 – Dans les lycées, la liberté d'association s'exerce dans les conditions ci-après : le fonctionnement, à l'intérieur des lycées, d'associations déclarées qui sont composées d'élèves et, le cas échéant, d'autres membres de la communauté éducative de l'établissement est autorisé par le conseil d'administration, après dépôt auprès du chef d'établissement d'une copie des statuts de l'association, sous réserve que leur objet et leur activité soient compatibles avec les principes du service public de l'enseignement ; en particulier, elles ne peuvent avoir un objet ou une activité de caractère politique ou religieux. Ces associations peuvent contribuer à l'exercice du droit d'expression collective des élèves.

Article 4.4 – Les publications rédigées par les lycéens peuvent être librement diffusées dans l'établissement. Toutefois, au cas où certains écrits présenteraient un caractère injurieux ou diffamatoire, ou en cas d'atteinte grave aux droits d'autrui ou à l'ordre public, le chef d'établissement peut suspendre ou interdire la diffusion de la publication dans l'établissement ; il en informe le conseil d'administration. »

Extraits du décret n° 93-164 du 2 février 1993 modifiant le décret n° 86-164 du 31 janvier 1986, relatif à l'organisation administrative et financière des établissements d'enseignement dont la responsabilité et la charge incombent entièrement à l'État.

3 Manifestation de lycéens à Auch (Gers), décembre 2012.



CAMPAGNE NATIONALE POUR LA CRÉATION DE JOURNAUX DANS LES LYCÉES

LYCEENS PRENEZ LA PAROLE FAITES UN JOURNAL



ENGAGEZ-VOUS ET PARTICIPEZ
À LA VIE DE VOTRE LYCÉE

DONNEZ VOTRE AVIS SUR TOUT,
MAIS SURTOUT VOTRE AVIS

UN JOURNAL QUI VOUS RESSEMBLE,
UNE ÉQUIPE QUI VOUS RASSEMBLE

DES CENTAINES
DE JOURNAUX
PARAISSENT
CHAQUE ANNÉE
À QUAND LE VÔTRE ?

TELECHARGEZ

LE KIT PRATIQUE CRÉER
UN JOURNAL LYCÉEN

www.creerunjournallyceen.fr



5 Liberté d'expression et responsabilité des lycéens

« Quatre lycéens doivent répondre de leurs propos homophobes sur leur blog. Y a-t-il de quoi crier à l'atteinte à la liberté d'expression ? Non. Et sans aucun état d'âme ! Certes les mineurs — je vais supposer que ces jeunes sont mineurs — se sont vus reconnaître le droit de s'exprimer, mais comme toute liberté, celle-ci rime avec responsabilité.

On n'a pas le droit d'injurier ou de diffamer, on se doit de ne pas tenir de propos haineux, racistes ou homophobes ! Point barre ! La peine encourue est la moitié de celle encourue par un majeur pour des faits identiques. Ce qui vaut pour les "journaux lycéens" et autres "fanzines" vaut pour un blog. Le support de diffusion change avec le temps, mais les règles du jeu restent valables : plume d'oie et parchemin, machine à écrire et tract, bombe et mur, informatique et blog, même combat ! [...]

En d'autres termes, les mineurs ont une liberté d'expression réelle, mais comme tout un chacun ils se doivent de respecter les règles de la démocratie. »

Le blog LeMonde.fr, 24 mars 2006.

QUESTIONS

1. De quels droits et libertés les lycéens disposent-ils dans leur établissement ? Lesquels retrouvez-vous dans le règlement intérieur de votre lycée ? 1 à 5
2. Comment les lycéens peuvent-ils exercer leur liberté d'expression à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement ? Quelles sont les limites posées par le législateur ? 1 à 5
3. En quoi ces droits et devoirs accordés aux jeunes participent-ils à leur apprentissage de la citoyenneté et de la responsabilité ? 1 à 5
4. Selon vous, la liberté d'expression des lycéens est-elle respectée dans votre lycée ? Justifiez votre réponse.

Le règlement intérieur

■ En quoi le règlement intérieur du lycée permet-il de garantir les droits et les devoirs de chacun ?

Accueil > Connaître

connaître

vie lycéenne

VOS DROITS, VOS DEVOIRS

➤ Connaître vos droits et devoirs

Les lycéens bénéficient de droits et de libertés. Ils sont garantis par la Convention Internationale des droits de l'enfant, signée par la France le 26 janvier 1990, entre autres. En effet, l'exercice de ces droits suppose le respect de certaines obligations. Les lycéens peuvent les retrouver dans le règlement Intérieur de leur établissement.

➤ Droits des lycéens

Les lycéens bénéficient de droits garantis, individuels et collectifs :

- > individuels : liberté d'opinion, respect de l'intégrité physique, ... ;
- > collectifs : droit de s'associer, de publier, d'afficher, de se réunir.

- > Droit d'affichage
- > Droit d'association
- > Droit de publication
- > Droit de réunion

➤ Devoirs des lycéens

Pour réussir et se préparer à l'exercice de la citoyenneté, les lycéens doivent respecter plusieurs types d'obligations :

- > assiduité aux cours,
- > respect du règlement intérieur,
- > respect des personnes et des biens, ...

- > Obligation de respect des personnes et des biens
- > Obligation de travail scolaire
- > Obligation d'assiduité

➤ Textes officiels

Le règlement intérieur du lycée définit les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté éducative : élèves, professeurs, personnels d'éducation, de santé, etc. C'est un document de référence que les élèves doivent connaître et respecter.

> Règlement Intérieur

© MEN 2012 - mention légales - crédits - sigles - flux RSS - sites à consulter - accessibilité - aide -

Les droits et les devoirs des lycéens.

2 Élaboration du règlement intérieur

« Il s'agit d'associer l'ensemble des membres de la communauté éducative et de créer les conditions d'une véritable concertation pour que le règlement intérieur soit le résultat d'un travail collectif permettant une meilleure appropriation des dispositions qu'il contient.

La phase de préparation constitue pour les élèves un temps d'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté, notamment au travers de l'adaptation de la charte des règles de civilité. Il est rappelé que le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) est obligatoirement consulté pour l'élaboration du règlement intérieur au même titre que pour les questions relatives aux principes généraux de l'organisation des études, l'organisation du temps scolaire ou l'élaboration du projet d'établissement. »

Bulletin officiel de l'Éducation nationale spécial n° 6
du 25 août 2011.

3 Campagne de « Jeunes Violences Écoute », 2012.

**LA SOLUTION
C'EST D'EN PARLER**

0808 807 700
JeunesViolencesEcoule.fr

île de France



5 Des règles strictes

« Art. 8 – Respect d'autrui et de l'environnement

– Obligation de courtoisie et de politesse : le respect d'autrui passe nécessairement par un langage correct. Le respect du travail des autres entraîne l'interdiction de courir, de parler bruyamment, de cracher, de mâcher du chewing-gum...

– La tenue vestimentaire constitue une forme de politesse et de respect à l'égard de soi-même d'abord, et d'autrui ensuite. Elle devra être décente et propre, adaptée à l'activité en cours (EPS, laboratoire) ; le port d'une coiffe, de quelque type que ce soit (chapeau, béret, foulard, casquette...) est interdit dans les locaux scolaires, dans l'enceinte du lycée, et peut entraîner une sanction.

– Conformément aux dispositions de l'article L. 141-5-1 du code de l'éducation, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. Lorsqu'un élève méconnaît l'interdiction posée à l'alinéa précédent, le chef d'établissement organise un dialogue avec cet élève avant l'engagement de toute procédure disciplinaire.

– L'abandon de détritus divers (papiers, mégots, gobelets, y compris sous le porche), les graffitis sur les murs, les portes, les tables, les malveillances, toutes les détériorations portent préjudice à l'ensemble de la communauté.

Art. 9 – Respect des règles d'hygiène et de sécurité

L'utilisation des baladeurs, des téléphones portables, et autres moyens de communication, est totalement interdite dans les locaux, le hall, les couloirs, les salles de cours, de permanence, le CDI, la demi-pension. Pendant les heures de cours, ils doivent être éteints, désactivés dès l'entrée dans l'établissement. Leur utilisation pourra entraîner une sanction disciplinaire, pouvant aller jusqu'à une exclusion temporaire. »

D'après le règlement intérieur du lycée Van Gogh d'Aubergenville (académie de Versailles), voté par le CA en juin 2010.

4 Affiche pour le « Printemps de la Jupe et du Respect », 2012.

« En 2005, suite à une action de sensibilisation, 17 élèves d'un lycée de Rennes se mobilisent "pour faire évoluer les mentalités sur la thématique des relations entre les filles et les garçons dans leur établissement". [...] De là, naît la "Journée de la Jupe et du Respect" au printemps 2006. »



6 Extrait de la BD « Le Chat » de Philippe Geluk.

QUESTIONS

1. Quels sont les buts de l'élaboration et de l'application du règlement intérieur du lycée ? **1, 2, 5**
2. Quel autre enjeu apparaît ici ? **6**
3. En quoi le règlement intérieur ne règle-t-il pas tous les problèmes à l'intérieur de l'établissement ? **3 et 4**

Contre l'esclavage, le combat continue...

■ Comment peut-on encore être esclave au XXI^e siècle ?

1 L'esclavage moderne sous toutes ses formes

« Les principales formes contemporaines d'esclavage sont l'esclavage pour dettes, le travail forcé, l'esclavage sexuel, le mariage forcé, l'esclavage traditionnel, et le travail exorbitant des enfants... Si elles se rencontrent le plus souvent en Asie et en Afrique, l'Europe et l'Amérique sont également concernées. Il existe des esclaves dans les immenses plantations du Brésil, des femmes sont victimes de trafic et d'esclavage sexuel en Europe, de jeunes enfants sont asservis comme domestiques dans des pays occidentaux. Ce fléau n'épargne aucun pays. En France, cette nouvelle servitude se retrouve notamment dans l'esclavage domestique, les ateliers clandestins, la mendicité forcée, et la prostitution forcée... »

Par ailleurs, l'Organisation internationale du travail, l'agence de l'ONU chargée d'élaborer les normes internationales du travail, estime que 215 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillent. Parmi eux, 53 millions de jeunes de moins de 15 ans font un travail particulièrement dangereux. Selon l'OIT, plus de 8 millions sont esclaves, en servitude pour dettes, contraints à un travail forcé, recrutés dans des conflits armés ou prostitués. »

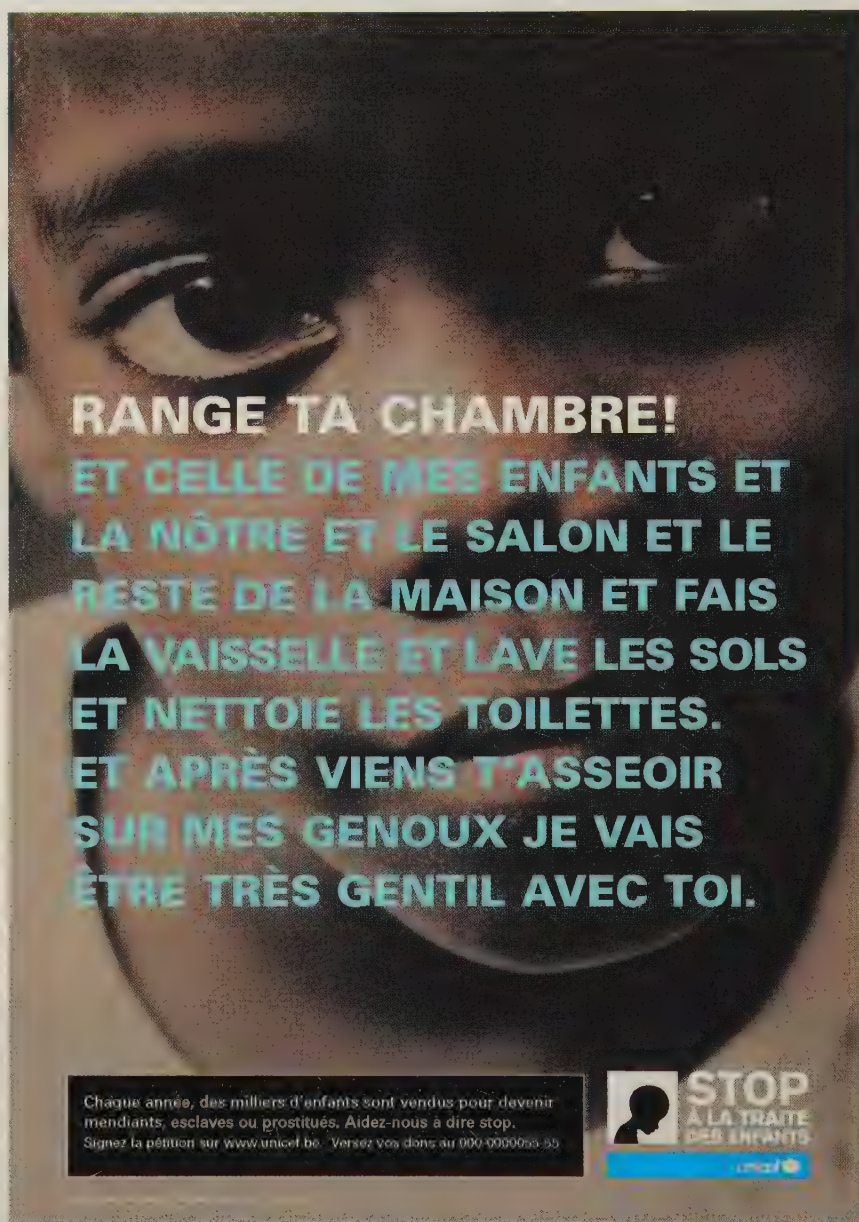
Comité contre l'esclavage moderne,
www.esclavagemoderne.org, 21 janvier 2013.

3 Esclaves et esclavagistes en France en 2010

« En 2010, parmi les personnes prises en charge et suivies par les juristes et les avocats du CCEM,

- 82 % des victimes étaient d'origine africaine parmi lesquels 49 % venaient d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Conakry, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo), 30 % d'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Maroc, Mauritanie, Tunisie, Libye, Soudan), 10 % d'Afrique de l'Est;
- 8 % des victimes étaient d'origine asiatique;
- 5 % d'origine européenne.

Près de 75 % d'entre elles ont été recrutées directement par leur employeur, et 15 % par un intermédiaire ou une agence. Ce sont en général les femmes



2 Affiche de l'Unicef-Belgique, 2003.

qui se chargent du recrutement via des réseaux familiaux. Les recrutements par des agences concernent la plupart du temps les employeurs les plus riches.

Leurs employeurs appartiennent à toutes les catégories socioprofessionnelles. On retrouve des victimes dans les grands ensembles et dans les beaux quartiers. Les diplomates et les "nababs" n'ont pas le monopole de ces pratiques. Il arrive trop souvent que la pauvreté exploite la misère. En 2010, 68 % des employeurs étaient d'origine africaine (parmi lesquels 51 % venaient d'Afrique de l'Ouest et 32 % d'Afrique du Nord), 13 % d'Europe, 9 % du Moyen-Orient et du Proche-Orient, 4 % d'Asie. »

Comité contre l'esclavage moderne, www.esclavagemoderne.org, 21 janvier 2013.



COMITÉ CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE

« Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude. L'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes » (Article 4 Déclaration Universelle des droits de l'homme de 1948)

Retrouvez nous sur : [t](#) [f](#)



Qui sommes nous

L'esclavage aujourd'hui

Nos actions

L'actualité

Nous soutenir

En savoir plus

Accueil > L'actualité > Evénements



ACTUALITE CCEM

le 18 février 2013 la Cour d'Appel de Caen a reconnu comme relevant de la traite des êtres humains le sort réservé à un réfugié cambodgien dans un petit haras de Normandie.

ACTUALITE CCEM

La Cour Européenne des Droits de l'Homme vient de condamner la France dans une affaire d'esclavage domestique qui date de 1999. Au terme de 13 ans de procédure, la CEDH reconnaît le drame vécu par Chantal et sa sœur. lire la suite.

Actualité CCEM

Il vient de donner raison le 15 juin 2012 à Ariamala. Elle ne sera pas reconduite à la frontière, comme l'avaient approuvé successivement le Tribunal administratif et la Cour d'Appel administrative.



L'actualité

Agenda

Evénements

Revue de presse

A l'affiche

Ils nous aident

La parole à...



OK

CCEM

107, avenue Parmentier 75011 PARIS
Tél.: 01 44 52 88 90

NOUS CONTACTER

4

Site du Comité contre l'esclavage moderne, page d'actualité, www.esclavagemoderne.org.

5

L'histoire de Tina¹

« Jusqu'à l'âge de 13 ans, cette fillette habite Lagos au Nigeria. En 2001, ses voisins, Godwin Okpara, footballeur au PSG, et sa femme, proposent à ses parents de l'adopter et de l'emmener en France. À son arrivée, elle est logée dans la cave de la maison et jamais inscrite à l'école. Elle doit en revanche s'occuper des quatre enfants, et de la maison. Levée à 5 heures, mal nourrie, frappée, épuisée, elle trouve la force de s'enfuir en juillet 2004. Mais la police, malgré ses pleurs, la reconduit chez ses maîtres. Un jour, le footballeur l'agresse sexuellement. Sa femme, jalouse, [...] mutile son sexe. En août 2005, elle s'enfuit à nouveau. Des voisins la recueillent et préviennent la police. C'est la fin de son cauchemar. En mai 2007, lors de leur procès aux assises, les époux Okpara sont condamnés, elle à 15 ans de prison, lui à 13 ans. Cette dernière peine sera réduite à 10 ans en appel. Tous les deux sont en prison aujourd'hui. »

Comité contre l'esclavage moderne, www.esclavagemoderne.org,
21 janvier 2013.

1. Tina Okpara a raconté son histoire dans *Ma vie à un prix*, Michel Lafon, 2010.

QUESTIONS

1. Pourquoi parle-t-on d'esclavage moderne ?
En quoi consiste-t-il ? **1**
2. Quelles sont les principales victimes de l'esclavage moderne ? D'où viennent-elles ? **1, 3, 5**
3. Qui sont les esclavagistes ? D'où viennent-ils ? **1, 3**
4. Auprès de qui ces nouveaux esclaves peuvent-ils trouver aide et défense ? **2, 4, 6**

L'esclavage en France
n'est pas mort,
vous êtes libre de ne
rien faire.

Nom: INCONNU
Age: INDEFINI
Profession: ESCLAVE
Lieu du décès: PARIS

COMITÉ CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE

Tel : 01 44 52 88 90 - Fax : 01 44 52 89 09 - ccecm@imaginet.fr - www.ccecm-antislavery.org

6

Affiche du Comité contre l'esclavage moderne (CCEM).

Les campements roms en question

■ Comment exercer sa citoyenneté face à des questions de société ?



1 Manifestation contre un camp de Roms dans le Nord, 6 octobre 2012.



2 L'expulsion des Roms,
dessin de Goubelle, décembre 2009.

3 L'avis d'un syndicat professionnel

« Le Syndicat de la magistrature demande [...] qu'il soit mis fin immédiatement aux mesures discriminatoires qui privent les Roms d'une partie des droits reconnus à tout citoyen européen en France. Il réclame la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour assurer le logement durable de ces populations dont nul ne saurait accepter les conditions de vie indignes. »

www.syndicat-magistrature.org, publié le 22 avril 2010.

4 « Les Roms têtes de Turcs »

« Les faits divers sont devenus une matière première inépuisable pour sondages rapides. [...] L'opération menée contre un camp de Roms de Marseille le 4 octobre 2012 par des riverains excédés permet de resservir la même soupe. La recette est la même : sondage en ligne (non représentatif et rémunéré) et question centrale (sinon unique) biaisée. La réponse est en effet contenue dans la question : "Êtes-vous favorable au démantèlement des camps de Roms illégaux ?" Qui pourrait être favorable à une situation illégale ? 83 % de sondés volontaires y sont donc favorables. »

www.observatoire-des-sondages.org, 6 octobre 2012.



5 Manifestation à Paris, 2 octobre 2010.

6 Une juge rappelle aux collectivités leurs obligations d'accueil

« Saisie en référé par la communauté urbaine, qui invoquait le trouble à l'ordre public et l'état sanitaire déplorable du camp monté par une centaine de Roms dans les quartiers nord, la juge Anne-Marie Somnier a certes ordonné leur expulsion, mais elle leur donne jusqu'au 17 décembre pour quitter les lieux, histoire que leurs enfants scolarisés dans le quartier ne soient pas contraints de déguerpir avant les vacances de Noël.

Dans ses attendus, la magistrate va cependant beaucoup plus loin, soulignant qu'« il n'est pas contestable que le trouble à l'ordre public est généré par l'impossibilité pour cette communauté de pouvoir s'implanter sur des terrains mis à leur disposition par la municipalité ou la communauté

urbaine ». [...] Anne-Marie Somnier relève également que « les destructions des divers squats après expulsion des occupants ne servent qu'à déplacer le problème, puisqu'aucune solution n'est recherchée efficacement, aucun quartier de Marseille ne voulant les accueillir, sans distinction de niveau social ou d'appartenance politique, le refus étant unanime. » Un argument commode que les élus dégagent volontiers pour justifier leur peu d'empressement à créer une, voire plusieurs aires d'accueil et de stationnement pour les gens du voyage, comme la loi Besson les y oblige pourtant depuis vingt-et-un ans. »

H. Vaudoit, www.liberation.fr, 28 octobre 2011.



7 Camp de Roms, près de la sortie de l'autoroute A55, à l'entrée du port de Marseille, novembre 2012.

QUESTIONS

1. Caractérisez la situation des Roms en France. **2, 3, 6, 7**
2. De quels moyens les citoyens disposent-ils pour s'informer sur cette question de société ?
1 à 7
3. Quelles sont les réserves formulées au sujet du sondage ? **4**
4. Quelles formes l'engagement citoyen peut-il prendre ?
En connaissez-vous d'autres ?
1, 3, 5, 6

Agir pour la planète

■ En quoi les associations contribuent-elles à l'exercice de la citoyenneté ?



Le peuple français
proclame solennellement
son attachement aux Droits
de l'Homme et aux principes de la
souveraineté nationale tels qu'ils ont été
définis par la Déclaration de 1789,
confirmée et complétée par
le préambule de la Constitution
de 1946, ainsi qu'aux droits
et devoirs définis dans la Charte
de l'environnement
de 2004.

Charte de l'environnement

loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1er mars 2005

« Le peuple français,

« Considérant,

« Que les ressources et les équilibres naturels ont
conditionné l'émergence de l'humanité ;

« Que l'avenir et l'existence même de l'humanité
sont indissociables de son milieu naturel ;

« Que l'environnement est le patrimoine commun
des êtres humains ;

« Que l'homme exerce une influence croissante
sur les conditions de la vie et sur sa propre évolution ;

« Que la diversité biologique, l'épanouissement
de la personne et le progrès des sociétés humaines sont
affectés par certains modes de consommation ou de production
et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ;

« Que la préservation de l'environnement doit être recherchée
au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation ;

« Qu'afin d'assurer un développement durable, les choix
destinés à répondre aux besoins du présent ne doivent pas
compromettre la capacité des générations
futurs et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins ;

« proclame :

Article 1

Chacun a le droit de vivre dans un environnement
équilibré et respectueux de la santé.

Article 2

Toute personne a le devoir de prendre part à la
préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 3

Toute personne doit, dans les conditions définies
par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible
de porter à l'environnement ou, à défaut, en
limiter les conséquences.

Article 4

Toute personne doit contribuer à la réparation
des dommages qu'elle cause à l'environnement,
dans les conditions définies par la loi.

Article 5

Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'in-
certaine en l'état des connaissances scientifiques,
pourrait affecter de manière grave et irréversible
l'environnement, les autorités publiques veillent,
par application du principe de précaution et
dans leurs domaines d'attributions, à la mise en
œuvre de procédures d'évaluation des risques
et à l'adoption de mesures provisoires et
proportionnées afin de parer à la réalisation du
dommage.

Article 6

Les politiques publiques doivent promouvoir un déve-
loppement durable. À cet effet, elles concilient la pro-
tection et la mise en valeur de l'environnement, le
développement économique et le progrès social.

Article 7

Toute personne a le droit, dans les conditions et
les limites définies par la loi, d'accéder aux
informations relatives à l'environnement détenues
par les autorités publiques et de participer à
l'élaboration des décisions publiques ayant une
incidence sur l'environnement.

Article 8

L'éducation et la formation à l'environnement
doivent contribuer à l'exercice des droits et
devoirs définis par la présente Charte.

Article 9

La recherche et l'innovation doivent apporter
leur concours à la préservation et à la mise en
valeur de l'environnement.

Article 10

La présente Charte inspire l'action européenne
et internationale de la France. »

1

Charte de l'environnement,

loi constitutionnelle
n° 2005-205 du 1^{er} mars 2005,
ministère de l'Écologie et du
Développement durable.

2

Articles de la loi de 1901 sur les associations

« Article 1 – L'association est la
convention par laquelle deux ou
plusieurs personnes mettent en
commun, d'une façon perma-
nente, leurs connaissances ou
leur activité dans un but autre
que de partager des bénéfices.
Elle est régie, quant à sa validité,
par les principes généraux du
droit applicables aux contrats et
obligations.

Article 10 – Les associations
peuvent être reconnues d'utilité
publique par décrets rendus en
la forme des décret... »

3 Des cycles... recyclés !

« Chaque année, la Fondation soutient près de 150 actions en France métropolitaine, dans les DOM-TOM et dans les pays du Sud. Ces actions visent à mobiliser un maximum d'acteurs de la société afin de les inciter à assumer leurs responsabilités et à s'engager dans la construction d'une société écologiquement viable et solidaire. [...]

Parmi les projets soutenus, Cyclo Cyclerette est porté par le Centre social de La Reyssouze à Bourg-en-Bresse, dans l'Ain. Collectés auprès des déchetteries et des particuliers, remis en état par une personne en réinsertion professionnelle aidée par des bénévoles, une soixantaine de vélos sont déjà disponibles à la location, au prix modique de 1 euro la journée.

Que ce soit pour chercher un emploi, aller faire ses courses en centre-ville ou emmener ses petits-enfants en promenade, les habitants du quartier de La Reyssouze ont un vrai besoin de mobilité douce, auquel le service de location de vélos répond parfaitement. Et pour celles et ceux qui, n'ayant pas pratiqué depuis longtemps, hésitent à se lancer, des formations leur sont proposées pour apprendre à rouler en milieu urbain en toute sécurité. »

© Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, www.fnh.org.

4 Site de l'association Habitat et humanisme, 2012.

habitat et humanisme



Le développement durable, ce n'est pas seulement prendre en compte les aspects environnementaux, c'est aussi intégrer une dimension sociale et faire une place aux plus fragiles d'entre nous.

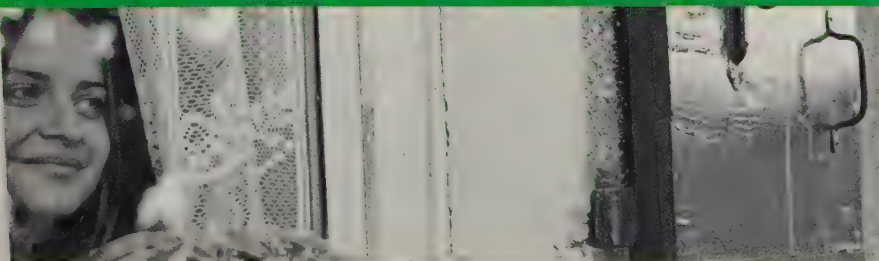
Pour une ville durable, où chacun a sa place

Mères célibataires, jeunes sans emploi, travailleurs précaires, retraités pauvres : ils sont plus de 3 millions de mal-logés à être privés de toit, privés d'avenir.

Depuis 26 ans, Habitat et Humanisme agit en faveur du logement et de l'insertion des familles et personnes seules, en difficulté. L'association propose un logement à faible loyer, situé dans un quartier équilibré et propose un accompagnement professionnel et bénévole favorisant une insertion durable.

Découvrez notre action

Accueil | Contact | Crédits | Faire un don | habitat-humanisme.org



FESTIVAL MONDIAL DE LA TERRE 2010

6 ÈME ÉDITION FRANCE

Du vendredi 11 au dimanche 22 juin 2010 en simultané dans 10 villes de France et plus de 15 pays

Ensemble, être spectateurs de la TERRE !

En partenariat avec :
Ministère de l'Énergie et de l'Environnement
Ministère de l'Économie et des Finances

Partenaires officiels :
Mairie de Paris, Mairie de Lyon, Mairie de Marseille, Mairie de Nantes, Mairie de Toulouse, Mairie de Bordeaux, Mairie de Lille, Mairie de Strasbourg, Mairie de Montpellier, Mairie de Nîmes, Mairie de Clermont-Ferrand, Mairie de Grenoble, Mairie de Dijon, Mairie de Reims, Mairie de Metz, Mairie de Nancy, Mairie de Mulhouse, Mairie de Colmar, Mairie de Brest, Mairie de Rennes, Mairie de Saint-Denis, Mairie de Saint-Etienne, Mairie de Valenciennes, Mairie de Arras, Mairie de Amiens, Mairie de Compiègne, Mairie de Laon, Mairie de Meaux, Mairie de Nogent-sur-Seine, Mairie de Sens, Mairie de Troyes, Mairie de Châlons-en-Champagne, Mairie de Reims, Mairie de Metz, Mairie de Nancy, Mairie de Mulhouse, Mairie de Colmar, Mairie de Brest, Mairie de Rennes, Mairie de Saint-Denis, Mairie de Saint-Etienne, Mairie de Valenciennes, Mairie de Arras, Mairie de Amiens, Mairie de Compiègne, Mairie de Laon, Mairie de Meaux, Mairie de Nogent-sur-Seine, Mairie de Sens, Mairie de Troyes, Mairie de Châlons-en-Champagne

CONCOURS
GRAPHIQUES

SPECTACLES

ATELIERS

EXPOSITIONS

INTERVENTIONS

CONFÉRENCES



Tout savoir sur : www.festivaldelaterre.org



5 Événement organisé par l'association Terralliance, 2010.

QUESTIONS

1. Quels sont les moyens d'action des associations ? **2, 3, 5**
2. En quoi « Habitat et humanisme » est-elle une association citoyenne ? **1, 2, 4**
3. Présentez le document : nature, date, source. En quoi constitue-t-il un engagement collectif ? Au nom de quelles valeurs ? Expliquez l'article 10. **1**
4. Recherche : élaborer la fiche de présentation d'une association de défense de l'environnement de votre choix (locale, nationale, internationale) : nom, date de création, objectifs, valeurs citoyennes mises en œuvre.

L'égalité favorisée... par l'inégalité ?

■ La discrimination positive peut-elle servir à corriger les inégalités ?



2 Sondage : les Français et la discrimination positive

Question : On parle beaucoup en France du principe de la « discrimination positive ». Il s'agit de favoriser certaines minorités. Personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à ce que l'État autorise des pratiques de discrimination positive ?

(en %)	Ensemble des Français	Rappel 2004
Favorable	44	48
Opposé	47	41
Ne se prononce pas (Nsp)	9	11
Total	100	100

Sondage exclusif CSA/France Europe Express/France Info des 12 et 13 décembre 2006 réalisé par téléphone auprès d'un échantillon national représentatif de 907 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.

1 Une situation paradoxale, par Aurel, *Le Monde*, 18 décembre 2008.

3 Les Français d'outre-mer et la discrimination positive

« L'étude menée par l'institut CSA¹ [pour *Le Monde*, le 22 avril 2006] auprès d'un échantillon de 497 personnes vivant en métropole, et nées dans un département d'outre-mer, ou dont un des parents est né dans un département d'outre-mer, aborde les thèmes les plus sensibles. Elle montre notamment qu'une majorité de Français originaires d'outre-mer (64 %) est favorable à la discrimination positive. 23 % des personnes interrogées se déclarent notamment très favorables et 41 % plutôt favorables "à ce qu'on instaure des quotas pour faciliter l'accès des minorités visibles à certaines professions et mandats politiques". 14 % y sont "plutôt opposées" et 14 % "tout à fait opposées" (8 % ne se prononcent pas). Pour 32 % des sondés, le racisme est une "chose

très répandue" en France et pour 57 % "plutôt répandue". Seuls 10 % des Français d'outre-mer le jugent "rare" (1 % est sans opinion). 59 % (contre 34 %) choisissent l'adjectif "raciste" et 54 % (contre 36 %) jugent la France "en déclin". Pour autant, 73 % des personnes interrogées considèrent que l'adjectif "accueillant" s'applique "plutôt bien" à la France d'aujourd'hui", contre 23 % qui trouvent qu'il s'applique "plutôt mal". 75 % pensent qu'une personne noire peut être élue député ou maire en France métropolitaine, mais 28 % seulement estiment qu'elle peut être élue président de la République (68 % sont d'un avis contraire). »

lci.tf1.fr, 22 avril 2006.

1. CSA : Conseil supérieur de l'audiovisuel.



4 Les « minorités visibles » à la télévision, par Delize, 2006.

5 Sondage : les Français et les quotas

Question 1 : Vous, personnellement, seriez-vous favorable ou opposé à ce que des quotas de places soient réservés à certaines catégories de la population... ?

(en %)	Favorable	Opposé	Nsp	Total
Dans les grandes écoles	44	55	1	100
Dans les entreprises	42	57	1	100
Dans les administrations	41	57	2	100
À la télévision	38	60	2	100

Question 2 : Et plus précisément, seriez-vous favorable ou opposé à ce que dans les entreprises, les administrations, les grandes écoles, ou à la télévision des quotas de places soient réservés à certaines personnes en fonction... ?

(en %)	Favorable	Opposé	Nsp	Total
De leur origine ethnique	29	70	1	100
De leur orientation sexuelle	21	78	1	100
De leur appartenance religieuse	20	79	1	100

Sondage IFOP/Elle du 2 au 3 décembre 2004 réalisé par téléphone auprès d'un échantillon national représentatif de 1 004 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.

QUESTIONS

1. Différenciez discrimination et discrimination positive. De quel paradoxe est-il question ici ? 1, 2
2. De quelle manière pourrait-on mettre en place la discrimination positive ? Qu'en pensent les Français ?

3. De quelles minorités est-il question ? 3 à 6
4. Sur quels arguments s'appuient ceux qui sont contre la discrimination positive ? 1, 2

Qu'en pensent les Français d'outre-mer ? 2, 3 et 5



6 L'homophobie, une autre discrimination, par Pessin.

7 La discrimination positive dans le préambule de la Constitution ?

« Pour faire progresser la France sur le chemin du droit et de l'égalité, il est plus utile, plus efficace, jugent les membres du comité¹, de poursuivre, étendre, amplifier les actions qui peuvent être d'ores et déjà entreprises dans le cadre constitutionnel actuel.

Zones d'éducation prioritaire (ZEP), zones franches urbaines, filière de recrutement particulière pour les candidats à Sciences Po issus des ZEP... Des politiques de différenciation positive, sur des bases sociales et territoriales, existent déjà.

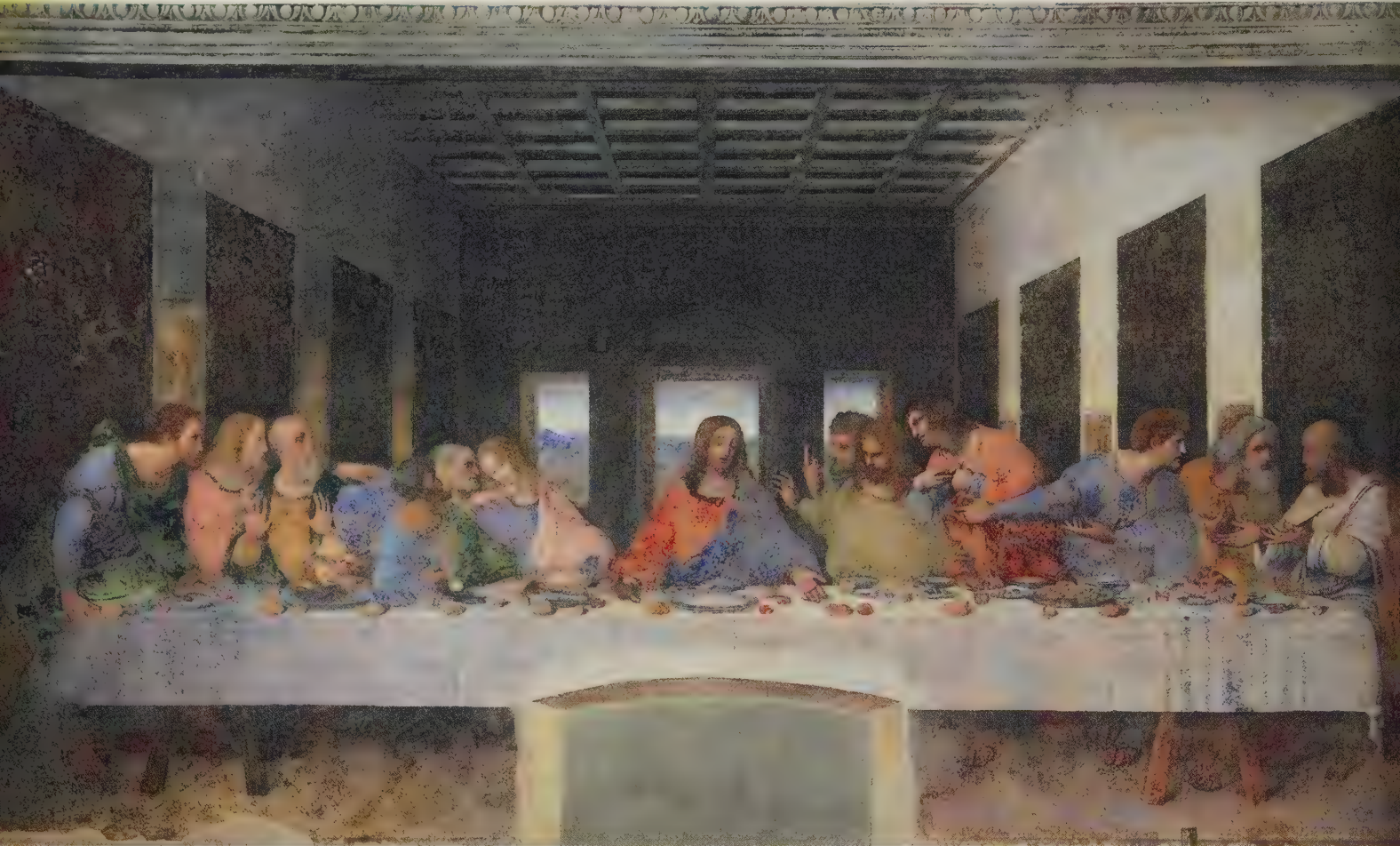
Lorsqu'il est principalement visé, insiste le rapport Veil, le paramètre de l'origine doit s'incorporer dans un ensemble plus vaste et défini sur la base de critères constitutionnellement acceptés telles la résorption de difficultés ou de handicaps, la recherche d'un objectif d'égalisation sociale ou territoriale... »

L. Van Eeckhout, *Le Monde*, 18 décembre 2008.

1. Comité Veil, chargé de réfléchir à des modifications du préambule de la Constitution.

La liberté d'expression en images

■ Y a-t-il une limite au détournement des images ?



1 **La Cène**, Léonard de Vinci, 1495, couvent dominicain de Santa Maria delle Grazie, Milan.

2 Le but de l'association Croyances et Libertés

« L'association Croyances et Libertés a été créée en 1997 par la Conférence épiscopale afin d'ester en justice et "de protéger et de défendre les catholiques des atteintes à leurs sentiments religieux ou à leurs convictions religieuses, qu'ils pourraient subir par la voie de la radio, de la presse, du film, de la télévision, de l'image ou de tout autre support".

Cette association a notamment participé à la demande de retrait de l'affiche du film de Milos Forman, *Larry Flynt*, qui représentait un Christ crucifié sur le ventre d'une femme (l'assimilation du Christ avec le pornographe avait été reprochée) ou encore à la suspension de la campagne de publicité de Volkswagen en 1998 sur la nouvelle Golf qui parodiait plusieurs scènes inspirées des évangiles, dont déjà la Cène. Dans cette dernière affaire, les parties ont transigé contre un don au Secours Catholique dont on ne connaît pas le montant. »

A. Laclau, « Publicité et liberté d'expression : quand la religion s'en mêle... », legalbiznext.com, 21 mars 2005.

3 Communiqué de Marithé et François Girbaud

« La Cour de Cassation de Paris [a indiqué] que la représentation de *La Cène* de Léonard de Vinci reprise par la marque Marithé et François Girbaud dans la campagne de l'été 2005 n'avait pas pour vocation d'outrager les fidèles de confession catholique, ni de les atteindre dans leur considération en raison de leur obéissance, et ne constituait pas d'injure, d'attaque personnelle et directe dirigée contre un groupe de personnes en raison de leur appartenance religieuse.

En mars 2005, l'action de l'association Croyances et Libertés nous avait obligés à retirer nos affiches et notamment celle de 400 m² située à Neuilly. Aujourd'hui, ressortir cette campagne n'est plus une priorité pour nous, notre actualité a évolué, les messages aussi. Nous avons avancé depuis dans d'autres directions et croisés d'autres interdictions, mais cette décision nous donne de l'espoir pour l'avenir et la liberté d'expression qui doit être laissée aux artistes. »

©www.prochoix.org, 15 novembre 2006.



4 Publicité pour les vêtements Marithé et François Girbaud, 2005.



5 Promotion de la série américaine *Battlestar Galactica*, 2008.

QUESTIONS

1. Identifiez les points communs et les différences entre l'original et les détournements. **1, 4, 5**
2. Pourquoi Marithé et François Girbaud sont-ils poursuivis en justice?
3. Ce type de procès empêche-t-il de nouveaux détournements? Quelle liberté est en jeu dans tous les cas? **1 à 5**

Quel verdict a été rendu? **2, 3**

Droits et devoirs des membres de la communauté éducative

1 Les instances de la vie lycéenne

➤ Dossier 1 p. 182

► Ce sont des espaces de dialogue et de **concertation** entre les lycéens et les autres membres de la communauté éducative (enseignants, parents, personnels d'éducation...). On les retrouve dans les trois échelons du système éducatif : au niveau du lycée (**CVL**), au niveau académique (**CAVL**) et au niveau national (**CNVL**). Le CVL est le lieu où sont débattues toutes les questions concrètes relatives aux conditions de vie dans l'établissement : orientation, règlement intérieur, soutien scolaire, santé, activités sportives, fonds lycéens...

► Les représentants de la vie lycéenne sont élus, tous les deux ans, par l'ensemble des élèves ; ils s'y expriment librement pour faire connaître leurs idées et leurs préoccupations. Élus pour un an, les délégués de classe sont les porte-parole des lycéens, en particulier lors des conseils de classe où ils siègent. Ils peuvent aborder toute question liée au fonctionnement **pédagogique** de la classe, à l'organisation des heures de vie de classe ainsi qu'à l'orientation. Ils transmettent à leurs camarades les informations qui leur sont communiquées.

2 Le droit d'expression au lycée

➤ Dossier 2 p. 184

► Les lycéens disposent de droits individuels (liberté d'opinion) et collectifs (droit de s'associer, de se réunir, de publier, d'afficher). Ils peuvent adhérer à une **association** du lycée (association sportive, culturelle...), s'engager au sein de la maison des lycéens, placée sous la responsabilité de lycéens majeurs. Toute association lycéenne, ou tout groupe de lycéens, a la liberté d'organiser une réunion qui contribue à l'information des élèves. L'objet de la réunion ne doit avoir aucun caractère politique, **confessionnel** ou commercial.

► Tout lycéen peut créer un journal, rédiger un texte d'information et le diffuser librement à l'intérieur du lycée. Cette liberté s'exerce sans autorisation ni contrôle préalable, dans le respect du **pluralisme** et d'une certaine **déontologie**. Les affiches doivent être signées, et apposées sur les panneaux prévus à cet effet. Aucun écrit, quelle que soit sa forme, ne doit être injurieux ni porter atteinte à l'ordre public ou au droit des personnes. Le journal du lycée ne peut être diffusé à l'extérieur que s'il respecte la loi sur la presse du 29 juillet 1881.

3 Le règlement intérieur

➤ Dossier 3 p. 186

► Tout lycée possède forcément un règlement intérieur, qui doit être approuvé par le conseil d'administration : ce texte organise la vie quotidienne et définit les **droits** et les **devoirs** de chacun des membres de la communauté éducative. Les élèves comme les enseignants, les parents d'élèves et le personnel de l'établissement doivent respecter le règlement intérieur. Ce dernier doit obligatoirement rappeler le respect du principe de **laïcité**, les libertés des élèves, le devoir de tolérance et de respect d'autrui.

► Les élèves doivent respecter plusieurs types d'obligations : **assiduité** aux cours (devoir rappelé dans le règlement intérieur), respect du règlement intérieur, des personnes et des biens... S'ils perturbent la vie de la classe ou de l'établissement, les élèves sont passibles de punitions scolaires (décidées par des personnels de l'établissement) ; s'ils portent atteinte aux personnes et aux **biens**, s'ils manquent gravement à leurs obligations, ils risquent des **sanctions disciplinaires** qui relèvent du chef d'établissement ou des conseils de discipline.

Mots-clés

Assiduité : présence régulière.

Association : convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices.

Biens : ensemble des droits et des objets matériels qui appartiennent à une personne.

CAVL, CNVL, CVL : voir page 182.

Concertation : ensemble d'échanges destinés à la préparation d'une action en commun.

Confessionnel : qui présente un caractère religieux.

Déontologie : ensemble de règles et de devoirs qui régissent l'exercice d'une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, leurs relations avec leurs clients ou le public (ex. : secret professionnel, refus de la diffamation...).

Devoirs : obligations liées à des règles reconnues (individuelles ou collectives).

Droits : pouvoirs liés à des règles reconnues (individuelles ou collectives).

Laïcité : indépendance et neutralité par rapport à toute religion.

Pédagogique : relatif à l'organisation des cours, aux méthodes d'enseignement, à la relation entre professeur et élèves au sein de la classe.

Pluralisme : système qui admet la multiplicité des opinions et des tendances en matière politique, sociale, économique, syndicale...

Sanction disciplinaire : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive.

Engagements individuels et collectifs

1 Les associations

➤ Dossiers 4 p. 188, 6 p. 192

► La **loi de 1901** reconnaît la liberté pour tout citoyen d'être ou non membre d'une association. Ce sont des associations d'**utilité publique** ou d'intérêt général ; elles sont à but non lucratif, ce qui ne les empêche pas de vendre des biens ou des services (coopérative, mutuelle...). Lorsqu'elles sont indépendantes des États, on parle d'organisations non gouvernementales (ONG). Aujourd'hui, on compte en France plus d'un million d'associations qui emploient 1,6 million de salariés (dont 70% de femmes) et 10 à 12 millions de **bénévoles**.

► Leurs objectifs sont variés : pratique d'une activité sportive ou culturelle (théâtre, musique, arts plastiques...), défense d'un groupe (consommateurs, usagers des services publics...), action sociale ou humanitaire (soutien scolaire, distribution de nourriture...). Les plus nombreuses sont dans le domaine de la culture et du sport puis de la santé et de l'action sociale, et enfin de l'éducation, de la formation et du logement. L'**engagement** dans le secteur associatif concerne 20 millions de Français, et un jeune sur quatre.

2 Les partis politiques

► La vie politique française est marquée par le **multipartisme**. La Constitution de 1958 reconnaît en effet la liberté politique : « Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du **suffrage**. [...] Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie ». Tout citoyen est libre d'adhérer ou non à un parti et de voter pour le parti de son choix. Les partis ne sont pas tous représentés au Parlement. Ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition : c'est dans la majorité que le Président choisit le Premier ministre et les membres du gouvernement.

► Les partis politiques expriment des courants de pensée qui vont de l'extrême droite à l'extrême gauche. La « **droite** », dominée aujourd'hui par l'Union pour un mouvement populaire (UMP), est plutôt libérale quand la « **gauche** », dominée par le Parti socialiste (PS), est plutôt réformatrice. En dehors du clivage droite / gauche, apparaissent d'autres groupes politiques, comme celui des Verts, mobilisés sur des questions d'environnement. C'est au moment des campagnes électorales que ces partis expriment leurs orientations et leurs choix politiques.

3 Les syndicats

► Autorisés depuis 1884, les syndicats sont des associations de personnes travaillant dans la même branche d'activité. Ce sont des organisations professionnelles dont l'objet est la défense des intérêts et des droits des travailleurs. Le plus ancien des syndicats est la Confédération générale du travail (CGT), née en 1895. Tout salarié de plus de 16 ans est libre d'adhérer ou non à un des nombreux syndicats de sa branche professionnelle, regroupés en unions sur le plan local, en fédérations et confédérations sur le plan national.

► Le syndicat négocie avec les représentants du patronat et de l'État, participe à l'élaboration de **conventions collectives**, présente des candidats aux élections de délégués du personnel et du **comité d'entreprise**, décrète la grève, organise des manifestations, des distributions de tracts... Plus un syndicat a de suffrages aux élections professionnelles, plus il est représentatif auprès du patronat et de l'État pour influencer sur l'évolution du **droit du travail**. Il peut créer une section syndicale dans toute entreprise de plus de 50 salariés ; le délégué syndical représente sa section auprès de la direction de l'entreprise.

Mots-clés

Association loi de 1901 : association à but non lucratif qui relève de la loi du 1^{er} juillet 1901 mise en place par Waldeck-Rousseau (sauf dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle, allemands en 1901).

Bénévole : personne qui agit sans être rémunéré, sans y être obligé.

Comité d'entreprise : organe de l'entreprise (composé des représentants élus du personnel et présidé par le chef d'entreprise ou son représentant) qui a un rôle de consultation ou de contrôle en matière professionnelle, économique et sociale.

Convention collective : accord conclu entre syndicats et employeurs pour régler les conditions d'emploi et de travail.

Droit du travail : ensemble des règles applicables aux rapports individuels ou collectifs des salariés et des employeurs.

Droite / gauche : formule qui date du 11 septembre 1789 alors que les partisans de la monarchie étaient situés à la droite du président de l'Assemblée nationale constituante, les autres à sa gauche.

Engagement : participation allant du don d'argent à plusieurs heures de dévouement par semaine.

Multipartisme : système politique caractérisé par la multiplicité des partis.

Suffrage : vote / voix, donné au cours d'une élection.

Utilité publique (association d') : toute association ou fondation œuvrant dans l'intérêt général, ayant au moins trois ans de pratique comme association déclarée, comptant au moins 200 membres, disposant d'un budget d'une certaine valeur et agissant sur le plan national.

Égalité, différences, discriminations

1 Racisme, sexisme, handicap... facteurs d'exclusion

➤ Dossiers 4 p. 188, 5 p. 190

► La **Constitution** française affirme et garantit l'**égalité juridique** entre tous les citoyens. Ce principe figure même dans la devise de la République : « Liberté, égalité, fraternité ». Ne pas le respecter serait contraire à la loi. Pour autant, cette égalité de droit n'empêche pas qu'il y ait entre les Français des différences économiques, sociales, culturelles et religieuses, souvent à l'origine de nombreuses inégalités. Les idéaux républicains incitent à lutter contre ces inégalités et non à les creuser en pratiquant des **discriminations**.

► De nombreuses mesures ont été prises pour garantir une égalité de traitement entre les citoyens et éviter l'**exclusion** de certains. Tout propos ou comportement raciste ou **homophobe** (refuser l'entrée d'un lieu, un emploi, un logement...) est passible de **sanctions pénales**. Les handicapés disposent de postes réservés dans certaines entreprises publiques ou privées, et les services publics sont tenus d'aménager des équipements permettant leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Quant aux femmes, elles affrontent encore des attitudes **sexistes**.

2 Les inégalités homme-femme

► Selon la Constitution, les hommes et les femmes sont égaux devant la loi. Pourtant les femmes ont attendu 1965 pour avoir le droit de travailler et d'ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari, 1970 pour pouvoir exercer l'autorité parentale, 1992 pour voir une loi réprimer les violences conjugales et le harcèlement sexuel. Depuis juin 2000, une loi sur la **parité** entre hommes et femmes favorise leur représentativité dans les **mandats électoraux** en instituant des quotas de candidatures féminines pour certaines élections.

► Malgré tout, de nombreuses différences persistent. Les femmes connaissent un taux de chômage plus élevé et une durée de chômage plus longue, travaillent plus souvent à temps partiel, ont un accès moindre aux postes d'encadrement (1/10^e seulement des dirigeants de grandes entreprises) et ont des salaires inférieurs de 24 % en moyenne. Travailleuses pauvres, chefs de familles **monoparentales**, retraitées, ces femmes sont exposées en France à la **précarité**. Quant à leur représentativité politique (nombre de maires, de députés...), elle reste faible.

3 La discrimination positive

➤ Dossier 7 p. 194

► Le principe de la **discrimination positive** est un paradoxe, la discrimination étant plutôt perçue comme négative. De plus, il s'oppose à la Constitution dont le préambule, reprenant la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, affirme l'égalité devant la loi de tous les citoyens « sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Ainsi, en instituant des places ou des postes réservés à certaines catégories de personnes victimes de discriminations, l'État créerait lui-même une situation inégalitaire entre les citoyens.

► Pourtant, il faut permettre l'accès au logement ou à l'emploi (surtout de cadre) des personnes issues de « **minorités visibles** » ou de la « **diversité** ». Le CV anonyme, par exemple, est-il suffisant pour aider les candidats originaires du Maghreb, d'Afrique noire, voire des **DROM**, à passer le cap de l'embauche et obtenir un CDI ? Car la consonance de certains patronymes, l'accent ou la couleur de la peau demeurent des handicaps au pays des Droits de l'homme. Rendre la société française plus égalitaire sans diviser davantage les Français ni alimenter le **communautarisme**, là est le défi.

Mots-clés

Communautarisme : repli ou revendication identitaire d'une minorité (ethnique, culturelle, religieuse...), pouvant contrarier la cohésion sociale d'une nation.

Constitution : texte fondamental, réglant l'organisation et le fonctionnement d'un État.

Discrimination (positive) : différenciation entre individus ou groupes (en vue d'un rééquilibrage égalitaire).

« **Diversité** » : formule désignant ici les personnes dont l'aspect extérieur (traits du visage, couleur de peau) les distingue de la population française dite « de souche », c'est-à-dire « blanche ».

DROM : département-région d'outre-mer (colonie départementalisée en 1946).

Égalité juridique : rapport entre citoyens bénéficiant des mêmes droits, et soumis par la loi aux mêmes obligations.

Exclusion : mise à l'écart, rejet, renvoi.

Homophobe : qui manifeste une attitude de rejet vis-à-vis des homosexuels.

Mandat électoral : mission qui consiste pour un élu à représenter ses électeurs au sein d'une institution ; durée de cette mission.

Minorité visible : voir « diversité ».

Monoparentale (famille) : famille dont le chef est un parent isolé (après un veuvage, un divorce, une séparation...).

Parité : situation d'égalité parfaite.

Précarité : situation instable, incertaine, fragile.

Sanction pénale : peine prévue par la loi et appliquée aux personnes ayant commis des infractions.

Sexiste : qui pratique une discrimination liée au fait d'être un homme ou une femme.

Le citoyen et les médias

1 Le pouvoir de l'image

➤ Dossier 8 p. 196

► Notre société est marquée par l'omniprésence des **médias** dont la diffusion et la profusion ont bénéficié des progrès des **communications**. Dans ce contexte, la presse écrite a tendance à décliner, sauf la presse « magazine », tandis que la télévision réunit chaque jour (pendant plus de 3 heures) 80 % des Français dont c'est souvent le seul moyen d'information. Ce succès tient au pouvoir de séduction de l'image, et surtout de l'image animée, d'autant plus que le spectateur a tendance à croire que tout ce qui est filmé EST la réalité.

► Le slogan du magazine *Paris-Match*, « le poids des mots, le choc des photos » invite à un équilibre préservant, voire encourageant l'**esprit critique**. Mais, si des prix prestigieux récompensent les meilleurs reportages, le public n'est pas à l'abri des **manipulations** de quelques reporters plus soucieux de sensationnel que de déontologie : l'image apporte une information qui doit être vérifiée. De plus, toute image étant l'expression d'un point de vue, elle comporte un message qui doit donc être décrypté, qu'elle accompagne une information ou une publicité.

2 Liberté d'expression et nouveaux médias

➤ Dossier 8 p. 196

► Le 26 août 1789, l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen constate la **liberté d'expression** : « tout citoyen peut... parler, écrire, imprimer librement ». En 1948, l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme en fait un **principe universel** : « Tout individu a droit à la liberté d'expression... sans considérations de frontières ». Aujourd'hui, les **NTIC** étendent cette liberté, notamment **Internet**, « réseau de réseaux », qui ignore les frontières et diffuse une information instantanée sans censure préalable, du moins dans les démocraties.

Mots-clés

Communications : ensemble des moyens et techniques permettant la diffusion de messages écrits ou audiovisuels.

Diffamation : parole ou écrit non fondé portant atteinte à la réputation d'une personne.

Échantillon : fraction représentative d'une population.

Esprit critique : pensée qui s'exerce librement, en toute indépendance.

Intégrité : état de ce qui n'a subi aucune altération ; honnêteté.

Internet : réseau informatique mondial utilisant le

protocole de communication IP (Internet Protocol) pour accéder au courrier électronique, au World Wide Web. . .

Institut de sondage : société de droit privé qui réalise des études d'opinions.

Liberté d'expression : droit d'exprimer librement ses pensées, ses opinions et de les publier.

Manipulation : manœuvre destinée à tromper.

Médias : ensemble des supports d'information (radio, télévision, presse imprimée, livre, ordinateur. . .) constituant à la fois un moyen d'expression et de transmission d'un message.

► Pour autant, sur Internet comme ailleurs, la liberté de chacun doit s'arrêter là où commence celle des autres. Chacun a le droit de voir respecter son **intégrité**, son nom, sa réputation, et sa vie privée. Sont donc proscrites la **diffamation**, la pornographie (enfantine), la propagande haineuse, les atteintes à la sécurité publique... Mais le respect de ces règles dépend d'une régulation par les autorités et par les internautes eux-mêmes. Il existe d'ailleurs des sites spécialisés dans la dénonciation des fausses informations.

3 Les sondages d'opinion

➤ Dossiers 5 p. 190, 7 p. 194

► Chaque année, en France, près de 900 enquêtes d'opinion sont publiées dans la presse. Commandés surtout par les médias, mais aussi par des associations, des ONG, des entreprises, les **sondages d'opinion** semblent aujourd'hui indissociables de la vie politique française. Les plus connus du grand public sont réalisés par des **instituts de sondage**, comme la Sofres, l'IFOP, CSA, BVA... bien plus proches de l'entreprise que de la recherche universitaire. Ils consistent à déterminer les opinions ou les préférences probables d'une population, à partir de l'étude d'un **échantillon** de cette population.

► Aujourd'hui, la population française est en permanence scrutée et analysée grâce aux sondages d'opinion. L'activité des instituts de sondages concerne les études marketing commandées par les entreprises sur tous les thèmes : consommation, automobile, télécoms et **NTIC**, banque et assurances, transports, tourisme, santé, médias... Les sondages politiques d'opinion représentent moins de 20 % de leur chiffre d'affaires. Pourtant les sondages électoraux sont interdits la veille des scrutins afin de protéger la libre détermination des électeurs car on s'interroge souvent : le sondage d'opinion reflète-t-il l'**opinion publique** ou bien la fabrique-t-il ?

NTIC : voir la table des sigles, page 207.

Opinion publique : pluralité d'individus partageant le même jugement et représentant une force sociale.

Principe universel : loi générale affectant la totalité des êtres humains.

Sondage d'opinion : enquête sociologique destinée à recueillir des informations sur un groupe représentatif d'une population donnée en vue d'estimer les caractéristiques, attitudes et préférences de cette population face aux événements et aux questions d'intérêt général.

► **Alembert, Jean Le Rond d' (1717-1783)**

Philosophe français et spécialiste de physique mathématique. Sceptique en religion, défenseur de la tolérance et hostile à l'absolutisme, il est avec Diderot à l'origine de l'*Encyclopédie* dont il rédige le *Discours préliminaire* et assure plus particulièrement la partie scientifique. Lassé des polémiques menées par les dévots et des querelles des philosophes autour de l'ouvrage, il cesse d'y apporter sa contribution en 1758. (p. 84)

► **Belley, Jean-Baptiste, dit Mars (1746 ou 1747, Gorée, Sénégal – 1798 ou 1805, Saint-Domingue)**

Vendu à l'âge de deux ans à un négrier faisant voile vers Saint-Domingue, il a racheté sa liberté. Député noir de Saint-Domingue à la Convention nationale, du 24 septembre 1793 au 26 octobre 1795, il participe à la première abolition de l'esclavage dans tous les territoires de la République française, le 16 pluviôse an II (4 février 1794). (p. 64)

► **Botticelli, Sandro (1445-1510)**

Peintre italien. Il bénéficie des faveurs des Médicis et vit des commandes de nombreux mécènes. À la demande du Pape Sixte VI, il réalise des fresques pour la Chapelle Sixtine: *Les Épreuves de Moïse*, *La Tentation du Christ* et *La Punition des Rebelles*. Très inspiré par la mythologie antique, il exécute *La Naissance de Vénus* et *Le Printemps*, deux œuvres majeures qui exercent une profonde influence sur les artistes de son temps. (p. 20)

► **Bougainville, Louis-Antoine, comte de (1729-1811)**

Marin français, élève de d'Alembert, esprit éclairé et membre de sociétés savantes, il effectue, pour le compte de Louis XV, un tour du monde sur la frégate *La Boudeuse* (1766-1769), en compagnie de plusieurs savants. Publié en 1771, son journal de voyage rencontre un vif succès en Europe. Le récit de son séjour à Tahiti marque les esprits et diffuse le mythe de l'éden tahitien et du « bon sauvage », symbole de l'état de nature qui inspire philosophes et écrivains. (p. 42)

► **Cartier, Jacques (1491-1557, Saint-Malo)**

Navigateur français, il est le premier Européen à explorer le fleuve Saint-Laurent, en Amérique du Nord. Entre 1534 et 1541,

Cartier dirige aux frais du roi François I^{er} trois voyages vers l'Amérique du Nord, espérant y trouver un passage pour l'Asie. On lui doit la découverte du Canada qui formera la colonie de la Nouvelle-France. Auteur de cartes, il a permis l'apparition du golfe et du fleuve Saint-Laurent sur les représentations du globe. (p. 40 et 62)

► **Catherine II, dite la Grande (1729-1796)**

Princesse allemande, elle règne 35 ans sur la Russie après l'assassinat de son mari, Pierre III. Despote éclairée et femme de lettres proche des philosophes des Lumières, notamment de Diderot, elle ouvre des écoles, protège les savants et réforme l'administration. Cependant, elle renforce le servage et accentue l'oppression des paysans au profit de la noblesse. Elle étend son royaume aux dépens de la Pologne et de l'empire turc. Son règne a marqué l'histoire russe. (p. 84)

► **Charles Quint, Charles de Habsbourg (1500-1558)**

Roi d'Espagne et de l'Amérique espagnole sous le nom de Charles I^{er} (Carlos I), roi de Sicile sous le nom de Charles IV (Carlo IV) (1516-1556) et empereur du Saint-Empire romain germanique (1519-1556) sous le nom de Charles V (Charles Quint). Par ses origines familiales, il est à la tête du plus vaste empire d'Europe. Son rêve d'unité européenne brisé par la résistance aux Habsbourg des rois de France et la déchirure religieuse due à Luther, il abdique (1555-1556). (p. 18)

► **Colbert, Jean-Baptiste (1619-1683)**

Entré au service de Louis XIV en 1661, il devient intendant puis contrôleur général des Finances, secrétaire d'État à la Maison du roi et enfin secrétaire d'État au Commerce et à la Marine. Il institue l'Exclusif et crée les Compagnies des Indes orientales (Océan indien) et des Indes occidentales (Amériques), la Compagnie du Levant (Méditerranée et Empire ottoman), des comptoirs (Pondichéry). Le colbertisme désigne sa doctrine économique, marquée par une forte intervention de l'État. (p. 62)

► **Colomb, Christophe (1451-1506)**

Pilote et cartographe génois, il navigue d'abord en Méditerranée. Catholique fer-

vent, il convainc les souverains espagnols de financer son projet: atteindre la Chine par la route de l'Ouest à travers l'Atlantique. Il s'engage à évangéliser, à rapporter de l'or et à conquérir des terres pour la couronne. Ses trois caravelles abordent l'Amérique en 1492. Trois autres voyages le mènent aux Antilles et sur les côtes d'Amérique centrale qu'il croit toujours être l'Asie. (p. 40)

► **Cook, James (1728-1779)**

Navigateur anglais, cartographe et astronome, il accomplit, entre 1772 et 1779, trois voyages successifs autour du monde dont témoignent ses récits bien documentés. Accompagné de plusieurs savants, il explore méthodiquement le Pacifique (de la banquise du Nord à celle du Sud), démontre l'inexistence d'un continent austral et donne une carte assez précise du Pacifique. Il meurt à Hawaï au cours d'un incident qui l'oppose aux indigènes dont il méconnaît les coutumes. (p. 42)

► **Copernic, Nicolas (1473-1543)**

Astronome polonais, il publie peu avant sa mort *De la révolution des orbés célestes*, où il démontre, à l'aide de calculs, que la Terre tourne autour du Soleil. Cette thèse remet en cause la vision de l'Univers issue de la tradition antique et de la Bible. Elle sera condamnée par la papauté au xvi^e siècle, en même temps que celle de l'astronome Galilée. (p. 18)

► **Diderot, Denis (1713-1784)**

Philosophe et écrivain français, ses prises de position contre l'église catholique et la monarchie absolue, notamment dans la *Lettre sur les aveugles*, conduisent à son arrestation. De 1747 à 1767, il dirige l'*Encyclopédie*. Sa correspondance, ses romans (*Jacques le Fataliste*), ses essais philosophiques (*Le rêve de d'Alembert*) ou ses entretiens avec Catherine II à la cour de Russie traduisent son éclectisme (critique d'art, études scientifiques, place de l'homme dans le monde). (p. 84)

► **Érasme, dit Érasme de Rotterdam (vers 1469-1536)**

Humaniste et théologien hollandais. Grand voyageur, il correspond avec des princes et des érudits de l'Europe entière. Considéré comme le « Prince des humanistes », il est l'âme de la République des Lettres et se

rend fameux grâce à ses éditions de textes anciens (Nouveau Testament en 1516). Partisan d'une réforme de l'Église (*L'Éloge de la Folie* en 1509 en est une critique féroce), il se bat aussi pour la liberté et la paix en Europe (*L'Éloge de la Paix* en 1517). (p. 18)

► **Grégoire, Henri, dit l'abbé (1750-1831)**

Prêtre français, une des principales figures de la Révolution française, un des premiers à avoir demandé l'abolition de l'esclavage à l'Assemblée. Fondateur du Conservatoire national des arts et métiers, il participe à la création de l'Institut de France dont il devient membre. Ses cendres sont transférées au Panthéon le 12 décembre 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française. (p. 64)

► **Gutenberg, Johannes Gensfleisch, dit (vers 1400 à Mayence, Saint-Empire – 1468)**

Novateur dans l'usage des caractères métalliques mobiles, il est considéré comme l'inventeur de l'imprimerie typographique en Europe. Événement majeur de la Renaissance, son invention va révolutionner les méthodes traditionnelles de production des livres mais aussi la diffusion des textes et du savoir. Premier livre imprimé en série entre 1452 et 1454 et tiré à environ 180 exemplaires, la Bible de Gutenberg est considérée comme son œuvre la plus technique et la plus esthétique. (p. 18)

► **Las Casas, Bartolomé de (vers 1474-1566)**

Prêtre, puis moine espagnol, il participe à la colonisation de l'Amérique et devient évêque au Mexique. Il rédige sa *Très Brève Relation de la destruction des Indes* en 1542, où il dénonce les souffrances infligées aux Indiens d'Amérique et la soif d'or des Espagnols. Cet ouvrage crée une polémique et une prise de conscience menant à la controverse de Valladolid (1550-1551) qui l'oppose à Juan Gines de Sepúlveda. (p. 18)

► **Louis XVI (1754-1793)**

Roi de France de 1774 à 1791 puis roi des Français jusqu'en 1792. Entouré de ministres efficaces comme Turgot ou Necker, il fait des réformes importantes (liberté du commerce des grains, suppression de la corvée royale). Mais son indécision lors de l'été 1789 et son refus d'être un monarque constitutionnel le mènent à choisir le

camp des ennemis de la Révolution française. Il est guillotiné en 1793. (p. 84)

► **Magellan, Fernão de Magalhaes, dit (1480-1521)**

Navigateur portugais lancé, pour le compte de l'Espagne, dans l'exploration de l'océan Pacifique (auquel il donne ce nom), il est le premier Européen à naviguer autour de la terre: en 1519, il traverse l'Atlantique et arrive dans l'océan Pacifique par le détroit de Magellan; en 1521, il parvient aux Philippines où il convertit le roi Cebu avant de mourir durant un soulèvement indigène; en 1522, El Cano ramène l'expédition en Espagne (aventure rapportée par l'Italien Pigafetta). (p. 40)

► **Montesquieu, Charles Secondat, baron de la Brède (1689-1755)**

Philosophe, écrivain et scientifique français, président du parlement de Guyenne, membre de l'Académie française. Sa critique des mœurs de ses contemporains dans les *Lettres persanes* lui ouvre les portes des salons. Ses voyages en Europe, en Angleterre surtout, l'incitent à vouloir limiter la puissance de la monarchie en instaurant la séparation des pouvoirs, idée soutenue dans *De l'Esprit des lois* et reprise dans les Constitutions de la France. (p. 64 et 84)

► **Raynal, Guillaume-Thomas François Raynal, dit l'abbé (1713-1796)**

Écrivain et penseur français. Raynal devient prêtre en 1733 plus par désir de promotion sociale que par conviction réelle. Il publie en 1770 la première édition anonyme de son *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, où il dénonce le despotisme, le cléricalisme et le colonialisme. La troisième édition qui porte son portrait en couverture l'oblige à s'exiler en Suisse de 1781 à 1784. (p. 64 et 84)

► **Rousseau, Jean-Jacques (1712-1778)**

Écrivain, philosophe et musicien suisse. Il collabore à l'*Encyclopédie*. *Du Contrat social* expose sa théorie politique, fondée sur la liberté et la souveraineté nationale. *Le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, aux propos révolutionnaires, dénonce la propriété comme source de l'inégalité. Sa conception du bonheur par un retour à une vie simple et

pure, ses écrits sur l'éducation (*Émile*), ses principes éthiques (*Les Confessions*) font de lui un des plus grands penseurs du XVIII^e siècle. (p. 84)

► **Sepúlveda, Juan Gines de (vers 1490-1573)**

Humaniste, juriste et théologien espagnol. Dans son ouvrage, *Des Causes d'une juste guerre contre les Indiens* (1550), il affirme que les Indiens d'Amérique sont des êtres inférieurs voués à l'esclavage. Ces positions radicales sont à l'origine de la controverse de Valladolid qui l'oppose au moine Bartolomé de Las Casas. (p. 18)

► **Toussaint Louverture, François-Dominique (1743, Cap-Français, Saint-Domingue – 1803, Fort de Joux, France)**

Dirigeant de la révolution haïtienne (1791-1804), il devient par la suite gouverneur de Saint-Domingue. Né esclave, puis affranchi en 1776, il loue une plantation de café. Chef militaire efficace au combat (ce qui lui vaut le surnom « Louverture »), il est reconnu pour avoir été le premier chef noir à avoir vaincu les forces d'un empire colonial européen dans son propre pays. (p. 64)

► **Vinci, Léonard de (1452-1519)**

Artiste, architecte et ingénieur italien connu surtout comme peintre avec des tableaux comme *La Joconde* et *La Cène*, il est aussi le symbole d'un génie universel grâce à son intérêt pour les arts et les sciences. Il développe ses multiples talents en Italie où il entre au service des princes comme le duc de Milan. En 1516, il s'installe au Clos Lucé près d'Amboise, à la demande de François I^{er}, le roi de France. (p. 20)

► **Voltaire, François-Marie Arouet, dit (1694-1778)**

Écrivain et philosophe français. Ses écrits contre la monarchie absolue le mènent en prison à la Bastille et en exil en Grande-Bretagne; il en revient conquis par la monarchie constitutionnelle. Défenseur du protestant Calas, il dénonce l'intolérance religieuse et les abus du pouvoir (*Candide* ou *Traité sur la tolérance*). À la cour de Prusse, il découvre le despotisme éclairé. Il correspond avec les rois et les écrivains européens et ne cesse de lutter pour la liberté (*Dictionnaire philosophique*, 1764). (p. 64 et 84)

► A

Abolition (de l'esclavage)	63
Absolutisme	85
Accessibilité	129
Agriculture biologique	107
Agriculture durable	107
Agriculture intensive	107
Agriculture productiviste	107
Agriculture vivrière	107
Agro-business	107
Agrocarburant	129
Aléa	173
Ancien Monde	41
Ancien Régime	63
Armateur	63
Artiste pluridisciplinaire	19
Assemblée nationale	85
Assiduité	198
Association	198
Association loi de 1901	199
Astrolabe	41

► B

Bénévoles	199
Besoins	129
Bidonville (favela, township...)	151
Biens	198
Biocarburant	129
Bitumineux	129
Boussole	41

► C

Cabotage	41
Cahiers de doléances	85
Caravelle	41
Catastrophe	173
Centre-périphérie	151
Citoyen	85
Clergé	85
Code noir	59
Colonie	63

Comité d'entreprise	199
Commerce « circuïteux »	63
Commerce en droiture	63
Commerce équitable	107
Commerce triangulaire	63
Communautarisme	200
Communications	201
Compagnie	63
Comptoir	63
Concertation	198
Confessionnel	198
Conquistador	41
Constitution	85, 200
Contre-réforme	19
Convention collective	199
Cyclone	173

► D

Découvertes (Grandes)	41
Déontologie	198
Dépendance	129
Despote éclairé	85
Développement	151
Développement durable	129
Devoirs	198
Diffamation	201
Diplomatie	19
Directive Seveso	173
Discrimination (positive)	200
Diversité	200
Droit du travail	199
Droite / gauche	199
Droits	198
Droits seigneuriaux	85
DROM	200
Dynamique de développement	151
Dynamiques socio-spatiales	151

► E

Échantillon	201
Égalité juridique	200

Électricité	129
Empire colonial	63
Énergie	129
Énergie fissile	129
Énergie fossile	129
Énergie primaire	129
Énergie renouvelable (EnR)	129
Engagement	199
Environnement	173
Épices	41
Érudit	19
Esclave, esclavage, esclavagiste	63
Esprit critique	201
États généraux	85
Exclusif	63
Exclusion	200

► F

Famine	107
Filière agroalimentaire	107
Flux	129

► G

Garde nationale	85
<i>Gated community</i>	151
Géopolitique	129
GES	129
Gestion de ressources	129
Grande Peur	85

► H

Héliocentrisme	19
Homophobe	200
Horloge astronomique	41
Humanisme	19

► I

Imprimerie	19
Indicateur de développement humain (IDH)	151
Indice de Gini	151

Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)	151	Noblesse	85	République	85
Indiennes	63	Nouveau Monde	41	République des Lettres	19
Indigène	41	NPI	151	Révolution agricole	107
Inégalités socio-spatiales	151			Révolution atlantique	85
Institut de sondage	201	► O		Révolution verte	107
Intégrité	201	Offshore	129	Risque	173
Intensité énergétique	129	Oléoduc	129	Risque majeur	173
Internet	201	ONG	151	Risque naturel (ou technologique)	173
		OPEP	129		
► L		Opinion publique	201	► S	
Laïcité	198	Ordre	85	Sanction disciplinaire	198
Latitude	41			Sanction pénale	200
Lettre	19	► P		Sans-culottes	85
Liberté d'expression	201	Pacotille	63	Scorbut	41
Littoralisation	151	Pacte colonial	63	Sécurité alimentaire	107
Longitude	41	Paludisme	173	Séisme	173
Lumières	85	Parité	200	Sexiste	200
		Parlement (avant 1789)	85	Sondage d'opinion	201
► M		Passage du Nord-Ouest	41	Sous-alimentation	107
Macrocéphale	151	Pays émergent	151	Souveraineté nationale	85
Malnutrition	107	Pédagogique	198	Suffrage	199
Mandat électoral	200	Peinture à l'huile	19	Sujet	85
Manipulation	201	Perspective	19	Système agroalimentaire	107
Marronnage	63	PIB ppa	151		
Mécène	19	Plantation	63	► T	
Médias	201	Pluralisme	198	Tiers état	85
Mercantilisme	63	PMA	151	Traite (négrière)	63
Métropole	63	PNB	151	Transition alimentaire	107
Minorité visible	200	Portulan	41	Tsunami	173
Mise hors	63	Prévention	173		
Mix énergétique	129	Précarité	200	► U, V	
Monarchie absolue	85	Principe de précaution	173	Utilité publique (association d')	199
Monarchie parlementaire	85	Principe universel	201	Vulnérabilité	173
Monoparentale (famille)	200	Produits phytosanitaires	107		
Multipartisme	199	Protestant	19		
► N		► R			
Nation	85	Réchauffement global	173		
Navigation hauturière	41	Réforme	19		
Négociant	63	Renaissance	19		
		Rendement	107		

Table des cartes

► Chapitre 1

La France et l'Europe au temps de François I ^{er}	8
Humanisme et Renaissance en Europe (1450-1560)	9
Les voyages d'Érasme	10
Les foyers de diffusion de l'imprimerie en Europe	27

► Chapitre 2

Les Européens à la découverte du monde	30-31
Les quatre voyages de Christophe Colomb (1492-1504)	32
Le tour du monde de Bougainville (1766-1769)	34
La découverte du Pacifique par les Européens	36
Une première mondialisation (xvi ^e -xviii ^e siècle)	39
Les échanges commerciaux de l'Europe	47
La diffusion de la canne à sucre	49

► Chapitre 3

La présence européenne dans le monde au cours du xviii ^e siècle	52
La Nouvelle-France du xvi ^e au xviii ^e siècle	53
Les révoltes dans les Antilles françaises	53
Le trafic des ports négriers européens (1500-1815)	56
La Réunion, une toponymie chargée d'histoire	70

► Chapitre 4

La France des Lumières : académies et diffusion de <i>l'Encyclopédie</i> entre 1789 et 1815	74
L'Europe des princes et des philosophes	75
L'Europe des despotes éclairés	76
Les juifs en France à la veille de la Révolution	78

► Chapitre 5

Estimation de la croissance de la population mondiale	96
La population active agricole	96
La sous-alimentation dans le monde	97
Les types d'agriculture dans le monde	97
Les espaces de la révolution verte	98
Situation de la sécurité alimentaire au 1 ^{er} octobre 2012	113

► Chapitre 6

Les principaux flux interrégionaux de pétrole	118
Les réserves mondiales prouvées d'énergie fossiles et d'uranium	119

Les émissions de dioxyde carbone (CO ₂)	119
Les ressources énergétiques de la Chine	120
Moyen-Orient : l'enjeu pétrolier	122
Une situation économique et sociale complexe	123
Les ressources énergétiques en Russie	124
Exportations de gaz naturel russe vers l'UE	125
Les ressources renouvelables	126
Le commerce mondial de pétrole	132
Importation de gaz et principaux producteurs gaziers de l'Union européenne	133
À qui appartient l'Arctique ?	137

► Chapitre 7

Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)	140
Inégalités de revenus et développement humain	140
Indice d'inégalité de genre (IIG)	141
Les maladies causes de décès dans le monde	141
Chômage dans l'Union européenne	142
Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Union européenne	142
PIB par habitant et par province	144
Répartition des séropositifs par province	144
Les divisions socio-spatiales à Istanbul	146
Indice de développement humain (IDH) dans le monde	148
Population vivant dans les bidonvilles	149
Taux de chômage en Espagne	154
Taux de chômage dans l'UE	154
Taux de chômage en France	155
Commercialisation de programmes de résidences fermées en France	159

► Chapitre 8

Les risques majeurs dans le monde	162-163
Une île française à risque	164
Population et activités économiques	164
L'occupation des espaces au Sud de Lyon	166
Densités de population au Bangladesh	169
Pays recycleurs et pays recyclés	170
Les 1 097 sites classés Seveso en France	174

Sigles d'institutions et d'organisations

AIE :	Agence internationale de l'énergie (<i>International Energy Agency – IEA</i> – en anglais)
CA :	Conseil d'administration
CAVL :	Conseil académique de la vie lycéenne
CCEM :	Comité contre l'esclavage moderne
CGT :	Confédération générale du travail
CNVL :	Conseil national de la vie lycéenne
CSE :	Conseil supérieur de l'éducation
CVL :	Conseil de la vie lycéenne
FAO :	(<i>Food and Agricultural Organization</i>) Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDL :	Fédération indépendante et démocratique lycéenne
FMI :	Fonds monétaire international
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économique
OIT :	Organisation internationale du travail
OMS :	Organisation mondiale de la santé
ONU :	Organisation des Nations unies (<i>United Nations – UN</i> – en anglais)
OPEP :	Organisation des pays exportateurs de pétrole (<i>Organization of Petroleum Exporting Countries – OPEC</i> – en anglais)
PAM :	Programme alimentaire mondial
PNUD :	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE :	Programme des Nations unies pour l'environnement
UNL :	Union nationale lycéenne

Autres sigles

CO₂ :	symbole chimique du gaz carbonique, résultant de la combinaison du carbone avec l'oxygène ; appelé aussi « dioxyde de carbone »
ÉAU :	Émirats arabes unis
EnR :	énergie renouvelable
FTN :	firme transnationale
GES :	gaz à effet de serre
IDH :	indice de développement humain
IPM :	indice de pauvreté multidimensionnelle
NPI :	nouveau pays industriel
NTIC :	nouvelles technologies de l'information et de la communication
OGM :	organisme génétiquement modifié
OMD :	objectifs du Millénaire pour le développement
ONG :	organisation non gouvernementale
PED :	pays en développement
PIB ppa :	produit intérieur brut en parité de pouvoir d'achat
PMA :	pays les moins avancés
PME :	petites et moyennes entreprises
PNB :	produit national brut
PPI :	plan particulier d'intervention (cadre de la lutte contre les risques)
PPR :	plan de prévention des risques naturels
TEP :	tonne d'équivalent pétrole
ZEE :	zone économique exclusive. Espace maritime de 200 milles marins (370,4 km) à partir de la côte, sur lequel un État côtier exerce des droits souverains, d'après la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (signée à Montego Bay, 1982).
ZEP :	zone d'éducation prioritaire

- Conception graphique et mise en pages : Laurence Durandau
- Iconographie : Lisa Buchaudon
- Cartographie et infographie : Jean-Pierre Crivellari

• Crédits textes

- p. 70 doc. 2 : Présentation sur le site www.ibisrouge.fr de l'ouvrage *Le monde des Marrons du Maroni en Guyane (1772-1860)*, Jean Moomou, Éditions Ibis Rouge, 2004.
- p. 71 doc. 4 : Nèg' marrons (groupe de rap français dont les membres sont de Martinique, du Cap-Vert et du Congo), album *Le Bilan*, 2000, label : Sony BMG Music.
- p. 101 doc. 5 : Gilles Fumey, « retour sur la crise de 2008 : l'exemplarité du Sénégal et la fuite en avant du Bénin », *Géopolitique de l'alimentation*, Éditions Sciences Humaines, 2008.
- p. 148 doc. 2 : Bernard Bret, *Le Tiers-Monde — Croissance, développement, inégalités*, 3^e édition révisée et actualisée, collection Histégé, Ellipses, 2006.
- p. 190 doc. 3 : Site du syndicat de la magistrature, publié le 22 avril 2010, mis à jour le 11 janvier 2012.

• Crédits photographiques

En couverture :

Riziculture à Fuji City (Japon), 1998. Magnum/Chris Steele-Perkins
L'arrivée de Cartier sur les côtes de la Nouvelle-France, carte portulan, 1547. Leemage/Heritage Images

p. 6h DR ; p. 6b Bridgeman-Giraudon ; p. 7 Bridgeman-Giraudon/Detroit Institute of Arts, USA/City of Detroit Purchase ; p. 10 Bridgeman-Giraudon ; p. 11h Leemage/Photo Josse ; p. 11b Christophe Lebon 2007 ; p. 12g akg-images ; p. 12d Coll. part. ; p. 13h akg-images/Erich Lessing ; p. 13b Pinacoteca Ambrosiana, Milan ; p. 14 Photo12/Oasis ; p. 15h Architect of the Capitol ; p. 15b University of Hawaii at Manoa Library/Jean Charlot Library ; p. 16 Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine, Paris ; p. 17h Leemage/Photo Josse ; p. 17b BnF, Paris ; p. 18h Bridgeman-Giraudon ; p. 18m Bridgeman-Giraudon/Archives Charmet ; p. 18b Bridgeman-Giraudon ; p. 19 Leemage/Luisa Ricciarini ; p. 20h Leemage/Raffael ; p. 20b RMN (dist.)/Archives Alinari, Florence ; p. 21h Scala ; p. 22 Bridgeman-Giraudon ; p. 23 Bridgeman-Giraudon ; p. 24 Bridgeman-Giraudon ; p. 25h affiche de l'exposition de la Cité des sciences et de l'industrie, du 23/10/12 au 18/08/13. Création Zunic Méaume Salmon - © Stefano Bianchetti/Corbis ; p. 26h Leemage ; p. 26b Musée des Beaux-Arts, Dôle ; p. 27 Bibliothèque Humaniste, Ville de Sélestat ; p. 28h BnF, Paris ; p. 28b Leemage/Heritage Images ; p. 29 BnF, Paris ; p. 32 BnF, Paris ; p. 33 Leemage/Photo Josse ; p. 34 Coll. part. ; p. 35 National Library of Australia, Canberra ; p. 37h Bridgeman-Giraudon ; p. 37b National Maritime Museum, Greenwich, London ; p. 38h BnF, Paris ; p. 38b BnF, Paris ; p. 39 Musée des Beaux-Arts de Lyon/Photo A. Basset ; p. 40h Leemage/Heritage Images ; p. 40b akg-images ; p. 41 BnF, Paris ; p. 42h Leemage/Selva ; p. 42b BnF, Paris ; p. 43h Bridgeman-Giraudon ; p. 44 Leemage/Robana/British Library Board ; p. 45 RMN/BPK ; p. 46 Leemage/Costa ; p. 48 BnF, Paris ; p. 49 RMN-Grand Palais (musée du Louvre)/Daniel Arnaudet ; p. 50h Leemage/Heritage Images ; p. 50b RMN/Jean-Gilles Berizzi ; p. 51 Musée d'histoire de Nantes — Château des ducs de Bretagne, Nantes/Photo Ville de Nantes ; p. 54 Musée de la Compagnie des Indes, Ville de Lorient/Y. Boëlle (Dépôt du MNAO)/T. ; p. 55h RMN/Christian Jean ; p. 55b SHD, Lorient ; p. 57h Archives municipales, Ville de Nantes ; p. 57b Château des ducs de Bretagne — Musée d'histoire de Nantes/Alain Guillard ; p. 58 Bridgeman-Giraudon/De Agostini Picture Library/M. Seemuller ; p. 59h Coll. part. ; p. 59b BnF, Paris ; p. 60h Bridgeman-Giraudon/The Stapleton Collection ; p. 60b Château des ducs de Bretagne — Musée d'histoire de Nantes/Alain Guillard ; p. 61 Leemage/Photo Josse ; p. 62 Musée de la Compagnie des Indes, Ville de Lorient ; p. 63 Gamma-Rapho/Hoa-Qui/P. Cassard ; p. 64h Musée du Nouveau Monde, La Rochelle ; p. 64b Médiathèque Jean Jaurès, Nevers ; p. 65 Roger-Viollet/Musée du Carnavalet ; p. 66 BnF, Paris ; p. 67 www.antique-prints.de ; p. 69 Bridgeman-Giraudon ; p. 71h Getty Images/Lonely Planet Images/Tony Wheeler ; p. 71b Collection Christophe L © Mars Distribution/DR ; p. 71b Marc Heller © Région Guyane-Inventaire général ; p. 72h by permission of the Voltaire Foundation, University of Oxford ; p. 72b Musée de la Révolution Française, Vizille ; p. 73 Leemage/Photo Josse ; p. 76 Leemage/Youngtae ; p. 77 The State Hermitage Museum, Saint Petersburg ; p. 78 Musée d'art et d'Histoire du judaïsme, Paris ; p. 79 Collection Musée du Désert, Mialet (Gard - France) ; p. 80 Archives Belin ; p. 81 Leemage/Photo Josse ; p. 82 The Art Archive/Dagli Orti ; p. 83h akg-images ; p. 83b Leemage/Photo Josse ; p. 84 Coll. PB ; p. 85 The Art Archive/Dagli Orti ; p. 86h Bridgeman-Giraudon ; p. 86m Leemage/Selva ; p. 86b Roger-Viollet/Musée du Carnavalet, Paris ; p. 87 Bridgeman-Giraudon/Archives Charmet ; p. 88 Leemage/Photo Josse ; p. 89 Leemage/Photo Josse ; p. 91 Roger-Viollet/Musée du Carnavalet, Paris ; p. 92 Leemage/Photo Josse ; p. 93h Photo12/Musée de la Franc-Maçonnerie, Paris ; p. 93hd Leemage/Photo Josse ; p. 93b Association Hermione-La Fayette ; p. 94h Photo12/Alamy/Michael Beiriger ; p. 94b Cosmos/Peter Menzel, Hungry Planet : What the World Eats ; p. 95 Corbis/Wolfgang Kaehler ; p. 99 Corbis/epa/STR ; p. 100 Food and Agriculture Organization of the United Nations, 2012, <http://www.fao.org/crisis/sahel/the-sahel-crisis/documents/fr/> ; p. 101 Cosmos/Peter Menzel, Hungry Planet : What the World Eats ; p. 103 Altitude/Yann Arthus-Bertrand ; p. 107 Magnum/Chris Steele-Perkins ; p. 109 Gamma-Rapho/Rapho/Georg Gerster ; p. 110 Cosmos/Peter Menzel, Hungry Planet : What the World Eats ; p. 111 Cosmos/Peter Menzel, Hungry Planet : What the World Eats ; p. 114 Oxfam France/Grégory Laburthe-Tolra ; p. 115 Alternatives Économiques n°316bis, sept 2012. ; p. 116h Fotolia/Marc Cecchetti ; p. 116b Reuters/Akintunde Akinleye ; p. 117 Photononstop/Walter Bibikow ; p. 121 AFP ; p. 123 Corbis/Walter Bibikow ; p. 125 RÉA/Jeremy Nicholl ; p. 126 Pier Gajewski ; p. 127h Gamma-Rapho/Gamma/Pool Hires/Mérillon ; p. 127b Courier International ; p. 129 Greenpeace/Steve Morgan ; p. 131 Plantu ; p. 134 Éric Houri ; p. 135 Mikael Chambru ; p. 136h Sipa Press/AP/Denis Sinyakov ; p. 136b Courier International ; p. 138h Diane Cazelles ; p. 138b Corbis/Michael Brennan ; p. 139 photo couverture : Michel Loriaux — Union européenne ; p. 143 Photo Nikos Danilidis © 2004 ; p. 144 Reuters/Juda Ngwenya ; p. 145 Getty Images/Eric Nathan ; p. 146 NASA Earth Observatory ; p. 147h Corbis/Danny Lehman ; p. 147b age fotostock/Artur Bogacki ; p. 148 Getty Images/Shaul Schwarz ; p. 149 Sipa Press/AP Photo/Khalil Senosi ; p. 151 Landslides/Alex MacLean ; p. 153 Altitude/Yann Arthus-Bertrand ; p. 156 RÉA/Laif/M. Roemers ; p. 157 Fondation Abbé Pierre ; p. 158h Patrick Landman ; p. 158b Chris Slane ; p. 159 François Madoré ; p. 160h AFP/Sébastien Bozon ; p. 160b Corbis/Pablo Corral Vega ; p. 161 Reuters/Jorge Silva ; p. 165h Serge Gélbert ; p. 165b Conseil Régional de La Réunion ; p. 167h www.photo-aerienne-france.fr ; p. 167b SPIRAL Lyon/SPPPY Grenoble ; p. 168 ESA ; p. 169 AFP/Farjana Khan Godhuly ; p. 170 Affiche Fao, photo UNICEF/HQ93-057/Andrew ; p. 171h Sciences & Vie, décembre 2009 ; p. 171b Association pour l'Information sur les Risques d'Avalanches et leur Prévention ; p. 173h Reuters/Kyodo Kyodo ; p. 175 Reuters/George Esir ; p. 177 Risques industriels majeurs, campagne d'information Rhône — Alpes — www.lesbonsreflexes.com — Photos Olivier Allard, Drôme Aquitaine, SOIS17, APORA — Réalisation : Magazine ; p. 178g Wingz ; p. 178d Plantu ; p. 179hg Chappatte dans *Le Temps*, Genève — www.globecartoon.com ; p. 179hd Nicolas Vadot ; p. 180h William Daniels ; p. 180b Plan France ; p. 181 William Daniels ; p. 182h Ministère de l'Éducation nationale ; p. 182b Ministère de l'Éducation nationale ; p. 183h 1^{re} prix Classe de 1^{re} année de B.M.A., lycée Hector Guimard, XIXe arrondissement, Académie de Paris, 2010 ; p. 183b Conseil académique à la vie lycéenne, Académie de Versailles ; p. 184 Réalisation : Christophe Manzolini — Fidl, syndicat lycéen — tous droits réservés ; p. 185h Mikael Chambru ; p. 185b Association Jets d'encre ; p. 186h Ministère de l'Éducation nationale ; p. 186b Ailleurs Exactement, photo : Christophe Guyon ; p. 187h Le Printemps de la Jupe et du Respect 2013 ; p. 187b Geluck ; p. 188 UNICEF-Belgique ; p. 189h CCEM ; p. 189b Agence de Colorado/CCEM ; p. 190h Vincent Hovart ; p. 190b Goubelle ; p. 191h Reuters/Gonzalo Fuentes ; p. 191b Cosmos/Pierre Terdjman ; p. 193h Festival de la Terre 2010 ; p. 194 Aurel ; p. 195h Delize ; p. 195b Pessin ; p. 196 Bridgeman-Giraudon ; p. 197h Maxppp/IP3 Press/Grégory Boissy ; p. 197b Collection Christophe L

Malgré tous les efforts de l'éditeur, il nous a été impossible d'identifier certains auteurs. Quelques demandes n'ont pas à ce jour reçu de réponses. Les droits de reproduction sont réservés pour les Éditions Belin.

Toutes les références à des sites Internet présentées dans cet ouvrage ont été vérifiées attentivement à la date d'impression. Compte tenu de la volatilité des sites et du détournement possible de leur adresse, les Éditions Belin ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de leur évolution. Nous appelons donc chaque utilisateur à rester vigilant quant à leur utilisation.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » [article L. 122-5] ; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.



La pâte à papier utilisée pour la fabrication du papier de cet ouvrage provient de forêts certifiées et gérées durablement.
Imprimé en France par I.M.E. — 25110 Baume-les-Dames
N° d'édition : 006845-01
Dépôt légal : avril 2013

Géographie

Sociétés
et développement durable

Le programme met l'accent sur quelques enjeux fondamentaux pour les sociétés. Il convient de les étudier dans le contexte de la croissance démographique et dans la perspective du développement durable, c'est-à-dire répondant aux besoins des générations présentes sans compromettre la satisfaction de ceux des générations futures.

On étudie trois sujets d'étude choisis parmi les quatre suivants. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots clés
1. Nourrir les hommes Chapitre 5 p. 94	– L'Inde : plus d'un milliard d'hommes à nourrir – La sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne – L'agro-business aux États-Unis	On constate la persistance de la malnutrition et de la sous-nutrition malgré la croissance des disponibilités alimentaires permise par les révolutions agricoles , l'extension des terres cultivées et le développement des échanges. On s'interroge sur les moyens d'assurer la sécurité alimentaire et de développer une agriculture durable .
2. L'enjeu énergétique Chapitre 6 p. 116	– Énergie et développement durable en Chine – Le Moyen-Orient – La question énergétique en Russie	On met en relation les besoins en énergie, l'évolution des coûts et la gestion des ressources : mobilisation, accessibilité , recherche de sources d'énergie alternatives. On souligne les aspects géopolitiques et environnementaux de la question.
3. Le développement inégal Chapitre 7 p. 138	– Les dynamiques sociospatiales dans l'Union européenne – Les dynamiques sociospatiales en Afrique du Sud – Les inégalités socio-spatiales dans une grande agglomération	On établit la distinction entre la croissance et le développement . On montre que la division entre un Nord développé et un Sud moins développé ne donne pas une image complète des dynamiques de développement du monde et que les inégalités socio spatiales existent à toutes les échelles géographiques.
4. Les sociétés face aux risques Chapitre 8 p. 160	– Un risque naturel dans un DOM-ROM ou en métropole – Le couloir de la chimie au sud de Lyon – Les inondations au Bangladesh	On rappelle que les hommes peuvent être confrontés à des risques naturels et que leurs activités sont parfois à l'origine de risques technologiques . On analyse les facteurs de l'inégale vulnérabilité des hommes et des sociétés. On interroge la capacité de ces dernières à mettre en œuvre des politiques de prévention .

Éducation civique



Vivre en citoyen

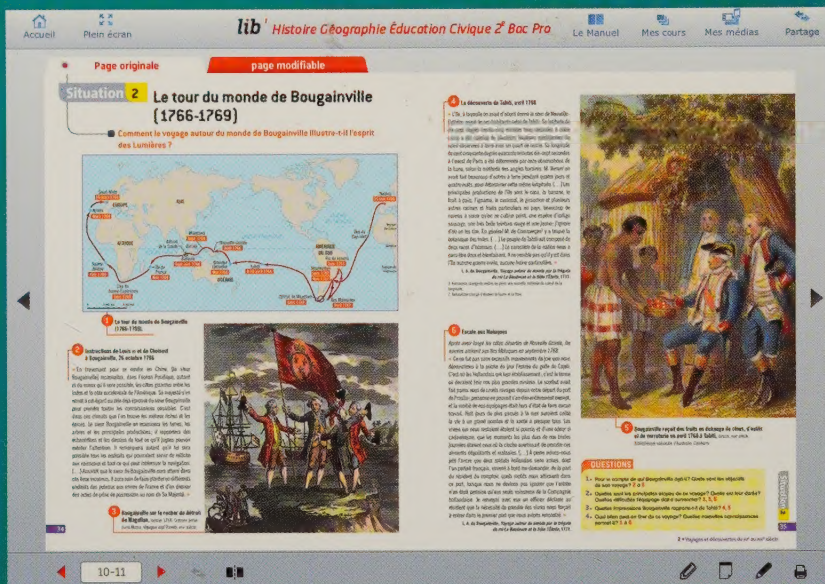
Les thèmes invitent à construire la citoyenneté à partir de l'environnement quotidien de l'élève ou de l'apprenti pour l'élargir aux représentations et expériences de la vie sociale.

On aborde deux thèmes : le thème obligatoire et un thème parmi les trois au choix. Pour chaque thème, on s'appuie sur un sujet au moins. On garde la liberté de traiter d'autres sujets pris dans la liste du programme ou choisis à l'initiative de l'enseignant.

Thèmes	Sujets possibles
OBLIGATOIRE ▼ Droits et devoirs des membres de la communauté éducative	– Les instances de la vie lycéenne Dossier 1 p. 182 – Le droit d'expression au lycée Dossier 2 p. 184 – Le règlement intérieur Dossier 3 p. 186
AU CHOIX ▼ Engagements individuels et collectifs	– Les associations Dossier 4 p. 188, 6p. 192 – Les partis politiques – Les syndicats
AU CHOIX ▼ Égalité, différences, discriminations	– Un exemple d'exclusion lié au racisme, au sexisme ou au handicap – Les salaires hommes/femmes – La discrimination positive Dossier 7 p. 194
AU CHOIX ▼ Le citoyen et les médias	– Le pouvoir de l'image Dossier 8 p. 196 – La liberté d'expression et les nouveaux médias Dossier 8 p. 196 – Les sondages d'opinion Dossier 5 p. 190, 7 p. 194

**OFFRE SPÉCIALE
FAMILLE
4 € seulement***

Accédez chez vous au **manuel numérique Lib'** de votre choix



Vous y retrouverez :

- l'intégralité de la version élève du manuel numérique
- des animations et des vidéos
- des exercices interactifs afin de s'entraîner

Ils peuvent être utilisés sur tous supports où que vous soyez :

- en ligne sur Internet
- ou en téléchargement
- sur ordinateur
- sur clé USB
- sur tablette (Android, Ipad).



→ Accessible sur www.libtheque.fr/boutique

Nos partenaires :



*Licence valable un an



Pour aller plus loin :

Des atlas de référence
avec toutes les données essentielles
pour comprendre les grands
enjeux du programme.

Belin:
ÉDITEUR INDÉPENDANT
DEPUIS 1777

www.editions-belin.com

ISBN 978-2-7011-6845-6



9 782701 168456

Code
006845

KR-406-153